



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

NEDL TRANSFER



HN 2B48 M

DE VIGNY'S CINQ MARS

C. Janney.

KJ 34591



2010

Heath's Modern Language Series

CINQ-MARS

OU UNE

CONJURATION SOUS LOUIS XIII

PAR

LE C^{TE} ALFRED DE VIGNY
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Abridged and Edited, with Introduction and Notes

BY

CHARLES SANKEY, M.A.
ASSISTANT MASTER IN HARROW SCHOOL

BOSTON, U.S.A.

D. C. HEATH & CO., PUBLISHERS

1893

KD 34591

Harvard
University
Library
47X130

COPYRIGHT, 1892,
By D. C. HEATH & CO.

PRINTED BY CARL H. HEINTZEMANN, BOSTON, U. S. A.

PREFACE.



IN preparing this edition of "Cinq-Mars" for use as a text-book, I have aimed at preserving, as far as possible, each of the three excellences which it possesses for such a purpose,—its historical value as a picture of Richelieu and his time, its interest as a romance, and the classical purity of its style. To bring the book within the compass of one volume, large omissions have been necessary. The striking episode of Grandier's trial, though it has no direct connexion with the main story, seemed too valuable as an illustration of the spirit of the age to be omitted. The narrative which supplies the place of the excised chapters is sufficiently full to keep up the interest of the plot. The notes are rather historical than grammatical; and, while I have tried to avoid the common fault of over-annotation, I hope that no real difficulty of language has been left unexplained.

C. SANKEY.

CONTENTS.

	PAGE
ALFRED DE VIGNY.....	vii
HISTORICAL INTRODUCTION.....	ix
NOTE I. ON THE HOUSE OF GONZAGA.....	xxiii
NOTE II. ON D'EFFIAT FAMILY.....	xxiv
NOTE III. ON THE TRIAL OF URBAIN GRANDIER.....	xxvi

CHAPITRE

I. LES ADIEUX.....	i
II. LA RUE.....	23
III. LE BON PRÊTRE.....	33
IV. LE PROCÈS.....	35
V. LE MARTYRE.....	46
VI. LE SONGE.....	56
VII. LE CABINET.....	57
VIII. L'ENTREVUE.....	71
IX. LE SIÈGE.....	84
X. LES RÉCOMPENSES.....	85
XI. LES MÉPRISES.....	86
XII. LA VEILLÉE.....	87
XIII. L'ESPAGNOL.....	88

CHAPITRE	PAGE
XIV. L'ÉMEUTE.....	89
XV. L'ALCÔVE.....	90
XVI. LA CONFUSION.....	92
XVII. LA TOILETTE.....	100
XVIII. LE SECRET.....	114
XIX. LA PARTIE DE CHASSE.....	121
XX. LA LECTURE.....	147
XXI. LE CONFESSIOAL.....	149
XXII. L'ORAGE.....	150
XXIII. L'ABSENCE.....	151
XXIV. LE TRAVAIL.....	152
XXV. LES PRISONNIERS.....	173
XXVI. LA FÊTE.....	202
NOTES.....	213

ALFRED DE VIGNY.

ALFRED DE VIGNY was born at Loches, most interesting and picturesque of the towns of Touraine, on March 27, 1797. He sprang from a good family; his father was an old cavalry officer who had received honourable wounds in the cause of France during the Seven Years' War, but who had been greatly impoverished by the Revolution. His son Alfred was educated at Paris; and, like so many ardent youths of his time, he was roused to martial ardor by the successive victories of the armies of Napoleon, and became a mousquetaire of the guard in 1814. He remained in the army for twelve years, but his military career was a disappointment. Peace made promotion slow, and at the age of thirty ill-health forced him to resign. His heart, however, had been with the Muses long before he actually left the service, and many a wearisome hour of military life had been beguiled by meditating poems and planning romances. The first collection of his poems appeared in 1822, and *Eloa*, or *La Sœur des Anges* — a sort of passion play — in 1824. The plot of *Cinq-Mars* had lived in his head from the time of the Spanish War in 1823, but he had not time to work it out into literary form till his retirement. He then married an Englishwoman of considerable wealth, and settled in Paris; and, with full leisure and opportunity for the work, he devoted himself to his first and most celebrated romance. His poems had failed to raise him from obscurity, but *Cinq-Mars* (in 1826) at once brought him fame.

The decade in which *Cinq-Mars* appeared was one of the richest periods in the history of French literature. The romantic reaction which affected even the severer literature of history and philosophy was most marked in poetry, romance, and the drama. Balzac and Dumas, Victor Hugo and Alfred de Musset, were the leaders of the revolt against a narrow and frigid classicism; and De Vigny was one of the earliest, if not of the greatest, of the new school. The influ-

ence of Sir Walter Scott upon him had been great; and in *Cinq-Mars* he found a subject suited to the hand of the author of "Waverley." It was also eminently suited to the time. The sympathies of De Vigny himself were obviously monarchical and aristocratic enough to please the legitimist supporters of Charles X, while the more advanced section of the French public could not but take pleasure in the picture of the nominal king struggling in the grasp of his great subject, of the contemptible and selfish Gaston, and of the fatuous frivolities and inept disaffection of the court. The style, too, while picturesque and bright, was free from the eccentricities which repelled, at least for a time, many readers from the works of some of the other authors of the romantic school.

After the success of *Cinq-Mars*, De Vigny devoted himself to dramatic poetry. He translated "Othello," and wrote a historical drama, *La Maréchale d'Ancre*; but he did not achieve any remarkable success in this line till 1835, when his drama *Chatterton* appeared, depicting forcibly the sorrows of a proud genius in conflict with a selfish society. In 1835, also, appeared his well-known military stories entitled *Servitude et Grandeur Militaire*, of which *Laurette, ou Le Cachet Rouge* and the *Canne de Jonc* have been published in this series. On January 29, 1846, De Vigny took his seat in the Academy, and he died September 17, 1863. His last works were the *Poèmes Philosophiques*, some of which were published during his lifetime, and some after his death.

HISTORICAL INTRODUCTION.

FEW epochs of French history are more important in their influence on subsequent events than the period one episode, of which is so brilliantly, though inaccurately, depicted in De Vigny's *Cinq-Mars*. In this period, the central figure is not the weak, trifling, sullen, vacillating king, Louis XIII, nor the proud, vain, intriguing, discontented queen, Anne of Austria, but the great Cardinal, ambitious but patriotic, inflexible and pitiless, soldier and statesman, tolerant and large-minded, though a prince of the Catholic Church.

At the date of the opening of our story, 1639, twenty-nine years had already elapsed since Henry IV had died by the hand of the assassin, Ravailiac. Henry of Navarre, brave, gay, far-sighted, and statesman-like, though not exactly the model sovereign and the father of his people which he appears in the pages of some later historians, has two main titles to renown: he attempted to make France a united nation, by establishing religious toleration and by putting an end to the civil wars which had desolated her; in foreign affairs, he tried to bring about a balance of power among European states. And these two objects, after an interval of feeble misrule, were carried on by the strong hand of the great Cardinal.

Louis XIII, at his accession in 1610, was only nine years old; and, by general consent, the regency was placed in the hands of the queen mother, Marie dei Medici. She had neither the power nor the wish to carry on the great scheme for the reconstruction of Europe, and especially for the humiliation of the House of Austria, which Henry IV was in the act of putting into execution; and the change of policy was marked by a secretly signed treaty for the marriages of Louis XIII with the infanta Anne of Austria, and of his sister Élisabeth with the son of Philip III of Spain. Sully, the great minister of Henry IV, was superseded by a foreign favourite, Concini. The former was dismissed from

his offices, not without ample compensation ; and though he lived thirty years more, practically disappears from French history. The latter was made Marquis d'Ancre, and Marshal of France ; and other lucrative and dignified appointments were heaped upon him.

If we judged the French nobility of this time from the pages of De Vigny, we should think them loyal and patriotic ; we should see them bearing with a dignified discontent the oppression and insults heaped on them by Richelieu's unscrupulous ambition. History shews them in a far different light. Their policy, if they could have carried it out, would have been disastrous ; they aimed at the partition of France into provinces, over which they should rule by hereditary right ; they wished to split up France into a number of petty states, which would have been as independent of the central monarchy as the minor states of Germany were of the Imperial power : to effect this, they were even ready to sell the freedom of France to the Spaniards, and to sell it at a miserably low price. But, fortunately for France, they were equally ready to barter their disastrous ideal for gain ; and their allegiance could always be bought for a time, though not permanently secured, by money. Their perpetual turbulence, their petty insurrections, were prompted solely by a desire to enhance the price by which their tranquillity was to be purchased. They desired power and place, not from patriotism or even from ambition, but because power and place meant infinite opportunities for bribery, jobbery, speculation, and extortion. They had one virtue left, that of personal courage ; and so selfish and frivolous were the objects for which it was displayed, that even that virtue fails to inspire respect. These characteristics were intensified, though certainly not caused, by the policy of Richelieu. The " Important " and the " Petit-Maîtres " (how happy are these nicknames !), who opposed Mazarin and waged the ridiculous and contemptible wars of the Fronde, showed these qualities to perfection ; and, unfortunately for England, these men became the models which the dissolute, despicable court of Charles II only too successfully imitated.

While the highest nobility were thus clutching at every *son* they could get to spend on ostentatious frivolities, the condition of the mass of the French people, of whom we read but little in the pages of De Vigny, was miserable in the extreme. Read the words in which they petition the king for the reform of the finances at the meeting of the States General in 1614 : " Your poor subjects, who are but skin and

bone, who appear before you crushed and powerless, resembling rather corpses than living men, humbly beg you to remedy the disorder of the finances; they beg you in the name of the eternal God, who has made you man that you may pity men, who has made you the father of your people that you may have pity on your children." Yet in this same year, after one of their petty revolts, the great nobles had received bribes, pensions, and even 450,000 livres to repay their expenses in taking up arms. The discussions at the same meeting proved that the arrogance of the nobility was as great as its cupidity; for when one of the speakers of the Third Estate cried out to the nobles, "Treat us like younger brothers, and we will honour and love you," the president of the nobility was furious, and appealed indignantly to the king against a speech so insulting. "The Third Estate," said the nobles, "are our slaves, not our brethren." And after this, one hundred and seventy-five years passed, before that *Annus Mirabilis*, 1789, saw the next meeting of the States General.

It is clear that the work that lay before the young king was one of extreme difficulty, and would have tasked the powers of a really great monarch. Louis XIII was far from being great; for his chief title to our respect is that he saw the one man in France who was equal to the task, and was — as far as his nature allowed — faithful to him.

Louis XIII had been declared of age by the queen mother in 1614; and in 1615 he was married to the Spanish infanta, usually known in history as Anne of Austria. It was not a happy union. Neither by training nor by natural disposition was he fitted to be the husband of the proud Spanish beauty to whom he was thus bound in boyhood; nor was she in her turn without grave faults. He had been brought up in seclusion by a mother whose main object was to keep the reins of power in her own hands as long as possible, and who consequently had given her son no training in the wider notions of statesmanship and policy. He was by nature timid and melancholy; he became morose, suspicious, and often treacherous. He had not been educated in habits of industry, study, or business. He was not without a sense of duty and a sincere wish to perform the duties of his station; but he was weak and irresolute, incapable of great ambitions, just as he was free from great vices. His favourite pursuits did not add to his dignity in the eyes of his people. A nobility which had seen nothing unkingly in the gambling and gallantries of Henri Quatre, derided a monarch who was devoted to musi-

cal composition and to carpentering. Anne of Austria, on the other hand, was proud and dignified, as became an infanta of Spain, — vain of her personal charms, which, though considerable, made no impression on her shy and awkward husband, fond of admiration, and filled with a restless spirit of intrigue. She had also a great power of inspiring warm devotion in her adherents, and her ambition led her to despise a king who, like Louis XIII, was content to resign his power into hands more capable than his own. Thus the boy and girl who in 1615 became bridegroom and bride had little chance of happiness as man and wife.

The next year, 1616, saw the admission of Armand Jean Duplessis de Richelieu, Bishop of Luçon, into the royal council. At this time he was about thirty years old. He was sprung from a noble, though not a wealthy, family of Poitou, and had at first devoted himself to the military profession. He seems always to have retained his love for a soldier's life, and to have felt real pride and pleasure in commanding the armies of France in later years. But his great powers were early discerned by his friends, and these — and perhaps his slight form and frail health — marked him out for an ecclesiastical career. The see of Luçon, which seems to have been almost the private property of the Richelieu family, was promptly resigned by the elder brother in favour of the younger; and, at the age of twenty-one, the young soldier was transformed into a bishop of the Church. He settled down vigorously to the duties of his new position, organised his diocese, tried to reform his clergy, studied theology, wrote books upon the Faith. He distinguished himself at the States General in 1614, and thus attracted the patronage of the queen mother and Concini. He now got his foot fairly planted on the ladder of political power; and his iron will, inflexible disposition, clear insight, rapid intelligence, and, last but not least, indomitable industry were soon to carry him to the top.

In 1617, his first patrons were rudely dashed from power. Albert de Luynes, a favourite of the king and one of his companions in his boyish sports, skilfully working upon his suspicious disposition, led him to believe that his mother and Concini designed to keep him in perpetual tutelage, that the miseries of France proved how grossly they misgoverned his country, that he should show himself a man and a king. Louis XIII, then sixteen years old, ordered Concini's arrest, and if he resisted, his death: and he was killed. On hearing the news, Louis exclaimed, "Now I am king," and Marie dei Medici, "My reign is over."

The second exclamation was more true than the former. The royal power fell entirely into the hands of the favourite De Luynes, the queen mother was banished from the court, and Richelieu had to retire to his provincial bishopric. Three years of miserable intrigue and revolt followed: Marie induced the chief nobles to take up arms for the purpose of forcing the king to let her misgovern his realm for him; Richelieu was recalled to effect a *modus vivendi* between mother and son in 1619, a process which had to be repeated the very next year.

The first two decades of the seventeenth century had seen a great revival of Catholicism, and the adherents of the Reformed Faith throughout western Europe set themselves resolutely to stem its advance. The struggle was fiercest in Germany, where the miseries of the Thirty Years' War were already raging; it was felt in England, where Puritanism was increasingly active in opposition to royal and episcopal privilege, — to the policy formulated in James I's favourite maxim, "No bishop, no king." In France, the Huguenot risings of this period were more political than religious; they were the efforts of a few nobles, who wished for independence and possibly for the establishment of a southern republic after the fashion of the United Provinces. However, there was a good deal of severe fighting, with all the cruelty and misery inseparable from it. The royal favourite De Luynes made an unsuccessful attempt on Montauban, and died of fever soon afterwards (December, 1621). But the Huguenots were soon discouraged by the failure of their attempt to get help from Germany, and by the desertion of their leaders, who were bought over by marshal's bâtons and by hard cash. Peace was made (1623); the rights of the Huguenots were considerably abridged, and once more in France, as well as outside it, Catholicism was triumphant along the whole line.

During these years Richelieu had been patiently biding his time and preparing himself by deep study and careful thought to make the best use of power when opportunity placed it in his grasp. He had remained the trusted counsellor of the queen mother, and when in 1622 she resumed her place in the royal council, she pushed her favourite to the fore, with the short-sighted hope of governing through him both king and country. In 1623 her influence obtained for him a cardinal's purple; but Louis regarded the supple ecclesiastic with fear, suspicion, and dislike; and it was not till April, 1624, that the importunities of the queen mother enabled him to resume his seat in the royal council. He

pleaded his delicate health as a reason for being spared the cares and fatigues of office ; he was willing, he said, to advise, but reluctant to take a prominent part. But when the king insisted, the cardinal took his seat ; and his influence was instantly felt. Before his wide views, vast knowledge, ready speech, and convincing arguments, the other ministers soon sank into mere puppets ; and in four months the council board was reconstituted, and Richelieu reigned supreme. His policy was consistent from first to last, — to give France unity and vigour by crushing the Huguenots and the feudal nobility, and then to employ the strength of united France to humble the House of Austria. It was the plan of a great statesman and patriot, though scarcely that of a great ecclesiastic. For the supremacy of the papal cause meant the supremacy of the Hapsburgs ; and though the suppression of the Huguenots was an orthodox object enough, yet the Jesuits and stricter Catholics saw the taint of heresy in Richelieu's policy, when he allied himself with Holland, Sweden, and England, with the Elector Palatine and the Protestant princes of Germany. But though supreme at the council board, he had many enemies ; he met with much opposition, and had to advance cautiously. The queen mother, by whose patronage he had been pushed to power, was a friend to Spain. James of England, at the last moment, was induced to give up the Spanish match, and to accept for his son Charles the hand of Henrietta Maria, sister of Louis XIII. Thereupon, the queen mother, gratified by the prospect of seeing her daughter queen of England, renounced for a time her Spanish proclivities. Other designs against the House of Austria were being pushed forward vigorously, when an ill-timed rising of the Huguenots caused their postponement. Richelieu felt that France, while unsettled at home, could not bear the strain of foreign war ; he knew the power of the Spanish faction at court, with the queen as its centre and the Jesuits as its agents ; and a hollow peace with the Huguenots was quickly followed by a treacherous treaty with Spain (1626).

The courtiers and great nobles soon discovered that a new spirit now animated the royal council ; the resources of the treasury ceased to be squandered among favourites ; secrets of state were no longer the common gossip of the court ladies. Edicts which prohibited duelling, which ordered the dismantling of fortified castles, which forced provincial governors to render an account of their taxation and other matters, excited the indignation of the great lords, especially when they found

that these edicts would be rigidly enforced. Hence arose the first of the plots against the power and the life of the great cardinal, the last of which is associated with the name of Cinq-Mars. •

Gaston, Duke of Anjou, afterwards Duke of Orleans, more often called by the title "Monsieur," had a share in both, and in both played the same ignominious part. He was ignorant and feather-brained, cowardly and dissolute, absolutely devoid of honour and of principle; but his graceful exterior and lively manner made him popular with courtiers who were wearied with the sombre, sulky valetudinarianism of the king, and in whose eyes Gaston's very vices were virtues, and Louis's virtues were unpardonable faults. He was at this time eighteen years old, and his mother and Richelieu wished him to marry Marie de Montpensier of the house of Guise, the richest heiress in the kingdom. The court party, headed by the queen and the turbulent and intriguing Duchess of Chevreuse, opposed it, and induced Gaston to refuse. This was the beginning of a conspiracy, which embraced most of the highest nobles, and was an open secret at the courts of Spain, England, and Savoy; and which had for its objects the deposition of Louis, who was to be immured in a monastery, as unfit for government, the marriage of Gaston with the queen, and, lastly, the assassination of Richelieu. The latter, who through his agents had a thousand eyes and ears, had timely information of the plot, and when the right moment came, struck, and struck hard. Gaston quailed before the cardinal, betrayed his friends, confessed the conspiracy, and married Mlle. de Montpensier. Chalais, with whose name the plot is generally associated, and who had himself offered to undertake Richelieu's assassination, was executed justly enough, but after an unjust mockery of a trial. Many great lords and ladies were banished; some were thrown into prison and died there. Even the queen was brought up before the council and roundly reprimanded. Her apartments henceforth were little more than her prison, and the jealous disposition of the king was alienated for ever from his wife and from his brother. Richelieu came out from the struggle stronger than ever. The king promised him eternal fidelity and protection, and allowed him the privilege of a body-guard.

Richelieu's next great task was the reduction of La Rochelle and the suppression of the Huguenots. England at this time was governed nominally by Charles I, but really by the Duke of Buckingham, whom Richelieu rightly described as "a man without virtue and without edu-

cation, of mean birth and meaner bringing up." To gain popularity with the English, who justly regarded him with hatred and contempt, he declared war with France on behalf of the Huguenots of La Rochelle, and landed with sixteen thousand men in the Isle of Rhé. A general Huguenot rising followed, and Richelieu had to strain every nerve to meet the emergency. He was equal to the occasion; and as the great nobles were absolutely untrustworthy, he was, in his own person, minister at war, commander in the field, and chief engineer, vigilant, unwearyed, indomitable. Between three and four months after their landing, the English were driven off the Isle of Rhé with a loss of 4000 men; but La Rochelle was not yet taken. For fourteen months the siege lasted. Richelieu's mole across the harbour mouth was a colossal work; it effectually barred the entrance of supplies, and twice resisted the attack of English fleets. Famine at length did its terrible work, and the "fair city of the waters" capitulated on October 30, 1628.

Richelieu was right in devoting all his attention to this great task. Civil war was raging in several parts of France; Rohan was intriguing with Spain; Austria menaced the Three Bishoprics; blow after blow fell on his allies in Germany, but they were apparently unheeded. The results of La Rochelle were most important both to France and to Richelieu. It was the death blow to the Huguenot cause: the subjugation of the South soon followed, and when Montauban, the great Protestant stronghold in Gascony, opened her gates to Richelieu, all thoughts of an independent state in the South were at an end; and, in spite of occasional plots and revolts, France was henceforth a united nation. The fall of La Rochelle also established Richelieu's power; from this moment he was indispensable to a king for whom he had already won such brilliant success. France wondered, admired, feared; and foreign nations echoed his renown. It was now high time for him again to cast his eyes on the course of affairs abroad, though it is not possible here to enter into their tangled complexities. Richelieu was a Frenchman first, and a Catholic second. The ambition of Austria and Spain must be checked, even though Protestantism revived. As "Lieutenant-General representing the king's person," the cardinal rode forth to war, armed in a cuirass, with plumed hat, sword at his side, and pistols at his saddle-bow. As a diplomatist, he sent his agents north and south, from Stockholm to Rome, to renew the opposition to the house of Hapsburg. As soldier and statesman, he was alike triumphant. He

consolidated the French interests in Italy, and secured the duchy of Mantua to the house of Gonzaga-Nevers; and he called forth "the Lion of the North," Gustavus Adolphus, brave, simple, devout, to make head against Wallenstein. After ten glorious years the Swedish king fell at Lützen, and when two years later the assassin's dagger removed from the scene the turbulent and ambitious Wallenstein and the defeat of Nordlingen had crushed the last hope of help from Sweden, France stood forth as arbiter of Europe in the last decade of the Thirty Years' War.

Yet all the while Richelieu had to face and quell the most rancorous enmity, the most insidious cabals, the gravest dangers at home. Louis XIII himself, fickle, jealous, and suspicious, was no easy master to serve. The queen mother was furious that the very man whom she regarded as her servant, her creature, and hoped to find her ready instrument, could thwart her hopes and defy her influence. Anne of Austria, always Spanish by sympathy as by birth, led on all the intriguing ladies of her court to plot against him. Gaston, heir to the throne of a brother who seemed repeatedly at the point of death, was ready, and all the great nobles with him, for any deed of violence and treachery which could accomplish the ruin of the great cardinal. Lastly, Lorraine, an independent power, with its hostile court at Nancy, was a wedge, menacing and perilous, driven into the very heart of France.

Once, indeed, the foes of Richelieu thought their work was done. The king, weak in health, and beset by wife and mother, scolding and entreating, gave way. He signed a despatch transferring the command of the army of Italy from the generals appointed by Richelieu to a nominee of the queen mother; and all the court fancied the cardinal's fall was assured. Amid open triumph and exultation, couriers were despatched with the good news to Brussels, Madrid, and Vienna. The king retired to Versailles to drive away his cares by hunting; the cardinal followed him thither, and one interview undid it all. The king knew well enough what the interests of France required. The despatch was recalled next morning; Richelieu was again secure, and the "Day of Dupes" (November 11, 1630) had passed. Marie dei Medici thirsted for revenge, but her outrageous conduct drove the lingering remnants of affection and respect from her son's heart. She was banished from court, retired to Brussels, and saw France and her son no more, dying miserable and almost destitute at Cologne.

Gaston prepared for war at Orleans, but was easily driven out of France, taking refuge at last in Lorraine; and one after another Richelieu's most powerful enemies felt the consequences of his wrath.

Yet again in 1632, the restless, untrustworthy Gaston, concerted, with the help of Marshal de Montmorency, a plot which spread through Europe, and by which France was to be invaded by three foreign armies at once, one from Lorraine and two from Spain. Gaston was to enter the country from the North; and Montmorency, who was bound by countless favours to the king and cardinal, who had commanded in Italy and been created marshal of France, was to effect a rising in his province of Languedoc. But Gaston appeared on the scene three days before the appointed time with an absurdly inadequate force, crossed France, and effected a junction with Montmorency. The rebel army was defeated by Marshal Schomberg at Castelnaudari in Languedoc; Montmorency was captured, and Gaston, who had fled at the first onset, readily purchased his own pardon by abandoning Montmorency and the rest to their fate and vowing for the future to "love and support the Cardinal-Minister." Montmorency was tried at Toulouse, and, in spite of the greatest efforts made to save him, was executed on October 30, 1632. His punishment was well deserved; he had done his best to plunge France into civil war, and only a few days before the outbreak he had sent a special messenger to Louis XIII to deny the rumour of his alliance with Monsieur, and to assure him of his fidelity. But his trial was grossly informal and unjust, and, in the opinion of the nobility, even an insult to their order; and this has, perhaps, helped to throw a halo of romance round the last of the Montmorencies.

But the restless Gaston of Orleans, chafing at the life of insignificance and inactivity to which he was now reduced, soon fled from his country, and joined his mother at Brussels; and as long as Gaston was abroad, and Lorraine was hostile, France could not be secure. The Duke of Lorraine, who was meditating an attack on France with the help of an Imperial army, was besieged in Nancy and taken prisoner; and, though he succeeded in making his escape, he left his duchy in the hands of the French. The actions of Gaston, in spite of his contemptible character, acquired importance from the fact that he was heir to the crown, and that Louis's life seemed to hang upon a thread. Hence when he made a new treaty with Spain, by which he promised, in return for subsidies, to hand over various fortresses to the foreigner, it seemed

necessary to effect his recall, especially as it was scarcely possible to leave the heir of the throne in the hands of enemies whom France was on the point of attacking openly. Gaston, therefore, was again completely forgiven: he returned and was reconciled to king and cardinal; the former overwhelmed him with fraternal caresses, while he vowed henceforth "to love the cardinal as much as he had hated him."

France was now free to play her part in European affairs. She was going to enter upon the first of her long series of wars on a grand scale, wars which deserve the name of continental. Four armies, amounting to one hundred and twenty or thirty thousand men, were massed upon her frontiers. But the results of the campaign of 1635, in spite of the military genius shown by Rohan in Italy, were wholly disappointing. The marshals of France were almost ashamed to command French soldiers. The cavalry, composed chiefly of the nobility, was more brilliant than effective, and drove the generals to despair by its want of discipline. The infantry were badly equipped, worse drilled, far readier to plunder than to fight. The military organisation utterly broke down; and yet the financial strain was enormous. The campaign of 1636 is remarkable as a striking illustration of the personal greatness of Richelieu. The Spaniards under Piccolomini invaded France, and advanced as far as Corbie, thirty leagues from the capital. Paris in its terror clamoured for vengeance on the cardinal. He answered by showing himself everywhere in the streets, and thus restored the public confidence. He got together forty thousand men, and, with the king, ever ready to face danger on the battlefield, at their head, advanced against the enemy. Then, in spite of the renewed treachery of Gaston, he retook Corbie and drove the Spaniards back. But the years that followed did not bring forth any signal success. The art of making war on a grand scale was in its infancy; and Richelieu had never expected to make France a great military power in one or two campaigns. He raised fresh troops and renewed the struggle, while he punished vigorously those generals whom he thought slack or perfidious. His answer to the marshals who were besieging Arras in 1640, and consulted him as to some detail of their operations, was characteristic: "When the king," said he, "intrusted you with the command of his armies, he believed you fit to lead them: it matters naught to him whether you leave your lines or stay within them; but if you fail to take the town, you will answer for it with your heads."

At last he saw the tide of war setting steadily in his favour. The lilies of France waved over the towns of Alsace and on the banks of the Rhine. Spain was embarrassed by the revolt of Portugal and Catalonia: the former drove out her Spanish masters and set up a king of the house of Braganza; the Catalonians openly acknowledged Louis as their lord, as a step towards annexation to France. In Germany victory after victory was won, and French influence was foremost in Savoy. Richelieu was destined ere he died to see his policy, his efforts, his sacrifices, fully justified by success. Though he was not to enjoy the full fruition brought by the treaties of Westphalia and of the Pyrenees, yet he had a Pisgah view of the promised land. He had raised his country to a pinnacle of power which no statesman in Europe thought her able to reach. The king of France was, ostensibly, the arbiter of Europe.

But really the king of France was, and felt himself to be, a cipher, a nobody. The very magnitude and success of Richelieu's schemes made the concentration of power in his own hands ever more necessary. No resistance, no rivalry, could be tolerated. The king must be a puppet in his hands. But the puppet was, all the same, wretched, melancholy, distrustful, resentful. His counsellors, his confessor, his favourite companions of either sex, even his servants, were changed at the fiat of the cardinal. The least remonstrance brought a threat of resignation; and Louis had most reluctantly come to the conclusion that, miserable as he was with the cardinal, he would be infinitely more miserable without him. The queen also, who had become a much more important personage since, in 1638, after twenty-two years of married life, she had given birth to a Dauphin (afterwards Louis XIV), was still bitterly hostile to Richelieu. The great nobles, as the futile rebellion of the Count of Soissons in 1641 shows, were, one and all, full of rancour against him, and longing for a chance of avenging the blows he had struck against their order, and the insults he had heaped upon it.

At this juncture the young Cinq-Mars, who was now the reigning favourite of Louis XIII, determined to take advantage of all these various elements of discontent, and to make another attempt on a grand scale to overthrow the despotic supremacy of Richelieu. The king was to be the chief of the conspiracy, the queen and Monsieur gave their support, a Spanish army was to co-operate. The conspirators shrank

from nothing to gain their end; the flames of civil war were to be rekindled, and France laid at the feet of her enemy, Spain. Romance has enriched the memory of Cinq-Mars with virtues which history has denied him. He had good looks, winning manners, a gallant bearing; but his rapid advancement turned his head, and brought into emphatic prominence his vanity and overbearing character. The king, in his wiser moments, recognised the fact that Richelieu was infinitely more valuable to France and to himself than Cinq-Mars, and, when it came to the touch, had no hesitation which of the two to sacrifice. The Duke of Orleans was as ready as ever to purchase his own safety and pardon by giving evidence against his accomplices; and Cinq-Mars met the fate that he deserved in September, 1642, dragging with him to the scaffold his faithful friend, De Thou, whose only fault was that, out of fidelity to Cinq-Mars, he had not revealed the conspiracy when it came to his knowledge.

A few more months, and all was over with both cardinal and king. Richelieu was the first to go. For months he had wasted with disease, and on December 4, 1642, he died at the age of fifty-eight. His serenity in his last hours astonished all who saw him. When bidden by the priest to forgive his enemies, he replied that he had no enemies but the enemies of France. He appealed to the Host in the Eucharist: "Here is my judge, who will soon pronounce my sentence. I pray him to condemn me if I have had any other object as minister but the welfare of my church and my country." He had made France not only a nation, but the first nation in Europe; yet the king, on hearing the news of his death, showed no emotion, but only exclaimed, "A great politician is gone." Cardinal Mazarin, the new minister, "the fox succeeding the lion," carried on Richelieu's foreign policy, but marked his advent to power by numerous acts of clemency towards the enemies of his great predecessor. The frail health of the king, however, could no longer bear up under the cares of state; the weight of a kingly crown broke down his melancholy, moody existence; and Louis XIII passed away in May, 1643, leaving Anne of Austria as regent of the realm for his little son, Louis XIV, then not five years old.

In this brief sketch of Louis XIII's reign, one fact has stood forth in ever increasing prominence, the towering superiority of Richelieu in comparison with all other Frenchmen, if not all other Europeans, of his time. The task he set himself was twofold: internal, with reference

to France herself; external, with reference to the condition of Europe and the position of France among her neighbours. As we have seen he had first to create a strong, united France. This could only be accomplished by crushing the aristocracy and strengthening the monarchy; and in doing this he promoted also the welfare, not only of the inferior *noblesse* and the middle classes, but of the great mass of the lower classes in town and country, repressing disorder, developing commerce and industry, and relieving, as far as possible, the unfair pressure of taxation. Nor were the means by which Richelieu carried out this policy, cruel. He was inflexibly severe, but wise and even merciful; for he struck always the chief offenders, and taught his lessons most effectively by choosing few, but startling, examples. Ambitious he may have been; sordidly selfish he certainly was not: and the objects of his ambition, in an age when ambition was generally but another name for sordid selfishness, were at any rate inseparable from his country's welfare and greatness.

But, in his foreign policy, he had wider ends than the aggrandisement of his country or his church. Though Frenchman and cardinal, he saw that the pacification of Western Christendom was the essential basis of all future progress, and that this was inconsistent with the exclusive predominance of any one nation or of either religion. Hence he was obliged to conquer, within France itself, the factiousness of an unpatriotic court and the arrogant claims of Huguenot independence, and, outside France, to prevent the supremacy of the Hapsburgs and the annihilation of German Protestantism.

At home and abroad, Richelieu saw his efforts crowned with success; and, just as he more than any other one man, guided France into the path which it followed for the century and a half which elapsed between his death and the French Revolution, so he did more than any one else to impress on Western Europe the form which it preserved, with some few exceptions, till it was hurled into the great melting-pot of the Revolutionary and Napoleonic wars.

NOTE I. ON THE HOUSE OF GONZAGA.

The house of Gonzaga had reigned at Mantua from 1328, gradually rising in dignity and importance. In 1453 Mantua became a marquisate, and in 1530 a duchy; and in 1533 Gonzaga acquired in addition the marquisate of Montferrat. Just before the period of our story, the direct line of Gonzaga, after producing a succession of bad rulers and evil livers, had failed, and the duchy had passed to a younger branch of the family, which by marriage in one generation with the heiress of the duchies of Nevers and Rethel, and in the next generation with a princess of Lorraine, the heiress of Mayenne, had become more French than Italian. The succession of the Nevers line had, however, involved Mantua in terrible wars with the emperor, who did not willingly brook the settlement of a French prince in the heart of Lombardy. In 1630, Mantua was taken and suffered pillage for three days at the hands of the imperial troops; and Charles, the father of Marie Louise, the heroine of "Cinq-Mars," was expelled from his duchy (*v. p. 21*, "lorsque mon père fut renversé"). He was restored in 1631, but was so impoverished by his misfortunes that it was said of him that in France, where he was a subject, he lived like a sovereign prince, but in Italy, where he was a sovereign, he lived like a subject.

However, Leonora de Gonzaga, sister of the last three dukes of Mantua of the elder branch and mother of the emperor Ferdinand III, brought back the duke to the Austrian party. She made the emperor, her son, marry Leonora de Gonzaga, granddaughter of the duke, and it was through her influence that Marie Louise, his daughter, married in 1646 Vladislav, king of Poland. Marie brought her husband a dowry of 700,000 crowns, and to raise money for dowries for these brilliant matches, Charles was obliged to sell all his French fiefs.

Vladislav was about fifty when he married Marie Louise, having previously been married to an Austrian archduchess. In 1648, he died; and after obtaining the requisite papal dispensation, his widow married in 1649 his brother and successor, John Casimir.

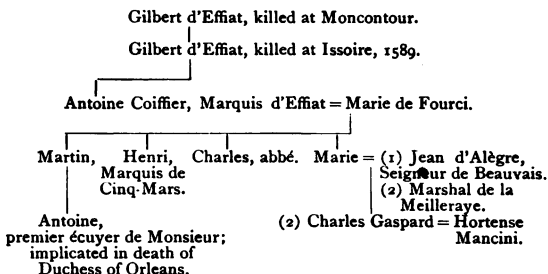
This alliance rather shocked the feelings of his subjects, especially as John Casimir, who had been a Jesuit, had been made a cardinal only three years before. Wars with Russians, Swedes, Cossacks, made his reign perturbed, and his free use of the *liberum veto* on the proceedings of the Diet brought him into collision with his subjects.

Marie Louise, a high-spirited princess with absolutist ideas, supported him in his policy; but after her death, in 1667, he abdicated, and as his subjects refused to pay him any pension, became abbé of two French abbeys on the revenues of which

he lived till his death at Nevers in 1672. Marie Louise is said to have been the first to introduce the modern stage into Poland, having brought thither in her train a company of French actors.

Anne, the younger sister of Marie, was celebrated for her wit and beauty. She married Edward, son of the elector palatine, Frederick IV, and lived at Paris under Anne of Austria's regency, one of the brightest ornaments of her court. She died in 1684, after an old age of seclusion and penitence, aged sixty-eight.

NOTE II. ON D'EFFIAT FAMILY.



The Marquis d'Effiat was distinguished in war, diplomacy, and administration. He was born in 1581, and in 1617 was made captain of the *chevaux-légers* of the royal guard; and he served in a high position at the siege of La Rochelle. His ability attracted the notice of Richelieu. In 1624 he was sent as ambassador to London to negotiate the marriage of Henrietta Maria with Charles I; in 1626 he became superintendent of the finances; in 1629 he expected to be made Marshal of France for his military services but, being disappointed in this expectation, he withdrew from court.

He was, however, soon recalled by the king, was sent as lieutenant-general to Piedmont in 1630, and was made Marshal of France January 1, 1631. When in command of the Army of Alsace, he was just on the point of invading the electorate of Trèves, when he was attacked by a fever at Luzzelstein, a village in Lorraine, and died July 27, 1632, aged fifty-one. Many of his works on finance, etc., remain. His reputation was high in every department; he was skilful, liberal, and charitable in the administration of his estates, and, had his life been prolonged, he might have left a great name in French history. The title, Marquis d'Effiat, is taken from a town in Auvergne, while Cinq-Mars was the name of a family estate on the Loire near Blois.

The eldest son, Martin, died mad; and Charles, the abbé, was deprived of the abbey of Mont-Saint-Michel by Richelieu, after his brother's execution.

Henri, the second son of the marquis, was brought up in the country, and, being a courageous, high-spirited boy, became an adept in all country pursuits and occupations. When he was fifteen, his father obtained for him the position of a page in the household of Richelieu, a distant kinsman. There his good looks and graceful bearing soon attracted the cardinal's notice, and, indeed, won all hearts. Under the instruction of suitable masters, he soon became an accomplished gentleman; but, as he had no solid intellectual or moral foundation, on which the showy superstructure of fashionable accomplishments might safely rest, he was fast degenerating into a conceited fop. Richelieu, though he saw clearly his weakness and foibles, introduced him to the king, and Cinq-Mars became master of the wardrobe. The gay, lively youth at first found his position as companion to a sick, whimsical invalid most irksome; nor did the sombre monarch at first take to the vain and frivolous page. Cinq-Mars attracted the king's notice by singing an air composed by the royal musician, and after this, aided by his boyish love of sports, he rose rapidly in favour. He could not only talk about fowling, and angling, and hounds, but could even teach the king new arts and methods of sport; and he entered with zest into the king's favourite pastime of making wooden toys. Presents of money and lucrative offices were heaped upon him; veteran soldiers and statesmen crowded to his *lever*; the court ladies smiled upon him, lauded his good looks, and even wrote verses on his auburn hair.

All this popularity and success at length turned the youth's head. His quarrels with the king became more frequent and more serious. His homage to the Princess Marie de Gonzague-Nevers was matter of public notoriety, and the assiduous court which he paid to the queen excited the suspicions of Richelieu. Marie had bidden Cinq-Mars to obtain the position of Constable of France and a dukedom as the price of her hand; but when he appealed to Richelieu for help to attain these objects, Richelieu told him bluntly that Marie and he must both be crazy. After this Cinq-Mars had been admitted to the royal council by the express command of the king; but the result of the next private interview between Richelieu and Louis was that he found his appointment unceremoniously cancelled. From this moment Cinq-Mars resolved to overthrow the cardinal; he became a centre round which all the disaffection of the court rallied; he tried unceasingly to embitter the mind of the king against the minister; he was ready and willing to betray his country to the Spaniards, and De Vigny's romance tells the story of his failure and his fall.

The only son of his sister Marie married Hortense Mancini, heiress of a large part of Mazarin's enormous wealth. It was an ill-assorted and ill-starred union, and Hortense, Duchess of Mazarin, is best-known in connexion with the court of Charles II.

NOTE III. ON THE TRIAL OF URBAIN GRANDIER.

Urbain Grandier's trial forms so striking an episode in the story of Cinq-Mars as related by De Vigny, and is in itself so characteristic of the time in which he lived, that the incident deserves treating at special length; and it is worth while to give as briefly as possible the real truth about it as far as it can be ascertained. The forefront of Grandier's offendings was that from various causes he had excited vehement hostility among his fellow-priests in Loudun. They were jealous of him. He was not brought up in the diocese, and yet he had charge of one of the most important parishes in the city, with a lucrative canonry in addition. They were envious of his great talents, especially of his success and popularity as a preacher, and they were suspicious of his orthodoxy, because he was more tolerant of the Huguenots who abounded in the city and its vicinity. Nor did he care to conciliate them, but by his sarcastic epigrams and undisguised contempt for their ignorance and inferiority he stung them into fury. Grandier was also an extremely handsome man, and far more careful about his person and dress than was usual with ecclesiastics. This was in itself an offence in their eyes, and combined with the pleasure which he took in the society of ladies, and which the ladies fully reciprocated, became the ground of suspicions against his moral character. In 1629, these suspicions took the form of definite charges. Grandier was found guilty by the lower courts, which tried him first; he was acquitted on appeal to a higher. The archbishop of Bordeaux, however, advised him to exchange his benefices, on the ground that after so public a scandal he could do no more good in Loudun. This Grandier refused to do; and he returned with airs of triumph, that made him more unpopular than ever.

Three years after, the Ursuline convent at Loudun attracted to itself public attention, partly because, when the post of director in it was vacant, Grandier applied for it, but was defeated by Mignon, one of his personal enemies, but still more because of the strange noises which were heard, the strange apparitions which were seen there, and the strange conduct of some of the nuns themselves. Demoniical possession was an explanation natural enough in those days, and Grandier's enemies roundly asserted that it had been effected by his magic. Indeed, on inquiry, the devil himself asserted, through the mouth of one of the nuns, that Grandier had bewitched them by a rose branch full of blossoms, and that all the nuns who smelt the flowers had been possessed by demons.

People in those days had no hesitation about accepting the testimony of the Father of lies as sufficient evidence even for a story so marvellous. The Capuchins of Loudun were very naturally anxious to be backed up in their quarrel by the

all-powerful cardinal, and so they informed their brother, Père Joseph, that this terrible Grandier was undoubtedly the author of a lampoon against Richelieu, which had appeared some years before, entitled *La Cordonnière de Loudun*.

At this juncture Laubardemont appears on the scene. He happened to have come to Loudun to superintend the demolition of the fortress and walls, which had made the town a Huguenot stronghold. As the superior of the Ursuline convent was near akin to him, he naturally was interested in the strange events which were then taking place. He sent a full report to Richelieu who, not forgetting that Grandier was said to have written the lampoon, and that it was very desirable to keep the king properly scared by these stories of witchcraft, in return ordered Laubardemont to make a thorough investigation into the facts.

In December, 1633, Grandier was arrested and sent to the castle of Angers. His papers were seized, and among them was discovered a manuscript treatise addressed to a lady against the celibacy of the clergy. In August he was brought to trial before fourteen judges. The Ursulines deposed to various pacts which they knew he had made with the devil; and many witnesses, male and female, came forward with testimony against his moral character. It is said that the evidence of the nuns failed to establish any of those marks of demoniacal possession required by the Church, — divination, knowledge of tongues not previously learned, and supernatural physical power. Indeed, they avoided unknown tongues as far as possible, answering in French when questioned in Latin, and committing great blunders in the few words of Latin on which they ventured. Nevertheless, Grandier was declared guilty on August 18, 1634, and, as Laubardemont declared in a fulsome letter written to Richelieu the day after the trial, all fourteen judges were unanimous in his condemnation. He was tortured severely to make him confess his accomplices, but protested to the last that he had none, and that he was no magician. The confessor for whose services he asked was refused to him, and a Capuchin friar was offered in his stead. Grandier, however, refused to see a man whom he knew to be one of his foes and persecutors, and went to the stakes unshriven. A rope had been prepared, by which he was to have been strangled as soon as the pile was fired; but either by accident or more likely by some malignant spite it was found to be knotted and it would not act, so that Grandier suffered all the torture of death by burning. But though the magician was removed, the phenomena of demoniacal possession did not cease among the excited and hysterical nuns for another year, who were undoubtedly more sinned against than sinning. Nor need the private malevolence of Richelieu be unduly emphasized; had he wished to ruin an obscure provincial priest, he could have done so by many less risky ways, and the whole story is sufficiently in keeping with the thought and feeling of the time to need no far-fetched explanation.

CINQ - MARS.



CHAPITRE PREMIER.

LES ADIEUX.

Connaissez-vous cette contrée que l'on a surnommée le jardin de la France, ce pays où l'on respire un air si pur dans les plaines verdoyantes arrosées par un grand fleuve? Si vous avez traversé, dans les mois d'été, la belle Touraine,¹ vous aurez longtemps suivi la Loire paisible avec enchantement, vous aurez regretté de ne pouvoir déterminer, entre les deux rives, celle où vous choisirez votre demeure, pour y oublier les hommes auprès d'un être aimé. Lorsque l'on accompagne le flot jaune et lent du beau fleuve, on ne cesse de perdre ses regards dans les riants détails de la rive droite. 10 Des vallons peuplés de jolies maisons blanches qu'entourent des bosquets, des coteaux jaunis par les vignes ou blanchis par les fleurs du cerisier, de vieux murs couverts de chèvre-feuilles² naissants, des jardins de roses d'où sort tout à coup une tour élancée, tout rappelle la fécondité de la terre ou 15 l'ancienneté de ses monuments, et tout intéresse dans les œuvres de ses habitants industrieux. Rien ne leur a été inutile : il semble que, dans leur amour d'une aussi belle patrie, seule province de France que n'occupa jamais l'étranger,³ ils n'aient pas voulu perdre le moindre espace de son terrain, 20 le plus léger grain de son sable. Vous croyez que cette vieille

tour démolie n'est habitée que par des oiseaux hideux de la nuit? Non. Au bruit de vos chevaux, la tête riante d'une jeune fille sort du lierre poudreux, blanchi sous la poussière de la grande route ; si vous gravissez un coteau hérissé de raisins, une petite fumée vous avertit tout à coup qu'une cheminée est à vos pieds ; c'est que le rocher même est habité, et que des familles de vigneron respirent dans ses profonds souterrains, abritées dans la nuit par la terre nourricière¹ qu'elles cultivent laborieusement pendant le jour. Les bons Tourangeaux sont simples comme leur vie, doux comme l'air qu'ils respirent, et forts comme le sol puissant qu'ils fertilisent. On ne voit sur leurs traits bruns ni la froide immobilité du Nord, ni la vivacité grimacière du Midi ; leur visage a, comme leur caractère, quelque chose de la candeur du vrai peuple de saint Louis ; leurs cheveux châtains sont encore longs et arrondis autour des oreilles comme les statues de pierre de nos vieux rois ; leur langage est le plus pur français, sans lenteur, sans vitesse, sans accent ; le berceau de la langue est là, près du berceau de la monarchie.

Mais la rive gauche de la Loire se montre plus sérieuse dans ses aspects : ici c'est Chambord² que l'on aperçoit de loin, et qui, avec ses dômes bleus et ses petites coupoles, ressemble à une grande ville de l'Orient ; là c'est Chanteloup,³ suspendant au milieu de l'air son élégante pagode. Non loin de ces palais un bâtiment plus simple attire les yeux du voyageur par sa position magnifique et imposante ; c'est le château de Chaumont.⁴ Construit sur la colline la plus élevée du rivage de la Loire, il encadre ce large sommet avec ses hautes murailles et ses énormes tours ; de longs clochers d'ardoise les élèvent⁵ aux yeux, et donnent à l'édifice cet air de couvent, cette forme religieuse de tous nos vieux châteaux, qui imprime un caractère plus grave aux paysages de la plupart de nos provinces. Des arbres noirs et touffus entourent de tous côtés cet ancien manoir, et de loin ressemblent à ces plumes qui envi-

ronnaient le chapeau du roi Henri ;¹ un joli village s'étend au pied du mont, sur le bord de la rivière, et l'on dirait que ses maisons blanches sortent du sable doré ; il est lié au château qui le protège par un étroit sentier qui circule dans le rocher ; une chapelle est au milieu de la colline ; les seigneurs descendaient et les villageois montaient à son autel : terrain d'égalité, placé comme une ville neutre entre la misère et la grandeur, qui se² sont trop souvent fait la guerre. 5

Ce fut là que, dans une matinée du mois de juin 1639, la cloche du château ayant sonné à midi, selon l'usage, le dîner de la famille qui l'habitait, il se passa dans cette antique demeure des choses qui n'étaient pas habituelles. Les nombreux domestiques remarquèrent qu'en disant la prière du matin à toute la maison assemblée, la maréchale d'Effiat avait parlé d'une voix moins assurée et les larmes dans les yeux, qu'elle avait paru vêtue d'un deuil plus austère que de coutume. Les gens de la maison et les Italiens de la duchesse de Mantoue,³ qui s'était alors retirée momentanément à Chaumont, virent avec surprise des préparatifs de départ se faire tout à coup. Le vieux domestique du maréchal d'Effiat, mort depuis six mois, avait repris ses bottes, qu'il avait juré précédemment d'abandonner pour toujours. Ce brave homme, nommé Grandchamp, avait suivi partout le chef de la famille dans les guerres et dans ses travaux de finance ; il avait été son écuyer dans les unes et son secrétaire dans les autres ; il était revenu d'Allemagne⁴ depuis peu de temps, apprendre à la mère et aux enfants les détails de la mort du maréchal, dont il avait reçu les derniers soupirs à Luzzelstein⁵ ; c'était un de ces fidèles serviteurs dont les modèles sont devenus trop rares en France, qui souffrent des malheurs de la famille et se réjouissent de ses joies, désirent qu'il se forme des mariages pour avoir à élever de jeunes maîtres, grondent les enfants et quelquefois les pères, s'exposent à la mort pour eux, les servent sans gages dans les révolutions, travaillent pour les nourrir, et, dans les temps pros-

pères, les suivent et disent : "Voilà nos vignes" en revenant au château. Il avait une figure sévère très remarquable, un teint fort cuivré, des cheveux gris argentés et dont quelques mèches, encore noires comme ses sourcils épais, lui donnaient
 5 un air dur au premier aspect ; mais un regard pacifique adoucissait cette première impression. Cependant le son de sa voix était rude. Il s'occupait beaucoup ce jour-là de hâter le dîner, et commandait à tous les gens du château, vêtus de noir comme lui.

10 — Allons, disait-il, dépêchez-vous de servir pendant que Germain, Louis et Étienne vont seller leurs chevaux ; M. Henri et nous, il faut que nous soyons loin d'ici à huit heures du soir. Et vous, messieurs les Italiens, avez-vous averti votre jeune princesse ? Je gage qu'elle est allée lire avec ses dames
 15 au bout du parc ou sur les bords de l'eau. Elle arrive toujours après le premier service,¹ pour faire lever tout le monde de table.

— Ah ! mon cher Grandchamp, dit à voix basse une jeune femme de chambre qui passait et s'arrêta, ne faites pas songer
 20 à la duchesse ; elle est bien triste, et je crois qu'elle restera dans son appartement. *Sancta Maria* ! je vous plains de voyager aujourd'hui, partir un vendredi,² le 13 du mois, et le jour de saint Gervais et saint Protais,³ le jour des deux martyrs. J'ai dit mon chapelet⁴ toute la matinée pour M. de Cinq-Mars ;
 25 mais en vérité je n'ai pu m'empêcher de songer à tout ce que je vous dis ; ma maîtresse y pense aussi bien que moi, toute grande dame qu'elle est ; ainsi n'ayez pas l'air d'en rire.

En disant cela, la jeune Italienne se glissa comme un oiseau à travers la grande salle à manger, et disparut dans un corridor,
 30 effrayée de voir ouvrir les doubles battants des grandes portes du salon.

Grandchamp s'était à peine aperçu de ce qu'elle avait dit, et semblait ne s'occuper que des apprêts du dîner ; il remplissait les devoirs importants de maître d'hôtel,⁵ et jetait le

regard le plus sévère sur les domestiques, pour voir s'ils étaient tous à leur poste, se plaçant lui-même derrière la chaise du fils aîné de la maison, lorsque tous les habitants du château entrèrent successivement dans la salle : onze personnes, hommes et femmes se placèrent à table. La maréchale avait passé la dernière, donnant le bras à un beau vieillard vêtu magnifiquement, qu'elle fit placer à sa gauche. Elle s'assit dans un grand fauteuil doré, au milieu de la table, dont la forme était un carré long. Un autre siège un peu plus orné était à sa droite, mais il resta vide. Le jeune marquis d'Effiat, placé en face de sa mère, devait l'aider à faire les honneurs ; il n'avait pas plus de vingt ans, et son visage était assez insignifiant ; beaucoup de gravité et des manières distinguées annonçaient pourtant un naturel sociable, mais rien de plus. Sa jeune sœur de quatorze ans, deux gentilshommes de la province, trois jeunes seigneurs italiens de la suite de Marie de Gonzague (duchesse de Mantoue), une demoiselle de compagnie,¹ gouvernante de la jeune fille du maréchal, et un abbé du voisinage, vieux et fort sourd, composaient l'assemblée. Une place à gauche du fils aîné restait vacante encore.

La maréchale, avant de s'asseoir, fit le signe de la croix et dit le *Benedicite* à haute voix : tout le monde y répondit en faisant le signe entier,² ou sur la poitrine seulement. Cet usage s'est conservé en France dans beaucoup de familles jusqu'à la révolution de 1789 ; quelques-unes l'ont encore, mais plus en province qu'à Paris, et non sans quelque embarras et quelque phrase préliminaire sur le bon temps, accompagnés d'un sourire d'excuse, quand il se présente³ un étranger : car il est trop vrai que le bien a aussi sa rougeur.⁴

La maréchale était une femme d'une taille imposante, dont les yeux grands et bleus étaient d'une beauté remarquable. Elle ne paraissait pas encore avoir atteint quarante-cinq ans ; mais, abattue par le chagrin, elle marchait avec lenteur et ne parlait qu'avec peine, fermant les yeux et laissant tomber sa tête sur

sa poitrine pendant un moment, lorsqu'elle avait été forcée d'élever la voix. Alors sa main appuyée sur son sein montrait qu'elle y ressentait une vive douleur. Aussi vit-elle avec satisfaction que le personnage placé à gauche, s'emparant sans en être prié par personne, du dé¹ de la conversation, le tint avec un sang-froid imperturbable pendant tout le repas. C'était le vieux maréchal de Bassompierre ;² il avait conservé sous ses cheveux blancs un air de vivacité et de jeunesse fort étrange à voir : ses manières nobles et polies avaient quelque chose d'une galanterie surannée comme son costume, car il portait une fraise³ à la Henri IV et les manches tailladées⁴ à la manière du dernier règne, ridicule impardonnable aux yeux des *beaux* de la cour. Cela ne nous paraît pas plus singulier qu'autre chose à présent ; mais il est convenu que dans chaque siècle
 15 on rira de l'habitude de son père, et je ne vois guère que les Orientaux⁵ qui ne soient pas attaqués de ce mal.

L'un des gentilshommes italiens avait à peine fait une question au maréchal sur ce qu'il pensait de la manière dont le Cardinal traitait la fille du duc de Mantoue, que celui-ci s'écria
 20 dans son langage familier :

— Eh corbleu !⁶ monsieur, à qui parlez-vous ? Puis-je rien comprendre à ce régime nouveau sous lequel vit la France ? Nous autres, vieux compagnons d'armes du feu⁷ roi, nous entendons mal la langue que parle la cour nouvelle, et elle ne
 25 sait plus la nôtre. Que dis-je ? on n'en parle aucune dans ce triste pays, car tout le monde s'y tait devant le Cardinal ; cet orgueilleux petit vassal⁸ nous regarde comme de vieux portraits de famille, et de temps en temps il en retranche la tête ; mais la devise⁹ y reste toujours, heureusement. N'est-il pas vrai,
 30 mon cher Puy-Laurens ?¹⁰

Ce convive était à peu près du même âge que le maréchal ; mais, plus grave et plus circonspect que lui, il répondit quelques mots vagues, et fit un signe à son contemporain pour lui faire remarquer l'émotion désagréable qu'il avait fait éprouver¹¹ à

la maîtresse de la maison en lui rappelant la mort récente de son mari et en parlant ainsi du ministre son ami ; mais ce fut en vain, car Bassompierre, content du signe de demi-approbation, vida d'un trait un fort grand verre de vin, remède qu'il vante dans ses Mémoires¹ comme parfait contre la peste et la réserve,² et, se penchant en arrière pour en recevoir un autre de son écuyer,³ s'établit plus carrément que jamais sur sa chaise et dans ses idées favorites.

— Oui, nous sommes tous de trop ici : je le dis l'autre jour à mon cher duc de Guise,⁴ qu'ils ont ruiné. On compte les 10 minutes qui nous restent à vivre, et l'on secoue notre sablier pour le hâter. Quand M. le Cardinal duc voit dans un coin trois ou quatre de nos grandes figures qui ne quittaient pas les côtés du feu roi, il sent bien qu'il ne peut pas mouvoir ces statues de fer, et qu'il y fallait la main du grand homme ;⁵ il 15 passe vite et n'ose pas se mêler à nous, qui ne le craignons pas. Il croit toujours que nous conspirons, et, à l'heure qu'il est, on dit qu'il est question de me mettre à la Bastille.

— Eh ! monsieur le maréchal, qu'attendez-vous pour partir ? dit l'Italien ; je ne vois que la Flandre qui vous puisse être un abri. 20

— Ah ! monsieur, vous ne me connaissez guère ; au lieu de fuir, j'ai été trouver le roi avant son départ, et je lui ai dit que c'était afin qu'on n'eût pas la peine de me chercher, et que si je savais où il veut m'envoyer, j'irais moi-même sans qu'on m'y menât. Il a été aussi bon que je m'y attendais, et m'a dit : 25
 “ Comment, vieil ami, aurais-tu la pensée que je le voulusse faire ? Tu sais bien que je t'aime.”

— Ah ! mon cher maréchal, je vous fais compliment, dit madame d'Effiat d'une voix douce, je reconnais la bonté du roi à ce mot-là : il se souvient de la tendresse que le roi son 30 père avait pour vous : il me semble même qu'il vous a accordé tout ce que vous vouliez pour les vôtres, ajouta-t-elle avec insinuation, pour le remettre dans la voie de l'éloge et le tirer du mécontentement qu'il avait entamé si hautement.⁶

— Certes, madame, reprit-il, personne ne sait mieux reconnaître ses vertus que François de Bassompierre ; je lui serai fidèle jusqu'à la fin, parce que je me suis donné corps et biens¹ à son père dans un bal ; et je jure que, de mon consentement
 5 du moins, personne de ma famille ne manquera à son devoir envers le roi de France. Quoique les *Bestein*² soient étrangers et Lorrains, mordieu !³ une poignée de main de Henri IV nous a conquis pour toujours : ma plus grande douleur a été de voir
 10 mon neveu⁴ mourir au service de l'Espagne, et je viens d'écrire à mon neveu⁵ que je le déshériterais s'il passait à l'empereur, comme le bruit en a couru.

Un des gentilshommes, qui n'avait rien dit encore, et que l'on pouvait remarquer à la profusion des nœuds de rubans et d'aiguilletes qui couvraient son habit, et à l'ordre de Saint-
 15 Michel⁶ dont le cordon noir ornait son cou, s'inclina en disant que c'était ainsi que tout sujet fidèle devait parler.

— Pardieu, monsieur de Launay, vous vous trompez fort, dit le maréchal, en qui revint le souvenir de ses ancêtres ; les gens de notre sang sont sujets par le cœur, car Dieu nous a fait
 20 naître tout aussi bien seigneurs de nos terres que le roi l'est des siennes.⁷ Quand je suis venu en France, c'était pour me promener, et suivi de mes gentilshommes et de mes pages. Je m'aperçois que plus nous allons, plus on perd cette idée, et surtout à la cour. Mais voilà un jeune homme qui arrive bien
 25 à propos pour m'entendre.

La porte s'ouvrit, en effet, et l'on vit entrer un jeune homme d'une assez belle taille ; il était pâle, ses cheveux étaient bruns, ses yeux noirs, son air triste et insouciant : c'était Henri d'Effiat, marquis de CINQ-MARS (nom tiré d'une terre de famille) ; son
 30 costume et son manteau court étaient noirs ; un collet de dentelle tombait sur son cou jusqu'au milieu de sa poitrine ; de petites bottes fortes très évasées⁸ et ses éperons faisaient assez de bruit sur les dalles du salon pour qu'on l'entendit venir de loin. Il marcha droit à la maréchale d'Effiat en la

saluant profondément, et lui baisa la main. — Eh bien ! Henri, lui dit-elle, vos chevaux sont-ils prêts ? A quelle heure partez-vous ? — Après le dîner, sur-le-champ, madame, si vous permettez, dit-il à sa mère avec le cérémonieux respect du temps. Et, passant derrière elle, il fut¹ saluer M. de Bassompierre, 5 avant de s'asseoir à la gauche de son frère aîné.

— Eh bien, dit le maréchal tout en dînant de fort bon appétit, vous allez partir, mon enfant ; vous allez à la cour ; c'est un terrain glissant aujourd'hui. Je regrette pour vous qu'il ne soit pas resté ce qu'il était. La cour autrefois n'était 10 autre chose que le salon du roi, où il recevait ses amis naturels ; les nobles des grandes maisons, ses pairs,² qui lui faisaient visite pour lui montrer leur dévouement et leur amitié, jouaient leur argent avec lui et l'accompagnaient dans ses parties de plaisir, mais ne recevaient rien de lui que la permission de con- 15 duire leurs vassaux se faire casser la tête avec eux pour son service. Les honneurs que recevait un homme de qualité ne l'enrichissaient guère, car il les payait de sa bourse ; j'ai vendu une terre à chaque grade que j'ai reçu ; le titre de colonel général des Suisses³ m'a coûté quatre cent mille écus, et le 20 baptême du roi actuel me fit acheter un habit⁴ de cent mille francs.

— Ah ! pour le coup,⁵ vous conviendrez, dit en riant la maîtresse de la maison, que rien ne vous y forçait : nous avons 15 entendu parler de la magnificence de votre habit de perles ; 25 mais je serais très fâchée qu'il fût encore de mode d'en porter de pareils.

— Ah ! madame la marquise, soyez tranquille, ce temps de magnificence ne reviendra plus. Nous faisons des folies, sans doute, mais elles prouvaient notre indépendance ; il est clair 30 qu'alors on n'eût pas enlevé au roi des serviteurs, que l'amour seul attachait à lui, et dont les couronnes de duc ou de marquis avaient autant de diamants que sa couronne fermée.⁶ Il est visible aussi que l'ambition ne pouvait s'emparer de toutes

les classes, puisque de semblables dépenses ne pouvaient sortir que des mains riches, et que l'or ne vient que des mines. Les grandes maisons que l'on détruit avec tant d'acharnement n'étaient point ambitieuses, et souvent, ne voulant aucun emploi
 5 du gouvernement, tenaient leur place à la cour par leur propre poids, existaient de leur propre être,¹ et disaient comme l'une d'elles : *Prince ne daigne,² Rohan je suis.* Il en était de même de toute famille noble à qui sa noblesse suffisait, et que le roi relevait³ lui-même en écrivant à l'un de mes amis : *L'argent*
 10 *n'est pas chose commune entre gentilshommes comme vous et moi.*

— Mais, monsieur le maréchal, interrompit froidement et avec beaucoup de politesse M. de Launay, qui peut-être avait dessein de l'échauffer, cette indépendance a produit aussi bien
 15 des guerres civiles et des révoltes comme celles de M. de Montmorency.⁴

— Corbleu ! monsieur, je ne puis entendre parler ainsi ! dit le fougueux maréchal en sautant sur son fauteuil. Ces révoltes et ces guerres, monsieur, n'ôtaient rien aux lois fondamentales
 20 de l'État, et ne pouvaient pas plus renverser le trône que ne le ferait un duel. De tous ces grands chefs de parti il n'en est pas un qui n'eût mis sa victoire aux pieds du roi s'il eût réussi, sachant bien que tous les autres seigneurs aussi grands que lui l'eussent abandonné ennemi du souverain légitime.
 25 Nul ne s'est armé que contre une faction et non contre l'autorité souveraine, et, cet accident détruit, tout fût rentré dans l'ordre. Mais qu'avez-vous fait en nous écrasant ? Vous avez cassé les bras du trône et ne mettez rien à leur place. Oui, je n'en doute plus à présent, le Cardinal-duc accomplira
 30 son dessein en entier, la grande noblesse quittera et perdra ses terres, et, cessant d'être la grande propriété,⁵ cessera d'être une puissance ; la cour n'est déjà plus qu'un palais où l'on sollicite : ⁶ elle deviendra plus tard une antichambre, quand elle ne se composera plus que des gens de la suite du roi ; les grands

noms commenceront par ennoblir des charges viles ; mais,¹ par une terrible réaction, ces charges finiront par avilir les grands noms. Étrangère à ses foyers, la Noblesse ne sera plus rien que par les emplois qu'elle aura reçus, et si les peuples, sur lesquels elle n'aura plus d'influence, veulent se révolter. . . . 5

— Que vous êtes sinistre aujourd'hui, maréchal ! interrompit la marquise. J'espère que ni moi ni mes enfants ne verrons ces temps-là. Je ne reconnais plus votre caractère enjoué à toute cette politique ; je m'attendais à vous entendre donner des conseils à mon fils. Eh bien, Henri, qu'avez-vous donc ? 10
Vous êtes bien distrait !

Cinq-Mars, les yeux attachés sur la grande croisée de la salle à manger, regardait avec tristesse le magnifique paysage qu'il avait sous les yeux. Le soleil était dans tout sa splendeur et colorait les sables de la Loire, les arbres et les gazons d'or² et d'émeraude ; le ciel était d'azur, les flots d'un jaune transparent, les îles d'un vert plein d'éclat ; derrière leurs têtes arrondies, on voyait s'élever les grandes voiles latines³ des bateaux marchands comme une flotte en embuscade.—O nature, nature ! se disait-il, belle nature, adieu ! Bientôt mon cœur ne sera plus assez simple pour te sentir, et tu ne plairas plus qu'à mes yeux ; ce cœur est déjà brûlé par une passion profonde, et le récit des intérêts des hommes y jette un trouble inconnu ; il faut donc entrer dans ce labyrinthe ; je m'y perdrai peut-être, mais pour Marie. . . . 25

Se réveillant alors au mot de sa mère, et craignant de montrer un regret trop enfantin de son beau pays et de sa famille :

— Je songeais, madame, à la route que je vais prendre pour aller à Perpignan, et aussi à celle qui me ramènera chez vous. 30

— N'oubliez pas de prendre celle de Poitiers et d'aller à Loudun voir votre ancien gouverneur, notre bon abbé Quillet ; il vous donnera d'utiles conseils sur la cour, il est fort bien avec le duc de Bouillon⁴ ; et, d'ailleurs, quand⁵ il ne vous

serait pas très nécessaire, c'est une marque de déférence que vous lui devez bien.

— C'est donc au siège de Perpignan que vous vous rendez, mon ami? répondit le vieux maréchal, qui commençait à
5 trouver qu'il était resté bien longtemps dans le silence. Ah ! c'est bien heureux pour vous. Peste ! un siège ! c'est un joli début : j'aurais donné bien des choses pour en faire un avec le feu roi à mon arrivée à sa cour ; j'aurais mieux aimé m'y faire arracher les entrailles du ventre qu'à un tournoi, comme je fis.
10 Mais on était en paix, et je fus obligé d'aller faire le coup de pistolet contre les Turcs avec le Rosworm¹ des Hongrois, pour ne pas affliger ma famille par mon désœuvrement. Du reste, je souhaite que Sa Majesté vous reçoive d'une manière aussi aimable que son père me reçut. Certes, le roi est brave et
15 bon ; mais on l'a habitué malheureusement à cette froide étiquette espagnole qui arrête tous les mouvements du cœur ; il contient lui-même et les autres par cet abord immobile et cet aspect de glace : pour moi, j'avoue que j'attends toujours l'instant du dégel, mais en vain. Nous étions accoutumés à d'autres
20 manières par ce spirituel et simple Henri, et nous avions du moins la liberté de lui dire que nous l'aimions.

Cinq-Mars, les yeux fixés sur ceux de Bassompierre, comme pour se contraindre lui-même à faire attention à ses discours, lui demanda quelle était la manière de parler du feu roi.

— Vive et franche, dit-il. Quelque temps après mon arrivée
25 en France, je jouais avec lui et la duchesse de Beaufort² à Fontainebleau ; car il voulait, disait-il, me³ gagner mes pièces d'or et mes belles portugaises.⁴ Il me demanda ce qui m'avait fait venir dans ce pays. “ Ma foi, sire, lui dis-je franchement,
30 je ne suis point venu de dessein de m'embarquer à votre service, mais bien pour passer quelque temps à votre cour, et de là à celle d'Espagne ; mais vous m'avez tellement charmé que, sans aller plus loin, si vous voulez de mon service, je m'y voue jusqu'à la mort.” Alors il m'embrassa et m'assura que je n'eusse

pu trouver un meilleur maître, qui m'aimât plus ; hélas ! . . . je l'ai bien éprouvé . . . et moi je lui ai tout sacrifié, jusqu'à mon amour,¹ et j'aurais fait plus encore, s'il se pouvait faire plus que de renoncer à M^{lle} de Montmorency.²

Le bon maréchal avait les yeux attendris ; mais le jeune 5 marquis d'Effiat et les Italiens, se regardant, ne purent s'empêcher de sourire en pensant qu'alors la princesse de Condé n'était rien moins que jeune et jolie. Cinq-Mars s'aperçut de ces signes d'intelligence, et rit aussi, mais d'un rire amer. — Est-il donc vrai, se disait-il, que les passions puissent avoir la 10 destinée des modes, et que peu d'années puissent frapper du même ridicule un habit et un amour ? Heureux celui qui ne survit pas à sa jeunesse, à ses illusions, et qui emporte dans la tombe tout son trésor !

Mais rompant encore avec effort le cours mélancolique de 15 ses idées, et voulant que le bon maréchal ne lût rien de déplaisant sur le visage de ses hôtes :

— On parlait donc alors avec beaucoup de liberté au roi Henri ? dit-il. Peut-être aussi au commencement de son règne avait-il besoin d'établir ce ton-là ; mais, lorsqu'il fut le maître, 20 changea-t-il ?

— Jamais, non, jamais notre grand roi ne cessa d'être le même jusqu'au dernier jour ; il ne rougissait pas d'être un homme, et parlait à des hommes avec force et sensibilité. Eh ! mon Dieu ! je le vois encore embrassant le duc de Guise³ en 25 carrosse, le jour même de sa mort ; il m'avait fait une de ses spirituelles plaisanteries, et le duc lui dit : “ Vous êtes à mon gré un des plus agréables hommes du monde, et notre destin portait que nous fussions l'un à l'autre ; car, si vous n'eussiez été qu'un homme ordinaire, je vous aurais pris à mon service, 30 à quelque prix que c'eût été ; mais, puisque Dieu vous a fait naître un grand roi, il fallait bien que je fusse à vous.” Ah ! grand homme ! tu l'avais bien dit, s'écria Bassompierre les larmes aux yeux, et peut-être un peu animé par les fréquentes

rasades qu'il se versait : " *Quand vous m'aurez perdu, vous connaîtrez ce que je valais.*"

Pendant cette sortie,¹ les différents personnages de la table avaient pris des attitudes diverses, selon leurs rôles dans les affaires publiques. L'un des Italiens affectait de causer et de rire tout bas avec la jeune fille de la maréchale ; l'autre prenait soin du vieil abbé sourd, qui, mettant une main derrière son oreille pour mieux entendre, était le seul qui eût l'air attentif ; Cinq-Mars avait repris sa distraction mélancolique après avoir lancé le maréchal, comme on regarde ailleurs après avoir jeté une balle à la paume, jusqu'à ce qu'elle revienne ; son frère aîné faisait les honneurs de la table avec le même calme ; Puy-Laurens regardait avec soin la maîtresse de la maison : il était tout au duc² d'Orléans et craignait le Cardinal ; pour la maréchale, elle avait l'air affligé et inquiet ; souvent des mots rudes lui avaient rappelé ou la mort de son mari ou le départ de son fils ; plus souvent encore elle avait craint pour Bassompierre lui-même qu'il ne se compromît, et l'avait poussé plusieurs fois en regardant M. de Launay qu'elle connaissait peu, et qu'elle avait quelque raison de croire dévoué au premier ministre : mais avec un homme de ce caractère, de tels avertissements étaient inutiles ; il eut l'air de n'y point faire attention ; et, au contraire, écrasant ce gentilhomme de ses regards hardis et du son de sa voix, il affecta de³ se tourner vers lui et de lui adresser tout son discours. Pour celui-ci, il prit un air d'indifférence et de politesse consentante qu'il ne quitta pas jusqu'au moment où, les deux battants étant ouverts, on annonça *mademoiselle la duchesse de Mantoue*.

Les propos que nous venons de transcrire longuement furent pourtant assez rapides, et le dîner n'était pas à la moitié quand l'arrivée de Marie de Gonzague fit lever tout le monde. Elle était petite, mais fort bien faite, et quoique ses yeux et ses cheveux fussent très noirs, sa fraîcheur était éblouissante comme la beauté de sa peau. La maréchale fit le geste de se lever

pour son rang, et l'embrassa sur le front pour¹ sa bonté et son bel âge.

— Nous vous avons attendue longtemps aujourd'hui, chère Marie, lui dit-elle en la plaçant près d'elle ; vous me restez heureusement pour remplacer un de mes enfants qui part. 5

La jeune duchesse rougit et baissa la tête et les yeux pour qu'on ne vît pas leur rougeur, et dit d'une voix timide : — Madame, il le faut bien, puisque vous remplacez ma mère auprès de moi. Et un regard fit pâlir Cinq-Mars à l'autre bout de la table. 10

Cette arrivée changea la conversation : elle cessa d'être générale, et chacun parla bas à son voisin. Le maréchal seul continuait à dire quelques mots de la magnificence de l'ancienne cour et de ses guerres en Turquie, et des tournois, et de l'avarice de la cour nouvelle ; mais, à son grand regret, personne 15 ne relevait² ses paroles, et on allait sortir de table, lorsque l'horloge ayant sonné deux heures, cinq chevaux parurent dans la grande cour : quatre seulement étaient montés par des domestiques en manteaux et bien armés ; l'autre cheval, noir et très vif, était tenu en main par le vieux Grandchamp : c'était celui 20 de son jeune maître.

— Ah ! ah ! s'écria Bassompierre, voilà notre cheval de bataille tout sellé et bridé ; allons, jeune homme, il faut dire comme notre vieux Marot³ :

Adieu la Court, adieu les dames ! 25
 Adieu les filles et les femmes !
 Adieu vous dy⁴ pour quelque temps ;
 Adieu vos plaisans passe-temps ;
 Adieu le bal, adieu la dance,
 Adieu mesure, adieu cadance, 30
 Tabourins,⁵ Hauts-bois, Violons,
 Puisqu'à la guerre nous allons.

Ces vieux vers et l'air du maréchal faisaient rire toute la table, hormis trois personnes.

— Jésus-Dieu ! il me semble, continua-t-il, que je n'ai que dix-sept ans comme lui ; il va nous revenir tout brodé,¹ madame ; il faut laisser son fauteuil vacant.

Ici tout à coup la maréchale pâlit, sortit de table en fon-
 5 dant en larmes, et tout le monde se leva avec elle : elle ne put faire que deux pas et retomba assise sur un autre fauteuil. Ses fils et sa fille et la jeune duchesse l'entourèrent avec une vive inquiétude et démêlèrent² parmi des étouffements et des pleurs qu'elle voulait retenir : — Pardon ! . . .
 10 mes amis . . . c'est une folie . . . un enfantillage . . . mais je suis si faible à présent, que je n'en ai pas été maîtresse. Nous étions treize à table,³ et c'est vous qui en avez été cause, ma chère duchesse. Mais c'est bien mal à moi de montrer tant de faiblesse devant lui. Adieu, mon enfant,
 15 donnez-moi votre front à baiser, et que Dieu vous conduise ! Soyez digne de votre nom et de votre père.

Puis, comme a dit Homère,⁴ *riant sous les pleurs*, elle se leva en le poussant et disant : — Allons, que je vous voie à cheval, bel écuyer !

20 Le silencieux voyageur baisa les mains de sa mère et la salua ensuite profondément ; il s'inclina aussi devant la duchesse sans lever les yeux, puis, embrassant son frère aîné, serrant la main au maréchal et baisant le front de sa jeune sœur presque à la fois, il sortit et dans un instant fut à cheval. Tout le monde
 25 se mit aux fenêtres qui donnaient sur la cour, excepté madame d'Effiat, encore assise et souffrante.

— Il part au galop ; c'est bon signe, dit en riant le maréchal.

— Ah ! Dieu ! cria la jeune princesse en se retirant de la croisée.

30 — Qu'est-ce donc ? dit la mère.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, dit M. de Launay : le cheval de monsieur votre fils s'est abattu sous la porte, mais il l'a bientôt relevé de la main : tenez, le voilà qui salue de la route.

— Encore un présage funeste ! dit la marquise en se retirant dans ses appartements.

Chacun l'imita en se taisant ou en parlant bas.

La journée fut triste et le souper silencieux au château de Chaumont. 5

Quand vinrent dix heures du soir, le vieux maréchal, conduit par son valet de chambre, se retira dans la tour du nord, voisine de la porte et opposée à la rivière. La chaleur était extrême ; il ouvrit la fenêtre, et, s'enveloppant d'une vaste robe de soie, plaça un flambeau pesant sur une table et voulut rester seul. 10
Sa croisée donnait sur la plaine, que la lune dans son premier quartier n'éclairait que d'une lumière incertaine ; le ciel se chargeait de nuages épais, et tout disposait à la mélancolie. Quoique Bassompierre n'eût rien de rêveur dans le caractère, la tournure qu'avait prise la conversation du dîner lui revint 15
à la mémoire, et il se mit à repasser en lui-même toute sa vie et les tristes changements que le nouveau règne y avait apportés, règne qui semblait avoir soufflé sur lui un vent d'infortune : la mort d'une sœur chérie, les désordres de l'héritier de son nom, les pertes de ses terres et de sa faveur, la fin récente de 20
son ami le maréchal d'Effiat dont il occupait la chambre, toutes ces pensées lui arrachèrent un soupir involontaire ; il se mit à la fenêtre pour respirer.

En ce moment il crut entendre du côté du bois la marche d'une troupe de chevaux ; mais le vent qui vint à augmenter 25
le dissuada de cette première pensée, et tout bruit cessant tout à coup, il l'oublia. Il regarda encore quelque temps tous les feux du château qui s'éteignirent successivement après avoir serpenté dans les ogives des escaliers et rôdé dans les cours et les écuries ;¹ retombant ensuite sur son grand fauteuil de 30
tapisserie, le coude appuyé sur la table, il se livra profondément à ses réflexions ; et bientôt après, tirant de son sein un médaillon qu'il y cachait suspendu à un ruban noir : — Viens, mon bon et vieux maître, viens, dit-il, viens causer avec moi

comme tu fis si souvent ; viens, grand roi, oublier ta cour pour le rire d'un ami véritable ; viens, grand homme, me consulter sur l'ambitieuse Autriche ; viens, inconstant chevalier, me parler de la bonhomie de ton amour et de la bonne foi de
 5 ton infidélité ; viens, héroïque soldat, me crier encore que je t'offusque¹ au combat ; ah ! que ne l'ai-je fait dans Paris !² que n'ai-je reçu ta blessure ! Avec ton sang, le monde a perdu les bienfaits de ton règne interrompu . . .

Les larmes du maréchal troublaient la glace du large médaillon, et il les effaçait par de respectueux baisers, quand sa
 10 porte ouverte brusquement le fit sauter sur son épée.

— Qui va là ? cria-t-il dans sa surprise. Elle fut bien plus grande quand il reconnut M. de Launay, qui, le chapeau à la main, s'avança jusqu'à lui, et lui dit avec embarras :

15 — Monsieur le maréchal, c'est le cœur navré de douleur,³ que je me vois forcé de vous dire que le roi m'a commandé de vous arrêter. Un carrosse vous attend à la grille avec trente mousquetaires de M. le Cardinal-duc.

Bassompierre ne s'était point levé, et avait encore le médaillon dans la main gauche et l'épée dans l'autre main ; il la tendit dédaigneusement à cet homme, et lui dit :

— Monsieur, je sais que j'ai vécu trop longtemps, et c'est à quoi je pensais ;⁴ c'est au nom de ce grand Henri que je remets paisiblement cette épée à son fils. Suivez-moi.

25 Il accompagna ces mots d'un regard si ferme, que de Launay fut atterré et le suivit en baissant la tête, comme si lui-même eût été arrêté par le noble vieillard, qui, saisissant un flambeau, sortit de la cour et trouva toutes les portes ouvertes par des gardes à cheval, qui avaient effrayé les gens
 30 du château, au nom du roi, et ordonné le silence. Le carrosse était préparé et partit rapidement, suivi de beaucoup de chevaux. Le maréchal, assis à côté de M. de Launay, commençait à s'endormir, bercé par le mouvement de la voiture, lorsqu'une voix forte cria au cocher : *Arrête !* et, comme il

poursuivait, un coup de pistolet partit. . . . Les chevaux s'arrêtèrent. — Je déclare, monsieur, que ceci se fait sans ma participation, dit Bassompierre. Puis, mettant la tête à la portière, il vit qu'il se trouvait dans un petit bois et un chemin trop étroit pour que les chevaux pussent passer à droite ou à gauche de la voiture, avantage très grand pour les agresseurs, puisque les mousquetaires ne pouvaient avancer ; il cherchait à voir ce qui se passait, lorsqu'un cavalier, ayant à la main une longue épée dont il paraît les coups que lui portait un garde, s'approcha de la portière en criant : *Venez, venez, monsieur le maréchal.* 5 10

— Eh quoi ! c'est vous, étourdi d'Henri,¹ qui faites de ces escapades ? Messieurs, messieurs, laissez-le, c'est un enfant.

Et de Launay ayant crié aux mousquetaires de le quitter, on eut le temps de se reconnaître. 15

— Et comment diable êtes-vous ici, reprit Bassompierre : je vous croyais à Tours, et même bien plus loin, si vous aviez fait votre devoir, et vous voilà revenu pour faire une folie ?

— Ce n'était point pour vous que je revenais seul ici, c'est pour affaire secrète, dit Cinq-Mars plus bas ; mais, comme je pense bien qu'on vous mène à la Bastille, je suis sûr que vous n'en direz rien ; c'est le temple de la discrétion. Cependant, si vous aviez voulu, continua-t-il très haut, je vous aurais délivré de ces messieurs dans ce bois où un cheval ne pouvait remuer ; à présent il n'est plus temps. Un paysan m'avait appris l'insulte faite à nous plus qu'à vous par cet enlèvement dans la maison de mon père. 20 25

— C'est par ordre du roi, mon enfant, et nous devons respecter ses volontés ; gardez cette ardeur pour son service ; je vous en remercie cependant de bon cœur ; touchez-là,² et laissez-moi continuer ce joli voyage. 30

De Launay ajouta : — Il m'est permis d'ailleurs de vous dire, monsieur de Cinq-Mars, que je suis chargé par le roi même d'assurer monsieur le maréchal qu'il est fort affligé de

ceci, mais que c'est de peur qu'on ne le porte à mal faire qu'il le prie de demeurer quelques jours à la Bastille.¹

Bassompierre reprit en riant très haut : — Vous voyez, mon ami, comment on met les jeunes gens en tutelle ; ainsi prenez
5 garde à vous.

— Eh bien, soit, partez donc, dit Henri, je ne ferai plus le chevalier errant pour les gens malgré eux. Et, rentrant dans le bois pendant que la voiture repartait au grand trot, il prit par des sentiers détournés le chemin du château.

10 Ce fut au pied de la tour de l'ouest qu'il s'arrêta. Il était seul en avant de Grandchamp et de sa petite escorte et ne descendit point de cheval ; mais, s'approchant du mur de manière à y coller sa botte, il souleva la jalousie d'une fenêtre du rez-de-chaussée, faite en forme de herse, comme on
15 voit encore dans quelques vieux bâtiments.

Il était alors plus de minuit, et la lune s'était cachée. Tout autre que le maître de la maison n'eût jamais su trouver son chemin par une obscurité si grande. Les tours et les toits ne formaient qu'une masse noire qui se détachait à peine
20 sur le ciel un peu plus transparent ;² aucune lumière ne brillait dans toute la maison endormie. Cinq-Mars, caché sous un chapeau à larges bords et un grand manteau, attendait avec anxiété.

Qu'attendait-il ? qu'était-il revenu chercher ? Un mot d'une
25 voix qui se fit entendre très bas derrière la croisée :

— Est-ce vous, Monsieur de Cinq-Mars ?

— Hélas ! qui serait-ce ? Qui reviendrait comme un mal-
fauteur toucher la maison paternelle sans y rentrer et sans
dire encore adieu à sa mère ? Qui reviendrait pour se plaindre
30 du présent, sans rien attendre de l'avenir, si ce n'était moi ?

La voix douce se troubla, et il fut aisé d'entendre que des pleurs accompagnaient sa réponse : — Hélas ! Henri, de quoi vous plaignez-vous ? N'ai-je pas fait plus et bien plus que je ne devais ? Est-ce ma faute si mon malheur a voulu qu'un

prince souverain fût mon père? Peut-on choisir son berceau? et dit-on : " Je naîtrai bergère?" Vous savez bien quelle est toute l'infortune d'une princesse : on lui ôte son cœur en nais-
 sant, toute la terre est avertie de son âge, un traité la cède
 comme une ville, et elle ne peut jamais pleurer. Depuis que je
 vous connais, que n'ai-je pas fait pour me rapprocher du bonheur
 et m'éloigner des trônes ! Depuis deux ans j'ai lutté en vain
 contre ma mauvaise fortune, qui me sépare de vous, et contre
 vous, qui me détournez de mes devoirs. Vous le savez bien,
 j'ai désiré qu'on me crût morte ; que dis-je ? j'ai presque
 souhaité des révolutions ! J'aurais peut-être béni le coup qui
 m'eût ôté mon rang, comme j'ai remercié Dieu lorsque mon
 père fut renversé ;¹ mais la cour s'étonne, la reine me demande ;
 nos rêves sont évanouis, Henri ; notre sommeil a été trop long ;
 réveillons-nous avec courage. Ne songez plus à ces deux belles
 années : oubliez tout pour ne plus vous souvenir que de notre
 grande résolution ; n'ayez qu'une seule pensée, soyez ambitieux
 . . . ambitieux pour moi . . .

— Faut-il donc oublier tout, ô Marie ! dit Cinq-Mars avec
 douceur.

Elle hésita . . .

— Oui, tout ce que j'ai oublié moi-même, reprit-elle. Puis
 un instant après, elle continua avec vivacité :

— Oui, oubliez nos jours heureux, nos longues soirées et
 même nos promenades de l'étang et du bois ; mais souvenez-
 vous de l'avenir ; partez. Votre père était maréchal, soyez
 plus, connétable, prince. Partez, vous êtes jeune, noble, riche,
 brave, aimé . . .

— Pour toujours ? dit Henri.

— Pour la vie et l'éternité.

Cinq-Mars tressaillit, et, tendant la main, s'écria :

— Eh bien ! j'en jure par la Vierge dont vous portez le
 nom, vous serez à moi, Marie, ou ma tête tombera sur l'échafaud.

— O ciel ! que dites-vous ! s'écria-t-elle en prenant sa main

avec une main blanche qui sortit de la fenêtre. Non, vos efforts ne seront jamais coupables, jurez-le-moi : vous n'oublierez jamais que le roi de France est votre maître ; aimez-le, plus que tout, après celle pourtant qui vous sacrifiera tout et vous
 5 attendra en souffrant. Prenez cette petite croix d'or ; mettez-la sur votre cœur, elle a reçu beaucoup de mes larmes. Songez que si jamais vous étiez coupable envers le roi, j'en verserais de bien plus amères. Donnez-moi cette bague que je vois briller à votre doigt. O Dieu ! ma main et la vôtre sont toutes rouges de sang !
 10 — Qu'importe ! il n'a pas coulé pour vous ; n'avez-vous rien entendu il y a une heure ?

— Non ; mais à présent n'entendez-vous rien vous-même ?

— Non, Marie, si ce n'est un oiseau de nuit sur la tour.

— On a parlé de nous, j'en suis sûre. Mais d'où vient donc
 15 ce sang ! Dites vite, et partez.

— Oui, je pars ; voici un nuage qui nous rend la nuit. Adieu, ange céleste, je vous invoquerai. L'amour a versé l'ambition dans mon cœur¹ comme un poison brûlant ; oui, je le sens pour la première fois, l'ambition peut être ennoblie par son but.
 20 Adieu, je vais accomplir ma destinée.

— Adieu ! mais songez à la mienne.

— Peuvent-elles se séparer ?

— Jamais, s'écria Marie, que par la mort !

— Je crains plus encore l'absence, dit Cinq-Mars.

— Adieu ! je tremble ; adieu ! dit la voix chérie. Et la fenêtre s'abaissa lentement sur les deux mains encore unies.

Cependant le cheval noir ne cessait de piaffer et de s'agiter en hennissant ; son maître inquiet lui permit de partir au galop, et bientôt ils furent rendus dans la ville de Tours, que les
 30 clochers de Saint-Gatien² annonçaient de loin.

Le vieux Grandchamp, non sans murmurer, avait attendu son jeune seigneur, et gronda de voir qu'il ne voulait pas se coucher. Toute l'escorte partit, et cinq jours après entra dans la vieille cité³ de Loudun⁴ en Poitou, silencieusement et sans événement.

CHAPITRE II.

LA RUE.

Ce règne dont nous vous voulons peindre quelques années, règne de faiblesse qui fut comme une éclipse de la couronne entre les splendeurs de Henri IV et de Louis le Grand, afflige les yeux qui le contemplant par quelques souillures sanglantes. Elles ne furent pas toute l'œuvre d'un homme, 5 de grands corps y prirent part. Il est triste de voir que, dans ce siècle encore désordonné,¹ le clergé, pareil à une grande nation, eut sa populace, comme il eut sa noblesse ; ses ignorants et ses criminels, comme ses savants et vertueux prélats. Depuis ce temps, ce qui lui² restait de barbarie 10 fut poli par le long règne de Louis XIV, et ce qu'il eut de corruption fut lavé dans le sang des martyrs qu'il offrit à la Révolution de 1793. Ainsi, par une destinée toute particulière, perfectionné par la monarchie et la république, adouci par l'une, châtié par l'autre, il nous est arrivé ce qu'il est aujourd'hui,³ 15 austère et rarement vicieux.

Nous avons éprouvé le besoin de nous arrêter un moment à cette pensée avant d'entrer dans le récit des faits que nous offre l'histoire de ces temps, et, malgré cette consolante observation, nous n'avons pu nous empêcher d'écarter les détails 20 trop odieux en gémissant encore sur ce qui reste de coupables actions, comme en racontant la vie d'un vieillard vertueux on pleure sur les emportements de sa jeunesse passionnée ou les penchants corrompus de son âge mûr.

Lorsque la cavalcade entra dans les rues étroites de Loudun, 25 un bruit étrange s'y faisait entendre, elles étaient remplies d'une foule immense ; les cloches de l'église et du couvent sonnaient de manière à faire croire à un incendie, et tout le

monde, sans nulle attention aux voyageurs, se pressait vers un grand bâtiment attenant à l'église. Il était facile de distinguer sur les physionomies des traces d'impressions fort différentes et souvent opposées entre elles. Des groupes et des
 5 attroupements nombreux se formaient, le bruit des conversations y cessait tout à coup, et l'on n'y entendait plus qu'une voix qui semblait exhorter ou lire, puis des cris furieux mêlés de quelques exclamations pieuses s'élevaient de tous côtés ; le groupe se dissipait, et l'on voyait que l'orateur était un capu-
 10 cin¹ ou un récollet,² qui, tenant à la main un crucifix de bois, montrait à la foule le grand bâtiment vers lequel elle se dirigeait. — *Jésus Marie!* s'écriait une vieille femme, qui aurait jamais cru que le malin esprit eût choisi notre bonne ville pour demeure ?

15 — Et que les bonnes Ursulines³ eussent été possédées ? disait l'autre.

— On dit que le démon⁴ qui agite la supérieure se nomme *Légion*, disait une troisième.

— Que dites-vous, ma chère ? interrompit une religieuse ;
 20 il y en a sept dans son pauvre corps, auquel sans doute elle avait attaché trop de soin à cause de sa grande beauté ; à présent, il est le réceptacle de l'enfer ; M. le prier des Carmes,⁵ dans l'exorcisme d'hier, a fait sortir de sa bouche le démon *Eazas*, et le révérend père Lactance⁶ a chassé aussi
 25 le démon *Beherit*. Mais les cinq autres n'ont pas voulu partir, et, quand les saints exorcistes, que Dieu soutienne ! les ont sommés, en latin, de se retirer, ils ont dit qu'ils ne le feraient pas qu'ils n'eussent prouvé leur puissance, dont les huguenots et les hérétiques ont l'air de douter ; et le
 30 démon *Elimi*, qui est le plus méchant, comme vous savez, a prétendu qu'aujourd'hui il enlèverait la calotte⁷ de M. de Laubardemont,⁸ et la tiendrait suspendue en l'air pendant un *Miserere*.⁹

— Ah ! sainte Vierge ! reprenait la première, je tremble déjà

de tout mon corps. Et quand je pense que j'ai été plusieurs fois demander des messes à ce magicien d'Urbain !¹

— Et moi, dit une jeune fille en se signant, moi qui me suis confessée à lui il y a dix mois, j'aurais été sûrement possédée sans la relique de sainte Geneviève² que j'avais heureusement sous ma robe, et . . . 5

— Et, sans reproche, Martine, interrompt une grosse marchande. Vous devez bien des remerciements à qui vous a donné cette relique.

— Eh ! la belle, vous devriez bien me donner un morceau de votre fameuse relique, dit un jeune soldat qui vint se mêler au groupe en fumant sa pipe.³ 10

La jeune fille rougit, et ramena sur sa jolie figure le capuchon de sa pelisse noire. Les vieilles femmes jetèrent un regard de mépris sur le soldat, et, comme elles se trouvaient alors près de la porte d'entrée encore fermée, elles reprirent leurs conversations avec plus de chaleur que jamais, voyant qu'elles étaient sûres d'entrer les premières, et, s'asseyant sur les bornes et les bancs de pierre, elles se préparèrent par leurs récits au bonheur qu'elles allaient goûter d'être spectatrices de quelque chose d'étrange, d'une apparition, ou au moins d'un supplice. 20

— Est-il vrai, ma tante, dit la jeune Martine à la plus vieille, que vous ayez entendu parler les démons ?

— Vrai comme je vous vois, et tous les assistants⁴ en peuvent dire autant, ma nièce ; c'est pour que votre âme soit édifiée que je vous ai fait venir avec moi aujourd'hui, ajouta-t-elle, et vous connaîtrez véritablement la puissance de l'esprit malin. 25

— Quelle voix a-t-il, ma chère tante ? continua la jeune fille, charmée de réveiller une conversation qui détournait d'elle les idées de ceux qui l'entouraient. 30

— Il n'a pas d'autre voix que la voix même de la supérieure, à qui Notre-Dame fasse grâce. Cette pauvre jeune femme, je l'ai entendue hier bien longtemps : cela faisait peine de la voir⁵ se déchirer le sein et tourner ses pieds et ses bras

en dehors et les réunir tout à coup derrière son dos. Quand le saint père Lactance est arrivé et a prononcé le nom d'Urbain Grandier, l'écume est sortie de sa bouche et elle a parlé latin comme si elle lisait la Bible. Aussi je n'ai pas bien compris, et je n'ai retenu que *Urbanus magicus rosas diabolica*; ce qui voulait dire que le magicien Urbain l'avait ensorcelée avec des roses que le diable lui avait données, et il est sorti¹ de ses oreilles et de son cou des roses couleur de flamme, qui sentaient le soufre au point que² M. le lieutenant-criminel³ a crié que chacun ferait bien de fermer ses narines et ses yeux, parce que les démons allaient sortir.

— Voyez-vous cela ! crièrent d'une voix glapissante et d'un air de triomphe toutes les femmes assemblées en se tournant du côté de la foule, et particulièrement vers un groupe d'hommes habillés en noir, parmi lesquels se trouvait le jeune soldat qui les avait apostrophées en passant.

— Voilà encore ces vieilles folles qui se croient au sabbat,⁴ dit-il, et qui font plus de bruit que lorsqu'elles y arrivent à cheval sur un manche à balai.

— Jeune homme, jeune homme, dit un bourgeois d'un air triste, ne faites pas de ces plaisanteries en plein air : le vent deviendrait de flamme pour vous, par le temps qu'il fait.⁵

— Ma foi, je me moque bien de tous ces exorcistes, moi ! reprit le soldat ; je m'appelle Grand-Ferré, et il n'y en a pas beaucoup qui aient un goupillon comme le mien.

Et, prenant la poignée de son sabre d'une main, il retroussa de l'autre sa moustache blonde et regarda autour de lui en fronçant le sourcil ; mais comme il n'aperçut dans la foule aucun regard qui cherchât à braver le sien, il partit lentement en avançant le pied gauche le premier, et se promena dans les rues étroites et noires avec cette insouciance parfaite d'un militaire qui débute, et un mépris profond pour tout ce qui ne porte pas son habit.

Cependant huit ou dix habitants raisonnables de cette petite

ville se promenaient ensemble et en silence à travers la foule agitée ; ils semblaient consternés de cette étonnante et soudaine rumeur, et s'interrogeaient du regard à chaque nouveau spectacle de folie qui frappait leurs yeux. Ce mécontentement muet attristait les hommes du peuple et les nombreux paysans venus de leurs campagnes, qui tous cherchaient leur opinion dans les regards des propriétaires, leurs patrons¹ pour la plupart ; ils voyaient que quelque chose de fâcheux se préparait, et avaient recours au seul remède que puisse prendre le sujet ignorant et trompé, la résignation et l'immobilité. 5 10

Néanmoins le paysan de France a dans le caractère certaine naïveté moqueuse dont il se sert avec ses égaux souvent, et toujours avec ses supérieurs. Il fait des questions embarrassantes pour le pouvoir,² comme le sont celles de l'enfance pour l'âge mûr ; il se rapetisse à l'infini,³ pour que celui qu'il interroge se trouve embarrassé dans sa propre élévation ; il redouble de gaucherie dans les manières et de grossièreté dans les expressions, pour mieux voir le but secret de sa pensée ; tout prend,⁴ malgré lui cependant, quelque chose d'insidieux et d'effrayant qui le trahit ; et son sourire sardonique, et la pesanteur affectée avec laquelle il s'appuie sur son long bâton, indiquent trop à quelles espérances il se livre, et quel est le soutien sur lequel il compte. 15 20

L'un des plus âgés s'avança suivi de dix ou douze jeunes paysans, ses fils et neveux ; ils portaient tous le grand chapeau et cette blouse bleue, ancien habit des Gaulois, que le peuple de France met encore sur tous ses autres vêtements, et qui convient si bien à son climat pluvieux et à ses laborieux usages. Quand il fut à portée des personnages dont nous avons parlé, il ôta son chapeau, et toute sa famille en fit autant : on vit alors sa figure brune et son front nu et ridé couronné de cheveux blancs fort longs ; ses épaules étaient voûtées par l'âge et le travail. Il fut accueilli avec un air de satisfaction et presque de respect par un homme très-grave du groupe noir, qui, sans se découvrir,⁵ lui tendit la main. 25 30

— Eh bien, mon père Guillaume Leroux, lui dit-il, vous aussi, vous quittez votre ferme de la Chênaie pour la ville quand ce n'est pas jour de marché? C'est comme si vos bons bœufs se dételaient pour aller à la chasse aux étourneaux, et abandonnaient le labourage pour voir forcer un pauvre lièvre.¹

— Ma fine,² monsieur le comte du Lude,³ reprit le fermier, quequefois⁴ le lièvre se vient jeter devant iceux⁵; il m'est avis qu'on veut nous jouer,⁶ et je v'nons voir un peu comment.

10 — Brisons là, mon ami, reprit le comte; voici M. Fournier,⁷ l'avocat, qui ne vous trompera pas, car il s'est démis de sa charge de procureur du roi⁸ hier au soir, et dorénavant son éloquence ne servira plus qu'à sa noble pensée: vous l'entendrez peut-être aujourd'hui; mais je le crains autant pour
15 lui que je le souhaite pour l'accusé.

— N'importe, monsieur, la vérité est une passion pour moi, dit Fournier.

C'était un jeune homme d'une extrême pâleur, mais dont le visage était plein de noblesse et d'expression; ses cheveux blonds, ses yeux bleus, mobiles et très-clairs, sa maigre et sa taille mince lui donnaient d'abord l'air d'être plus jeune qu'il n'était; mais son visage pensif et passionné⁹ annonçait beaucoup de supériorité, et cette maturité précoce de l'âme que donnent l'étude et l'énergie naturelle. Il portait un habit
25 et un manteau noirs assez courts, à la mode du temps, et, sous son bras gauche, un rouleau de papiers, qu'en parlant il prenait et serrait convulsivement de la main droite, comme un guerrier en colère saisit le pommeau de son épée. On eût dit qu'il voulait le dérouler et en faire sortir la foudre sur ceux qu'il
30 poursuivait de ses regards indignés. C'étaient trois capucins et un récollet qui passaient dans la foule.

— Père Guillaume, poursuivit M. de Lude, pourquoi n'avez-vous amené que vos enfants mâles avec vous, et pourquoi ces bâtons?

— Ma fine, monsieur, c'est que je n'aimerions¹ pas que nos filles apprissent² à danser comme les religieuses ; et puis, pa' l' temps qui court,³ les garçons savons⁴ mieux se remuer⁵ que les femmes.

— Ne nous *remuons* pas,⁶ mon vieil ami, croyez-moi, dit 5 le comte, rangez-vous tous plutôt pour voir la procession qui vient à nous, et souvenez-vous que vous avez soixante et dix ans.

— Ah ! ah ! dit le vieux père, tout en faisant ranger ses douze enfants comme des soldats, j'avons fait la guerre avec 10 le feu roi Henri, et j'savons jouer du pistolet tout aussi bien que les *ligueux* faisaient.⁷ Et il branla la tête et s'assit sur une borne, son bâton noueux entre les jambes, ses mains croisées dessus et son menton à barbe blanche par-dessus ses mains. Là, il ferma à demi les yeux comme s'il se livrait 15 tout entier à ses souvenirs d'enfance.

On voyait avec étonnement son habit rayé comme du temps du roi béarnais,⁸ et sa ressemblance avec ce prince dans les derniers temps de sa vie, quoique ses cheveux eussent été 20 privés, par le poignard, de cette blancheur que ceux du paysan avaient paisiblement acquise. Mais un grand bruit de cloches attira l'attention vers l'extrémité de la grande rue de Loudun.

On voyait venir de loin une longue procession dont la ban- nière et les piques s'élevaient au-dessus de la foule qui s'ouvrit en silence pour examiner cet appareil à moitié ridicule et à 25 moitié sinistre.

Des archers à barbe pointue, portant de larges chapeaux à plumes, marchaient d'abord sur deux rangs avec de longues hallebardes, puis, se partageant en deux files de chaque côté de la rue, renfermaient dans cette double ligne deux lignes 30 pareilles de pénitents gris⁹ ; du moins donnerons-nous ce nom, connu dans quelques provinces du midi de la France, à des hommes revêtus d'une longue robe de cette couleur, qui leur couvre entièrement la tête en forme de capuchon, et dont le

masque de la même étoffe se termine en pointe sous le menton comme une longue barbe, et n'a que trois trous pour les yeux et le nez. On voit encore de nos jours quelques enterrements suivis et honorés par des costumes semblables, surtout dans les
 5 Pyrénées. Les pénitents de Loudun avaient des cierges énormes à la main, et leur marche lente, et leurs yeux qui semblaient flamboyants sous le masque, leur donnaient un air de fantômes qui attristait involontairement.

Les murmures en sens divers commencèrent dans le peuple.
 10 — Il y a bien des coquins cachés sous ce masque, dit un bourgeois.

— Et dont la figure est plus laide encore que lui, reprit un jeune homme.

— Ils me font peur ! s'écriait une jeune femme.

15 — Je ne crains que pour ma bourse, répondit un passant.

— Ah ! Jésus ! voilà donc nos saints frères de la Pénitence, disait une vieille en écartant sa mante noire. Voyez-vous quelle bannière ils portent ? quel bonheur qu'elle soit avec nous ! certainement elle nous sauvera : voyez-vous dessus le diable dans
 20 les flammes, et un moine qui lui attache une chaîne au cou ? Voici actuellement les juges qui viennent : ah ! les honnêtes gens ! voyez leurs robes rouges, comme elles sont belles ! Ah ! sainte Vierge ! qu'on les a bien choisis !

— Ce sont les ennemis personnels du curé, dit tout bas le
 25 comte du Lude à l'avocat Fournier, qui prit une note.

— Les reconnaissez-vous bien tous ? continua la vieille en distribuant des coups de poing à ses voisines, et en pinçant le bras à ses voisins jusqu'au sang pour exciter leur attention : voici ce bon M. Mignon qui parle tout bas à messieurs les conseillers au
 30 présidial¹ de Poitiers ; que Dieu répande sa sainte bénédiction sur eux !

— C'est Roatin, Richard et Chevalier, qui voulaient le faire destituer il y a un an,² continuait à demi-voix M. du Lude au jeune avocat, qui écrivait toujours sous son manteau, entouré
 35 et caché par le groupe noir des bourgeois.

— Ah ! voyez, voyez, rangez-vous donc ! voici M. Barré, le curé de Saint-Jacques de Chinon, dit la vieille.

— C'est un saint, dit un autre.

— C'est un hypocrite, dit une voix d'homme.

— Voyez comme le jeûne ¹ l'a rendu maigre !

5

— Comme les remords le rendent pâle !

— C'est lui qui fait fuir les diables.

— C'est lui qui les souffle.

Ce dialogue fut interrompu par un cri général : — Qu'elle est belle !

10

La supérieure des Ursulines ² s'avancait suivie de toutes ses religieuses ; son voile blanc était relevé. Pour que le peuple pût voir les traits des possédées, on voulut que cela fût ainsi pour elle et six autres sœurs. Rien ne la distinguait dans son costume qu'un immense rosaire à grains noirs tombant de son cou à ses pieds, et se terminant par une croix d'or ; mais la blancheur éclatante de son visage, que relevait encore la couleur brune de son capuchon, attirait d'abord tous les regards ; ses yeux noirs semblaient porter l'empreinte d'une profonde et brûlante passion ; ils étaient couverts par les arcs parfaits de deux sourcils que la nature avait dessinés avec autant de soin que les Circassiennes en mettent à les arrondir avec le pinceau ; mais un léger pli entre eux deux révélait une agitation forte et habituelle dans les pensées. Cependant elle affectait ³ un grand calme dans tous ses mouvements et dans tout son être ; ses pas étaient lents et cadencés ; ses deux belles mains étaient réunies, aussi blanches et aussi immobiles que celles des statues de marbre qui prient éternellement sur les tombeaux.

15

20

25

— Oh ! remarquez-vous, ma tante, dit la jeune Martine, sœur Agnès et sœur Claire qui pleurent auprès d'elle ?

— Ma nièce, elles se désolent d'être la proie du démon.

— Ou se repentent, dit la même voix d'homme, d'avoir joué le ciel.⁴

Cependant un silence profond s'établit partout, et nul mouve-

ment n'agita le peuple ; il sembla glacé tout à coup par quelque enchantement, lorsque à la suite des religieuses parut, au milieu des quatre pénitents qui le tenaient enchaîné, le curé de l'église de Sainte-Croix, revêtu de la robe du pasteur ; la noblesse de son visage était remarquable et rien n'égalait la douceur de ses traits ; sans affecter un calme insultant, il regardait avec bonté et semblait chercher à droite et à gauche s'il ne rencontrerait pas le regard attendri d'un ami ; il le rencontra, il le reconnut, et ce dernier bonheur d'un homme qui voit approcher son heure dernière ne lui fut pas refusé : il entendit même quelques sanglots ; il vit des bras s'étendre vers lui, et quelques-uns n'étaient pas sans armes ; mais il ne répondit à aucun signe ; il baissa les yeux, ne voulant pas perdre ceux qui l'aimaient et leur communiquer par un coup d'œil la contagion de l'infortune. C'était Urbain Grandier.

Tout à coup la procession s'arrêta à un signe du dernier homme qui la suivait et qui semblait commander à tous ; il était grand, sec, pâle, revêtu d'une longue robe noire, la tête couverte d'une calotte de même couleur ; il avait la figure d'un Basile,¹ avec le regard de Néron. Il fit signe aux gardes de l'entourer, voyant avec effroi le groupe noir dont nous avons parlé, et que les paysans se serraient de près pour l'écouter ; les chanoines et les capucins se placèrent près de lui, et il prononça d'une voix glapissante ce singulier arrêt :

“ Nous, sieur de Laubardémont, maître des requêtes² étant envoyé et subdélégué, revêtu du pouvoir discrétionnaire relativement au procès du magicien *Urbain Grandier*, pour le juger sur tous les chefs³ d'accusation, assisté des révérends pères *Mignon*, chanoine ; *Barré*, curé de Saint-Jacques de Chinon ; du père Lactance et de tous les juges appelés à juger icelui⁴ magicien ; avons préalablement décrété ce qui suit : *Primo*, la prétendue⁵ assemblée de propriétaires nobles, bourgeois de la ville et des terres environnantes est cassée, comme tendant à une sédition populaire ; ses actes seront déclarés nuls, et sa

prétendue lettre au roi contre nous, juges, interceptée et brûlée en place publique, comme calomniant les bonnes Ursulines et les révérends pères et juges. *Secundo*, il sera défendu de dire publiquement ou en particulier que les susdites religieuses ne sont point possédées du malin esprit, et de douter du pouvoir des exorcistes, à peine de vingt mille livres d'amende et punition corporelle. 5

“ Les baillis¹ et échevins² s'y conformeront. Ce 18 juin de l'an de grâce 1639.”

A peine eut-il fini cette lecture, qu'un bruit discordant de trompettes partit avant la dernière syllabe de ses paroles, et couvrit, quoique imparfaitement, les murmures qui le poursuivaient ; il pressa la marche de la procession, qui entra précipitamment dans le grand bâtiment qui tenait à l'église, ancien couvent dont les étages étaient tous tombés en ruine, et qui ne formait plus qu'une seule et immense salle propre à l'usage qu'on en voulait faire. Laubardemont ne se crut en sûreté que lorsqu'il y fut entré, et qu'il entendit les lourdes et doubles portes se refermer en criant sur la foule qui hurlait encore. 15



CHAPITRE III.

LE BON PRÊTRE.

Cinq-Mars, meanwhile, had remained with his servants in a side street, from which he could see the procession, to observe what went on.

When the populace were shut out of the church, and had nothing else to look at, he found himself the centre of general observation; and wishing to accomplish the object of his journey to Loudun, he accosted the most respectable group in the crowd, and asked where he could find the Abbé Quillet. This question excited alarm but not indignation among the bystanders, and the Comte du Lude advanced, and in a low voice gave him information which led him away to the extreme end of a very narrow street, and to the door of a small wooden tenement. On this being

opened, he was face to face with the fierce red-faced little Abbé, who, with a brace of pistols in his hand, declared he would sell his life dearly. When he saw who his visitor was, he admitted him, saying that he had thought Laubardemont had sent his archers to arrest him, and that he was on the point of fleeing to Italy to save his life. After an affectionate greeting, Cinq-Mars informed him that he had taken Loudun en route for Perpignan, where he was going to be presented by the Cardinal to the King. The Abbé, more alarmed than pleased by this piece of news, warned him against the dangers and difficulties of his position, especially commending him to the advice and friendship of his old playmate De Thou. After this the Abbé went on to narrate the part he himself had played as to the trial of Urbain Grandier. He had been to see the Ursulines, who were said to be possessed, and had exposed the ignorance of the omniscient demon, who had taken up his abode with the Superior, by puzzling her in Greek. He related also how one of his companions, a physician, by pulling a concealed thread, had shown up the boasted trick of lifting the skull-cap from the head of one of the exorcists; and lastly how the Comte du Lude had produced a box stated to be full of relics, and the possessed nuns, when touched by this, had been thrown into convulsions, whereas the box was afterwards shown to be quite empty. For his share in the exposure Laubardemont had decreed his arrest. He then went on to extol the surpassing beauty, eloquence, and piety of Grandier, and told that his one fault — his love for the charming Madeleine de Brou — had been revealed by the base seizure of some of Grandier's papers; how the Cardinal himself had been prejudiced and poisoned against him by vile calumnies, how Grandier had been triumphantly acquitted at his first trial, but how the combined hatred of his discredited accusers had induced the Cardinal to grant a special commission for his trial, and to place his own creature, the relentless Laubardemont, at its head. At this moment a single piercing shriek startles them all; the interview ends with an abrupt farewell.

CHAPITRE IV.

LE PROCÈS.

Malgré l'usage des séances secrètes, alors mis en vigueur par Richelieu, les juges du curé de Loudun avaient voulu que la salle fût ouverte au peuple, et ne tardèrent pas à s'en repentir. Mais d'abord ils crurent en avoir assez imposé à la multitude par leurs jongleries, qui durèrent près de six mois ; ils étaient tous intéressés à la perte d'Urbain Grandier, mais ils voulaient que l'indignation du pays sanctionnât en quelque sorte l'arrêt de mort qu'ils préparaient et qu'ils avaient ordre de porter, comme l'avait dit le bon abbé à son élève.

Laubardemont était une espèce d'oiseau de proie que le Cardinal envoyait toujours quand sa vengeance voulait un agent sûr et prompt, et, en cette occasion, il justifia le choix qu'on avait fait de sa personne. Il ne fit qu'une faute, celle de permettre la séance publique, contre l'usage ; il avait l'intention d'intimider et d'effrayer ; il effraya, mais fit horreur.

La foule que nous avons laissée à la porte y était restée deux heures, pendant qu'un bruit sourd de marteaux annonçait que l'on achevait dans l'intérieur de la grande salle des préparatifs inconnus et faits à la hâte. Des archers firent tourner péniblement sur leurs gonds les lourdes portes de la rue, et le peuple avide s'y précipita. Le jeune Cinq-Mars fut jeté dans l'intérieur avec le second flot, et, placé derrière un pilier fort lourd de ce bâtiment, il y resta pour voir sans être vu. Il remarqua avec déplaisir que le groupe noir des bourgeois était près de lui ; mais les grandes portes, en se refermant, laissèrent toute la partie du local où était le peuple dans une telle obscurité, qu'on n'eût pu le reconnaître. Quoique l'on ne fût qu'au milieu du jour, des flambeaux éclairaient la salle, mais étaient

presque tous placés à l'extrémité, où s'élevait l'estrade¹ des juges, rangés derrière une table fort longue ; les fauteuils, les tables, les degrés, tout était couvert de drap noir et jetait sur les figures de livides reflets. Un banc réservé à l'accusé était
5 placé sur la gauche, et sur le crêpe qui le couvrait on avait brodé en relief des flammes d'or, pour figurer la cause de l'accusation. Le prévenu² y était assis, entouré d'archers, et toujours les mains attachées par des chaînes que deux moines tenaient avec une frayeur simulée, affectant de s'écarter au
10 plus léger de ses mouvements, comme s'ils eussent tenu en laisse un tigre ou un loup enragé,³ ou que la flamme eût dû s'attacher à leurs vêtements. Ils empêchaient aussi avec soin que le peuple ne pût voir sa figure.

Le visage impassible⁴ de M. de Laubardemont paraissait
15 dominer les juges de son choix ; plus grand qu'eux presque de toute la tête, il était placé sur un siège plus élevé que les leurs ; chacun de ses regards ternes et inquiets leur envoyait un ordre. Il était vêtu d'une longue et large robe rouge, une calotte noire couvrait ses cheveux ; il semblait occupé à débrouiller des
20 papiers qu'il faisait passer aux juges et circuler dans leurs mains. Les accusateurs, tous ecclésiastiques, siégeaient à droite des juges ; ils étaient revêtus d'aubes⁵ et d'étoles ; on distinguait le père Lactance à la simplicité de son habit de capucin, à sa tonsure et à la rudesse de ses traits. Dans une tribune⁶ était
25 caché l'évêque de Poitiers ; d'autres tribunes étaient pleines de femmes voilées. Aux pieds des juges, une foule ignoble de femmes et d'hommes de la lie du peuple s'agitait derrière six jeunes religieuses des Ursulines dégoûtées de les approcher ; c'étaient les témoins.

30 Le reste de la salle était plein d'une foule immense, sombre, silencieuse, suspendue aux corniches, aux portes, aux poutres, et pleine d'une terreur qui en donnait⁷ aux juges, car cette stupeur venait de l'intérêt du peuple pour l'accusé. Des archers nombreux, armés de longues piques, encadraient ce

lugubre tableau d'une manière digne de ce farouche aspect de la multitude.

Au geste du président on fit retirer les témoins, auxquels un huissier ouvrit une porte étroite. On remarqua la supérieure des Ursulines, qui, en passant devant M. de Laubardemont, s'avança, et dit assez haut : — Vous m'avez trompée, monsieur. Il demeura impassible : elle sortit.

Un silence profond régnait dans l'assemblée.

Se levant avec gravité, mais avec un trouble visible, un des juges, nommé Houmain, lieutenant criminel d'Orléans, lut une espèce de mise en accusation¹ d'une voix très basse et si enrouée, qu'il était impossible d'en saisir aucune parole. Cependant il se faisait entendre lorsque ce qu'il avait à dire devait frapper l'esprit du peuple. Il divisa les preuves du procès en deux sortes : les unes résultant des dispositions de soixante-douze témoins ; les autres, et les plus certaines, des exorcismes des révérends pères ici présents, s'écria-t-il en faisant le signe de la croix.

Les pères Lactance, Barré et Mignon s'inclinèrent profondément en répétant aussi ce signe sacré. — Oui, messeigneurs, dit-il, en s'adressant aux juges, on a reconnu et déposé devant vous ce bouquet de roses blanches et ce manuscrit signé du sang du magicien, copie du pacte qu'il avait fait avec Lucifer, et qu'il était forcé de porter sur lui pour conserver sa puissance. On lit encore avec horreur ces paroles écrites au bas du parchemin : *La minute² est aux enfers, dans le cabinet de Lucifer.*

Un éclat de rire qui semblait sortir d'une poitrine forte s'entendit dans la foule. Le président rougit, et fit signe à des archers, qui essayèrent en vain de trouver le perturbateur. Le rapporteur³ continua :

— Les démons ont été forcés de déclarer leurs noms par la bouche de leurs victimes. Ces noms et leurs faits sont déposés sur cette table : ils s'appellent Astaroth, de l'ordre des Séraphins⁴ ; Easas, Celsus, Acaos, Cédron, Asmodée, de l'ordre

des Trônes¹ ; Alex, Zabulon, Cham, Uriel et Achas, des principautés,² etc. ; car le nombre en était infini.³ Quant à leurs actions, qui de nous n'en fut témoin ?

Un long murmure sortit de l'assemblée ; on imposa silence, 5 quelques hallebardes s'avancèrent, tout se tut.

— Nous avons vu avec douleur la jeune et respectable supérieure des Ursulines déchirer son sein de ses propres mains et se rouler dans la poussière ; les autres sœurs, Agnès, Claire, etc., sortir de la modestie de leur sexe par des gestes passionnés ou des rires immodérés. Lorsque des impies ont voulu 10 douter de la présence des démons, et que nous-mêmes avons senti notre conviction ébranlée, parce qu'ils refusaient de s'expliquer devant des inconnus, soit en grec, soit en arabe, les révérends pères nous ont raffermi en daignant nous expliquer 15 que, la malice des mauvais esprits étant extrême, il n'était pas surprenant qu'ils eussent feint cette ignorance pour être moins pressés de questions ; qu'ils avaient même fait, dans leurs réponses, quelques barbarismes,⁴ solécismes⁵ et autres fautes, pour qu'on les méprisât, et que par dédain les saints 20 docteurs les laissassent en repos ; et que leur haine était si forte, que, sur le point de faire un de leurs tours miraculeux, ils avaient fait suspendre une corde au plancher pour faire accuser de supercherie des personnages aussi révévés, tandis qu'il a été affirmé sous serment, par des personnes respectables, 25 que jamais il n'y eut de corde en cet endroit.

Mais, messieurs, tandis que le ciel s'expliquait ainsi miraculeusement par ses saints interprètes, une autre lumière nous est venue tout à l'heure : à l'instant même où les juges étaient plongés dans leurs profondes méditations, un grand cri a été 30 entendu près de la salle du conseil ; et, nous étant transportés sur les lieux, nous avons trouvé le corps d'une jeune demoiselle d'une haute naissance ; elle venait de rendre le dernier soupir dans la voie publique, entre les mains du révérend père Mignon, chanoine ; et nous avons su de ce même père ici présent et de

plusieurs autres personnages graves, que, soupçonnant cette demoiselle d'être possédée, à cause du bruit qui s'était répandu dès longtemps de l'admiration d'Urbain Grandier pour elle, il eut l'heureuse idée de l'éprouver, et lui dit tout à coup en l'abordant : *Grandier vient d'être mis à mort*; sur quoi elle ne poussa qu'un 5 seul grand cri, et tomba morte, privée par le démon du temps nécessaire pour les secours de notre sainte mère l'Église catholique.

Un murmure d'indignation s'éleva dans la foule, où le mot d'*assassin* fut prononcé ; les huissiers imposèrent silence à haute 10 voix ; mais le rapporteur le rétablit en reprenant la parole, ou plutôt la curiosité générale triompha.

— Chose infâme, messeigneurs, continua-t-il, cherchant à s'affermir par des exclamations, on a trouvé sur elle cet ouvrage écrit de la main d'Urbain Grandier. 15

Et il tira de ses papiers un livre couvert en parchemin.

— Ciel ! s'écria Urbain de son banc.

— Prenez garde ! s'écrièrent les juges aux archers qui l'entouraient.

— Le démon va sans doute se manifester, dit le père Lactance d'une voix sinistre ; resserrez ses liens. 20

On obéit.

Le lieutenant criminel continua : — Elle se nommait Madeleine de Brou, âgée de dix-neuf ans.

— Ciel ! ô ciel ! c'en est trop ! s'écria l'accusé, tombant 25 évanoui sur le parquet.

L'assemblée s'émut en sens divers ; il y eut un moment de tumulte, — Le malheureux ! il l'aimait, disaient quelques-uns. Une demoiselle si bonne ! disaient les femmes. La pitié commençait à gagner. On jeta de l'eau froide sur Grandier sans le 30 faire sortir,¹ et on l'attacha sur la banquette. Le rapporteur continua :

— Il nous est enjoint de lire le début de ce livre à la cour. Et il lut ce qui suit :

“ C’est pour toi, douce et belle Madeleine, c’est pour mettre en repos ta conscience troublée, que j’ai peint dans un livre une seule pensée de mon âme. Elles sont toutes à toi, fille céleste, parce qu’elles y retournent comme au but de toute mon existence ; mais cette pensée que je t’envoie comme une fleur vient de toi, n’existe que par toi, et retourne à toi seule.

“ Ne sois pas triste parce que tu m’aimes : ne sois pas affligée parce que je t’adore. Les anges du ciel, que font-ils ? et les âmes des bienheureux, que leur est-il promis ? Sommes-nous moins purs que les anges ? nos âmes sont-elles moins détachées de la terre qu’après la mort ? O Madeleine ! qu’y a-t-il en nous dont le regard du Seigneur s’indigne ? Est-ce lorsque nous prions ensemble, et que, le front prosterné dans la poussière devant ses autels, nous demandons une mort prochaine qui nous vienne saisir durant la jeunesse et l’amour ? Est-ce au temps où, rêvant seuls sous les arbres funèbres du cimetière, nous cherchions une double tombe, souriant à notre mort et pleurant sur notre vie ? Serait-ce lorsque tu viens t’agenouiller devant moi-même au tribunal de la pénitence, et que, parlant en présence de Dieu, tu ne peux rien trouver de mal à me révéler, tant j’ai soutenu ton âme dans les régions pures du ciel ? Qui pourrait donc offenser notre Créateur ? Peut-être, oui, peut-être seulement, je le crois, quelque esprit du ciel aurait pu m’envier ma félicité, lorsqu’au jour de Pâques je te vis prosternée devant moi, épurée par de longues austérités du peu de souillure qu’avait pu laisser en toi la tache originelle. Que tu étais belle ! ton regard cherchait ton Dieu dans le ciel, et ma main tremblante l’apporta sur tes lèvres¹ pures que jamais lèvre humaine n’osa effleurer. Être angélique, j’étais seul à partager les secrets du Seigneur, ou plutôt, l’unique secret de la pureté de ton âme ; je t’unissais à ton Créateur, qui venait de descendre aussi dans mon sein. Hymen ineffable dont l’Éternel fut le prêtre lui-même, vous étiez seul permis entre la Vierge et le Pasteur ; la seule volupté de chacun de nous fut de voir

une éternité de bonheur commencer pour l'autre, et de respirer ensemble les parfums du ciel, de prêter déjà l'oreille à ses concerts, et d'être sûrs que nos âmes dévoilées à Dieu seul et à nous étaient dignes de l'adorer ensemble.

“ Quel scrupule pèse encore sur ton âme, ô ma sœur ? Ne crois-tu pas que j'aie rendu un culte trop grand à ta vertu ? Crains-tu qu'une si pure admiration ne m'ait détourné de celle du Seigneur ? . . . ”

Houmain en était là quand la porte par laquelle étaient sortis les témoins s'ouvrit tout à coup. Les juges, inquiets, se parlèrent à l'oreille. Laubardemont, incertain, fit signe aux pères pour savoir si c'était quelque scène exécutée par leur ordre ; mais, étant placés à quelque distance de lui et surpris eux-mêmes, ils ne purent lui faire entendre que ce n'était point eux qui avaient préparé cette interruption. D'ailleurs, avant que leurs regards eussent été échangés, l'on vit, à la grande stupéfaction de l'assemblée, trois femmes en chemise, pieds nus, la corde au cou, un cierge à la main, s'avancer jusqu'au milieu de l'estrade. C'était la supérieure, suivie des sœurs Agnès et Claire. Toutes deux pleuraient ; la supérieure était fort pâle, mais son port était assuré et ses yeux fixes et hardis : elle se mit à genoux ; ses compagnes l'imitèrent ; tout fut si troublé¹ que personne ne songea à l'arrêter, et d'une voix claire et ferme, elle prononça ces mots, qui retentirent dans tous les coins de la salle :

— Au nom de la très sainte Trinité, moi, Jeanne de Belfiel, fille du Baron de Cose ; moi, supérieure indigne du couvent des Ursulines de Loudun, je demande pardon à Dieu et aux hommes du crime que j'ai commis en accusant l'innocent Urbain Grandier. Ma possession était fautive, mes paroles suggérées, le remords m'accable . . .

— Bravo ! s'écrièrent les tribunes² et le peuple en frappant des mains. Les juges se levèrent ; les archers, incertains, regardèrent le président : il frémit de tout son corps, mais resta immobile.

— Que chacun se taise ! dit-il d'une voix aigre ; archers, faites votre devoir !

Cet homme se sentait soutenu par une main si puissante, que rien, ne l'effrayait, car la pensée du ciel ne lui était jamais
5 venue.

— Mes pères, que pensez-vous ? dit-il en faisant signe aux moines.

— Que le démon veut sauver son ami . . . *Obmutesce, Satanas!* ¹ s'écria le père Lactance d'une voix terrible, ayant l'air d'exor-
10 ciser encore la supérieure.

Jamais le feu mis à la poudre ne produisit un effet plus prompt que celui de ce seul mot. Jeanne de Belfiel se leva subitement, elle se leva dans toute sa beauté de vingt ans, que son exaltation ² terrible augmentait encore ; on eût dit une âme
15 échappée de l'enfer apparaissant à son séducteur ; elle promena ses yeux noirs sur les moines, Lactance baissa les siens ; elle fit deux pas vers lui avec ses pieds nus, dont les talons firent retentir fortement l'échafaudage ; son cierge semblait, dans sa main, le glaive de l'ange.

20 — Taisez-vous, imposteur ! dit-elle avec énergie, le démon qui m'a possédée, c'est vous : vous m'avez trompée, il ne devait pas être jugé ; d'aujourd'hui seulement je sais qu'il l'est ; d'aujourd'hui j'entrevois sa mort ; je parlerai.

— Femme, le démon vous égare !

25 — Dites que le repentir m'éclaire : filles aussi malheureuses que moi, levez-vous : n'est-il pas innocent ?

— Nous le jurons ! dirent encore à genoux les deux jeunes sœurs laies ³ en fondant en larmes, parce qu'elles n'étaient pas animées par une résolution aussi forte que celle de la supé-
30 rieure. Agnès même eut à peine dit ce mot que, se tournant du côté du peuple : — Secourez-moi, s'écria-t-elle ; ils me puniront, ils me feront mourir ! Et, entraînant sa compagne, elle se jeta dans la foule, qui les accueillit avec amour ; mille voix leur jurèrent protection, des imprécations s'élevèrent, les

hommes agitèrent leurs bâtons contre terre ; on n'osa pas empêcher le peuple de les faire sortir de bras en bras jusqu'à la rue.

Pendant cette nouvelle scène, les juges interdits chuchotaient, Laubardemont regardait les archers et leur indiquait les points où leur surveillance devait se porter ; souvent il montra du doigt le groupe noir. Les accusateurs regardèrent à la tribune de l'évêque de Poitiers, mais ils ne trouvèrent aucune expression sur sa figure apathique. C'était un de ces vieillards dont la mort s'empare dix ans avant que le mouvement-cesse tout à fait en eux ; sa vue semblait voilée par un demi-sommeil ; sa bouche béante ruminait quelques paroles vagues et habituelles de piété qui n'avaient aucun sens ; il lui était resté assez d'intelligence pour distinguer le plus fort parmi les hommes et lui obéir, ne songeant même pas un moment à quel prix. Il avait donc signé la sentence des docteurs de Sorbonne¹ qui déclarait les religieuses possédées, sans en tirer seulement la conséquence de la mort d'Urbain ; le reste lui semblait une de ces cérémonies plus ou moins longues auxquelles il ne prêtait aucune attention, accoutumé qu'il était à les voir et à vivre au milieu de leurs pompes, en étant même une partie et un meuble indispensable. Il ne donna donc aucun signe de vie en cette occasion, mais il conserva seulement un air parfaitement noble et nul.

Cependant le père Lactance, ayant eu un moment pour se remettre de sa vive attaque, se tourna vers le président et dit :

— Voici une preuve bien claire que le ciel nous envoie sur la possession, car jamais madame la supérieure n'avait oublié la modestie et la sévérité de son ordre.

— Que tout l'univers n'est-il ici pour me voir ! dit Jeanne de Belfiel, toujours aussi ferme. Je ne puis être assez humiliée sur la terre, et le ciel me repoussera, car j'ai été votre complice.

La sueur ruisselait sur le front de Laubardemont. Cepen-

dant, essayant de se remettre : — Quel conte absurde ! et qui vous y força donc, ma sœur ?

La voix de la jeune fille devint sépulcrale, elle en réunit toutes les forces, appuya la main sur son cœur, comme si elle eût voulu l'arracher, et, regardant Urbain Grandier, elle répondit : — L'amour !

L'assemblée frémit ; Urbain, qui, depuis son évanouissement, était resté la tête baissée et comme mort, leva lentement ses yeux sur elle et revint entièrement à la vie pour subir une douleur nouvelle. La jeune pénitente continua.

— Oui, l'amour qu'il a repoussé, qu'il n'a jamais connu tout entier, que j'avais respiré dans ses discours, que mes yeux avaient puisé dans ses regards célestes, que ses conseils mêmes ont accru. Oui, Urbain est pur comme l'ange, mais bon comme l'homme qui a aimé ; je ne le savais pas qu'il eût aimé ! C'est vous, dit-elle alors plus vivement, montrant Lactance, Barré et Mignon, et quittant l'accent de la passion pour celui de l'indignation, c'est vous qui m'avez appris qu'il aimait, vous qui ce matin m'avez trop cruellement vengée en tuant ma rivale par un mot ! Hélas ! je ne voulais que les séparer. C'était un crime ; mais je suis Italienne par ma mère ; je brûlais, j'étais jalouse ; vous me permettiez de voir Urbain, de l'avoir pour ami et de le voir tous les jours. . . .

Elle se tut ; puis, criant : — Peuple, il est innocent ! Martyr, pardonne-moi ! j'embrasse tes pieds ! Elle tomba aux pieds d'Urbain, et versa enfin des torrents de larmes.

Urbain éleva ses mains liées étroitement, et, lui donnant sa bénédiction, dit d'une voix douce, mais faible :

— Allez, ma sœur, je vous pardonne au nom de Celui que je verrai bientôt ; je vous l'avais dit autrefois, et vous le voyez à présent, les passions font bien du mal quand on ne cherche pas à les tourner vers le ciel !

La rougeur monta pour la seconde fois sur le front de Laubardemont : — Malheureux ! dit-il, tu prononces les paroles de l'Église.

— Je n'ai pas quitté son sein, dit Urbain.

— Qu'on emporte cette fille ! dit le président.

Quand les archers voulurent obéir, ils s'aperçurent qu'elle avait serré avec tant de force la corde suspendue à son cou, qu'elle était rouge et presque sans vie. L'effroi fit sortir toutes 5 les femmes de l'assemblée, plusieurs furent emportées évanouies ; mais la salle n'en¹ fut pas moins pleine, les rangs se serraient, et les hommes de la rue débordaient dans l'intérieur.

Les juges épouvantés se levèrent, et le président essaya de faire vider la salle ; mais le peuple se couvrant,² demeura dans 10 une effrayante immobilité ; les archers n'étaient plus assez nombreux, il fallut céder, et Laubardemont, d'une voix troublée, dit que le conseil allait se retirer pour une demi-heure. Il leva la séance ; le public, sombre, demeura debout.

CHAPITRE V.

LE MARTYRE.

L'intérêt non suspendu de ce demi-procès, son appareil et ses interruptions, tout avait tenu l'esprit public si attentif, que nulle conversation particulière n'avait pu s'engager. Quelques cris avaient été jetés, mais simultanément, mais sans qu'aucun spectateur se doutât¹ des impressions de son voisin, ou cherchât même à les deviner ou à communiquer les siennes. Cependant, lorsque le public fut abandonné à lui-même, il se fit comme une explosion de paroles bruyantes. On distinguait plusieurs voix, dans ce chaos, qui dominaient le bruit général, comme un chant de trompettes domine la basse continue² d'un orchestre.

Il y avait encore à cette époque assez de simplicité primitive dans les gens du peuple pour qu'ils fussent persuadés par les mystérieuses fables des agents qui les travaillaient,³ au point de n'oser porter un jugement d'après l'évidence, et la plupart attendirent avec effroi la rentrée des juges, se disant à demi-voix ces mots prononcés avec un certain air de mystère et d'importance qui sont ordinairement le cachet de la sottise craintive : — On ne sait qu'en penser, monsieur ! — Vraiment, madame, voilà des choses extraordinaires qui se passent ! — Nous vivons dans un temps bien singulier ! — Je me serais bien douté d'une partie de tout ceci ; mais, ma foi, je n'aurais pas prononcé, et je ne le ferais pas encore ! — Qui vivra verra, etc. Discours idiots de la foule, qui ne servent qu'à montrer qu'elle est au premier⁴ qui la saisira fortement. Ceci était la basse continue ; mais du côté du groupe noir on entendait d'autres choses : — Nous laisserons-nous faire ainsi ? Quoi ! pousser l'audace jusqu'à brûler notre lettre au Roi ! Si le Roi le

savait ! — Les barbares ! les imposteurs ! avec quelle adresse leur complot est formé ! le meurtre s'accomplira-t-il sous nos yeux ? aurons-nous peur de ces archers ? — Non, non, non. — C'étaient les trompettes et les dessus¹ de ce bruyant orchestre.

On remarquait le jeune avocat, qui, monté sur un banc, 5
 commença par déchirer en mille pièces un cahier de papier ;
 ensuite, élevant la voix : Oui, s'écria-t-il, je déchire et jette au
 vent le plaidoyer que j'avais préparé en faveur de l'accusé ; on
 a supprimé les débats : il ne m'est pas permis de parler pour
 lui ; je ne peux parler qu'à vous, peuple, et je m'en applau- 10
 dis ;² vous avez vu ces juges infâmes : lequel peut encore
 entendre la vérité ? lequel est digne d'écouter l'homme de
 bien ? lequel osera soutenir son regard ? Que dis-je ? ils la
 connaissent tout entière, la vérité, ils la portent dans leur sein
 coupable ; elle ronge leur cœur comme un serpent ; ils trem- 15
 blent dans leur repaire, où ils dévorent sans doute leur victime ;
 ils tremblent parce qu'ils ont entendu les cris de trois femmes
 abusées. Ah ! qu'allais-je faire ? j'allais parler pour Urbain
 Grandier ! Quelle éloquence eût égalé celle de ces infortu-
 nées ? quelles paroles vous eussent fait mieux voir son inno- 20
 cence ? Le ciel s'est armé pour lui en les appelant au repentir
 et au dévouement, le ciel achèvera son ouvrage.

— *Vade retrò, Satanas !*³ prononcèrent des voix enten-
 dues par une fenêtre assez élevée.

Fournier s'interrompit un moment :

25

— Entendez-vous, reprit-il, ces voix qui parodient le langage
 divin ? Je suis bien trompé, ou ces instruments d'un pouvoir
 infernal préparent par ce chant quelque nouveau maléfice.

— Mais, s'écrièrent tous ceux qui l'entouraient, guidez-nous :
 que ferons-nous ? qu'ont-ils fait de lui ? 30

— Restez ici, soyez immobiles, soyez silencieux, répondit le
 jeune avocat : l'inertie d'un peuple est toute-puissante, c'est là
 sa sagesse, c'est là sa force. Regardez en silence, et vous ferez
 trembler.

— Ils n'oseront sans doute pas reparaitre, dit le comte du Lude.

— Je voudrais bien revoir ce grand coquin rouge, dit Grand-Ferré, qui n'avait rien perdu de tout ce qu'il avait vu.

5 — Et ce bon monsieur le curé, murmura le vieux père Guillaume Leroux en regardant tous ses enfants irrités qui se parlaient bas en mesurant et comptant les archers. Ils se moquaient même de leur habit, et commençaient à les montrer au doigt.

10 Cinq-Mars, toujours adossé au pilier derrière lequel il s'était placé d'abord, toujours enveloppé dans son manteau noir, dévorait des yeux tout ce qui se passait, ne perdait pas un mot de ce qu'on disait, et remplissait son cœur de fiel et d'amertume ; de violents désirs de meurtre et de vengeance, une
15 envie indéterminée de frapper, le saisissaient malgré lui : c'est la première impression que produise le mal sur l'âme d'un jeune homme ; plus tard, la tristesse remplace la colère ; plus tard c'est l'indifférence et le mépris ; plus tard encore, une admiration calculée pour les grands scélérats qui ont réussi,
20 mais c'est lorsque, des deux éléments de l'homme, la boue l'emporte sur l'âme.¹

Cependant, à droite de la salle, et près de l'estrade élevée pour les juges, un groupe de femmes semblait fort occupé à considérer un enfant d'environ huit ans, qui s'était avisé de monter
25 sur une corniche à l'aide des bras de sa sœur Martine que nous avons vue plaisantée à toute outrance par le jeune soldat Grand-Ferré. Cet enfant, n'ayant plus rien à voir après la sortie du tribunal, s'était élevé, à l'aide des pieds et des mains, jusqu'à une petite lucarne qui laissait passer une lumière très
30 faible, et qu'il pensa renfermer un nid d'hirondelles ou quelque autre trésor de son âge ; mais, quand il se fut bien établi les deux pieds sur la corniche du mur et les mains attachées aux barreaux d'une ancienne châsse de saint Jérôme, il eût voulu être bien loin et cria :

— Oh ! ma sœur, ma sœur, donne-moi la main pour descendre !

— Qu'est-ce que tu vois donc ? s'écria Martine.

— Oh ! je n'ose pas le dire ; mais je veux descendre. Et il se mit à pleurer. 5

— Reste, reste, dirent toutes les femmes, reste, mon enfant, n'aie pas peur, et dis-nous bien ce que tu vois.

— Eh bien, c'est qu'on a couché le curé entre deux grandes planches qui lui serrent les jambes, il y a des cordes autour des planches. 10

— Ah ! c'est la question,¹ dit un homme de la ville. Regarde bien, mon ami, que vois-tu encore ?

L'enfant, rassuré, se remit à la lucarne avec plus de confiance, et, retirant sa tête, il reprit :

— Je ne vois plus le curé, parce que tous les juges sont 15 autour de lui à le regarder, et que leurs grandes robes m'empêchent de voir. Il y a aussi des capucins qui se penchent pour lui parler tout bas.

La curiosité assembla plus de monde aux pieds du jeune garçon, et chacun fit silence, attendant avec anxiété sa première parole, comme si la vie de tout le monde en eût dépendu. 20

— Je vois, reprit-il, le bourreau qui enfonce quatre morceaux de bois entre les cordes, après que les capucins ont béni les marteaux et les clous. . . . Ah ! mon Dieu ! ma sœur, comme 25 ils ont l'air fâché contre lui, parce qu'il ne parle pas. . . . Maman, maman, donne-moi la main, je veux descendre.

Au lieu de sa mère, l'enfant, en se retournant, ne vit plus que des visages mâles qui le regardaient avec une avidité triste et lui faisaient signe de continuer. Il n'osa pas descendre, et 30 se remit à la fenêtre en tremblant.

— Oh ! je vois le père Lactance et le père Barré qui enfonce eux-mêmes d'autres morceaux de bois qui lui serrent les jambes. Oh ! comme il est pâle ! il a l'air de prier Dieu ;

mais voilà sa tête qui tombe en arrière comme s'il mourait. Ah ! ôtez-moi de là. . . .

Et il tomba dans les bras du jeune avocat, de M. du Lude et de Cinq-Mars, qui s'étaient approchés pour le soutenir.

5 — *Deus stetit¹ in synagoga deorum : in medio autem Deus dijudicat* . . . chantèrent des voix fortes et nasillardes qui sortaient de cette petite fenêtre ; elles continuèrent longtemps un plain-chant de psaumes entrecoupé par des coups de marteau, ouvrage infernal qui marquait la mesure des chants
10 célestes. On aurait pu se croire près de l'ancre d'un forgeron ; mais les coups étaient sourds et faisaient bien sentir que l'enclume était le corps d'un homme.

— Silence ! dit Fournier, il parle ; les chants et les coups s'interrompent.

15 Une faible voix en effet dit lentement : — O mes pères ! adoucissez la rigueur de vos tourments, car vous réduiriez mon âme au désespoir, et je chercherais à me donner la mort.

Ici partit et s'élança jusqu'aux voûtes l'explosion des cris du peuple ; les hommes, furieux, se jettent sur l'estrade et
20 l'emportent d'assaut sur les archers étonnés et hésitants ; la foule sans armes les pousse, les presse, les étouffe contre les murs, et tient leurs bras sans mouvement ; ses flots se précipitent sur les portes qui conduisent à la chambre de la question, et, les faisant crier² sous leur poids, menacent de les enfon-
25 cer ; l'injure retentit par mille voix formidables et va épouvanter les juges.

— Ils sont partis, ils l'ont emporté ! s'écrie un homme.

Tout s'arrête aussitôt, et, changeant de direction, la foule s'enfuit de ce lieu détestable et s'écoule rapidement dans les
30 rues. Une singulière confusion y régnait.

La nuit était venue pendant la longue séance, et des torrents de pluie tombaient du ciel. L'obscurité était effrayante ; les cris des femmes glissant sur le pavé ou repoussées par le pas des chevaux des gardes, les cris sourds et simultanés des

hommes rassemblés et furieux, le tintement continu des cloches qui annonçaient le supplice avec les coups répétés de l'agonie,¹ les roulements d'un tonnerre lointain, tout s'unissait pour le désordre. Si l'oreille était étonnée, les yeux ne l'étaient pas moins ; quelques torches funèbres allumées au coin des 5
rues et jetant une lumière capricieuse montraient des gens armés et à cheval qui passaient au galop en écrasant la foule : ils couraient se réunir sur la place de Saint-Pierre ; des tuiles les frappaient quelquefois dans leur passage, mais, ne pouvant atteindre le coupable éloigné, ces tuiles tombaient sur le voisin 10
innocent. La confusion était extrême, et devint plus grande encore lorsque, débouchant par toutes les rues sur cette place nommée Saint-Pierre-le-Marché, le peuple la trouva barricadée de tous côtés et remplie de gardes à cheval et d'archers. Des charrettes liées aux bornes des rues en fermaient toutes les 15
issues, et des sentinelles armées d'arquebuses étaient auprès. Sur le milieu de la place s'élevait un bûcher composé de poutres énormes posées les unes sur les autres de manière à former un carré parfait ; un bois plus blanc et plus léger les recouvrait ; un immense poteau s'élevait au centre de cet 20
échafaud. Un homme vêtu de rouge et tenant une torche baissée était debout près de cette sorte de mât, qui s'apercevait de loin. Un réchaud énorme, recouvert de tôle à cause de la pluie, était à ses pieds.

A ce spectacle la terreur ramena partout un profond silence ; 25
pendant un instant on n'entendit plus que le bruit de la pluie qui tombait par torrents, et du tonnerre qui s'approchait.

Cependant Cinq-Mars, accompagné de MM. du Lude et Fournier, et de tous les personnages les plus importants, s'était mis à l'abri de l'orage sous le péristyle² de l'église de Sainte- 30
Croix, élevée sur vingt degrés de pierre. Le bûcher était en face, et de cette hauteur on pouvait voir la place dans toute son étendue. Elle était entièrement vide, et l'eau seule des larges ruisseaux la traversait ; mais toutes les fenêtres des

maisons s'éclairaient peu à peu, et faisaient ressortir en noir les têtes d'hommes et de femmes qui se pressaient aux balcons. Le jeune d'Effiat contemplait avec tristesse ce menaçant appareil ; élevé dans les sentiments d'honneur, et bien loin de
5 toutes ces noires pensées que la haine et l'ambition peuvent faire naître dans le cœur de l'homme, il ne comprenait pas que tant de mal pût être fait sans quelque motif puissant et secret ; l'audace d'une telle condamnation lui sembla si incroyable, que sa cruauté même commençait à la justifier à ses yeux ; une
10 secrète horreur se glissa dans son âme, la même qui faisait taire le peuple ; il oublia presque l'intérêt que le malheureux Urbain lui avait inspiré, pour chercher s'il n'était pas possible que quelque intelligence secrète avec l'enfer eût justement provoqué de si excessives rigueurs ; et les révélations publiques
15 des religieuses et les récits de son respectable gouverneur s'affaiblirent dans sa mémoire, tant le succès est puissant, même aux yeux des êtres distingués ! tant la force en impose à l'homme, malgré la voix de sa conscience ! Le jeune voyageur se demandait déjà s'il n'était pas probable que la torture eût
20 arraché quelque monstrueux aveu à l'accusé, lorsque l'obscurité dans laquelle était l'église cessa tout à coup ; ses deux grandes portes s'ouvrirent, et à la lueur d'un nombre infini de flambeaux parurent tous les juges et les ecclésiastiques entourés de gardes ; au milieu d'eux s'avancait Urbain, soulevé ou plutôt
25 porté par six hommes vêtus en pénitents noirs, car ses jambes unies et entourées de bandages ensanglantés, semblaient rompues et incapables de le soutenir. Il y avait tout au plus deux heures que Cinq-Mars ne l'avait vu, et cependant il eut peine à reconnaître la figure qu'il avait remarquée à l'audience : toute
30 couleur, tout embonpoint en avaient disparu ; une pâleur mortelle couvrait une peau jaune et luisante comme l'ivoire ; le sang paraissait avoir quitté toutes ses veines ; il ne restait de vie que dans ses yeux noirs, qui semblaient être devenus deux fois plus grands, et dont il promenait les regards languissants

autour de lui ; ses cheveux bruns étaient épars sur son cou et sur une chemise blanche qui le couvrait tout entier ; cette sorte de robe à larges manches avait une teinte jaunâtre et portait avec elle une odeur de soufre ; une longue et forte corde entourait son cou et tombait sur son sein. Il ressemblait à un fantôme, mais à celui d'un martyr. 5

Urbain s'arrêta, ou plutôt fut arrêté sur le péristyle de l'église : le capucin Lactance lui plaça dans la main droite et y soutint une torche ardente, et lui dit avec une dureté inflexible : — Fais amende honorable, et demande pardon à Dieu de ton crime de magie. 10

Le malheureux éleva la voix avec peine, et dit, les yeux au ciel :

— Au nom du Dieu vivant, je t'ajourne à trois ans,¹ Laubardemont, juge prévaricateur !² On a éloigné mon confesseur, 15 et j'ai été réduit à verser mes fautes dans le sein de Dieu même, car mes ennemis m'entourent : j'en atteste ce Dieu de miséricorde, je n'ai jamais été magicien, je n'ai connu de mystères que ceux de la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je meurs : j'ai beaucoup péché contre moi, mais jamais contre Dieu et Notre-Seigneur. . . . 20

— N'achève pas ! s'écria le capucin, affectant de lui fermer la bouche avant qu'il prononcât le nom du Sauveur ; misérable endurci, retourne au démon qui t'a envoyé !

Il fit signe à quatre prêtres, qui, s'approchant avec des goupillons à la main, exorcisèrent l'air que le magicien respirait, la terre qu'il touchait et le bois qui devait le brûler. Pendant cette cérémonie, le lieutenant-criminel lut à la hâte l'arrêt, que l'on trouve encore dans les pièces de ce procès, en date du 18 août 1639, *déclarant Urbain Grandier dument 30 atteint et convaincu du crime de magie, maléfice, possession, ès³ personnes d'aucunes religieuses ursulines de Loudun, et autres, séculiers,⁴ etc.*

Le lecteur, ébloui par un éclair, s'arrêta un instant, et, se

tournant du côté de M. de Laubardemont, lui demanda, si, vu le temps qu'il faisait, l'exécution ne pouvait pas être remise au lendemain. Celui-ci répondit :

— L'arrêt porte exécution dans les vingt-quatre heures : ne
5 craignez point ce peuple incrédule, il va être convaincu. . . .

Toutes les personnes les plus considérables et beaucoup d'étrangers étaient sous le péristyle et s'avancèrent, Cinq-Mars parmi eux.

— . . . Le magicien n'a jamais pu prononcer le nom du
10 Sauveur et repousse son image.

Lactance sortit en ce moment du milieu des pénitents, ayant dans sa main un énorme crucifix de fer qu'il semblait tenir avec précaution et respect ; il l'approcha des lèvres du patient, qui, effectivement, se jeta en arrière, et, réunissant
15 toutes ses forces, fit un geste du bras qui fit tomber la croix des mains du capucin.

— Vous le voyez, s'écria celui-ci, il a renversé le crucifix !

Un murmure s'éleva dont le sens était incertain.

— Profanation ! s'écrièrent les prêtres.

20 On s'avança vers le bûcher.

Cependant Cinq-Mars, se glissant derrière un pilier, avait tout observé d'un œil avide ; il vit avec étonnement que le crucifix, en tombant sur les degrés, plus exposés à la pluie que la plate-forme, avait fumé et produit le bruit du plomb fondu
25 jeté dans l'eau. Pendant que l'attention publique se portait ailleurs, il s'avança et y porta une main qu'il sentit vivement brûlée. Saisi d'indignation et de toute la fureur d'un cœur loyal, il prend le crucifix avec les plis de son manteau, s'avance vers Laubardemont, et le frappant au front :

30 — Scélérat, s'écrie-t-il, porte la marque de ce fer rougi !

La foule entend ce mot et ce précipite.

— Arrêtez cet insensé ! dit en vain l'indigne magistrat.

Il était saisi lui-même par des mains d'hommes qui criaient :

— Justice ! au nom du Roi !

— Nous sommes perdus ! dit Lactance, au bûcher ! au bûcher !

Les pénitents traînent Urbain vers la place, tandis que les juges et les archers rentrent dans l'église et se débattent contre des citoyens furieux ; le bourreau, sans avoir le temps d'attacher la victime, se hâta de la coucher sur le bois et d'y mettre la flamme. Mais la pluie tombait par torrents, et chaque poutre à peine enflammée, s'éteignait en fumant. En vain Lactance et les autres chanoines eux-mêmes excitaient le foyer,¹ rien ne pouvait vaincre l'eau qui tombait du ciel. 10

Cependant le tumulte qui avait lieu au péristyle de l'église s'était étendu tout autour de la place. Le cri de *justice* se répétait et circulait avec le récit de ce qui s'était découvert ; deux barricades avaient été forcées, et, malgré trois coups de fusil, les archers étaient repoussés peu à peu vers le centre de la place. En vain faisaient-ils bondir leurs chevaux dans la foule, elle les pressait de ses flots croissants. Une demi-heure se passa dans cette lutte, où la garde reculait toujours vers le bûcher, qu'elle cachait en se resserrant. 15

— Avançons, avançons, disait un homme, nous le délivrerons ; ne frappez pas les soldats, mais qu'ils reculent ! Voyez-vous, Dieu ne veut pas qu'il meure. Le bûcher s'éteint ; amis, encore un effort. — Bien. — Renversez ce cheval. — Poussez, précipitez-vous. 20

La garde était rompue et renversée de toutes parts, le peuple se jette en hurlant sur le bûcher ; mais aucune lumière n'y brillait plus : tout avait disparu, même le bourreau. On arrache, on disperse les planches : l'une d'elles brûlait encore, et sa lueur fit voir sous un amas de cendre et de boue sanglante une main noircie, préservée du feu par un énorme bracelet de fer et une chaîne. Une femme eut le courage de l'ouvrir ; les doigts serraient une petite croix d'ivoire et une image de Sainte Madeleine. 25

— Voilà ses restes ! dit-elle en pleurant.

— Dites les reliques du martyr, répondit un homme. 35

CHAPITRE VI.

LE SONGE.

Cinq-Mars, amid the tumult which followed his outbreak against Laubardemont, was seized by his old servant Grandchamp, who drew him into the shadow of the church to tell him that his horses and servants were waiting at the end of the street, and to entreat him to leave the town at once. Cinq-Mars saw the wisdom of this advice, and was soon riding off at a gallop, facing a storm of wind and rain on the high-road. His faithful servant, when the pace slackened, did not fail to speak his mind to his master, contrasting his rash conduct with the prudence of his father, the late Marshal. Their attention was attracted by a dark female figure which followed them; and, soon after, Cinq-Mars, excited and shocked by the events of the day, dropped first of all into a moody reverie over the many obstacles which might thwart his love for Marie de Gonzaga, and then fell asleep on horseback. He was just conscious of stopping somewhere, and of being put to bed; and then he became a prey to fevered dreams. His mother, the Abbé in arms, Urbain Grandier on the rack, Bassompierre in chains, appeared and bade him farewell. Marie next requests him to share a throne with her, and helps him to mount its steps; but the hand of his lady-love, just as he stoops to kiss it, changes to the hand of the executioner. He woke, and saw sitting at his side a fair young nun, whom he recognized and addressed as Jeanne de Belfiel. She answered in a piteous, touching rhapsody of madness. She prophesied the death of Cinq-Mars, and was reciting the Office for the Dead when the door opened, and she vanished. Grandchamp entered and found Cinq-Mars half suffocated beneath the bedclothes; he roused him with a deluge of cold water. Cinq-Mars mentions his frightful dream, and is told in return that a mad-woman arrived the night before and had just fled from the inn. Cinq-Mars, now totally unable to disentangle dream and reality, again falls asleep, with Grandchamp watching by his bedside.

CHAPITRE VII.

LE CABINET.

Laissons notre jeune voyageur endormi. Bientôt il va suivre en paix une grande et belle route. Puisque nous avons la liberté de promener nos yeux sur tous les points de la carte, arrêtons-les sur la ville de Narbonne.¹

Voyez la Méditerranée, qui étend, non loin de là, ses flots bleuâtres sur des rives sablonneuses. Pénétrez dans cette cité semblable à celle d'Athènes; mais pour trouver celui qui y règne, suivez cette rue inégale et obscure, montez les degrés du vieil archevêché, et entrons dans la première et la plus grande des salles. 5

Elle était fort longue, mais éclairée par une suite de hautes fenêtres en ogive,² dont la partie supérieure seulement avait conservé les vitraux bleus, jaunes et rouges, qui répandaient une lueur mystérieuse dans l'appartement. Une table ronde énorme la remplissait dans toute sa largeur, du côté de la grande cheminée; autour de cette table, couverte d'un tapis bariolé et chargée de papiers et de portefeuilles, étaient assis et courbés sous leurs plumes huit secrétaires occupés à copier des lettres qu'on leur passait d'une table plus petite. D'autres hommes debout rangeaient les papiers dans les rayons d'une bibliothèque, que les livres reliés en noir ne remplissaient pas tout entière, et ils marchaient avec précaution sur le tapis dont la salle était garnie. 10

Malgré cette quantité de personnes réunies, on eût entendu les ailes d'une mouche. Le seul bruit qui s'élevât était celui des plumes qui couraient rapidement sur le papier, et une voix grêle³ qui dictait, en s'interrompant pour tousser. Elle sortait d'un immense fauteuil à grands bras, placé au coin du feu, 15

allumé en dépit des chaleurs de la saison et du pays. C'était un de ces fauteuils qu'on voit encore dans quelques vieux châteaux, et qui semblent faits pour s'endormir en lisant, sur eux, quelque livre que ce soit, tant chaque compartiment est
5 soigné : un croissant de plumes y soutient les reins ;¹ si la tête se penche, elle trouve ses joues reçues par des oreillers couverts de soie, et le coussin du siège déborde tellement² les coudes, qu'il est permis de croire que les prévoyants tapissiers de nos pères avaient pour but d'éviter que le livre ne fit du bruit et ne
10 les réveillât en tombant.

Mais quittons cette digression pour parler de l'homme qui s'y trouvait et qui n'y dormait pas. Il avait le front large et quelques cheveux fort blancs, des yeux grands et doux, une figure pâle et effilée³ à laquelle une petite barbe blanche et
15 pointue donnait cet air de finesse que l'on remarque dans tous les portraits du siècle de Louis XIII. Une bouche presque sans lèvres, et nous sommes forcé d'avouer que Lavater⁴ regarde ce signe comme indiquant la méchanceté à n'en pouvoir douter ;⁵ une bouche pincée,⁶ disons-nous, était
20 encadrée par deux petites moustaches grises et par une *royale*,⁷ ornement alors à la mode, et qui ressemble assez à une virgule⁸ par sa forme. Ce vieillard⁹ avait sur la tête une calotte rouge et était enveloppé dans une vaste robe de chambre et portait des bas de soie pourprée, et n'était rien moins qu'Armand
25 Duplessis, cardinal de Richelieu.

Il avait très près de lui, autour de la plus petite table dont il a été question, quatre jeunes gens de quinze à vingt ans : ils étaient pages¹⁰ ou domestiques, selon l'expression du temps, qui signifiait alors familier, ami de la maison. Cet usage était
30 un reste de patronage féodal demeuré dans nos mœurs. Les cadets gentilshommes¹¹ des plus hautes familles recevaient des *gages* des grands seigneurs, et leur étaient dévoués en toute circonstance, allant appeler en duel le premier venu au moindre désir de leur patron. Les pages dont nous parlons rédigeaient¹²

des lettres dont le Cardinal leur avait donné la substance ; et, après un coup d'œil du maître, ils les passaient aux secrétaires, qui les mettaient au net.¹ Le Cardinal-duc, de son côté, écrivait sur son genou des notes secrètes sur de petits papiers, qu'il glissait dans presque tous les paquets avant de les fermer 5 de sa propre main.

Il y avait quelques instants qu'il écrivait, lorsqu'il aperçut, dans une glace placée en face de lui, le plus jeune de ses pages traçant quelques lignes interrompues, sur une feuille d'une 10 taille inférieure à celle du papier ministériel ; il se hâta d'y mettre quelques mots, puis la glissait rapidement sous la grande feuille qu'il était chargé de remplir à son grand regret ;² mais, placé derrière le Cardinal, il espérait que sa difficulté à se retourner l'empêcherait de s'apercevoir du petit manège³ qu'il semblait exercer avec assez d'habitude. Tout à coup, Riche- 15 lieu, lui adressant la parole sèchement, lui dit :

— Venez ici, monsieur Olivier.

Ces deux mots furent comme un coup de foudre pour ce pauvre enfant, qui paraissait n'avoir que seize ans. Il se leva pourtant très vite, et vint ce placer debout devant le ministre, 20 les bras pendants et la tête baissée.

Les autres pages et les secrétaires ne remuèrent pas plus que des soldats lorsque l'un d'eux tombe frappé d'une balle, tant ils étaient accoutumés à ces sortes d'appels. Celui-ci pourtant s'annonçait d'une manière plus vive que les autres. 25

— Qu'écrivez-vous là ?

— Monseigneur . . . ce que Votre Éminence me dicte.

— Quoi ?

— Monseigneur . . . la lettre à don Juan de Bragance.⁴

— Point de détours, monsieur, vous faites autre chose. 30

— Monseigneur, dit alors le page les larmes aux yeux, c'était un billet à une de mes cousines.

— Voyons-le.

Alors un tremblement universel l'agita, et il fut obligé de s'appuyer sur la cheminée en disant à demi-voix : 35

— C'est impossible.

— Monsieur le vicomte Olivier d'Entraigues, dit le ministre sans marquer la moindre émotion, vous n'êtes plus à mon service. Et le page sortit, il savait qu'il n'y avait pas à répliquer ;
5 il glissa son billet dans sa poche, et, ouvrant la porte à deux battants, justement assez pour qu'il y eût place pour lui, il s'y glissa comme un oiseau qui s'échappe de sa cage.

Le ministre continua les notes qu'il traçait sur son genou.

Les secrétaires redoublaient de silence et d'ardeur, lorsque,
10 la porte s'ouvrant rapidement de chaque côté, on vit paraître debout, entre les deux battants, un capucin¹ qui, s'inclinant les bras croisés sur la poitrine, semblait attendre l'aumône ou l'ordre de se retirer. Il avait un teint rembruni, profondément sillonné par la petite vérole ; des yeux assez doux, mais
15 un peu louches² et toujours couverts par des sourcils qui se joignaient au milieu du front ; une bouche dont le sourire était rusé, malfaisant et sinistre ; une barbe plate et rousse à l'extrémité, et le costume de l'ordre de Saint-François³ dans toute son horreur, avec des sandales et des pieds nus qui paraissaient
20 fort indignes de s'essuyer sur un tapis.

Tel qu'il était, ce personnage parut faire une grande sensation dans toute la salle ; car, sans achever la phrase, la ligne ou le mot commencé, chaque écrivain se leva et sortit par la porte, où il se tenait toujours debout, les uns le saluant en passant, les autres détournant la tête, les jeunes pages se bouchant
25 le nez,⁴ mais par derrière lui, car ils paraissaient en avoir peur en secret. Lorsque tout le monde eut défilé, il entra enfin, faisant une profonde révérence, parce que la porte était encore ouverte ; mais sitôt qu'elle fut fermée, marchant sans cérémonie, il vint s'asseoir auprès du Cardinal, qui, l'ayant reconnu au
30 mouvement qui se faisait,⁵ lui fit une inclination de tête sèche et silencieuse, le regardant fixement comme pour attendre une nouvelle, et ne pouvant s'empêcher de froncer le sourcil, comme à l'aspect d'une araignée ou de quelque autre animal
35 désagréable.

Le Cardinal n'avait pu résister à ce mouvement de déplaisir, parce qu'il se sentait obligé, par la présence de son agent, à rentrer dans ces conversations profondes et pénibles dont il s'était reposé pendant quelques jours dans un pays dont l'air pur lui était favorable, et dont le calme avait un peu ralenti les douleurs de la maladie ; elle s'était changée en une fièvre lente ; mais ses intervalles étaient assez longs pour qu'il pût oublier, pendant son absence, qu'elle devait revenir. Donnant donc un peu de repos à son imagination jusqu'alors infatigable, il attendait sans impatience, pour la première fois de ses jours peut-être, le retour des courriers qu'il avait fait partir dans toutes les directions, comme les rayons d'un soleil qui donnait seul la vie et le mouvement à la France. Il ne s'attendait pas à la visite qu'il recevait alors, et la vue d'un de ces hommes qu'il *trempeit dans le crime*, selon sa propre expression, lui rendit toutes les inquiétudes habituelles de sa vie plus présentes, sans dissiper entièrement le nuage de mélancolie qui venait d'obscurcir ses pensées.

Le commencement de sa conversation fut empreint de la couleur sombre de ses dernières rêveries ; mais bientôt il en sortit plus vif et plus fort que jamais, quand la vigueur de son esprit rentra forcément dans le monde réel.

Son confident, voyant qu'il devait rompre le silence le premier, le fit ainsi assez brusquement :

— Eh bien ! monseigneur, à quoi pensez-vous ?

— Hélas ! Joseph,¹ à quoi devons-nous penser tous tant que nous sommes, sinon à notre bonheur futur dans une vie meilleure que celle-ci ? Je songe, depuis plusieurs jours, que les intérêts humains m'ont trop détourné de cette unique pensée : et je me repens d'avoir employé quelques instants de loisir à des ouvrages profanes, tels que mes tragédies d'*Europe* et de *Mirame*,² malgré la gloire que j'en ai tirée déjà parmi nos plus beaux esprits, gloire qui se répandra dans l'avenir.

Le père Joseph, plein des choses qu'il avait à dire, fut

d'abord surpris de ce début ; mais il connaissait trop son maître pour en rien témoigner, et, sachant bien par où il le ramènerait à d'autres idées, il entra dans les siennes sans hésiter.

5 — Le mérite en est pourtant bien grand, dit-il avec un air de regret, et la France gémit de ce que ces œuvres immortelles¹ ne sont pas suivies de productions semblables.

— Oui, mon cher Joseph, c'est en vain que des hommes tels que Boisrobert,² Claveret,³ Colletet,⁴ Corneille,⁵ et surtout le
10 célèbre Mairet,⁶ ont proclamé ces tragédies les plus belles de toutes celles que les temps présents et passés ont vu représenter : je me les⁷ reproche, je vous jure, comme un vrai péché mortel, et je ne m'occupe, dans mes heures de repos, que de ma *Méthode des controverses*,⁸ et du livre sur la *Perfection du*
15 *chrétien*.⁹ Je songe que j'ai cinquante-six ans et une maladie qui ne pardonne guère.

— Ce sont des calculs que vos ennemis font aussi exactement que Votre Éminence, dit le père, à qui cette conversation commençait à donner de l'humeur,¹⁰ et qui voulait en sortir au plus
20 vite.

Le rouge monta au visage du Cardinal.

— Je le sais, je le sais bien, dit-il, je connais toute leur noirceur, et je m'attends à tout. Mais qu'y a-t-il donc de nouveau ?

25 — Nous étions convenus déjà, monseigneur, de remplacer mademoiselle d'Hautefort¹¹ ; nous l'avons éloignée comme mademoiselle de La Fayette,¹² c'est fort bien ; mais sa place n'est pas remplie, et le Roi . . .

— Eh bien ?

30 — Le Roi a des idées qu'il n'avait pas eues encore.

— Vraiment ? et qui ne viennent pas de moi ? Voilà qui va bien, dit le ministre avec ironie.

— Aussi, monseigneur, pourquoi laisser six jours entiers la place de favori vacante ? Ce n'est pas prudent, permettez que
35 je le dise.

— Il a des idées, des idées ! répétait Richelieu avec une sorte d'effroi ; et lesquelles ?

— Il a parlé de rappeler la Reine-mère, dit le capucin à voix basse, de la rappeler de Cologne.¹

— Marie de Médicis ! s'écria le Cardinal en frappant sur les 5 bras de son fauteuil avec ses deux mains. Non, par le Dieu vivant ! elle ne rentrera pas sur le sol de France, d'où je l'ai chassée pied par pied ! L'Angleterre n'a pas osé la garder exilée par moi ; la Hollande a craint de crouler sous elle, et mon royaume la recevrait ! Non, non, cette idée n'a pu lui venir par 10 lui-même. Rappeler mon ennemie, rappeler sa mère, quelle perfidie ! non, il n'aurait jamais osé y penser . . .

Puis, après avoir rêvé un instant, il ajouta en fixant un regard pénétrant et encore plein du feu de sa colère sur le père Joseph : 15

— Mais . . . dans quels termes a-t-il exprimé ce désir ? Dites-moi les mots précis.

— Il a dit assez publiquement, et en présence de Monsieur :² “ Je sens bien que l'un des premiers devoirs d'un chrétien est d'être bon fils, et je ne résisterai pas longtemps aux murmures 20 de ma conscience.”

— Chrétien ! conscience ! ce ne sont pas ses expressions ; c'est le père Caussin,³ c'est son confesseur qui me trahit ! s'écria le Cardinal. Perfide jésuite ! je t'ai pardonné ton intrigue de La Fayette ; mais je ne te passerai pas tes conseils 25 secrets. Je ferai chasser ce confesseur, Joseph, il est l'ennemi de l'État, je le vois bien. Mais aussi j'ai agi avec négligence depuis quelques jours ; je n'ai pas assez hâté l'arrivée de ce petit d'Effiat, qui réussira sans doute : il est bien fait et spirituel,⁴ dit-on. Ah ! quelle faute ! je méritais une bonne dis- 30 grâce moi-même. Laisser près du Roi ce renard jésuite, sans lui avoir donné mes instructions secrètes, sans avoir un ôtage, un gage de sa fidélité à mes ordres ! quel oubli ! Joseph, prenez une plume et écrivez vite ceci pour l'autre confesseur que nous choisirons mieux. Je pense au père Sirmond⁵ . Google 35

Le père Joseph se mit devant la grande table, prêt à écrire, et le Cardinal lui dicta ces devoirs¹ de nouvelle nature, que, peu de temps après, il osa faire remettre au Roi, qui les reçut, les respecta, et les apprit par cœur comme les commandements de l'Église. Ils nous sont demeurés comme un monument effrayant de l'empire qu'un homme peut arracher à force de temps, d'intrigues et d'audace :

I. Un prince doit avoir un premier ministre, et ce premier ministre trois qualités : 1^o qu'il n'ait pas d'autre passion que son prince ; 2^o qu'il soit habile et fidèle ; 3^o qu'il soit ecclésiastique.

II. Un prince doit parfaitement aimer son premier ministre.

III. Ne doit jamais changer son premier ministre.

IV. Doit lui dire toutes choses.

V. Lui donner libre accès auprès de sa personne.

VI. Lui donner une souveraine autorité sur le peuple.

VII. De grands honneurs et de grands biens.

VIII. Un prince n'a pas de plus riche trésor que son premier ministre.

IX. Un prince ne doit pas ajouter foi à ce qu'on dit contre son premier ministre, ni se plaire à en entendre médire.

X. Un prince doit révéler à son premier ministre tout ce qu'on a dit contre lui, *quand même on aurait exigé du prince qu'il garderait le secret.*

XI. Un prince doit non seulement préférer le bien de son État, mais son premier ministre à tous ses parents.

Tels étaient les commandements du dieu de la France, moins étonnants encore que la terrible naïveté qui lui fait léguer lui-même ses ordres à la postérité, comme si, elle aussi, devait croire en lui.

Tandis qu'il dictait son instruction, en la lisant sur² un petit papier écrit de sa main, une tristesse profonde paraissait s'emparer de lui à chaque mot ; et, lorsqu'il fut au bout, il tomba au fond de son fauteuil, les bras croisés et la tête penchée sur son estomac.

Le père Joseph, interrompant son écriture, se leva, et allait lui demander s'il se trouvait mal, lorsqu'il entendit sortir du fond de sa poitrine ces paroles lugubres et mémorables :

— Quel ennui profond ! quelles interminables inquiétudes ! Si l'ambitieux me voyait, il fuirait dans un désert. Qu'est-ce 5 que ma puissance ?¹ Un misérable reflet du pouvoir² royal ; et que de travaux pour fixer sur mon étoile ce rayon qui flotte sans cesse !³ Depuis vingt ans je le tente inutilement. Je ne comprends rien à cet homme !⁴ il n'ose pas me fuir ; mais on me l'enlève : il me glisse entre les doigts . . . Que de choses 10 j'aurais pu faire avec ses droits héréditaires, si je les avais eus ! Mais employer tant de calculs à se tenir en équilibre ! que reste-t-il de génie pour les entreprises ?⁵ J'ai l'Europe dans ma main, et je suis suspendu à un cheveu qui tremble. Qu'ai-je 15 affaire⁶ de porter mes regards sur les cartes du monde, si tous mes intérêts sont renfermés dans mon étroit cabinet ? Ses six pieds d'espace me donnent plus de peine à gouverner que toute la terre. Voilà donc ce qu'est un premier ministre ! Enviez-moi mes gardes à présent ! .

Ses traits étaient décomposés de manière à faire craindre 20 quelque accident, et il lui prit une toux violente et longue, qui finit par un léger crachement de sang. Il vit que le père Joseph, effrayé, allait saisir une clochette d'or posée sur la table, et se levant tout à coup avec la vivacité d'un jeune homme, il l'arrêta et lui dit : 25

— Ce n'est rien, Joseph, je me laisse quelquefois aller au découragement ; mais ces moments sont courts, et j'en sors plus fort qu'avant. Pour ma santé, je sais parfaitement où j'en suis ; mais il ne s'agit pas de cela. Qu'avez-vous fait à Paris ? Je suis content de voir le Roi arrivé dans le Béarn comme je le 30 voulais : nous le veillerons mieux. Que lui avez-vous montré pour le faire partir ?

— Une bataille à Perpignan.

— Allons, ce n'est pas mal. Eh bien, nous pouvons la lui

arranger ; autant vaut cette application qu'une autre à présent. Mais la jeune Reine,¹ la jeune Reine, que dit-elle ?

— Elle est encore furieuse contre vous. Sa correspondance découverte,² l'interrogatoire³ que vous lui fîtes subir !

5 — Bah ! un madrigal⁴ et un moment de soumission lui feront oublier que je l'ai séparée de sa maison d'Autriche et du pays de son Buckingham.⁵ Mais que fait-elle ?

— D'autres intrigues avec Monsieur. Mais, comme toutes ses confidences sont à nous, en voici les rapports jour par jour.

10 — Je ne me donnerai pas la peine de les lire : tant que le duc de Bouillon⁶ sera en Italie, je ne crains rien de là ; elle peut rêver de petites conjurations avec Gaston au coin du feu ; il s'en tient toujours aux aimables intentions qu'il a quelquefois, et n'exécute bien que ses sorties du royaume ; il en est à la
15 troisième. Je lui procurerai la quatrième quand il voudra ; il ne vaut pas le coup de pistolet que tu fis donner au comte de Soissons.⁷ Ce pauvre comte n'avait cependant guère plus d'énergie.

Ici le cardinal, se rasseyant dans son fauteuil, se mit à rire
20 assez gaîment pour un homme d'État.

— Je rirai toute ma vie de leur expédition d'Amiens.⁸ Ils me tenaient là tous les deux. Chacun avait bien cinq cents gentilshommes autour de lui, armés jusqu'aux dents, et tout prêts à m'expédier comme Concini⁹ ; mais le grand Vitry
25 n'était plus là ; ils m'ont laissé parler une heure fort tranquillement avec eux de la chasse et de la Fête-Dieu,¹⁰ et ni l'un ni l'autre n'a osé faire un signe à tous ces coupe-jarrets.¹¹ Nous avons su depuis par Chavigny,¹² qu'ils attendaient depuis deux mois cet heureux moment. Pour moi, en vérité, je ne re-
30 marquai rien du tout, si ce n'est ce petit brigand d'abbé de Gondi¹³ qui rôdait autour de moi et avait l'air de cacher quelque chose dans sa manche ; ce fut ce qui me fit monter en carrosse.

— A propos, monseigneur, la reine veut le faire coadjuteur absolument.

— Elle est folle ! il la perdra si elle s'y attache : c'est un mousquetaire manqué, un diable en soutane ; lisez son *Histoire de Fiesque*,¹ vous l'y verrez lui-même. Il ne sera rien tant que 5 je vivrai.

— Eh quoi ! vous jugez si bien et vous faites venir un autre ambitieux de son âge ?

— Quelle différence ! Ce sera une poupée, mon ami, une vraie poupée, que ce jeune Cinq-Mars ; il ne pensera qu'à sa 10 fraise et à ses aiguillettes ; sa jolie tournure m'en répond,² et je sais qu'il est doux et faible. Je l'ai préféré pour cela à son frère aîné ; il fera ce que nous voudrons.

— Ah ! monseigneur, dit le père d'un air de doute, je ne me suis jamais fié aux gens dont les formes sont si calmes, la flamme 15 intérieure en est plus dangereuse. Souvenez-vous du maréchal d'Effiat, son père.

— Mais, encore une fois, c'est un enfant, et je l'éleverai ; au lieu que le Gondy est déjà un factieux accompli, un audacieux que rien n'arrête ; il a osé me disputer³ madame de La Meille- 20 raie, concevez-vous cela ? est-ce croyable, à moi ? Un petit prestolet,⁴ qui n'a d'autre mérite qu'un mince babil assez vif et un air cavalier. Heureusement que le mari a pris soin lui-même de l'éloigner.

Le père Joseph, qui n'aimait pas mieux son maître lorsqu'il 25 parlait de ses bonnes fortunes que de ses vers, fit une grimace qu'il voulait rendre fine et qui ne fut que laide et gauche ; il s'imagina que l'expression de sa bouche, tordue comme celle d'un singe, voulait dire : *Ah ! qui peut résister à monseigneur ?* mais monseigneur y lut : *Je suis un cuistre*⁵ *qui ne sais rien du* 30 *grand monde*, et, sans transition, il dit tout à coup, en prenant sur la table une lettre de dépêches :

— Le duc de Rohan⁶ est mort, c'est une bonne nouvelle ;

voilà les huguenots perdus. Il a eu bien du bonheur : je l'avais fait condamner par le parlement de Toulouse à être tiré à quatre chevaux, et il meurt tranquillement sur le champ de bataille de Rheinfeld.¹ Mais qu'importe ? le résultat est le même. Voilà
 5 encore une grande tête par terre ! Comme elles sont tombées depuis celle de Montmorency ! Je n'en vois plus guère qui ne s'incline devant moi. Nous avons déjà à peu près puni toutes nos dupes de Versailles² ; certes, on n'a rien à me reprocher : j'exerce contre eux la loi du talion, et je les traite comme ils
 10 ont voulu me faire traiter au conseil de la reine-mère. Le vieux radoteur de Bassompierre en sera quitte³ pour la prison perpétuelle, ainsi que cet assassin, le maréchal de Vitry, car ils n'avaient voté que cette peine pour moi. Quant à Marillac,⁴ qui conseilla la mort, je la lui réserve au premier faux pas, et te
 15 recommande, Joseph, de me le rappeler ; il faut être juste avec tout le monde. Reste donc encore debout ce duc de Bouillon, à qui son Sedan donne de l'orgueil ; mais je le lui ferai bien rendre.⁵ C'est une chose merveilleuse que leur aveuglement ! ils se croient tous libres de conspirer, et ne voient pas qu'ils ne
 20 font que voltiger au bout des fils que je tiens d'une main, et que j'allonge quelquefois pour leur donner de l'air et de l'espace. Et pour la mort de leur cher duc, les huguenots ont-ils bien crié comme un seul homme ?

— Moins que pour l'affaire de Loudun, qui s'est pourtant
 25 terminée heureusement.

— Quoi ! *heureusement* ? J'espère que Grandier est mort ?

— Oui ; c'est ce que je voulais dire. Votre Éminence doit être satisfaite ; tout a été fini dans les vingt-quatre heures ; on n'y pense plus. Seulement Laubardemont a fait une petite
 30 étourderie, qui était de rendre la séance publique ; c'est ce qui a causé un peu de tumulte ; mais nous avons les signalements des perturbateurs que l'on suit.⁶

— C'est bien, c'est très bien. Urbain était un homme trop

supérieur pour le laisser là ; il tournait au protestantisme ; je parierais qu'il aurait fini par abjurer ; son ouvrage contre le célibat des prêtres me l'a fait conjecturer ; et, dans le doute, retiens ceci, Joseph : il vaut toujours mieux couper l'arbre avant que le fruit soit poussé. Ces huguenots, vois-tu, sont une vraie 5 république dans l'État : si une fois ils avaient la majorité en France, la monarchie serait perdue ; ils établiraient quelque gouvernement populaire qui pourrait être durable.

— Et quelles peines profondes ils causent tous les jours à notre saint-père le pape ! dit Joseph. 10

— Ah ! interrompit le cardinal, je te vois venir :¹ tu veux me rappeler son entêtement à ne pas te donner le chapeau. Sois tranquille, j'en parlerai aujourd'hui au nouvel ambassadeur que nous envoyons. Le maréchal d'Estrées² obtiendra en arrivant ce qui traîne depuis deux ans que nous t'avons nommé au car- 15 dinalat ; je commence aussi à trouver que la pourpre t'irait bien, car les taches de sang ne s'y voient pas.

Et tous deux se mirent à rire, l'un comme un maître qui accable de tout son mépris le sicaire qu'il paye, l'autre comme un esclave résigné à toutes les humiliations par lesquelles on 20 s'élève.

This interview with Father Joseph was interrupted by the entrance of couriers with despatches from all parts of Europe. Attached to many of the despatches were secret notes for Richelieu ; these were carefully read and burnt, and then the despatches were refolded and forwarded to the king. Next Father Joseph produced a large number of lampoons and libels on the cardinal, which came chiefly from Flanders and Germany, and which Richelieu was always anxious to see. Then the doors were opened, and the cardinal held his levée. This was attended by all the greatest nobles of France, who had deserted the royal court, the siege operations, and everything else to show their humble devotion to the great cardinal. Just as the reception was ended, Laubardemont, in his judge's robes, and with a confident air, made his appearance. But Richelieu vouchsafed him not a word, and, descending the great staircase, took his departure for

Perpignan. As he was too infirm to ride long either in a carriage or on horseback, he travelled in a huge, square litter, covered with purple damask, and big enough to hold a bed, a table, and a chair for a page to read or write in. It was borne by eighteen men, who were relieved every league, and who were never allowed to cover their heads in burning sun or pouring rain. Roads had to be widened, and walls to be pulled down, to allow its passage. It was followed by a train of carriages and baggage animals. The whole was guarded¹ by two hundred infantry musketeers; while two companies of mounted guards, drawn exclusively from noble families, made an escort in the front and the rear of the whole procession. In a few days the journey to Perpignan was accomplished.

¹ The king granted to the cardinal in 1626 a guard of two hundred "arquebusiers," in 1632 four hundred infantry musketeers; in 1638, he formed in addition two companies of "gens d'armes" and of "Chevau-légers." Richelieu and Mazarin were the only ministers who had body-guards.

CHAPITRE VIII.

L'ENTREVUE.

Le pompeux cortège du Cardinal s'était arrêté à l'entrée du camp ; toutes les troupes sous les armes étaient rangées dans le plus bel ordre, et ce fut au bruit du canon et de la musique successive de chaque régiment que la litière traversa une longue haie de cavalerie et d'infanterie, formée depuis la première 5 tente jusqu'à celle du ministre, disposée à quelque distance du quartier royal, et que la pourpre dont elle était couverte faisait reconnaître de loin. Chaque chef de corps obtint un signe ou un mot du Cardinal, qui, enfin rendu sous sa tente, congédia sa suite, s'y enferma, attendant l'heure de se présenter chez le 10 Roi. Mais, avant lui, chaque personnage de son escorte s'y était porté individuellement, et, sans entrer dans la demeure royale, tous attendaient dans de longues galeries couvertes de coutil rayé et disposées comme des avenues qui conduisaient chez le prince. Les courtisans s'y rencontraient et se prome- 15 naient par groupes, se saluaient et se présentaient la main, ou se regardaient avec hauteur, selon leurs intérêts ou les seigneurs auxquels ils appartenaient. D'autres chuchotaient longtemps et donnaient des signes d'étonnement, de plaisir ou de mauvaise humeur, qui montraient que quelque chose d'extraordinaire 20 venait de se passer. Un singulier dialogue, entre mille autres, s'éleva dans un coin de la galerie principale.

— Puis-je savoir, monsieur l'abbé, pourquoi vous me regardez d'une manière si assurée ?

— Parbleu ! monsieur de Launay, c'est que je suis curieux 25 de voir ce que vous allez faire. Tout le monde abandonne votre Cardinal-Duc depuis votre voyage en Touraine¹ ; vous n'y pensez pas, allez donc causer un moment avec les gens de

Monsieur ou de la Reine ; vous êtes en retard de dix minutes sur la montre du cardinal de La Valette, qui vient de toucher la main à Rochepot¹ et à tous les gentilshommes du feu comte de Soissons, que je pleurerai toute ma vie.

5 — Voilà qui est bien, monsieur de Gondi, je vous entends assez, c'est un appel² que vous me faites l'honneur de m'adresser.

— Oui, monsieur le comte, reprit le jeune abbé en saluant avec toute la gravité du temps ; je cherchais l'occasion de vous appeler au nom de M. d'Attichi, mon ami, avec qui vous eûtes
10 quelque chose à Paris.

— Monsieur l'abbé, je suis à vos ordres, je vais chercher mes seconds, cherchez les vôtres.

— Ce sera à cheval, avec l'épée et le pistolet, n'est-il pas vrai ? ajouta Gondi, avec le même air dont on arrangerait une
15 partie de campagne, en époussetant la manche de sa soutane avec le doigt.

— Si tel est votre bon plaisir, reprit l'autre.

Et ils se séparèrent pour un instant en se saluant avec grande politesse et de profondes révérences.

20 Une foule brillante de jeunes gentilshommes passait et repassait autour d'eux dans la galerie. Ils s'y mêlèrent pour chercher leurs amis. Toute l'élégance des costumes du temps était déployée par la cour dans cette matinée : les petits manteaux de toutes les couleurs, en velours ou en satin, brodés d'or
25 ou d'argent, des croix de Saint-Michel et du Saint-Esprit,³ les fraises, les plumes nombreuses des chapeaux, les aiguillettes d'or, les chaînes qui suspendaient de longues épées, tout brillait, tout étincelait, moins encore que le feu des regards de cette
jeunesse guerrière, que ses propos⁴ vifs, ses rires spirituels et
30 éclatants. Au milieu de cette assemblée passaient lentement des personnages graves et de grands seigneurs suivis de leurs nombreux gentilshommes.

Le petit abbé de Gondi, qui avait la vue très basse, se promenait parmi la foule, fronçant les sourcils, fermant à demi les

yeux pour mieux voir, et relevant sa moustache, car les ecclésiastiques en portaient alors. Il regardait chacun sous le nez pour reconnaître ses amis, et s'arrêta enfin à un jeune homme d'une fort grande taille, vêtu de noir de la tête aux pieds, et dont l'épée même était d'acier bronzé fort noir. Il causait avec un capitaine des gardes, lorsque l'abbé de Gondi le tira à part :

— Monsieur de Thou,¹ lui dit-il, j'aurai besoin de vous pour second dans une heure, à cheval, avec l'épée et le pistolet, si vous voulez me faire cet honneur. . . .

— Monsieur, vous savez que je suis des vôtres tout à fait et à tout venant.² Où nous trouverons-nous ?

— Devant le bastion espagnol, s'il vous plaît.

— Pardon si je retourne à une conversation qui m'intéressait beaucoup ; je serai exact au rendez-vous.

Et de Thou le quitta pour retourner à son capitaine. Il avait dit tout ceci avec une voix fort douce, le plus inaltérable sang-froid, et même quelque chose de distrait.

Le petit abbé lui serra la main avec une vive satisfaction, et continua sa recherche.

Il ne lui fut pas si facile de conclure le marché avec les jeunes seigneurs auxquels il s'adressa, car ils le connaissaient mieux que M. de Thou, et, du plus loin qu'ils le voyaient venir, ils cherchaient à l'éviter, ou riaient de lui-même avec lui, et ne s'engageaient point à le servir.

— Eh ! l'abbé, vous voilà encore à chercher ; je gage que c'est un second qu'il vous faut ? dit le duc de Beaufort.³

— Et moi, je parie, ajouta M. de La Rochefoucauld, que c'est contre quelqu'un du Cardinal-Duc.

— Vous avez raison tous deux, messieurs ; mais depuis quandriez-vous des affaires d'honneur ?

— Dieu m'en garde ! reprit M. de Beaufort ; des hommes d'épée comme nous sommes vénèrent toujours tierce, quarte et octave ;⁴ mais, quant aux plis de la soutane, je n'y connais rien.

— Parbleu, monsieur, vous savez bien qu'elle ne m'embarasse pas le poignet, et je le prouverai à qui voudra. Je ne cherche du reste qu'à jeter ce froc aux orties.¹

— C'est donc pour le déchirer que vous vous battez si souvent? dit La Rochefoucauld. Mais rappelez-vous, mon cher abbé, que vous êtes dessous.²

Gondi tourna le dos en regardant à une pendule et ne voulant pas perdre plus de temps à de mauvaises plaisanteries; mais il n'eut pas plus de succès ailleurs, car, ayant abordé deux gentilshommes de la jeune Reine, qu'il supposait mécontents du Cardinal, et heureux par conséquent de se mesurer avec ses créatures, l'un lui dit fort gravement :

— Monsieur de Gondi, vous savez ce qui vient de se passer? Le Roi a dit tout haut : "Que notre impéieux Cardinal le veuille ou non, la veuve d'Henri-le-Grand ne restera pas plus longtemps exilée." *Impéieux*, monsieur l'abbé, sentez-vous cela? Le Roi n'avait encore rien dit d'aussi fort contre lui. *Impéieux!* c'est une disgrâce complète. Vraiment, personne n'osera plus lui parler; il va quitter la cour aujourd'hui certainement.

— On m'a dit cela, monsieur; mais j'ai une affaire. . . .

— C'est heureux pour vous, qu'il arrêta tout court dans votre carrière.

— Une affaire d'honneur. . . .

— Au lieu que Mazarin³ est pour vous. . . .

— Mais voulez-vous, ou non, m'écouter?

— Ah! s'il est pour vous, vos aventures ne peuvent lui sortir de la tête, votre beau duel avec M. de Coutenan et la jolie petite épinglière; il en a même parlé au Roi. Allons, adieu, cher abbé, nous sommes fort pressés; adieu, adieu. . . .

Et, reprenant le bras de son ami, le jeune persifleur, sans écouter un mot de plus, marcha vite dans la galerie et se perdit dans la multitude des passants.

Le pauvre abbé restait donc fort mortifié de ne pouvoir

trouver qu'un second, et regardait tristement s'écouler l'heure et la foule, lorsqu'il aperçut un jeune gentilhomme qui lui était inconnu, assis près d'une table et appuyé sur son coude d'un air mélancolique. Il portait des habits de deuil qui n'indiquaient aucun attachement particulier à une grande maison ou à un corps ; et, paraissant attendre sans impatience le moment d'entrer chez le Roi, il regardait d'un air insouciant ceux qui l'entouraient et semblait ne les pas voir et n'en connaître aucun. 5

Gondi, jetant les yeux sur lui, l'aborda sans hésiter. 10

— Ma foi, monsieur, lui dit-il, je n'ai pas l'honneur de vous connaître ; mais une partie d'escrime ne peut jamais déplaire à un homme comme il faut ; et, si vous voulez être mon second, dans un quart d'heure nous serons sur le pré. Je suis Paul de Gondi, et j'ai appelé M. de Launay, qui est au Cardinal, fort galant homme d'ailleurs. 15

L'inconnu, sans être étonné de cette apostrophe, lui répondit sans changer d'attitude :

— Et quels sont ses seconds ?

— Ma foi, je n'en sais rien ; mais que vous importe qui le servira ? on n'en est pas plus mal avec ses amis pour leur avoir donné un petit coup de pointe. 20

L'étranger sourit nonchalamment, resta un instant à passer sa main dans ses longs cheveux châtain, et lui dit enfin avec indolence et regardant à une grosse montre ronde suspendue à sa ceinture : 25

— Au fait, monsieur, comme je n'ai rien de mieux à faire et que je n'ai pas d'amis ici, je vous suis : j'aime autant faire cela qu'autre chose.

Et, prenant sur¹ la table son large chapeau à plumes noires, il partit lentement, suivant le martial abbé, qui allait vite devant lui et revenait le hâter, comme un enfant qui court devant son père, ou un jeune carlin qui va et revient vingt fois avant d'arriver au bout d'une allée. 30

Cependant, deux huissiers, vêtus de livrées royales, ouvrirent les grands rideaux qui séparaient la galerie de la tente du Roi, et le silence s'établit partout. On commença à entrer successivement et avec lenteur dans la demeure passagère du prince. 5 Il reçut avec grâce toute sa cour, et c'était lui-même qui le premier s'offrait à la vue de chaque personne introduite.

Devant une très petite table entourée de fauteuils dorés, était debout le Roi Louis XIII, environné des grands officiers de la couronne ; son costume ¹ était fort élégant : une sorte de veste 10 de couleur chamois, avec les manches ouvertes et ornées d'aiguillettes et de rubans bleus, le couvrait jusqu'à la ceinture. Un haut-de-chausses large et flottant ne lui tombait qu'aux genoux, et son étoffe jaune et rayée de rouge était ornée en bas de rubans bleus. Ses bottes à l'écuyère, ² ne s'élevant 15 guère à plus de trois pouces au-dessus de la cheville du pied, ³ étaient doublées d'une profusion de dentelles, et si larges, qu'elles semblaient les ⁴ porter comme un vase porte des fleurs. Un petit manteau de velours bleu, où la croix du Saint-Esprit était brodée, couvrait le bras gauche du Roi, appuyé sur le 20 pommeau de son épée.

Il avait la tête découverte, et l'on voyait parfaitement sa figure pâle et noble éclairée par le soleil que le haut de sa tente laissait pénétrer. La petite barbe pointue que l'on portait alors augmentait encore la maigreur de son visage, mais en accroissait 25 aussi l'expression mélancolique ; à son front élevé, à son profil antique, à son nez aquilin, on reconnaissait un prince de la grande race des Bourbons ; il avait tout de ses ancêtres, hormis la force du regard : ses yeux semblaient rougis par des larmes et voilés par un sommeil perpétuel, et l'incertitude de sa vue 30 lui donnait l'air un peu égaré.

Il affecta en ce moment d'appeler autour de lui et d'écouter avec attention les plus grands ennemis du Cardinal, qu'il attendait à chaque minute, en se balançant un peu d'un pied sur l'autre, habitude héréditaire de sa famille ; il parlait avec assez

de vitesse, mais s'interrompant pour faire un signe de tête gracieux ou un geste de la main à ceux qui passaient devant lui en le saluant profondément.

Il y avait deux heures pour ainsi dire que l'on passait devant le Roi sans que le Cardinal eût paru ; toute la cour était accumulée et serrée derrière le prince et dans les galeries tendues qui se prolongeaient derrière sa tente ; déjà un intervalle de temps plus long commençait à séparer les noms des courtisans que l'on annonçait. 5

— Ne verrons-nous pas notre cousin le Cardinal ? dit le Roi 10 en se retournant et regardant Montrésor, gentilhomme de Monsieur, comme pour l'encourager à répondre.

— Sire, on le croit fort malade en cet instant, repartit celui-ci.

— Et je ne vois pourtant que Votre Majesté qui le puisse 15 guérir, dit le duc de Beaufort.

— Nous ne guérissons que les écrouelles,¹ dit le Roi ; et les maux du Cardinal sont toujours si mystérieux, que nous avouons n'y rien connaître.

Le prince s'essayait aussi de loin à braver son ministre, prenant des forces dans la plaisanterie pour rompre mieux son 20 joug insupportable, mais si difficile à soulever. Il croyait presque y avoir réussi, et, soutenu par l'air de joie de tout ce qui l'environnait, il s'applaudissait déjà intérieurement d'avoir su prendre l'empire suprême et jouissait en ce moment de 25 toute la force qu'il se croyait.² Un trouble involontaire au fond du cœur lui disait bien que, cette heure passée, tout le fardeau de l'État allait retomber sur lui seul ; mais il parlait pour s'étourdir sur cette pensée importune, et se dissimulant le sentiment intime qu'il avait de son impuissance à régner, il ne 30 laissait plus flotter son imagination sur le résultat des entreprises, se contraignant ainsi lui-même à oublier les pénibles chemins qui peuvent y conduire. Des phrases rapides se succédaient sur ses lèvres.

— Nous allons bientôt prendre Perpignan, disait-il de loin à Fabert.¹— Eh bien, Cardinal, la Lorraine est à nous, ajoutait-il pour la Valette.

Puis touchant le bras de Mazarin :

5 — Il n'est pas si difficile que l'on croit de mener tout un royaume, n'est-ce pas ?

L'Italien, qui n'avait pas autant de confiance que le commun des courtisans dans la disgrâce du Cardinal, répondit sans se compromettre :

10 — Ah ! Sire, les derniers succès de Votre Majesté, au dedans et au dehors, prouvent assez combien elle² est habile à choisir ses instruments et à les diriger, et . . .

Mais le duc de Beaufort, l'interrompant avec cette confiance, cette voix élevée et cet air qui lui méritèrent par la suite le
15 surnom d'*Important*,³ s'écria tout haut de sa tête :

— Pardieu, Sire, il ne faut que le vouloir ; une nation se mène comme un cheval avec l'éperon et la bride ; et comme nous sommes tous de bons cavaliers, on n'a qu'à prendre parmi nous
tous.

20 Cette belle sortie du fat n'eut pas le temps de faire son effet, car deux huissiers à la fois crièrent : — Son Éminence !

Le Roi rougit involontairement, comme surpris en flagrant délit ; mais bientôt, se raffermissant, il prit un air de hauteur résolue qui n'échappa point au ministre.

25 Celui-ci, revêtu de toute la pompe du costume de cardinal, appuyé sur deux jeunes pages et suivi de son capitaine des gardes et de plus de cinq cents gentilshommes attachés à sa maison, s'avança vers le Roi lentement, et s'arrêtant à chaque pas, comme éprouvant des souffrances qui l'y forçaient, mais
30 en effet pour observer les physionomies qu'il avait en face. Un coup d'œil lui suffit.

Sa suite resta à l'entrée de la tente royale, et de tous ceux qui la remplissaient pas un n'eut l'assurance de le saluer ou de jeter un regard sur lui ; La Valette même feignait d'être fort

occupé d'une conversation avec Montrésor ; et le Roi, qui voulait le mal recevoir affecta de le saluer légèrement et de continuer un *aparté* à voix basse avec le duc de Beaufort.

Le Cardinal fut donc forcé, après le premier salut, de s'arrêter et de passer du côté de la foule des courtisans, comme s'il eût voulu s'y confondre ; mais son dessein était de les éprouver de plus près ; ils reculèrent tous comme à l'aspect d'un lépreux : le seul Fabert s'avança vers lui avec l'air franc et brusque qui lui était habituel, et employant dans son langage les expressions de son métier.

— Eh bien ! monseigneur, vous faites une brèche au milieu d'eux comme un boulet de canon ; je vous en demande pardon pour eux.

— Et vous tenez ferme devant moi comme devant l'ennemi, dit le Cardinal-Duc ; vous n'en serez pas fâché par la suite, mon cher Fabert.

Mazarin s'approcha aussi, mais avec précaution, du Cardinal, et, donnant à ses traits mobiles l'expression d'une tristesse profonde, lui fit cinq ou six révérences fort basses et tournant le dos au groupe du Roi, de sorte que l'on pouvait les prendre de là pour ces saluts froids et précipités que l'on fait à quelqu'un dont on veut se défaire, et du côté du Duc pour des marques de respect, mais d'une discrète et silencieuse douleur.

Le ministre, toujours calme, sourit avec dédain ; et, prenant ce regard fixe et cet air de grandeur qui paraissait en lui dans les dangers imminents, il s'appuya de nouveau sur ses pages, et sans attendre un mot ou un regard de son souverain, prit tout à coup son parti et marcha directement vers lui en traversant la tente dans toute sa longueur. Personne ne l'avait perdu de vue, tout en faisant paraître le contraire, et tout se tut, ceux mêmes qui parlaient au Roi ; tous les courtisans se penchèrent en avant pour voir et écouter.

Louis XIII étonné se retourna, et, la présence d'esprit lui manquant totalement, il demeura immobile et attendit avec un

regard glacé, qui était sa seule force, force d'inertie très grande dans un prince.¹

Le Cardinal, arrivé près du monarque, ne s'inclina pas ; mais, sans changer d'attitude, les yeux baissés et les deux mains
5 posées sur l'épaule des deux enfants à demi courbés, il dit :

— Sire, je viens supplier Votre Majesté de m'accorder enfin une retraite après laquelle je soupire depuis longtemps. Ma santé chancelle ; je sens que ma vie est bientôt achevée ; l'éternité s'approche pour moi, et, avant de rendre compte au
10 Roi éternel, je vais le faire au roi passager. Il y a dix-huit ans, Sire, que vous m'avez remis entre les mains un royaume faible et divisé ; je vous le rends uni et puissant. Vos ennemis sont abattus et humiliés. Mon œuvre est accomplie. Je demande à Votre Majesté la permission de me retirer à Cîteaux, où je
15 suis abbé-général, pour y finir mes jours dans la prière et la méditation.

Le Roi, choqué de quelques expressions hautaines de ces paroles, ne donna aucun des signes de faiblesse qu'attendait le Cardinal, et qu'il lui avait vus toutes les fois qu'il l'avait menacé de quitter les affaires. Au contraire, se sentant observé
20 par toute sa cour, il le regarda en roi et dit froidement :

— Nous vous remercions donc de vos services, monsieur le Cardinal, et nous vous souhaitons le repos que vous demandez.

Richelieu fut ému au fond, mais d'un sentiment de colère
25 qui ne laissa nulle trace sur ses traits. “Voilà bien cette froideur, se dit-il en lui-même, avec laquelle tu laissas mourir Montmorency ; mais tu ne m'échapperas pas ainsi.” Il reprit la parole en s'inclinant.

— La seule récompense que je demande de mes services,
30 est que Votre Majesté daigne accepter de moi, en pur don, le Palais-Cardinal,² élevé de mes deniers³ dans Paris.

Le Roi étonné fit un signe de tête consentant. Un murmure de surprise agita un moment la cour attentive.

— Je me jette aussi aux pieds de Votre Majesté pour qu'elle

veuille m'accorder la révocation d'une rigueur que j'ai provoquée (je l'avoue publiquement), et que je regardai peut-être trop à la hâte comme utile au repos de l'État. Oui, quand j'étais de ce monde, j'oubliais trop mes plus anciens sentiments de respect et d'attachement pour le bien général ; à présent 5 que je jouis déjà des lumières de la solitude, je vois que j'ai eu tort ; et je me repens.

L'attention redoubla, et l'inquiétude du Roi devint visible.

— Oui, il est une personne, Sire, que j'ai toujours aimée, malgré ses torts envers vous et l'éloignement¹ que les affaires 10 du royaume me forcèrent à lui montrer ; une personne à qui j'ai dû beaucoup, et qui vous doit être chère, malgré ses entreprises à main armée contre vous-même ; une personne enfin que je vous supplie de rappeler de l'exil : je veux dire la Reine Marie de Médicis, votre mère. 15

Le Roi laissa échapper un cri involontaire, tant il était loin de s'attendre à ce nom. Une agitation tout à coup réprimée parut sur toutes les physionomies. On attendait en silence les paroles royales. Louis XIII regarda longtemps son vieux ministre sans parler, et ce regard décida du destin de la France. 20 Il se rappela en un moment tous les services infatigables de Richelieu, son dévouement sans bornes, sa surprenante capacité, et s'étonna d'avoir voulu s'en séparer ; il se sentit profondément attendri à cette demande, qui allait chercher sa colère au fond de son cœur pour l'en arracher,² et lui faisait 25 tomber des mains la seule arme qu'il eût contre son ancien serviteur ; l'amour filial amena le pardon sur ses lèvres et les larmes dans ses yeux ; heureux d'accorder ce qu'il désirait le plus au monde, il tendit la main au Duc avec toute la noblesse et la bonté d'un Bourbon. Le Cardinal s'inclina, la baisa avec 30 respect ; et son cœur, qui aurait dû se briser de repentir, ne se remplit que de la joie d'un orgueilleux triomphe.

Le prince touché, lui abandonnant sa main, se retourna avec grâce vers sa cour, et dit d'une voix très émue :

— Nous nous trompons souvent, messieurs, et surtout pour connaître un aussi grand politique que celui-ci ; il ne nous quittera jamais, j'espère, puisqu'il a un cœur aussi bon que sa tête.

5 Aussitôt le cardinal de La Valette s'empara du bas du manteau du Roi pour le baiser avec l'ardeur d'un amant, et le jeune Mazarin en fit presque autant au Duc de Richelieu lui-même, prenant un visage rayonnant de joie et d'attendrissement avec l'admirable souplesse italienne. Deux flots d'adulateurs fon-
10 dirent, l'un sur le Roi, l'autre sur le ministre : le premier groupe, non moins adroit que le second, quoique moins direct, n'adressait au prince que les remerciements que pouvait entendre le ministre, et brûlait aux pieds de l'un l'encens qu'il destinait à l'autre. Pour Richelieu, tout en faisant un signe de
15 tête à droite et donnant un sourire à gauche, il fit deux pas, et se plaça debout à la droite du Roi, comme à sa place naturelle. Un étranger en entrant eût plutôt pensé que le Roi était à sa gauche. — Le maréchal d'Estrées et tous les ambassadeurs, le duc d'Angoulême,¹ le duc d'Halluin (Schomberg),² le maré-
20 chal de Châtillon³ et tous les grands officiers de l'armée et de la couronne l'entouraient, et chacun d'eux attendait impatiemment que le compliment des autres fût achevé pour apporter le sien, craignant qu'on ne s'emparât du madrigal⁴ flatteur qu'il venait d'improviser, ou de la formule d'adulation qu'il inventait.
25 Pour Fabert,⁵ il s'était retiré dans un coin de la tente, et ne semblait pas avoir fait grande attention à toute cette scène. Il causait avec Montrésor⁶ et les gentilshommes de Monsieur, tous ennemis jurés du Cardinal, parce que, hors de la foule qu'il fuyait, il n'avait trouvé qu'eux à qui parler. Cette con-
30 duite eût été d'une extrême maladresse dans tout autre moins connu ; mais on sait que, tout en vivant au milieu de la cour, il ignorait toujours ses intrigues ; et on disait qu'il revenait d'une bataille gagnée comme le cheval du Roi de la chasse, laissant les chiens caresser leur maître et se partager la curée,⁷ sans chercher à rappeler la part qu'il avait eue au triomphe.

L'orage semblait donc entièrement apaisé, et aux agitations violentes de la matinée succédait un calme fort doux ; un murmure respectueux interrompu par des rires agréables, et l'éclat des protestations d'attachement, étaient tout ce qu'on entendait dans la tente. La voix du Cardinal s'élevait de 5 temps à autre pour s'écrier : — Cette pauvre Reine ! nous allons donc la revoir ! je n'aurais jamais osé espérer ce bonheur avant de mourir ! Le Roi l'écoutait avec confiance et ne cherchait pas à cacher sa satisfaction : — C'est vraiment une 10 idée qui lui est venue d'en haut, disait-il ; ce bon Cardinal, contre lequel on m'avait tant fâché, ne songeait qu'à l'union de ma famille : depuis la naissance du Dauphin, je n'ai pas goûté de plus vive satisfaction qu'en ce moment. La protection de la sainte Vierge est visible pour le royaume.

En ce moment un capitaine des gardes vint parler à l'oreille 15 du prince.

— Un courrier de Cologne ? dit le Roi ; qu'il m'attende dans mon cabinet.

Puis, n'y tenant pas :¹ — J'y vais, dit-il. Et il entra seul dans une petite tente carrée attenante à la grande. On y vit 20 un jeune courrier tenant un portefeuille noir ; et les rideaux s'abaissèrent sur le Roi.

Le Cardinal, resté seul maître de la cour, en concentrait toutes les adorations ; mais on s'aperçut qu'il ne les recevait plus avec la même présence d'esprit ; il demanda plusieurs fois 25 quelle heure il était, et témoigna un trouble qui n'était pas joué ; ses regards durs et inquiets se tournaient vers le cabinet : il s'ouvrit tout à coup ; le Roi reparut seul, et s'arrêta à l'entrée. Il était plus pâle qu'à l'ordinaire et tremblait de tout son corps ; il tenait à la main une large lettre couverte de cinq 30 cachets noirs.

— Messieurs, dit-il avec une voix haute mais entrecoupée, la Reine-mère vient de mourir à Cologne,² et je n'ai peut-être pas été le premier à l'apprendre, ajouta-t-il en jetant un regard

sévère sur le Cardinal impassible ; mais Dieu sait tout. Dans une heure, à cheval, et l'attaque des lignes. Messieurs les Maréchaux, suivez-moi.

Et il tourna le dos brusquement, et rentra dans son cabinet
5 avec eux.

La cour se retira après le ministre, qui, sans donner un signe de tristesse ou de dépit, sortit aussi gravement qu'il était entré, mais en vainqueur.

CHAPITRE IX.

LE SIÈGE.

Cinq-Mars, during the rest of his journey to Perpignan, had brooded over the melancholy events of which he had been a spectator, till his health and spirits had begun to suffer severely. Hence it was well for him to be diverted by the excitement of the siege, and still more by the personal danger of the duel. He was the first to arrive at the rendezvous, and spent some time in noting the weakness of the defences of the town on that side. On the arrival of the rest of the party, he was overjoyed at meeting again, and so unexpectedly, the friend of his childhood, De Thou. The duel, which was to be fought on horseback with pistols, began without further delay, Gondi attacking de Launay in the centre, while Cinq-Mars and De Thou opposed each one of de Launay's seconds on either side of him. Gondi blew out the brains of his adversary, but in so doing was thrown from his seat and dragged in his stirrups, till Cinq-Mars stopped his horse before serious damage had occurred. De Thou killed his adversary's horse and was himself unhurt; while Cinq-Mars, when he had his opponent in his power, chivalrously fired his pistol into the air. Meanwhile the general attack on the town had commenced, and the duelling party found that the easiest way of escape from the fatal consequences of their duel was to join a squadron of routed horsemen who just then made their appearance on the scene. After a few moments' breathing space, their commander, at Cinq-Mars's suggestion, attacked the bastion opposite. Dismounting from their horses, they rushed up the dilapidated defences and carried the bastion at the first onset. Here a Spanish officer, ignorant that the assailants were scions of the noblest houses of France, tried to bribe

Olivier d'Entraigues, the page recently dismissed by Richelieu, to let him go. The youth replied by a swinging box on the ear. The officer drew a dagger from his breast and tried to stab d'Entraigues, who was active enough to escape his attack and turn his weapon against himself. The by-standers stopped the struggle, the prisoners were secured, and the squadron of cavalry was drawn up on the bastion, which was apparently inaccessible for any but infantry, ready for the king and cardinal, who were riding round to see the results of the day's fighting.

CHAPITRE X.

LES RÉCOMPENSES.

The attack on Perpignan was only intended by Richelieu to amuse the king and to divert his wrath, for the cardinal did not intend that the town should belong to France until some two years later. Hence the batteries were directed against points that were absolutely impregnable, and the bombardment went on without spirit. The cardinal, as commander-in-chief, appeared in full armour, and was consulted by the king on every detail, though Louis gave the orders himself. At length the king, who was brave by nature, and never so kingly as on the field of battle, seeing some of his troops in danger from the overwhelming numbers of the Spanish forces who had made a sortie from the city, charged at the head of his cavalry. The cardinal seized the moment to concentrate all the artillery fire on the enemy, and ordered up several regiments of infantry to support the attack, while he kept the mass of the army inactive. Hence resulted a victory which delighted the king, to whom all the credit of it was ascribed, and which yet contributed nothing to the issue of the siege operations. The countenance of the king grew, however, more pale and gloomy as he returned to the cardinal for the purpose of riding round to inspect the field. When the inspection was nearly completed, one of the company caught sight of the squadron of cavalry drawn up on the Spanish bastion, and in great amazement the king and cardinal rode towards the spot. The account of the exploit was received by the king with admiration, by the cardinal with disdain. Then Cinq-Mars was presented to the king as having been the first to enter the fort, and was ordered by him to follow in his train to the camp. De Thou, as the second to enter, came in for special

praise from the king, while the cardinal, who had a grudge against him, kept silence; and as Richelieu did not even pass on to the rest of the captors of the bastion the compliments paid them by the king, the heroes of the exploit felt poorly rewarded for their daring feat.

CHAPITRE XI.

LES MÉPRISES.

Cinq-Mars, whose horse had been killed in the attack on the bastion, was joined by his faithful old servant, Grandchamp, who had followed him to the combat, and transferred the saddle and other trappings of the dead charger to another of Cinq-Mars's horses. Cinq-Mars now discovered that he had a wound in his leg, and, while Grandchamp was binding it up, his attention was attracted by an altercation among some Swiss soldiers not far off. They had two Spanish prisoners, an officer and a common soldier, and were disputing which of the two was to be hanged. They were on the point of settling the question by hanging both, when Cinq-Mars rode up and rescued them. Soon afterwards, De Thou, anxious to know the cause of his friend's delay, joined them. As they rode along, Cinq-Mars confided to De Thou his shrinking from court life generally, and especially from the humiliation of having not only to obey, but to please; his hatred of Richelieu and horror of his deeds; his own ambition, and the fact that it was inspired by a secret hope which he could not disclose. De Thou gave him in return sound advice and useful admonitions, and ended by promising a blind faith in the purity of his friend's motives. The night had fallen when they arrived at the royal tent. The king, moody and irritated, was pacing in front of it; while the cardinal, accompanied only by Joseph and Laubardemont, was seated on a mound of turf some twenty paces off. The cardinal bade the friends retire because they had come so late; but the king insisted on seeing Cinq-Mars, and, finding him wounded, commanded him to be attended by his own surgeons, and to accompany him to Paris. "For," he said curtly to Richelieu, "the siege is suspended; other business summons me to Paris, and I shall leave you to command here in my absence." With these words the king entered his tent; Cinq-Mars was carried away by De Thou and the attendants; and, lastly, the astounded cardinal was led to his tent by his two satellites.

CHAPITRE XII.

LA VEILLÉE.

As soon as he entered his tent, the cardinal, still in full armour, threw himself into an arm-chair, and for a long time remained speechless; while Laubardemont and Father Joseph, standing on each side of him, extolled their own services and fidelity. They spoke of Cinq-Mars, how he had tried to rescue Bassompierre, and had struck Laubardemont on the forehead; and they advised his destruction. At length the cardinal roused himself to dismiss them, ordering Joseph to reach Paris before Cinq-Mars and to watch him closely. Then he fell into a reverie: first he thought of his power when once the king should be dead, and he would be left to rule France alone; next, as his disease made him spit blood, he thought with terror of his crimes in the eyes of God. His meditations were interrupted by a noise among the soldiers outside, and he went to an opening in the side of his tent to listen. There, amid the rough jeers of the soldiers, he saw a young woman, veiled and clothed in black, and heard her demand to be led to the presence of the cardinal. Richelieu commanded her to be brought to him at once, and when she saw him in full armour she naturally mistook him for a general. The cardinal was touched by the sight of her youth, beauty, and misery, and treated her tenderly, till in her madness she avowed that her object was to assassinate him by way of vengeance for the death of Urbain Grandier, and displayed the knife with which she meant to do the deed. Meanwhile Laubardemont had accompanied Father Joseph until the latter declared his intention of visiting Cinq-Mars before he started for Paris, and turned his steps towards his tent. Then Laubardemont returned with all speed to the cardinal's quarters, and arrived there just as Richelieu had heard the girl confess her intention. She, as her madness grew upon her, kept her hearers motionless in terror and surprise at her ravings about Grandier's trial, till at last Richelieu cried out to Laubardemont to take her away. Jeanne de Belfiel turned round and recognized the judge with a cry of terror, and when he in turn recognized his niece, the Superior of the Ursuline Convent, he called her by name and bade her ask pardon of the cardinal. As she heard his title, the shock of the double surprise was too much for her, and she dropped the knife and departed in terror from the tent. Her uncle followed her out, bound her hands, and led her unresistingly away.

CHAPITRE XIII.

L'ESPAGNOL.

The wound of Cinq-Mars was but slight. The royal surgeons had attended him, and pronounced him fit to travel. He had been visited by several acquaintances who had been impressed by the favourable reception which the king accorded him, but at last he was left quiet in the company of De Thou and Grandchamp. After a pause, De Thou broke the silence by saying that he had divined the secret passion of Cinq-Mars's soul; that he saw that his heart was devoted to France; that he was ready to submit to the humiliation of a courtier's life for his country's sake; and, in impassioned language, he gave his friend noble advice for the furtherance of so grand an object. Cinq-Mars sighed and was silent. At last he confessed that, though he felt these aspirations for his country's weal, yet France was not the object of his secret hopes and fondest passion. De Thou closed the conversation by promising never to forsake his friend while he pursued his country's good; but, after a while, as Cinq-Mars could not sleep, he offered to read aloud from the "Book of Hours," which he was reading to himself. Cinq-Mars, instead of this, proposed that they should try the old custom, by which, if a mass-book was opened with a sword point, the left-hand page would give the destiny of the reader, and the first who entered after the reading was finished would have a powerful influence on his future. He opened and read the story of S. Gervais and S. Protais (*vide* note 3 on page 4), how they suffered martyrdom together, the younger first and the elder afterwards, as having greater strength to bear the sight of his brother's death. Grandchamp was moved to tears, Cinq-Mars affirmed his tenacity of purpose, and De Thou counselled submission to the will of God. Immediately after, Father Joseph entered, and finding himself ill-received, declared that he had come by the cardinal's orders to question the two Spanish prisoners. When they were brought in, the officer refused to tell his name, directed a rapid speech against Father Joseph, and ended by saying that he had seen him listening for an hour behind the canvas of the tent. Cinq-Mars granted him his liberty, and retained the soldier in his own service; and, when the attendants and soldier had withdrawn, the officer declared himself no Spaniard, but a renegade Frenchman, and then, knocking down Joseph with a blow on the chest, as he darted from the tent, gave his name, — Jacques de Laubardemont. Father Joseph then withdrew, and,

going to his tent, met the judge, Laubardemont, dragging along his frenzied niece. Each told his story. The judge declared his intention of sending Jeanne as servant to a smuggling tavern-keeper in the Pyrenees; and, with words of feigned friendliness, they parted.

I. Or c'était dans la cité de Mediolanum qu'ils comparurent.

II. Le grand-prêtre leur dit: Inclinez-vous et adorez les dieux.

III. Et le peuple était silencieux, regardant leurs visages, qui parurent comme les visages des anges.

IV. Mais Gervais, prenant la main de Protais, s'écria levant les yeux au ciel, et tout rempli du Saint-Esprit:

V. O mon frère! je vois le Fils de l'homme qui nous sourit; laisse-moi mourir le premier.

VI. Car si je voyais ton sang, je craindrais de verser des larmes indignes du Seigneur notre Dieu.

VII. Or Protais lui répondit ces paroles:

VIII. Mon frère, il est juste que je périsse après toi, car j'ai plus d'années et des forces plus grandes pour te voir souffrir.

IX. Mais les sénateurs et le peuple grinçaient des dents contre eux.

X. Et, les soldats les ayant frappés, leurs têtes tombèrent ensemble sur la même pierre.

XI. Or c'est en ce lieu même que le bienheureux saint Ambroise trouva la cendre des deux martyrs, qui rendit la vue à un aveugle.

CHAPITRE XIV:

L'ÉMEUTE.

Two years had elapsed since the events with which the last chapter closed, — two years which had consolidated Richelieu's power, and given to France domestic tranquillity, and made her the arbiter of the destinies of Europe. Richelieu was at Narbonne, grievously ill; the king at St. Germain, in health scarcely stronger than his minister. Cinq-Mars, who had been raised to the high office of "le grand écuyer," and now held the position of royal favourite, was there in attendance upon him. The queen, Anne of Austria, and Gaston, Duke of Orleans, were at the palace of the Louvre in Paris, disaffected as ever towards the cardinal. There, at two o'clock on a chilly, foggy night, were assembled d'Entraigues, Fontrailles, de Gondi, Montrésor, and two or three hundred of the retainers of the queen and Monsieur, all disguised like ordinary handicraftsmen. They were expecting that a carriage containing M. de Chavigny, Richelieu's

confidential agent, would shortly pass along the street, escorted by some two hundred "cardinalists." Its appearance was the signal for a general riot, which lasted for some time, with little damage to either party, and ceased on the arrival of a crowd of the dregs of Paris, men, women, and children, whom de Gondi had got together, half drunk, to shout and clamour against Richelieu. The carriage, as further advance was quite impossible, was driven back again; and its assailants dispersed under cover of the mob, which continued its barbarous demonstrations till daybreak. Great, meanwhile, was the terror of the Duke of Orleans; pusillanimous and irresolute, he was equally alarmed, whether the rioters were for him or for the cardinal. When at length the riot subsided, Montrésor and Fontrailles came to give him an account of what had happened. Gaston was greatly relieved when he heard that he had not been personally compromised in any way, and was persuaded to accept the riot as a genuine expression of popular feeling against the cardinal. He was then led on to promise to take part in a formal conspiracy, which was being planned by Cinq-Mars and the Duke of Bouillon, provided that the king could be got to assent to it first. They then requested him to have an interview with the duke at the queen's apartments, and also with Cinq-Mars, who was in attendance on the king, whereupon Gaston, with unprecedented resolution, promised to visit the queen that very day, and to invite the king to come and hunt at Chambord.

CHAPITRE XV.

L'ALCÔVE.

Meanwhile great had been the agitation in the apartments of the queen. While the ladies of her suite were distracted with terror, and even Marie de Gonzaga counselled flight, Anne of Austria maintained her self-possession, interviewed the captain of her guards, and showed little anxiety for the preservation of any of her treasures, except one small gold casket, which she put into the hands of Marie, having made her promise to throw it into the Seine in case any mishap should come upon herself. Then she went to the window and showed herself, leaning on the shoulder of Marie de Gonzaga. As the shouts were heard, "À bas le cardinal! Vive M. le Grand!" Marie became greatly affected, while the queen surveyed the tumult, and thought anxiously of the hard task before her when the

regency, every day more probable, forced upon her the difficult task of governing France. The tumult at length subsided; the queen closed the windows, dismissed her ladies, and, left alone with Marie, threw herself upon her bed and wept. Marie knelt by her side, and thus they remained for some time without a word. Then the queen spoke of the far-reaching power of Richelieu, and passionately detailed the wrongs she had suffered at his hands. "But," said Marie, "for the last two years the king loved not him but another." "The king loves no one," was the queen's reply; and she gave instance after instance to prove that the favour of Louis was fatal to all who received it. Meanwhile Marie had become greatly agitated; and at last, when the queen asked her point blank about her relations with Cinq-Mars, she burst into a storm of weeping, and sobbed as if her heart would break. At length, the queen, to encourage her to speak freely, bade her open the golden casket. In it were some letters bearing the name of Buckingham; and the queen confessed her passion for the brilliant Englishman, to show that though queen she was also woman. Marie de Gonzaga then avowed her love for Cinq-Mars, told how her affection had begun four years before, that it was solely his love for her that had inspired him with ambition, and that within the last ten days they had been betrothed to one another in presence of a priest. The queen heard of this *mésalliance* with great regret, but saw that reproaches were useless, as the betrothal had already formally taken place. She determined to make the best of it, and to help Cinq-Mars to rise to a position which the world would recognize as worthy of Marie; and as this involved the utter overthrow either of him or of Richelieu, she pledged herself to second his efforts with all her power, and, as Marie expressed it, "protect the angel against the demon." The queen then fell asleep, and Marie, with clasped hands and weeping eyes, long watched her slumbering benefactress, until she roused herself from her sorrowful reverie, took up D'Urfé's "Astrée,"¹ the popular romance of those days, and read herself to sleep.

¹ The wonder in these days would be that any one could keep awake during the perusal of its 5500 pages of pastoral insipidity.

CHAPITRE XVI.

LA CONFUSION.

Pendant cette même matinée dont nous avons vu les effets divers chez Gaston d'Orléans et chez la Reine, le calme et le silence de l'étude régnaient dans un cabinet modeste d'une grande maison voisine du palais de Justice. Une lampe de cuivre d'une forme gothique y luttait avec le jour naissant, et jetait sa lumière rougeâtre sur un amas de papiers et de livres qui couvraient une grande table ; elle éclairait le buste de L'Hospital,¹ celui de Montaigne,² du président de Thou, l'historien,³ et du roi Louis XIII ; une cheminée assez haute pour qu'un homme pût y entrer et même s'y asseoir, était remplie par un grand feu brûlant sur d'énormes chenets de fer. Sur l'un de ces chenets était appuyé le pied du studieux de Thou, qui, déjà levé, examinait avec attention les œuvres nouvelles de Descartes⁴ et de Grotius⁵ ; il écrivait, sur son genou, ses notes sur ces livres de philosophie et de politique qui faisaient alors le sujet de toutes les conversations ; mais en ce moment les *Méditations métaphysiques* absorbaient toute son attention ; le philosophe de la Touraine enchantait le jeune conseiller. Souvent, dans son enthousiasme, il frappait sur le livre en jetant des cris d'admiration ; quelquefois il prenait une sphère placée près de lui, et, la tournant longtemps sous ses doigts, s'enfonçait dans les plus profondes rêveries de la science ; puis, conduit par leur profondeur à une élévation plus grande, se jetait à genoux tout à coup devant le crucifix placé sur la cheminée, parce qu'aux bornes de l'esprit humain il avait rencontré Dieu. En d'autres instants, il s'enfonçait dans les bras de son grand fauteuil de manière à être presque assis sur le dos, et, mettant ses deux mains sur ses yeux, suivait dans sa tête la trace des raisonnements de René Descartes, depuis cette idée de la première méditation :

“Supposons que nous sommes endormis, et que toutes ces particularités, savoir : que nous ouvrons les yeux, remuons la tête, étendons les bras, ne sont que de fausses illusions . . .” jusqu'à cette sublime conclusion de la troisième :

“ Il ne reste à dire qu'une chose : c'est que, semblable à 5 l'idée de moi-même, celle de Dieu est née et produite avec moi dès lors que j'ai été créé. Et, certes, on ne doit pas trouver étrange que Dieu, en me créant, ait mis en moi cette idée pour être comme la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage.” 10

Ces pensées occupaient entièrement l'âme du jeune conseiller, lorsqu'un grand bruit se fit entendre sous ses fenêtres ; il crut que le feu d'une maison excitait ces cris prolongés, et se hâta de regarder vers l'aile du bâtiment occupé par sa mère et ses sœurs ; mais tout y paraissait dormir, et les cheminées ne 15 laissaient même échapper aucune fumée qui attestât le réveil des habitants ; il en bénit le ciel ; et, courant à une autre fenêtre, il vit le peuple dont nous connaissons les exploits se presser vers les rues étroites qui mènent au quai. Après avoir examiné cette cohue de femmes et d'enfants, l'enseigne ridi- 20 cule qui les guidait, et les grossiers travestissements des hommes : “ C'est quelque fête populaire ou quelque comédie de carnaval,” se dit-il ; et, s'étant placé de nouveau au coin de son feu, il prit un grand almanach sur¹ la table et se mit à chercher avec beaucoup de soin quel saint on fêtait ce jour-là. Il regarda 25 la colonne du mois de décembre, et, trouvant au quatrième jour de ce mois le nom de *sainte Barbe*,² il se rappela qu'il venait de voir passer des espèces de petits canons et caissons, et parfaitement satisfait de l'explication qu'il se donnait à lui-même, se hâta de chasser l'idée qui venait de le distraire, et se 30 renfonça dans sa douce étude, se levant seulement quelquefois pour aller prendre un livre aux rayons de sa bibliothèque, et, après y avoir lu une phrase, une ligne ou seulement un mot, le jetait près de lui sur sa table ou sur le parquet, encombrée ainsi

de papiers qu'il se gardait bien de mettre¹ à leur place, de crainte de rompre le fil de ses rêveries.

Tout à coup on annonça, en ouvrant brusquement la porte, un nom qu'il avait distingué parmi tous ceux du barreau, et un
5 homme que ses relations dans la magistrature lui avaient fait connaître particulièrement.

— Eh ! par quel hasard, à cinq heures du matin, vois-je entrer M. Fournier ?² s'écria-t-il ; a-t-il quelques malheureux à défendre, quelques familles à nourrir des fruits de son talent ?
10 a-t-il quelque erreur à détruire parmi nous, quelques vertus à réveiller dans nos cœurs ? car ce sont là de ses œuvres accoutumées. Vous venez peut-être m'apprendre quelque nouvelle humiliation de notre parlement³ ; hélas ! les chambres secrètes de l'Arsenal⁴ sont plus puissantes que l'antique magistrature
15 contemporaine de Clovis⁵ ; le parlement s'est mis à genoux, tout est perdu, à moins qu'il ne se remplisse tout à coup d'hommes semblables à vous.

— Monsieur, je ne mérite pas vos éloges, dit l'avocat en entrant accompagné d'un homme grave et âgé, enveloppé
20 comme lui d'un grand manteau ; je mérite au contraire tout votre blâme, et j'en suis presque au repentir, ainsi que M. le comte du Lude, que voici. Nous venons vous demander asile pour la journée.

— Asile ! et contre qui ? dit de Thou en les faisant asseoir.

25 — Contre le plus bas peuple de Paris qui nous veut pour chefs, et que nous fuyons ; il est odieux ; la vue, l'odeur, l'ouïe et le contact surtout sont par trop blessés,⁶ dit M. du Lude avec une gravité comique ; c'est trop fort.

— Ah ! ah ! vous dites donc que c'est trop fort ? dit de
30 Thou très étonné, mais ne voulant pas en faire semblant.

— Oui, reprit l'avocat ; vraiment, entre nous, M. le Grand va trop loin.

— Oui, il pousse trop vite les choses ; il fera avorter nos projets, ajouta son compagnon.

— Ah ! ah ! vous dites donc qu'il va trop loin ? répondit, en se frottant le menton, de Thou toujours plus surpris.

Il y avait trois mois que son ami Cinq-Mars ne l'était venu voir, et lui, sans s'inquiéter beaucoup, le sachant à Saint-Germain, fort en faveur et ne quittant pas le Roi, était très reculé 5 pour les nouvelles de la cour. Livré à ses graves études, il ne savait jamais les événements publics que lorsqu'on l'y obligeait à force de bruit ; il n'était au courant de la vie qu'à la dernière extrémité,¹ et donnait souvent un spectacle assez divertissant à ses amis intimes par ses étonnements naïfs, d'autant plus que, 10 par un petit amour-propre mondain, il voulait avoir l'air de s'entendre aux² choses publiques, et tentait de cacher la surprise qu'il éprouvait à chaque nouvelle. Cette fois il était encore dans ce cas, et à cet amour-propre se joignait celui de 15 l'amitié ; il ne voulait pas laisser croire que Cinq-Mars y eût manqué à son égard, et, pour l'honneur même de son ami, voulait paraître instruit de ses projets.

— Vous savez bien où nous en sommes ? continua l'avocat.

— Oui, sans doute ; poursuivez.

— Lié comme vous l'êtes avec lui, vous n'ignorez pas que 20 tout s'organise depuis un an . . .

— Certainement . . . tout s'organise . . . mais allez toujours . . .

— Vous conviendrez avec nous, monsieur, que M. le Grand³ est dans son tort . . . 25

— Ah ! ah ! c'est selon ; mais expliquez-vous, je verrai . . .

— Eh bien, vous savez de quoi on était convenu à la dernière conférence dont il vous a rendu compte ?

— Ah ! c'est-à-dire . . . pardonnez-moi, je vois bien à peu près ; mais remettez-moi sur la voie . . . 30

— C'est inutile ; vous n'avez pas oublié sans doute ce que lui-même nous recommanda chez Marion Delorme⁴ ?

— De n'ajouter personne à notre liste, dit M. du Lude.

— Ah ! oui, oui, j'entends, dit de Thou ; cela me semble raisonnable, fort raisonnable, en vérité.

— Eh bien, poursuit Fournier, c'est lui-même qui a enfreint cette convention ; car, ce matin, outre les drôles que ce furet de Gondi¹ nous a amenés, on a vu je ne sais quel vagabond *capitan*² qui, pendant la nuit, frappait à coups d'épée et de
5 poignard des gentilshommes des deux partis en criant à tue-tête³ : A moi, d'Aubijoux ! tu m'as gagné trois mille ducats, voilà trois coups d'épée. A moi, La Chapelle ! j'aurai dix gouttes de ton sang en échange de mes dix pistoles ; et je l'ai
10 encore des deux partis, assez loyalement, il est vrai, car il ne les frappait qu'en face et bien en garde, mais avec beaucoup de bonheur et une impartialité révoltante.

— Oui, monsieur, et j'allais lui en dire mon avis, reprit du Lude, quand je l'ai vu s'évader dans la foule comme un écu-
15 reuil, et riant beaucoup avec quelques inconnus à figures basanées ; je ne doute pas cependant que M. de Cinq-Mars ne l'ait envoyé, car il donnait des ordres à cet Ambrosio,⁴ que vous devez connaître, ce prisonnier espagnol, ce vaurien qu'il a pris pour domestique. Ma foi, je suis dégoûté de cela, et je ne
20 suis point fait pour être confondu avec cette canaille.

— Ceci, monsieur, reprit Fournier, est fort différent de l'affaire de Loudun. Le peuple ne fit que se soulever, sans se révolter réellement ; dans ce pays, c'était la partie saine et estimable de la population, indignée d'un assassinat, et non
25 animée par le vin et l'argent. C'était un cri jeté contre un bourreau, cri dont on pouvait être l'organe honorablement, et non pas ces hurlements de l'hypocrisie factieuse et d'un amas de gens sans aveu,⁵ sortis de la boue de Paris et vomis par ses égouts. J'avoue que je suis très las de ce que je vois, et
30 je suis venu aussi pour vous prier d'en parler à M. le Grand.

De Thou était fort embarrassé pendant ces deux discours, et cherchait en vain à comprendre ce que Cinq-Mars pouvait avoir à démêler avec le peuple, qui lui avait semblé se réjouir⁶ ; d'un autre côté, il persistait à ne pas vouloir faire l'aveu de son

ignorance ; elle était totale cependant, car la dernière fois qu'il avait vu son ami, il ne parlait que des chevaux et des écuries du Roi, de la chasse au faucon et de l'importance du grand veneur dans les affaires de l'État, ce qui ne semblait pas annoncer de vastes projets où le peuple pût entrer. Enfin il se 5 hasarda timidement à leur dire :

— Messieurs, je vous promets de faire votre commission ; en attendant je vous offre ma table et des lits pour le temps que vous voudrez. Mais pour vous dire mon avis dans cette occasion, cela m'est difficile. Ah çà, dites-moi un peu, on n'a donc 10 pas fêté la Sainte-Barbe ?

— La Sainte-Barbe ! dit Fournier.

— La Sainte-Barbe ! dit du Lude.

— Oui, oui, on a brûlé de la poudre ; c'est ce que veut dire M. de Thou, reprit le premier en riant. Ah ! c'est fort drôle ! 15 fort drôle ! Oui, effectivement, je crois que c'est aujourd'hui la Sainte-Barbe.

Cette fois de Thou fut confondu de leur étonnement et réduit au silence ; pour eux, voyant qu'ils ne s'entendaient pas avec lui, ils prirent le parti de se taire de même. 20

Ils se taisaient encore, lorsque la porte s'ouvrit à l'ancien gouverneur de Cinq-Mars, l'abbé Quillet, qui entra en boitant un peu. Il avait l'air soucieux, et n'avait rien conservé de son ancienne gaieté dans son air et ses propos ; seulement son regard était vif et sa parole très brusque. 25

— Pardon, pardon, mon cher de Thou, si je vous trouble si tôt dans vos occupations ; c'est étonnant, n'est-ce pas, de la part d'un goutteux ? Ah ! c'est que le temps s'avance ; il y a deux ans je ne boitais pas ; j'étais, au contraire, fort ingambe lors de mon voyage en Italie¹ : il est vrai que la peur donne 30 des jambes.

En disant cela, il se jeta au fond d'une croisée,² et faisant signe à de Thou d'y venir lui parler, il continua tout bas :

— Que je vous dise, mon ami, à vous qui êtes dans leurs

secrets ; je les ai fiancés il y a quinze jours, comme ils vous l'ont raconté.

— Oui, vraiment ! dit le pauvre de Thou, tombant de Charibde en Scylla¹ dans un autre étonnement.

5 — Allons, faites donc le surpris ? vous savez bien qui, continua l'abbé. Mais, ma foi, je crains d'avoir eu trop de complaisance pour eux, quoique ces deux enfants soient vraiment intéressants par leur amour. J'ai peur de lui plus que d'elle ; je crois qu'il fait des sottises, d'après l'émeute de ce matin.
10 Nous devrions nous consulter là-dessus.

— Mais, dit de Thou très gravement, je ne sais pas, d'honneur, ce que vous voulez dire. Qui donc fait des sottises ?

— Allons donc, mon cher ! voulez-vous faire encore le mystérieux avec moi ? C'est injurieux,² dit le bonhomme, com-
15 mençant à se fâcher.

— Non, vraiment ! Mais qui avez-vous fiancé ?

— Encore ! fi donc, monsieur !


— Mais quelle est donc cette émeute de ce matin ?

— Vous vous jouez de moi. Je sors, dit l'abbé en se levant.

20 — Je vous jure que je ne comprends rien à tout ce qu'on me dit aujourd'hui. Est-ce M. de Cinq-Mars ?

— A la bonne heure, monsieur, vous me traitez en Cardinaliste ; eh bien, quittons-nous, dit l'abbé Quillet furieux.

Et il reprit sa canne à béquille et sortit très vite, sans écouter
25 de Thou, qui le poursuivait jusqu'à sa voiture en cherchant à l'apaiser, mais sans y réussir, parce qu'il n'osait nommer son ami sur l'escalier devant ses gens et ne pouvait s'expliquer. Il eut le déplaisir de voir s'en aller son vieil abbé encore toute en colère, et lui cria : — A demain ! pendant que le cocher par-
30 tait, et sans qu'il y répondît.

Il lui fut utile, cependant, d'être descendu jusqu'au bas des degrés de sa maison, car il vit des groupes hideux de gens du peuple qui revenaient du Louvre, et fut à même alors de juger de l'importance de leur mouvement dans la matinée ; il entendit des voix grossières crier comme en triomphe : 

— Elle a paru tout de même, la petite Reine ! — Vive le bon duc de Bouillon, qui nous arrive ! Il a cent mille hommes avec lui, qui viennent en radeau sur la Seine. Le vieux Cardinal de La Rochelle est mort. — Vive le Roi ! vive M. le Grand !

Les cris redoublèrent à l'arrivée d'une voiture à quatre chevaux dont les gens portaient la livrée du Roi, et qui s'arrêta devant la porte du conseiller. Il reconnut l'équipage de Cinq-Mars, à qui Ambrosio descendit ouvrir les grands rideaux, comme les avaient les carrosses de cette époque. Le peuple s'était jeté entre le marchepied et les premiers degrés de la porte, de sorte qu'il lui fallut de véritables efforts pour descendre et se débarrasser des femmes de la halle, qui voulaient l'embrasser en criant :

— Te voilà donc, mon cœur, mon petit ami ! Tu arrives donc, mon mignon ! Voyez comme il est joli, c't amour¹ avec sa grande collerette ! Ça ne vaut-il pas mieux que c't autre avec sa moustache blanche ? Viens, mon fils, apporte-nous du bon vin comme ce matin.

Henri d'Effiat serra, en rougissant, la main de son ami, qui se hâta de faire fermer ses portes. — Cette faveur populaire est un calice qu'il faut boire, dit-il en entrant . . .

— Il me semble, répondit gravement de Thou, que vous le buvez jusqu'à la lie.

— Je vous expliquerai ce bruit, répondit Cinq-Mars un peu embarrassé. A présent, si vous m'aimez, habillez-vous pour m'accompagner à la toilette de la Reine.

— Je vous ai promis bien de l'aveuglement, dit le conseiller ; cependant il ne peut se prolonger plus longtemps en bonne foi . . .

— Encore une fois, je vous parlerai longuement en revenant de chez la Reine. Mais dépêchez-vous, il est dix heures bientôt.

— J'y vais avec vous, dit de Thou en le faisant entrer dans son cabinet, où se trouvaient le comte de Lude et Fournier. Et il passa lui-même dans un autre appartement.

CHAPITRE XVII.

LA TOILETTE.

La voiture du grand écuyer roulait rapidement vers le Louvre, lorsque, fermant les rideaux dont elle était garnie, il prit la main de son ami, et lui dit avec émotion :

— Cher de Thou, j'ai gardé de grands secrets sur mon cœur,¹
5 et croyez qu'ils y ont été bien pesants ; mais deux craintes m'ont forcé au silence : celle de vos dangers, et, le dirai-je, celle de vos conseils.

— Vous savez cependant bien, dit de Thou, que je méprise les premiers, et je pensais que vous ne méprisiez pas les
10 autres.

— Non ; mais je les redoutais, je les crains encore ; je ne veux point être arrêté. Ne parlez pas, mon ami, pas un mot, je vous en conjure, avant d'avoir entendu et vu ce qui va se passer. Je vous ramène chez vous en sortant du Louvre ; là, je
15 vous écoute, et je pars pour continuer mon ouvrage, car rien ne m'ébranlera, je vous en avertis ; je l'ai dit à ces messieurs chez vous tout à l'heure.

Cinq-Mars n'avait rien, dans son accent, de la rudesse que supposeraient ces paroles ; sa voix était caressante, son regard
20 doux, amical et affectueux, son air tranquille et déterminé dès longtemps ; rien n'annonçait le moindre effort sur soi-même. De Thou le remarqua et en gémit.

— Hélas ! dit-il en descendant de sa voiture avec lui.

Et il le suivit, en soupirant, dans le grand escalier du
25 Louvre.

Lorsqu'ils entrèrent chez la Reine, annoncés par des huis-siers vêtus de noir et portant une verge d'ébène, elle était assise à sa toilette. C'était une sorte de table d'un bois noir,

plaquée d'écaïlle, de nacre et de cuivre incrustés, et formant une infinité de dessins d'assez mauvais goût, mais qui donnaient à tous les meubles un air de grandeur qu'on y admire encore ; un miroir arrondi par le haut,¹ et que les femmes du monde trouveraient aujourd'hui petit et mesquin, était seulement posé au milieu de la table ; des bijoux et des colliers épars la couvraient. Anne d'Autriche, assise devant et placée sur un grand fauteuil de velours cramoisi à longues franges d'or restait immobile et grave comme sur un trône, tandis que doña Stephania² et M^{me} de Motteville³ donnaient de chaque côté quelques coups de peigne fort légers, comme pour achever la coiffure de la Reine, qui était cependant en fort bon état, et déjà entremêlée de perles tressées avec ses cheveux blonds. Sa longue chevelure avait des reflets d'une beauté singulière, qui annonçaient qu'elle devait avoir au toucher la finesse et la douceur de la soie. Le jour tombait sans voile sur son front ; il ne devait point redouter cet éclat, et en jetait un presque égal par sa surprenante blancheur, qu'elle se plaisait à faire briller ainsi ; ses yeux bleus mêlés de vert étaient grands et réguliers, et sa bouche, très fraîche, avait cette lèvre inférieure des princesses d'Autriche, un peu avancée et fendue légèrement en forme de cerise, que l'on peut remarquer encore dans tous les portraits de cette époque. Il semble que leurs peintres aient pris à tâche d'imiter la bouche de la Reine, pour plaire peut-être aux femmes de sa suite, dont la prétention devait être de lui ressembler. Les vêtements noirs, adoptés alors par la cour et dont la forme fut même fixée par un édit, relevaient encore l'ivoire de ses bras, découverts jusqu'au coude et ornés d'une profusion de dentelles qui sortaient de ses larges manches. De grosses perles pendaient à ses oreilles et un bouquet d'autres perles plus grandes se balançait sur sa poitrine et se rattachait à sa ceinture. Tel était l'aspect de la Reine en ce moment. A ses pieds, sur deux coussins de velours, un enfant de quatre ans jouait avec un petit canon qu'il brisait :

c'était le Dauphin, depuis Louis XIV. La duchesse Marie de Mantoue était assise à sa droite sur un tabouret, la princesse de Guéménée,¹ la duchesse de Chevreuse² et M^{lle} de Montbazon,³ M^{lles} de Guise, de Rohan et de Vendôme,⁴ toutes belles
5 ou brillantes de jeunesse, étaient placées derrière la Reine, et debout. Dans l'embrasure d'une croisée MONSIEUR, le chapeau sous le bras, causait à voix basse avec un homme d'une taille élevée, assez gros, rouge de visage et l'œil fixe et hardi : c'était le duc de Bouillon. Un officier, d'environ vingt-cinq ans, d'une
10 tournure svelte et d'une figure agréable, venait de remettre plusieurs papiers au prince ; le duc de Bouillon paraissait les lui expliquer.

M. de Thou, après avoir salué la Reine, qui lui dit quelques mots, aborda la princesse de Guéménée et lui parla à demi-
15 voix avec une intimité affectueuse ; mais pendant cet aparté, attentif à surveiller tout ce qui touchait son ami, et tremblant en secret que sa destinée ne fût confiée à un être moins digne qu'il ne l'eût désiré, il examina la princesse Marie avec cette attention scrupuleuse, cet œil scrutateur d'une mère sur la
20 jeune personne qu'elle choisirait pour compagne de son fils ; car il pensait qu'elle n'était pas étrangère aux entreprises de Cinq-Mars. Il vit avec mécontentement que sa parure, extrêmement brillante, semblait lui donner plus de vanité que cela n'eût dû être pour elle et dans un tel moment. Elle ne ces-
25 sait de replacer sur son front et d'entremêler, avec ses boucles de cheveux, les rubis qui paraient sa tête, et n'égalaient pas l'éclat et les couleurs animées de son teint ; elle regardait souvent Cinq-Mars, mais c'était plutôt le regard de la coquetterie que celui de l'amour, et souvent ses yeux étaient attirés vers
30 les glaces de la toilette, où elle veillait à⁵ la symétrie de sa beauté. Ces observations du conseiller commencèrent à lui persuader qu'il s'était trompé en faisant tomber ses soupçons sur elle, et surtout quand il vit qu'elle semblait éprouver quelque plaisir à s'asseoir⁶ près de la Reine, tandis que les

duchesses étaient debout derrière elle, et qu'elle les regardait souvent avec hauteur. — Dans ce cœur de dix-neuf ans,¹ se dit-il, l'amour serait seul, et aujourd'hui surtout : donc . . . ce n'est pas elle.

La Reine fit un signe de tête presque imperceptible à M^{me} 5 de Guéménée après que les deux amis eurent parlé à voix basse un moment avec chacun ; et, à ce signe, toutes les femmes, excepté Marie de Gonzague, sortirent de l'appartement sans parler, avec de profondes révérences, comme si c'eût été con- 10 venu d'avance. Alors la Reine, retournant son fauteuil elle-même, dit à MONSIEUR :

— Mon frère, je vous prie de vouloir bien venir vous asseoir près de moi. Nous allons nous consulter sur ce que je vous ai dit. La princesse Marie ne sera point de trop, je l'ai priée de rester. Nous n'aurons aucune interruption à redouter d'ailleurs. 15

La Reine semblait plus libre dans ses manières et dans son langage ; et, ne gardant plus sa sévère et cérémonieuse immo- bilité, elle fit aux autres assistants² un geste qui les invitait à s'approcher d'elle.

Gaston d'Orléans, un peu inquiet de ce début solennel, vint 20 nonchalamment s'asseoir à sa droite, et dit avec un demi-sourire et un air négligent, jouant avec sa fraise et la chaîne du Saint-Esprit pendante à son cou :

— Je pense bien, madame, que nous ne fatiguerons pas les oreilles d'une si jeune personne par une longue conférence ; 25 elle aimerait mieux entendre parler de danse et de mariage, d'un Électeur ou du roi de Pologne, par exemple.

Marie prit un air dédaigneux ; Cinq-Mars fronça le sourcil.

— Pardonnez-moi, répondit la Reine en la regardant, je vous assure que la politique du moment l'intéresse beaucoup. Ne 30 cherchez pas à nous échapper, mon frère, ajouta-t-elle en souriant, je vous tiens aujourd'hui ! C'est bien la moindre chose que nous écoutions M. de Bouillon.³

Celui-ci s'approcha, tenant par la main le jeune officier dont nous avons parlé.

— Je dois d'abord, dit-il, présenter à Votre Majesté le baron de Beauvau,¹ qui arrive d'Espagne.

— D'Espagne ? dit la Reine avec émotion ; il y a du courage à cela. Vous avez vu ma famille ?

5 — Il vous en parlera, ainsi que du comte-duc d'Olivarès. Quant au courage, ce n'est pas la première fois qu'il en montre ; vous savez qu'il commandait les cuirassiers du comte de Soissons.

10 — Comment ! si jeune, monsieur ! vous aimez bien les guerres politiques !

— Au contraire, j'en demande pardon à Votre Majesté, répondit-il, car je servais avec les *princes de la Paix*.

Anne d'Autriche se rappela le nom qu'avaient pris les vainqueurs de la Marfée,² et sourit. Le duc de Bouillon, saisissant
15 le moment d'entamer la grande question qu'il avait en vue, quitta Cinq-Mars, auquel il venait de donner la main avec une effusion d'amitié, et, s'approchant avec lui de la Reine : — Il est miraculeux, madame, lui dit-il, que cette époque fasse encore jaillir de son sein quelques grands caractères comme
20 ceux-ci ; et il montra le grand Écuyer, le jeune Beauvau et M. de Thou ; ce n'est qu'en eux que nous pouvons espérer désormais, ils sont à présent bien rares, car le grand niveleur a passé sur la France une longue faux.

— Est-ce du Temps que vous voulez parler, dit la Reine, ou
25 d'un personnage réel ?

— Trop réel, trop vivant, trop longtemps vivant, madame, répondit le duc plus animé ; cette ambition démesurée, cet égoïsme colossal, ne peuvent plus se supporter. Tout ce qui porte un grand cœur s'indigne de ce joug, et dans ce moment,
30 plus que jamais, on entrevoit toutes les infortunes de l'avenir. Il faut le dire, madame ; oui, ce n'est plus le temps des ménagements : la maladie du Roi est très grave ; le moment de penser et de résoudre est arrivé, car le temps d'agir n'est pas loin.

Le ton sévère et brusque de M. de Bouillon ne surprit pas Anne d'Autriche ; mais elle l'avait toujours trouvé plus calme, et fut un peu émue de l'inquiétude qu'il témoignait ; aussi, quittant le ton de la plaisanterie qu'elle avait d'abord voulu prendre :

— Eh bien, quoi ? que craignez-vous, et que voulez-vous faire ?

— Je ne crains rien pour moi, madame, car l'armée d'Italie ou Sedan me mettront toujours à l'abri ; mais je crains pour vous-même, et peut-être pour les princes vos fils.

— Pour mes enfants, monsieur le duc, pour les fils de France ? L'entendez-vous, mon frère, l'entendez-vous ? et vous ne paraissez pas étonné ?

La Reine était fort agitée en parlant.

— Non, madame, dit Gaston d'Orléans fort paisiblement ; vous savez que je suis accoutumé à toutes les persécutions ; je m'attends à tout de la part de cet homme ; il est le maître, il faut se résigner . . .

— Il est le maître ! reprit la Reine ; et de qui tient-il son pouvoir, si ce n'est du Roi ? et, après le Roi, quelle main le soutiendra, s'il vous plaît ! qui l'empêchera de retomber dans le néant ? sera-ce vous ou moi ?

— Ce sera lui-même, interrompit M. de Bouillon, car il veut se faire nommer régent, et je sais qu'à l'heure qu'il est il médite de vous enlever vos enfants, et demande au Roi que leur garde lui soit confiée.

— Me les enlever ! s'écria la mère, saisissant involontairement le Dauphin et le prenant dans ses bras.

L'enfant, debout entre les genoux de la Reine, regarda les hommes qui l'entouraient avec une gravité singulière à cet âge, et, voyant sa mère tout en larmes, mit la main sur la petite épée qu'il portait.

— Ah ! monseigneur,¹ dit le duc de Bouillon en se baissant à demi pour lui adresser ce qu'il voulait faire entendre à la

princesse, ce n'est pas contre nous qu'il faut tirer votre épée, mais contre celui qui déracine votre trône ; il vous prépare une grande puissance, sans doute ; vous aurez un sceptre absolu ; mais il a rompu le faisceau d'armes qui le soutenait. Ce fais-
5 ceau-là, c'était votre vieille Noblesse, qu'il a décimée. Quand vous serez roi, vous serez un grand roi, j'en ai le pressentiment ; mais vous n'aurez que des sujets et point d'amis, car l'amitié n'est que dans l'indépendance et une sorte d'égalité qui naît de la force. Vos ancêtres avaient leurs *pairs*, et vous n'aurez pas
10 les vôtres. Que Dieu vous soutienne alors, monseigneur, car les hommes ne le pourront pas ainsi sans les institutions. Soyez grand ; mais surtout qu'après vous, grand homme, il en vienne¹ toujours d'aussi forts ; car, en cet état de choses, si l'un d'eux trébuché, toute la monarchie s'écroulera.

15 Le duc de Bouillon avait une chaleur d'expression et une assurance qui captivaient toujours ceux qui l'entendaient : sa valeur, son coup d'œil dans les combats, la profondeur de ses vues politiques, sa connaissance des affaires d'Europe, son caractère réfléchi et décidé tout à la fois le rendaient l'un des
20 hommes les plus capables et les plus imposants de son temps, le seul même que redoutât réellement le Cardinal-Duc. La Reine l'écoutait toujours avec confiance, et lui laissait prendre une sorte d'empire sur elle. Cette fois elle fut plus fortement émue que jamais.

25 — Ah ! plutôt à Dieu, s'écria-t-elle, que mon fils eût l'âme ouverte à vos discours et le bras assez fort pour en profiter ! Jusque-là pourtant j'entendrai, j'agirai pour lui ; c'est moi qui dois être et c'est moi qui serai régente, je n'abandonnerai ce droit qu'avec la vie : s'il faut faire une guerre, nous la ferons,
30 car je veux tout, excepté la honte et l'effroi de livrer le futur Louis XIV à ce sujet couronné ! Oui, dit-elle en rougissant et serrant fortement le bras du jeune Dauphin ; oui, mon frère, et vous, messieurs, conseillez-moi : parlez, où en sommes-nous ? Faut-il que je parte ? dites-le ouvertement. Comme femme,

comme épouse, j'étais prête à pleurer, tant ma situation était douloureuse ; mais à présent, voyez, comme mère je ne pleure pas ; je suis prête à vous donner des ordres s'il le faut !

Jamais Anne d'Autriche n'avait semblé si belle qu'en ce moment, et cet enthousiasme qui paraissait en elle électrisa 5 tous les assistants, qui ne demandaient qu'un mot de sa bouche pour parler. Le duc de Bouillon jeta un regard rapide sur MONSIEUR, qui se décida à prendre la parole.

— Ma foi, dit-il d'un air assez délibéré, si vous donnez des ordres, ma sœur, je veux être votre capitaine des gardes, sur 10 mon honneur ; car je suis las aussi des tourments que m'a causés ce misérable, qui ose encore me poursuivre, pour rompre mon mariage, et tient toujours mes amis à la Bastille ou les fait assassiner de temps en temps ; et d'ailleurs je suis indigné, dit-il en se reprenant et baissant les yeux d'un air solennel, je 15 suis indigné de la misère du peuple.

— Mon frère, reprit vivement la princesse, je vous prends au mot, car il faut faire ainsi avec vous, et j'espère qu'à nous deux nous serons assez forts ; faites seulement comme M. le comte de Soissons, et ensuite survivez à votre victoire ; rangez-vous 20 avec moi comme vous fites avec M. de Montmorency, mais sautez le fossé.¹

Gaston sentit l'épigramme ; il se fappela son trait trop connu, lorsque l'infortuné révolté de Castelnaudary franchit presque 25 seul un large fossé et trouva de l'autre côté dix-sept blessures, la prison et la mort, à la vue de MONSIEUR, immobile comme son armée. Dans la rapidité de la prononciation de la Reine, il n'eut pas le temps d'examiner si elle avait employé cette expression proverbialement ou avec intention ; mais dans tous 30 les cas, il prit le parti de ne pas la relever, et en fut empêché par elle-même, qui reprit en regardant Cinq-Mars :

— Mais, avant tout, pas de terreur panique : sachons bien où nous en sommes. Monsieur le Grand, vous quittez le Roi, avons-nous de telles craintes ?

D'Effiat n'avait pas cessé d'observer Marie de Mantoue, dont la physionomie expressive peignait pour lui toutes ses idées plus rapidement et aussi sûrement que la parole ; il y lut le désir de l'entendre parler, l'intention de faire décider MONSIEUR et la Reine ; un mouvement d'impatience de son pied lui donna l'ordre d'en finir et de régler enfin toute la conjuration. Son front devint pâle et plus pensif ; il se recueillit un moment, car il sentait que là étaient toutes ses destinées. De Thou le regarda et frémit, parce qu'il le connaissait ; il eût voulu lui dire un mot, un seul mot ; mais Cinq-Mars avait déjà relevé la tête et parla ainsi :

— Je ne crois point, madame, que le Roi soit aussi malade qu'on vous l'a pu dire ; Dieu nous conservera longtemps encore ce prince, je l'espère, j'en suis certain même. Il souffre, il est vrai, il souffre beaucoup ; mais son âme surtout est malade, et d'un mal que rien ne peut guérir, d'un mal que l'on ne souhaiterait pas à son plus grand ennemi et qui le ferait plaindre de tout l'univers si on le connaissait. Cependant la fin de ses malheurs, je veux dire de sa vie, ne lui sera pas donnée encore de longtemps. Sa langueur est toute morale¹ ; il se fait dans son cœur une grande révolution ; il voudrait l'accomplir et ne le peut pas : il a senti, depuis de longues années, s'amasser en lui les germes d'une juste haine contre un homme auquel il croit devoir de la reconnaissance, et c'est ce combat intérieur entre sa bonté et sa colère qui le dévore. Chaque année qui s'est écoulée a déposé à ses pieds, d'un côté les travaux de cet homme, et de l'autre ses crimes. Voici qu'aujourd'hui ceux-ci l'emportent² dans la balance ; le Roi voit et s'indigne : il veut punir ; mais tout à coup il s'arrête et le pleure d'avance. Si vous pouviez le contempler ainsi, madame, il vous ferait pitié. Je l'ai vu saisir la plume qui devait tracer son exil, la noircir d'une main hardie, et s'en servir pour quoi ? — Pour le féliciter par une lettre. Alors il s'applaudit de sa bonté comme chrétien ; il se maudit comme juge souverain ; il se méprise comme

Roi ; il cherche un refuge dans la prière et se plonge dans les méditations de l'avenir ; mais il se lève épouvanté, parce qu'il a entrevu les flammes que mérite cet homme, et que¹ personne ne sait aussi bien que lui les secrets de sa damnation. Il faut l'entendre en cet instant s'accuser d'une coupable faiblesse et s'écrier qu'il sera puni lui-même de n'avoir pas su le punir ! On dirait quelquefois qu'il y a des ombres qui lui ordonnent de frapper, car son bras se lève en dormant. Enfin, madame, l'orage gronde dans son cœur, mais ne brûle que lui ; la foudre n'en peut pas sortir. 5

— Eh bien, qu'on la fasse donc éclater, s'écria le duc de Bouillon. 10

— Celui qui la touchera peut en mourir, dit MONSIEUR.

— Mais quel beau dévouement ! dit la Reine.

— Que je l'admيرerais ? dit Marie à demi-voix. 15

— Ce sera moi, dit Cinq-Mars.

— Ce sera nous, dit M. de Thou à son oreille.

Le jeune Beauvau s'était rapproché du duc de Bouillon.

— Monsieur, lui dit-il, oubliez-vous la suite ?

— Non, pardieu, je ne l'oublie pas ! répondit tout bas celui-ci. 20

Et s'adressant à la Reine : — Acceptez, madame, l'offre de M. le Grand ; il est à portée de décider le Roi plus que vous et nous ; mais tenez-vous prête à tout, car le Cardinal est trop habile pour s'endormir. Je ne crois pas à sa maladie ; je ne crois point à son silence et à son immobilité, qu'il veut nous persuader depuis deux ans ; je ne croirais point à sa mort même, que je n'eusse² porté sa tête dans la mer, comme celle du géant de l'Arioste.³ Attendez-vous à tout, hâtons-nous sur toutes choses. J'ai fait montrer mes plans à MONSIEUR tout à l'heure ; je vais vous en faire l'abrégé : je vous offre Sedan, 25 madame, pour vous et messeigneurs vos fils. L'armée d'Italie est à moi ; je la fais rentrer s'il le faut. M. le grand Écuyer est maître de la moitié du camp de Perpignan ; tous les vieux huguenots de La Rochelle et du Midi sont prêts au premier 30

signe a le venir trouver : tout est organisé depuis un an par mes soins en cas d'événements.

— Je n'hésite point, dit la Reine, à me mettre dans vos mains pour sauver mes enfants s'il arrivait quelque malheur au
5 Roi. Mais dans ce plan général vous oubliez Paris.

— Il est à nous par tous les points : le peuple par l'archevêque, sans qu'il s'en doute,¹ et par M. de Beaufort,² qui est son roi ; les troupes par vos gardes et ceux de MONSIEUR, qui commandera tout, s'il le veut bien.

10 — Moi ! moi ! oh ! cela ne se peut pas absolument ! je n'ai pas assez de monde, et il me faut une retraite plus forte que Sedan, dit Gaston.

— Mais elle suffit à la Reine, reprit M. de Bouillon.

— Ah ! cela peut bien être, mais ma sœur ne risque pas
15 autant qu'un homme qui tire l'épée. Savez-vous que c'est très, hardi ce que nous faisons là ?

— Quoi ! même ayant le Roi pour nous ? dit Anne d'Autriche.

— Oui, madame, oui, on ne sait pas combien cela peut durer :
20 il faut prendre ses sûretés, et je ne fais rien sans le traité avec l'Espagne.

— Ne faites donc rien, dit la Reine en rougissant ; car certes je n'en entendrai jamais parler.

— Ah ! madame, ce serait pourtant plus sage, et MONSIEUR
25 a raison, dit le duc de Bouillon ; car le comte-duc de San-Lucar³ nous offre dix-sept mille hommes de vieilles troupes et cinq cent mille écus comptant.

— Quoi ! dit la Reine étonnée, on a osé aller jusque-là sans mon consentement ! déjà des accords avec l'étranger !

30 — L'étranger, ma sœur ! devions-nous supposer qu'une princesse d'Espagne se servirait de ce mot ! répondit Gaston.

Anne d'Autriche se leva en prenant le dauphin par la main, et s'appuyant sur Marie :

— Oui, MONSIEUR, dit-elle, je suis Espagnole ; mais je suis

petite-fille de Charles-Quint,¹ et je sais que la patrie d'une reine est autour de son trône. Je vous quitte, messieurs ; poursuivez sans moi ; je ne sais plus rien désormais.

Elle fit quelques pas pour sortir, et, voyant Marie tremblante et inondée de larmes, elle revint. 5

— Je vous promets cependant solennellement un inviolable secret, mais rien de plus.

Tous furent un peu déconcertés, hormis le duc de Bouillon, qui, ne voulant rien perdre de ses avantages, lui dit en s'inclinant avec respect : 10

— Nous sommes reconnaissants de cette promesse, madame, et nous n'en voulons pas plus, persuadés qu'après le succès vous serez tout à fait des nôtres.

Ne voulant plus s'engager dans une guerre de mots, la Reine salua un peu sèchement, et sortit avec Marie, qui laissa tomber 15 sur Cinq-Mars un de ces regards qui renferment à la fois toutes les émotions de l'âme. Il crut lire dans ces beaux yeux le dévouement éternel et malheureux d'une femme donnée pour toujours, et il sentit que, s'il avait jamais eu la pensée de reculer dans son entreprise, il se serait regardé comme le der- 20 nier des hommes. Sitôt qu'on quitta les deux princesses :

— Là, là, là, je vous l'avais bien dit, Bouillon, vous fâchez la Reine, dit MONSIEUR ; vous avez été trop loin aussi. On ne m'accusera pas certainement d'avoir faibli ce matin ; j'ai montré, au contraire, plus de résolution que je n'aurais dû. 25

— Je suis plein de joie et de reconnaissance pour Sa Majesté, répondit M. de Bouillon d'un air triomphant ; nous voilà sûrs de l'avenir. Qu'allez-vous faire à présent, monsieur de Cinq-Mars ?

— Je vous l'ai dit, monsieur, je ne recule jamais ; quelles 30 qu'en puissent être les suites pour moi, je verrai le Roi ; je m'exposerai à tout pour arracher ses ordres.

— Et le traité d'Espagne !

— Oui, je le . . .

De Thou saisit le bras de Cinq-Mars, et, s'avançant tout à coup, dit d'un air solennel :

— Nous avons décidé que ce serait après l'entrevue avec le Roi qu'on le signerait ; car, si la juste sévérité de sa Majesté
5 envers le Cardinal vous en dispense, il vaut mieux, avons-nous pensé, ne pas s'exposer à la découverte d'un si dangereux traité.

M. de Bouillon fronça le sourcil.

— Si je ne connaissais M. de Thou, dit-il, je prendrais ceci
10 pour une défaite¹ ; mais de sa part . . .

— Monsieur, reprit le conseiller, je crois pouvoir m'engager sur l'honneur à faire ce que fera M. le Grand ; nous sommes inséparables.

Cinq-Mars regarda son ami, et s'étonna de voir sur sa figure
15 douce l'expression d'un sombre désespoir ; il en fut si frappé qu'il n'eut pas la force de le contredire.

— Il a raison, messieurs, dit-il seulement avec un sourire froid, mais gracieux, le Roi nous épargnera peut-être bien des choses ; on est très fort avec lui.² Du reste, monseigneur,
20 et vous, monsieur le duc, ajouta-t-il avec une inébranlable fermeté, ne craignez pas que jamais je recule ; j'ai brûlé tous les ponts derrière moi : il faut que je marche en avant ; la puissance du Cardinal tombera ou ce sera ma tête.

— C'est singulier ! fort singulier ! dit MONSIEUR ; je remarque
25 que tout le monde ici est plus avancé que je ne le croyais dans la conjuration.

— Point du tout, MONSIEUR, dit le duc de Bouillon ; on n'a préparé que ce que vous voudrez accepter. Remarquez qu'il n'y a rien d'écrit, et que vous n'avez qu'à parler pour que rien
30 n'existe et n'ait existé ; selon votre ordre, tout ceci sera un rêve ou un volcan.

— Allons, allons, je suis content, puisqu'il en est ainsi, dit Gaston ; occupons-nous de choses plus agréables. Grâce à Dieu, nous avons un peu de temps devant nous : moi j'avoue

que je voudrais que tout fût déjà fini ; je ne suis point né pour les émotions violentes, cela prend sur ma santé, ajouta-t-il, s'emparant du bras de M. de Beauvau : dites-nous plutôt si les Espagnoles sont toujours jolies, jeune homme. On vous dit fort galant. Tudieu¹ ! je suis sûr qu'on a parlé de vous là-bas. On dit que les femmes portent des vertugadins énormes ! Eh bien, je n'en suis pas ennemi du tout. En vérité cela fait paraître le pied plus petit et plus joli ; je suis sûr que la femme de don Louis de Haro n'est pas plus belle que M^{me} de Guéménée, n'est-il pas vrai ? Allons, soyez franc, on m'a dit qu'elle avait l'air d'une religieuse. Ah ! . . . vous ne répondez pas, vous êtes embarrassé . . . elle vous a donné dans l'œil² . . . ou bien vous craignez d'offenser notre ami M. de Thou en la comparant à la belle Guéménée. Eh bien, parlons des usages : le roi a un nain charmant, n'est-ce pas ? on le met dans un pâté.³ Qu'il est heureux le roi d'Espagne ! je n'en ai jamais pu trouver un comme cela. Et la reine, on la sert à genoux toujours, n'est-il pas vrai ? oh ! c'est un bon usage ; nous l'avons perdu ; c'est malheureux, plus malheureux qu'on ne croit.

Gaston d'Orléans eut le courage de parler sur ce ton près d'une demi-heure de suite à ce jeune homme, dont le caractère sérieux ne s'accommodait point de cette conversation, et qui, tout rempli encore de l'importance de la scène dont il venait d'être témoin et des grands intérêts qu'on avait traités, ne répondit rien à ce flux de paroles oiseuses : il regardait le duc de Bouillon d'un air étonné, comme pour lui demander si c'était bien là cet homme que l'on allait mettre à la tête de la plus audacieuse entreprise conçue depuis longtemps, tandis que le prince, sans vouloir s'apercevoir qu'il restait sans réponses, les faisait lui-même souvent, et parlait avec volubilité en se promenant et l'entraînant avec lui dans la chambre. Il craignait que l'un des assistants ne s'avisât de renouer la conversation terrible du traité ; mais aucun n'en était tenté, sinon le

duc de Bouillon, qui, cependant, garda le silence de la mauvaise humeur. Pour Cinq-Mars, il fut entraîné par de Thou, qui lui fit faire sa retraite à l'abri de ce bavardage, sans que MONSIEUR eût l'air de l'avoir vu sortir.

CHAPITRE XVIII.

LE SECRET.

5 De Thou était chez lui avec son ami, les portes de sa chambre refermées avec soin, et l'ordre donné de ne recevoir personne et de l'excuser auprès des deux réfugiés s'il les laissait partir sans les revoir ; et les deux amis ne s'étaient encore adressé aucune parole.

10 Le conseiller était tombé dans son fauteuil et méditait profondément. Cinq-Mars, assis dans la cheminée haute, attendait d'un air sérieux et triste la fin de ce silence, lorsque de Thou, le regardant fixement et croisant les bras, lui dit d'une voix sombre :

15 — Voilà donc où vous en êtes venu ! voilà donc les conséquences de votre ambition ! Vous allez faire exiler, peut-être tuer un homme, et introduire en France une armée étrangère ; je vais donc vous voir assassin et traître à votre patrie ! Par quel chemin êtes-vous arrivé jusque-là ? par quels degrés êtes-
20 vous descendu si bas ?

— Un autre que vous ne me parlerait pas ainsi deux fois, dit froidement Cinq-Mars ; mais je vous connais, et j'aime cette explication ; je la voulais et je l'ai provoquée. Vous verrez aujourd'hui mon âme tout entière, je le veux. J'avais eu
25 d'abord une autre pensée, une pensée meilleure peut-être, plus digne de notre amitié, plus digne de l'amitié, l'amitié, qui est la seconde chose de la terre.

Il élevait les yeux au ciel en parlant, comme s'il y eût cherché cette divinité.

— Oui, cela eût mieux valu. Je ne voulais rien dire ; c'était une tâche pénible, mais jusqu'ici j'y avais réussi. Je voulais tout conduire sans vous, et ne vous montrer cette œuvre qu'achevée ; je voulais toujours vous tenir hors du cercle de mes dangers ; mais, vous avouerai-je ma faiblesse ? J'ai craint de mourir mal jugé par vous, si j'ai à mourir : à présent je supporte bien l'idée de la malédiction du monde, mais non celle de la vôtre : c'est ce qui m'a décidé à vous avouer tout.

— Quoi ! et sans cette pensée vous auriez eu le courage de vous cacher toujours de moi ! Ah ! cher Henri, que vous ai-je fait pour prendre ce soin de mes jours ? Par quelle faute avais-je mérité de vous survivre, si vous mouriez ? Vous avez eu la force de me tromper durant deux années entières ; vous ne m'avez présenté de votre vie que ses fleurs ; vous n'êtes entré dans ma solitude qu'avec un visage riant, et chaque fois paré d'une faveur nouvelle ? ah ! il fallait que ce fût bien coupable ou bien vertueux !

— Ne voyons dans mon âme que ce qu'elle renferme. Oui, je vous ai trompé ; mais c'était la seule joie paisible que j'eusse au monde. Pardonnez-moi d'avoir dérobé ces moments à ma destinée, hélas ! si brillante. J'étais heureux du bonheur que vous me supposiez ; je faisais le vôtre avec ce songe ; et je ne suis coupable qu'aujourd'hui en venant le détruire et me montrer tel que j'étais. Écoutez-moi, je ne serai pas long : c'est toujours une histoire bien simple que celle d'un cœur passionné. Autrefois, je m'en souviens, c'était sous la tente, lorsque je fus blessé : mon secret fut près de m'échapper ; c'eût été un bonheur peut-être. Cependant que m'auraient servi des conseils ? je ne les aurais pas suivis : enfin, c'est Marie de Gonzague que j'aime.

— Quoi ! celle qui va être reine de Pologne ?

— Si elle est reine, ce ne peut être qu'après ma mort. Mais

écoutez : pour elle je fus courtois ; pour elle j'ai presque régné en France, et c'est pour elle que je vais succomber et peut-être mourir.

— Mourir ! succomber ! quand je vous reprochais votre triomphe ! quand je pleurais sur la tristesse de votre victoire !

— Ah ! que vous me connaissez mal si vous croyez que je sois dupe de la Fortune quand elle me sourit ; si vous croyez que je n'aie pas vu jusqu'au fond de mon destin ! Je lutte contre lui, mais il est le plus fort, je le sens ; j'ai entrepris une tâche au-dessus des forces humaines, je succomberai.

— Eh ! ne pouvez-vous vous arrêter ? A quoi sert l'esprit¹ dans les affaires du monde ?

— A rien, si ce n'est pourtant à se perdre avec connaissance de cause,² à tomber au jour qu'on avait prévu. Je ne puis reculer enfin. Lorsqu'on a en face un ennemi tel que ce Richelieu, il faut le renverser ou en être écrasé. Je vais frapper demain le dernier coup ; ne m'y suis-je pas engagé devant vous tout à l'heure ?

— Et c'est cet engagement même que je voulais combattre. Quelle confiance avez-vous dans ceux à qui vous livrez ainsi votre vie ? N'avez-vous pas lu leurs pensées secrètes ?

— Je les connais toutes ; j'ai lu leur espérance à travers leur feinte colère ; je sais qu'ils tremblent en menaçant : je sais qu'ils sont déjà prêts à faire leur paix en me livrant comme gage ;³ mais c'est à moi de les soutenir et de décider le Roi ; il le faut, car Marie est ma fiancée, et ma mort est écrite à Narbonne.

C'est volontairement, c'est avec connaissance de tout mon sort que je me suis placé ainsi entre l'échafaud et le bonheur suprême. Il me faut l'arracher des mains de la Fortune, ou mourir. Je goûte en ce moment le plaisir d'avoir rompu toute incertitude ; eh quoi ! vous ne rougissez pas de m'avoir cru ambitieux par un vil égoïsme comme ce Cardinal ? ambitieux par le puéril désir d'un pouvoir qui n'est jamais satisfait ? Je

le suis ambitieux,¹ mais parce que j'aime. Oui, j'aime, et tout est dans ce mot. Mais je vous accuse à tort ; vous avez embellis mes intentions secrètes, vous m'avez prêté de nobles desseins (je m'en souviens), de hautes conceptions politiques ; elles sont belles, elles sont vastes, peut-être ; mais, vous le 5 dirai-je ? ces vagues projets du perfectionnement des sociétés corrompues me semblent ramper encore bien loin au-dessous du dévouement de l'amour. Quand l'âme vibre toute entière, pleine de cette unique pensée, elle n'a plus de place à donner aux plus beaux calculs des intérêts généraux ; car les hauteurs 10 mêmes de la terre sont au-dessous du ciel.

De Thou baissa la tête.

— Que vous répondre ? dit-il. Je ne vous comprends pas ; vous raisonnez le désordre, vous pesez la flamme, vous calculez l'erreur.² 15

— Oui, reprit Cinq-Mars, loin de détruire mes forces, ce feu intérieur les a développées ; vous l'avez dit, j'ai tout calculé ; une marche lente m'a conduit au but que je suis près d'atteindre. Marie me tenait par la main, aurais-je reculé ? Devant un monde je ne l'aurais pas fait. Tout était bien jusqu'ici : 20 mais une barrière invisible m'arrête ; il faut la rompre, cette barrière : c'est Richelieu. Je l'ai entrepris tout à l'heure devant vous ; mais peut-être me suis-je trop hâté : je le crois à présent. Qu'il se réjouisse ; il m'attendait. Sans doute il a prévu que ce serait le plus jeune qui manquerait de patience ; s'il en est 25 ainsi, il a bien joué. Cependant sans l'amour qui m'a précipité, j'aurais été plus fort que lui, quoique vertueux.

Ici, un changement presque subit se fit sur les traits de Cinq-Mars ; il rougit et pâlit deux fois, et les veines de son front s'élevaient comme des lignes bleues tracées par une main 30 invisible.

— Oui, ajouta-t-il en se levant et tordant ses mains avec une force qui annonçait un violent désespoir concentré dans son cœur, tous les supplices dont l'amour peut torturer ses victimes,

je les porte dans mon sein. Cette jeune enfant timide, pour qui je remuerais des empires, pour qui j'ai tout subi, jusqu'à la faveur d'un prince (et qui peut-être n'a pas senti tout ce que j'ai fait pour elle), ne peut encore être à moi. Elle m'appar-
5 tient devant Dieu, et je lui parais étranger ; que dis-je ? il faut que j'entende discuter chaque jour, devant moi, lequel des trônes de l'Europe lui conviendra le mieux, dans des conversations, où je ne peux même élever la voix pour avoir une opi-
10 nion, tant on est loin de me mettre sur les rangs,¹ et dans lesquelles on dédaigne pour elle les princes de sang royal qui marchent encore devant moi. Il faut que je me cache comme un coupable pour entendre à travers les grilles la voix de celle qui est ma femme ; il faut qu'en public je m'incline devant elle !
15 son amant et son mari dans l'ombre, son serviteur au grand jour. C'en est trop ; je ne puis vivre ainsi ; il faut faire le dernier pas, qu'il m'élève ou me précipite.

— Et pour votre bonheur personnel, vous voulez renverser un État !

— Le bonheur de l'État s'accorde avec le mien. Je le fais
20 en passant, si je détruis le tyran du Roi. L'horreur que m'inspire cet homme est passée dans mon sang. Autrefois, en venant le trouver, je rencontrai sur mes pas son plus grand crime, l'assassinat et la torture d'Urbain Grandier ; il est le génie du mal pour le malheureux Roi, je le conjurerai : j'aurais pu de-
25 venir celui du bien pour Louis XIII ; c'était une des pensées de Marie, sa pensée la plus chère. Mais je crois que je ne triompherai pas dans l'âme tourmentée du Roi.

— Sur quoi comptez-vous donc ? dit de Thou.

— Sur un coup de dés. Si sa volonté peut cette fois durer
30 quelques heures, j'ai gagné ; c'est un dernier calcul auquel est suspendue ma destinée.

— Et celle de votre Marie !

— L'avez-vous cru ! dit impétueusement Cinq-Mars. Non, non ! s'il m'abandonne, je signe le traité d'Espagne et la guerre.

— Ah ! quelle horreur ! dit le conseiller ; quelle guerre ! une guerre civile ! et l'alliance avec l'étranger !

— Oui, un crime, reprit froidement Cinq-Mars, eh ! vous ai-je prié d'y prendre part ?

— Cruel ! ingrat ! reprit son ami, pouvez-vous me parler ainsi ? Ne savez-vous pas, ne vous ai-je pas prouvé que l'amitié tenait dans mon cœur la place de toutes les passions ? Puis-je survivre non-seulement à votre mort, mais même au moindre de vos malheurs ? Cependant laissez-moi vous fléchir et vous empêcher de frapper la France. O mon ami ! mon seul ami ! je vous en conjure à genoux, ne soyons pas ainsi parricides, n'assassinons pas notre patrie ! Je dis nous, car jamais je ne me séparerai de vos actions ; conservez-moi l'estime de moi-même, pour laquelle j'ai tant travaillé ; ne souillez pas ma vie et ma mort que je vous ai vouées.

De Thou était tombé aux genoux de son ami, et celui-ci, n'ayant plus la force de conserver sa froideur affectée, se jeta dans ses bras en le relevant, et, le serrant contre sa poitrine, lui dit d'une voix étouffée :

— Eh ! pourquoi m'aimer¹ autant, aussi ? Qu'avez-vous fait, ami ? Pourquoi m'aimer ? vous qui êtes sage, pur et vertueux ; vous que n'égarent pas une passion insensée et le désir de la vengeance ; vous dont l'âme est nourrie seulement de religion et de science, pourquoi m'aimer ? Que vous a donné mon amitié ? que des inquiétudes et des peines. Faut-il à présent qu'elle fasse peser des dangers sur vous ? Séparez-vous de moi, nous ne sommes plus de la même nature ; vous le voyez, les cours m'ont corrompu : je n'ai plus de candeur, je n'ai plus de bonté : je médite le malheur d'un homme, je sais tromper un ami. Oubliez-moi, méprisez-moi ; je ne vaud plus une de vos pensées, comment serai-je digne de vos périls !

— En me jurant de ne pas trahir le Roi et la France, reprit de Thou. Savez-vous qu'il y va de partager² votre patrie ? savez-vous que si vous livrez nos places fortes, on ne vous les

rendra jamais? savez-vous que votre nom sera l'horreur de la postérité? savez-vous que les mères françaises le maudiront, quand elles seront forcées d'enseigner à leurs enfants une langue étrangère? le savez-vous? Venez.

5 Et il l'entraîna vers le buste de Louis XIII.

— Jurez devant lui (et il est votre ami aussi!), jurez de ne jamais signer cet infâme traité.

Cinq-Mars baissa les yeux, et, avec une inébranlable tenacité, répondit, quoique en rougissant :

10 — Je vous l'ai dit : si l'on m'y force, je signerai.

De Thou pâlit et quitta sa main ; il fit deux tours dans sa chambre, les bras croisés, dans une inexprimable angoisse. Enfin il s'avança solennellement vers le buste de son père, et ouvrit un grand livre placé au pied ; il chercha une page¹ déjà
15 marquée, et lut tout haut :

— *Je pense donc que M. de Ligneboeuf fut justement condamné à mort par le parlement de Rouen pour n'avoir pas révélé la Conjuraton de Catteville contre l'État.*

Puis, gardant le livre avec respect ouvert dans sa main et
20 contemplant l'image du président de Thou, dont il tenait les Mémoires² :

— Oui, mon père, continua-t-il, vous aviez bien pensé, je vais être criminel, je vais mériter la mort ; mais puis-je faire autrement? Je ne dénoncerai pas ce traître, parce que ce
25 serait aussi trahir, et qu'il est mon ami, et qu'il est malheureux.

Puis, s'avançant vers Cinq-Mars en lui prenant de nouveau la main :

— Je fais beaucoup pour vous en cela, lui dit-il ; mais n'attendez rien de plus de ma part, monsieur, si vous signez ce
30 traité.

Cinq-Mars était ému jusqu'au fond du cœur de cette scène, parce qu'il sentait tout ce que devait souffrir son ami en le repoussant. Il prit cependant encore sur lui³ d'arrêter une larme qui s'échappait de ses yeux, et répondit en l'embrassant :

— Ah ! de Thou, je vous trouve toujours aussi parfait ; oui, vous me rendez service en vous éloignant de moi, car, si votre sort eût été lié au mien, je n'aurais pas osé disposer de ma vie, et j'aurais hésité à la sacrifier s'il le faut ! mais je le ferai assurément à présent ; et, je vous le répète, si l'on m'y force, je 5
signerai le traité avec l'Espagne.

CHAPITRE XIX.

LA PARTIE DE CHASSE.

Cependant la maladie du Roi jetait la France dans un trouble que ressentent toujours les États mal affermis aux approches de la mort des princes. Quoique Richelieu fût le centre de la monarchie, il ne régnait pourtant qu'au nom de 10
Louis XIII, et comme enveloppé de l'éclat de ce nom qu'il avait agrandi. Tout absolu qu'il était sur son maître, il le craignait néanmoins ; et cette crainte rassurait la nation contre ses désirs ambitieux, dont le Roi même était l'immuable 15
barrière. Mais, ce prince mort, que ferait l'impérieux ministre ? où s'arrêterait cet homme qui avait tant osé ? Accoutumé à manier le sceptre, qui l'empêcherait de le porter toujours, et d'inscrire son nom seul au bas des lois que seul il avait dic- 20
tées ? Ces terreurs agitaient tous les esprits. Le peuple cherchait en vain sur toute la surface du royaume ces colosses de la Noblesse aux pieds desquels il avait coutume de se mettre à l'abri dans les orages politiques, il ne voyait plus que leurs tombeaux récents ; les Parlements étaient muets, et l'on sentait que rien ne s'opposerait au monstrueux accroissement de ce 25
pouvoir usurpateur. Personne n'était déçu complètement par les souffrances affectées¹ du ministre : nul n'était touché de cette hypocrite agonie,² qui avait trop souvent trompé l'espoir

public, et l'éloignement n'empêchait pas de sentir peser partout le doigt de l'effrayant parvenu.¹

L'amour du peuple se réveillait aussi pour le fils d'Henri IV ; on courait dans les églises, on priait, et même on pleurait beaucoup. Les princes malheureux sont toujours aimés. La mélancolie de Louis et sa douleur mystérieuse intéressaient toute la France, et, vivant encore, on le regrettait déjà, comme si chacun eût désiré de recevoir la confiance de ses peines avant qu'il n'emportât avec lui le grand secret de ce que souffrent ces hommes placés si haut, qu'ils ne voient dans leur avenir que leur tombe.

Le Roi, voulant rassurer la nation entière, fit annoncer le rétablissement momentané de sa santé, et voulut que la cour se préparât à une grande partie de chasse donnée à Chambord, domaine royal où son frère, le duc d'Orléans, le priait de revenir.

Ce beau séjour était la retraite favorite du Roi, sans doute parce que, en harmonie avec sa personne, il unissait comme elle la grandeur à la tristesse. Souvent il y passait des mois entiers sans voir qui que ce fût, lisant et relisant sans cesse des papiers mystérieux, écrivant des choses inconnues, qu'il enfermait dans un coffre de fer dont lui seul avait le secret. Il se plaisait quelquefois à n'être servi que par un seul domestique, à s'oublier ainsi lui-même par l'absence de sa suite, et à vivre pendant plusieurs jours comme un homme pauvre ou comme un citoyen exilé, aimant à se figurer la misère ou la persécution pour respirer de la royauté.² Un autre jour, changeant tout à coup de pensée, il voulait vivre dans une solitude plus absolue ; et, lorsqu'il avait interdit son approche à tout être humain, revêtu de l'habit d'un moine, il courait s'enfermer dans la chapelle voûtée ; là, relisant la vie de Charles-Quint,³ il se croyait à Saint-Just, et chantait sur lui-même cette messe de la mort qui, dit-on, la fit descendre⁴ autrefois sur la tête de l'empereur espagnol. Mais, au milieu de ces chants et de ces

méditations mêmes, son faible esprit était poursuivi et distrait par des images contraires. Jamais le monde et la vie ne lui avaient paru plus beaux que dans la solitude et près de la tombe. Entre ses yeux et les pages qu'il s'efforçait de lire, passaient de brillants cortèges, des armées victorieuses, des peuples transportés d'amour ; il se voyait puissant, combattant, triomphateur, adoré ; et, si un rayon du soleil, échappé des vitraux, venait à tomber sur lui, se levant tout à coup du pied de l'autel, il se sentait emporté par une soif du jour ou du grand air qui l'arrachait de ces lieux sombres et étouffés ; mais, revenu à la vie, il y retrouvait le dégoût et l'ennui, car les premiers hommes qu'il rencontrait lui rappelaient sa puissance par leurs respects. C'était alors qu'il croyait à l'amitié et l'appelait à ses côtés ; mais à peine était-il sûr de sa possession véritable, qu'un grand scrupule s'emparait tout à coup de son âme : c'était celui d'un attachement trop fort pour la créature qui le détournait de l'adoration divine, ou, plus souvent encore, le reproche secret de s'éloigner trop des affaires d'État ; l'objet de son affection momentanée lui semblait alors un être despotique, dont la puissance l'arrachait à ses devoirs ; il se créait une chaîne imaginaire et se plaignait intérieurement d'être opprimé ; mais, pour le malheur de ses favoris, il n'avait pas la force de manifester contre eux ses ressentiments par une colère qui les eût avertis ; et, continuant à les caresser, il attisait, par cette contrainte, le feu secret de son cœur, et le poussait jusqu'à la haine ; il y avait des moments où il était capable de tout contre eux.

Cinq-Mars connaissait parfaitement la faiblesse de cet esprit, qui ne pouvait se tenir ferme dans aucune ligne, et la faiblesse de ce cœur, qui ne pouvait ni aimer ni haïr complètement ; aussi la position du favori, enviée de la France entière, et l'objet de la jalousie même du grand ministre, était-elle si chancelante et si douloureuse, que, sans son amour pour Marie, il eût brisé sa chaîne d'or avec plus de joie qu'un forçat n'en ressent

dans son cœur lorsqu'il voit tomber le dernier anneau qu'il a limé pendant deux années avec un ressort d'acier^{*} caché dans sa bouche. Cette impatience d'en finir avec le sort qu'il voyait de si près hâta l'explosion de cette mine patiemment creusée, comme il l'avait avoué à son ami ; mais sa situation était alors celle d'un homme qui, placé à côté du livre de vie, verrait tout le jour y passer la main qui doit tracer sa damnation ou son salut. Il partit avec Louis XIII pour Chambord, décidé à choisir la première occasion favorable à son dessein.

10 Elle se présenta.

Le matin même du jour fixé pour la chasse, le Roi lui fit dire qu'il l'attendait à l'escalier du Lis ; il ne sera peut-être pas inutile de parler de cette étonnante construction.

A quatre lieues de Blois, à une heure de la Loire, dans une petite vallée fort basse, entre des marais fangeux et un bois de grands chênes, loin de toutes les routes, on rencontre tout à coup un château royal, ou plutôt magique. On dirait que, contraint par quelque lampe merveilleuse, un génie de l'Orient l'a enlevé pendant une des mille nuits, et l'a dérobé aux pays du soleil pour le cacher dans ceux du brouillard avec les amours d'un beau prince. Ce palais est enfoui comme un trésor ; mais à ses dômes bleus, à ses élégants minarets, arrondis sur de larges murs ou élancés dans l'air,¹ à ses longues terrasses qui dominent les bois, à ses flèches légères que le vent balance, à ses croissants entrelacés partout sur les colonnades, on se croirait dans les royaumes de Bagdad ou de Cachemire, si les murs noircis, leur tapis² de mousse et de lierre, et la couleur pâle et mélancolique du ciel, n'attestaient un pays pluvieux. Ce fut bien un génie qui éleva ces bâtiments ; mais il vint d'Italie et se nomma le Primatice³ ; ce fut bien un beau prince dont les amours s'y cachèrent ; mais il était Roi, et se nommait François 1^{er}.⁴ Sa salamandre⁵ y jette ses flammes partout ; elle étincelle mille fois sur les voûtes, et y multiplie ses flammes comme les étoiles d'un ciel ; elle soutient les chapiteaux avec

sa couronne ardente ; elle colore les vitraux de ses feux ; elle serpente avec les escaliers secrets, et partout semble dévorer de ses regards flamboyants les triples croissants d'une Diane mystérieuse, cette Diane de Poitiers,¹ deux fois déesse et deux fois adorée dans ces bois voluptueux. 5

Mais la base de cet étrange monument est comme lui pleine d'élégance et de mystère : c'est un double escalier qui s'élève en deux spirales entrelacées depuis les fondements les plus lointains de l'édifice jusqu'au-dessus des plus hauts clochers, et se termine par une lanterne ou cabinet à jour,² couronnée d'une fleur-de-lis colossale, aperçue de bien loin ; deux hommes peuvent y monter en même temps sans se voir. 10

Cet escalier lui seul semble un petit temple isolé ; comme nos églises, il est soutenu et protégé par les arcades de ses ailes minces, transparentes, et, pour ainsi dire, brodées à jour. 15 On croirait que la pierre docile s'est ployée sous le doigt de l'architecte ; elle paraît, si l'on peut le dire, pétrie selon les caprices de son imagination. On conçoit à peine comment les plans en furent tracés, et dans quels termes les ordres furent expliqués aux ouvriers ; cela semble une pensée fugitive, une rêverie brillante qui aurait pris tout à coup un corps durable ; c'est un songe réalisé. 20

Cinq-Mars montait lentement les larges degrés qui devaient le conduire auprès du Roi, et s'arrêtait plus lentement sur chaque marche à mesure qu'il approchait, soit dégoût d'aborder 25 ce prince, dont il avait à écouter les plaintes nouvelles tous les jours, soit pour rêver à ce qu'il allait faire, lorsque le son d'une guitare vint frapper son oreille. Il reconnut l'instrument chéri de Louis et sa voix triste, faible et tremblante, qui se prolongeait sous les voûtes ; il semblait essayer l'une de ces romances 30 qu'il composait lui-même,³ et répétait plusieurs fois d'une main hésitante un refrain imparfait. On distinguait mal les paroles, et il n'arrivait à l'oreille que quelques mots d'*abandon*, d'*ennui du monde* et de *belle flamme*.

Le jeune favori haussa les épaules en écoutant :

— Quel nouveau chagrin te domine ? dit-il ; voyons, lisons encore une fois dans ce cœur glacé qui croit désirer quelque chose.

5 Il entra dans l'étroit cabinet.

Vêtu de noir, à demi couché sur une chaise longue, et les coudes appuyés sur des oreillers, le prince touchait languissamment les cordes de sa guitare ; il cessa de fredonner en apercevant le grand Écuyer, et, levant ses grands yeux sur lui d'un
10 air de reproche, balança longtemps sa tête avant de parler ; puis, d'un ton larmoyant et un peu emphatique¹ :

— Qu'ai-je appris, Cinq-Mars ? lui dit-il ; qu'ai-je appris de votre conduite ? Que vous me faites de peine en oubliant tous mes conseils ! vous avez noué une coupable intrigue ; était-ce
15 de vous que je devais attendre de pareilles choses, vous dont la piété, la vertu, m'avaient tant attaché !

Plein de la pensée de ses projets politiques, Cinq-Mars se vit découvert et ne put se défendre d'un moment de trouble ; mais, parfaitement maître de lui-même, il répondit sans hésiter :

20 — Oui, Sire, et j'allais vous le déclarer ; je suis accoutumé à vous ouvrir mon âme.

— Me le déclarer ! s'écria Louis XIII en rougissant et pâlis-
sant comme sous les frissons de la fièvre, vous auriez osé souiller
mes oreilles de ces affreuses confidences, monsieur ! et vous
25 êtes si calme en parlant de vos désordres ! Allez, vous mériteriez d'être condamné aux galères comme un Rondin² ; c'est un crime de lèse-majesté³ que vous avez commis par votre manque de foi vis-à-vis de moi. J'aimerais mieux que vous fussiez faux-monnaieur⁴ comme le marquis de Coucy, ou à la
30 tête des Croquants,⁵ que de faire ce que vous avez fait ; vous déshonorez votre famille et la mémoire du maréchal votre père.

Cinq-Mars, se voyant perdu, fit la meilleure contenance qu'il put, et dit avec un air résigné :

— Eh bien, Sire, envoyez-moi donc juger et mettre à mort ; mais épargnez-moi vos reproches.

— Vous moquez-vous de moi, petit hobereau¹ de province ? reprit Louis ; je sais très bien que vous n'avez pas encouru la peine de mort devant les hommes, mais c'est au tribunal de 5 Dieu, monsieur, que vous serez jugé.

— Ma foi, Sire, reprit l'impétueux jeune homme, que l'injure avait choqué, que ne me laissez-vous retourner dans ma province que vous méprisez tant, comme j'en ai été tenté cent 10 fois ? Je vais y aller, je ne puis supporter la vie que je mène près de vous ; un ange n'y tiendrait pas. Encore une fois, faites-moi juger si je suis coupable, ou laissez-moi me cacher en Touraine. C'est vous qui m'avez perdu en m'attachant à votre personne ; si vous m'avez fait concevoir des espérances trop grandes, que vous renversiez ensuite, est-ce ma 15 faute à moi² ? et pourquoi m'avez-vous fait grand écuyer, si je ne devais pas aller plus loin ? Enfin, suis-je votre ami ou non ? et si je le suis, ne puis-je pas être duc, pair et même connétable aussi bien que M. de Luynes, que vous avez tant aimé parce qu'il vous a dressé des faucons ? Pourquoi ne suis-je 20 pas admis au conseil ? j'y parlerais aussi bien que toutes vos vieilles têtes à collerettes ; j'ai des idées neuves et un meilleur bras pour vous servir. C'est votre Cardinal qui vous a empêché de m'y appeler, et c'est parce qu'il vous éloigne de moi que je le déteste, continua Cinq-Mars en montrant le poing 25 comme si Richelieu eût été devant lui ; oui, je le tuerais de ma main s'il le fallait !

D'Effiat avait les yeux enflammés de colère, frappait du pied en parlant, et tourna le dos au Roi comme un enfant qui boude, s'appuyant contre l'une des petites colonnes de la lanterne. 30

Louis, qui reculait devant toute résolution, et que l'irréparable épouvantait toujours, lui prit la main.

O faiblesse du pouvoir ! caprice du cœur humain ! c'était par ces emportements enfantins, par ces défauts de l'âge, que

ce jeune homme gouvernait un roi de France à l'égal du premier politique du temps. Ce prince croyait, et avec quelque apparence de raison, qu'un caractère si emporté devait être sincère, et ses colères mêmes ne le fâchaient pas.

5 Celle-ci, d'ailleurs, ne portait pas sur ces reproches véritables,¹ et il lui pardonnait de haïr le Cardinal. L'idée même de la jalousie de son favori contre le ministre lui plaisait, parce qu'elle supposait de l'attachement, et qu'il ne craignait que son indifférence. Cinq-Mars le savait et avait voulu s'échapper

10 par là, préparant ainsi le Roi à considérer tout ce qu'il avait fait comme un jeu d'enfant, comme la conséquence de son amitié pour lui ; mais le danger n'était pas si grand ; il respira quand le prince lui dit :

— Il ne s'agit point du Cardinal, et je ne l'aime pas plus que

15 vous ; mais c'est votre conduite scandaleuse que je vous reproche et que j'aurai bien de la peine, à vous pardonner. Quoi ! monsieur, j'apprends qu'au lieu de vous livrer aux exercices de piété auxquels je vous ai habitué, quand je vous crois au *Salut*² ou à *l'Angelus*,³ vous partez de Saint-Germain, et vous allez

20 passer une partie de la nuit . . . chez qui ? oserai-je le dire sans péché ? chez une femme perdue de réputation, qui ne peut avoir avec vous que des relations pernicieuses au salut de votre âme, et qui reçoit chez elle des esprits forts ; Marion Delorme, enfin ! Qu'avez-vous à répondre ? Parlez.

25 Laissant sa main dans celle du Roi, mais toujours appuyé contre la colonne, Cinq-Mars répondit :

— Est-on donc si coupable de quitter des occupations graves pour d'autres plus graves encore ? Si je vais chez Marion Delorme, c'est pour entendre la conversation des savants qui

30 s'y rassemblent. Rien n'est plus innocent que cette assemblée ; on y fait des lectures qui se prolongent quelquefois dans la nuit, il est vrai, mais qui ne peuvent qu'élever l'âme, bien loin de la corrompre. D'ailleurs vous ne m'avez jamais ordonné de vous rendre compte de tout ; il y a longtemps que je vous

35 l'aurais dit si vous l'aviez voulu.

— Ah ! Cinq-Mars, Cinq-Mars ! où est la confiance ? N'en sentez-vous pas le besoin ? C'est la première condition d'une amitié parfaite, comme doit être la nôtre, comme celle qu'il faut à mon cœur.

La voix de Louis était plus affectueuse, et le favori, le regardant par-dessus l'épaule, prit un air moins irrité, mais seulement ennuyé et résigné à l'écouter. 5

— Que de fois vous m'avez trompé ! poursuivit le Roi ; puis-je me fier à vous ? ne sont-ce pas des galants et des damerets que vous voyez chez cette femme ? N'y a-t-il pas d'autres 10 courtisanes !

— Eh ! mon Dieu, non, Sire ; j'y vais souvent avec un de mes amis, un gentilhomme de Touraine, nommé René Descartes.

— Descartes ! je connais ce nom-là ; oui, c'est un officier 15 qui se distingua au siège de la Rochelle, et qui se mêle d'écrire ; il a une bonne réputation de piété, mais il est lié avec Des Barreaux,¹ qui est un esprit fort. Je suis sûr que vous trouvez là beaucoup de gens qui ne sont point de bonne compagnie pour vous : beaucoup de jeunes gens sans famille, sans nais- 20 sance. Voyons, dites-moi, qu'y avez-vous vu la dernière fois ?

— Mon Dieu ! je me rappelle à peine leurs noms, dit Cinq-Mars en cherchant les yeux en l'air ; quelquefois, je ne les demande pas . . . C'était d'abord un certain monsieur, mon- 25 sieur Groot, ou Grotius, un Hollandais.

— Je sais cela, un ami de Barneveldt² ; je lui fais une pension. Je l'aimais assez, mais le Card . . . mais on m'a dit qu'il était religionnaire exalté. . . .

— Je vis aussi un Anglais, nommé John Milton,³ c'est un 30 jeune homme qui vient d'Italie et retourne à Londres ; il ne parle presque pas.

— Inconnu, parfaitement inconnu ; mais je suis sûr que c'est encore quelque religionnaire. Et les Français, qui étaient-ils ?

— Ce jeune homme qui a fait le *Cinna*, et qu'on a refusé trois fois à l'*Académie éminente*¹; il était fâché que Du Ryer² y fût à sa place. Il s'appelle Corneille.³ . . .

— Eh bien, dit le Roi en croisant les bras et en le regardant
5 d'un air de triomphe et de reproche, je vous le demande, quels sont ces gens-là? Est-ce dans un pareil cercle que l'on devrait vous voir?

Cinq-Mars fut interdit à cette observation dont souffrait son amour-propre, et dit en s'approchant du Roi :

10 — Vous avez bien raison, Sire ; mais pour passer une heure ou deux à entendre d'assez bonnes choses, cela ne peut pas faire de tort ; d'ailleurs, il y va des hommes de la cour, tels que le duc de Bouillon, M. d'Aubijoux, le comte de Brion, le cardinal de la Valette,⁴ MM. de Montrésor, Fontrailles⁵ ; et
15 des hommes illustres dans les sciences, comme Mairet,⁶ Colletet,⁷ Desmarets,⁸ auteur de l'*Ariane* ; Faret,⁹ Doujat,¹⁰ Charpentier,¹¹ qui a écrit la belle *Cyropédie* ; Giry,¹² Bessons et Baro,¹³ continuateur de l'*Astrée*, tous académiciens.

— Ah ! à la bonne heure, voilà des hommes d'un vrai mérite,
20 reprit Louis ; à cela il n'y a rien à dire ; on ne peut que gagner. Ce sont des réputations faites, des hommes de poids. Çà ! raccommodez-nous, touchez là,¹⁴ enfant. Je vous permettrai d'y aller quelquefois, mais ne me trompez plus ; vous voyez que je sais tout. Regardez ceci.

25 En disant ces mots, le Roi tira d'un coffre de fer, placé contre le mur, d'énormes cahiers de papier barbouillé d'une écriture très fine. Sur l'un était écrit *Baradas*,¹⁵ sur l'autre, d'*Hautefort*, sur un troisième, *La Fayette*, et enfin *Cinq-Mars*. Il s'arrêta à celui-là, et poursuivit :

30 — Voyez combien de fois vous m'avez trompé ! Ce sont des fautes continuelles dont j'ai tenu registre moi-même depuis deux ans que je vous connais ; j'ai écrit jour par jour toutes nos conversations. Asseyez-vous.

Cinq-Mars s'assit en soupirant, et eut la patience d'écouter

pendant deux longues heures un abrégé de ce que son maître avait eu la patience d'écrire pendant deux années. Il mit plusieurs fois sa main devant sa bouche durant la lecture ; ce que nous ferions tous certainement s'il fallait rapporter ces dialogues, que l'on trouva parfaitement en ordre à la mort du Roi, 5 à côté de son testament. Nous dirons seulement qu'il finit ainsi :

— Enfin, voici ce que vous avez fait le 7 décembre, il y a trois jours : je vous parlais du vol de l'émerillon et des connaissances de vénerie qui vous manquent ; je vous disais, d'après 10 la *Chasse royale*, ouvrage du roi Charles IX,¹ qu'après que le veneur a accoutumé son chien à suivre une bête, il doit penser qu'il a envie de retourner au bois, et qu'il ne faut ni le tancer ni le frapper pour qu'il donne bien dans le trait ; et que, pour apprendre à un chien à bien se rabattre, il ne faut laisser passer 15 ni couler de faux-fuyants, ni nulles sentes, sans y mettre le nez.²

Voilà ce que vous m'avez répondu (et d'un ton d'humeur, remarquez bien cela) : “Ma foi, Sire, donnez-moi plutôt des régiments à conduire que des oiseaux et des chiens. Je suis 20 sûr qu'on se moquerait de vous et de moi si on savait de quoi nous nous occupons.” Et le 8 . . . attendez, oui, le 8, tandis que nous chantions vêpres ensemble dans ma chambre, vous avez jeté votre livre dans le feu avec colère, ce qui était une impiété ; et ensuite vous m'avez dit que vous l'aviez laissé tom- 25 ber : péché, péché mortel ; voyez j'ai écrit dessous : *mensonge*, souligné. On ne me trompe jamais, je vous le disais bien.

— Mais, Sire . . .

• — Un moment, un moment. Le soir vous avez dit du Cardinal qu'il avait fait brûler un homme injustement et par haine 30 personnelle.

— Et je le répète, et je le soutiens, et je le prouverai, Sire ; c'est le plus grand crime de cet homme que vous hésitez à disgracier et qui vous rend malheureux. J'ai tout vu, tout entendu

moi-même à Loudun : Urbain Grandier fut assassiné plutôt que jugé. Tenez, Sire, puisque vous avez là ces Mémoires de votre main, relisez toutes les preuves que je vous en donnai alors.

Louis, cherchant la page indiquée et remontant au voyage
5 de Perpignan à Paris, lut tout ce récit avec attention en s'écriant :

— Quelles horreurs ! comment avais-je oublié tout cela ? Cet homme me fascine, c'est certain. Tu es mon véritable ami, Cinq-Mars. Quelles horreurs ! mon règne en sera taché. Il
10 a empêché toutes les lettres de la Noblesse et de tous les notables du pays d'arriver à moi. Brûler, brûler vivant ! sans preuves ! par vengeance ! Un homme, un peuple ont invoqué mon nom inutilement, une famille me maudit à présent ! Ah ! que les rois sont malheureux !

15 Le prince en finissant jeta ses papiers et pleura.

— Ah ! Sire, elles sont bien belles les larmes que vous versez, s'écria Cinq-Mars avec une sincère admiration : que toute la France n'est-elle ici avec moi ! elle s'étonnerait à ce spectacle, qu'elle aurait peine à croire.

20 — S'étonnerait ! la France ne me connaît donc pas.

— Non, Sire, dit d'Effiat avec franchise, personne ne vous connaît ; et moi-même je vous accuse souvent de froideur et d'une indifférence générale contre tout le monde.

— De froideur ! quand je meurs de chagrin ; de froideur !
25 quand je me suis immolé à leurs intérêts ? Ingrate nation ! je lui ai tout sacrifié, jusqu'à l'orgueil, jusqu'au bonheur de la guider moi-même, parce que j'ai craint pour elle ma vie chancelante ; j'ai donné mon sceptre à porter à un homme que je hais, parce que j'ai cru sa main plus forte que la mienne ; j'ai sup-
30 porté le mal qu'il me faisait à moi-même, en songeant qu'il faisait du bien à mes peuples : j'ai dévoré mes larmes pour tarir les leurs ; et je vois que mon sacrifice a été plus grand même que je ne le croyais, car ils ne l'ont pas aperçu ; ils m'ont cru incapable parce que j'étais timide, et sans forces parce que

je me défiais des miennes ; mais n'importe, Dieu me voit et me connaît.

— Ah ! Sire, montrez-vous à la France tel que vous êtes ; reprenez votre pouvoir usurpé ; elle fera par amour pour vous ce que la crainte n'arrachait pas d'elle ; revenez à la vie et remontez sur le trône. 5

— Non, non, ma vie s'achève, cher ami ; je ne suis plus capable des travaux du pouvoir suprême.

— Ah ! Sire, cette persuasion seule vous ôte vos forces. Il est temps enfin que l'on cesse de confondre le pouvoir avec le crime et d'appeler leur union génie. Que votre voix s'élève pour annoncer à la terre que le règne de la vertu va commencer avec votre règne ; et dès lors ces ennemis que le vice¹ a tant de peine à réduire tomberont devant un mot sorti de votre cœur. On n'a pas encore calculé tout ce que la bonne foi d'un roi de France peut faire de son peuple, ce peuple que l'imagination et la chaleur de l'âme entraînent si vite vers tout ce qui est beau, et que tous les genres de dévouement trouvent prêt. Le Roi votre père nous conduisait par un sourire ; que ne ferait pas une de vos larmes ! il ne s'agit que de nous parler. 20

Pendant ce discours, le Roi, surpris, rougit souvent, toussa et donna des signes d'un grand embarras, comme toutes les fois qu'on voulait lui arracher une décision ; il sentait aussi l'approche d'une conversation d'un ordre trop élevé, dans laquelle la timidité de son esprit l'empêchait de se hasarder ; et, mettant souvent la main sur sa poitrine en fronçant le sourcil, comme ressentant une vive douleur, il essaya de se tirer par la maladie de la gêne de répondre ; mais, soit emportement, soit résolution de jouer le dernier coup, Cinq-Mars poursuivit sans se troubler, avec une solennité qui en imposait à Louis. Celui-ci, forcé dans ses derniers retranchements, lui dit : 30

— Mais, Cinq-Mars, comment se défaire d'un ministre qui depuis dix-huit ans m'a entouré de ses créatures ?

— Il n'est pas si puissant, reprit le grand Écuyer ; et ses amis seront ses plus cruels adversaires, si vous faites un signe de tête. Toute l'ancienne ligue des *princes de la Paix* existe encore, Sire, et ce n'est que le respect dû au choix de Votre
5 Majesté qui l'empêche d'éclater.

— Ah ! bon Dieu ! tu peux leur dire qu'ils ne s'arrêtent pas pour moi ; je ne les gêne point, ce n'est pas moi qu'on accusera d'être Cardinaliste. Si mon frère veut me donner le moyen de remplacer Richelieu, ce sera de tout mon cœur.

10 — Je crois, Sire, qu'il vous parlera aujourd'hui de M. le duc de Bouillon ; tous les Royalistes le demandent.

— Je ne le hais point, dit le Roi en arrangeant l'oreiller de son fauteuil, je ne le hais point du tout, quoique un peu factieux. Nous sommes parents, sais-tu, cher ami (et il mit à
15 cette expression favorite plus d'abandon¹ qu'à l'ordinaire) ; sais-tu qu'il descend de saint Louis² de père en fils, par Charlotte de Bourbon,³ fille du duc de Montpensier ? sais-tu que sept princesses du sang sont entrées dans sa maison, et que huit de la sienne ; dont l'une a été reine,⁴ ont été mariées à des
20 princes du sang ? Oh ! je ne le hais point du tout ; je n'ai jamais dit cela, jamais.

— Eh bien, Sire, dit Cinq-Mars avec confiance, MONSIEUR et lui vous expliqueront, pendant la chasse, comment tout est préparé, quels sont les hommes que l'on pourra mettre à la place
25 de ses créatures, quels sont les mestres-de-camp et les colonels⁵ sur lesquels on peut compter contre Fabert et tous les Cardinalistes de Perpignan. Vous verrez que le ministre a bien peu de monde à lui. La Reine, MONSIEUR, la Noblesse et les Parlements sont de notre parti ; et c'est une affaire faite dès que
30 Votre Majesté ne s'oppose plus. On a proposé de faire disparaître Richelieu comme le maréchal d'Ancre, qui le méritait moins que lui.

— Comme Concini ! dit le Roi. Oh ! non, il ne le faut pas . . . je ne le veux vraiment pas. . . . Il est prêtre et car-

dinal, nous serions excommuniés. Mais, s'il y a une autre manière, je le veux bien : tu peux en parler à tes amis, j'y songerai de mon côté.

Une fois ce mot jeté, Louis s'abandonna à son ressentiment, comme s'il venait de le satisfaire et comme si le coup eût déjà été porté. Cinq-Mars en fut fâché, parce qu'il craignait que sa colère, se répandant ainsi, ne fût pas de longue durée. Cependant il crut à ses dernières paroles, surtout lorsque, après des plaintes interminables, Louis ajouta :

— Enfin, croirais-tu que depuis deux ans¹ que je pleure ma mère, depuis ce jour où il me joua si cruellement devant toute ma cour en me demandant son rappel quand il savait sa mort, depuis ce jour, je ne puis obtenir qu'on la fasse inhumer en France avec mes pères ? Il a exilé jusqu'à sa cendre.²

En ce moment Cinq-Mars crut entendre du bruit sur l'escalier ; le Roi rougit un peu.

— Va-t'en, dit-il, va vite te préparer pour la chasse ; tu seras à cheval près de mon carrosse ; va vite, je le veux, va.

Et il poussa lui-même Cinq-Mars vers l'escalier et vers l'entrée qui l'avait introduit.

Le favori sortit ; mais le trouble de son maître ne lui était point échappé.

Il descendait lentement et en cherchait la cause en lui-même, lorsqu'il crut entendre le bruit de deux pieds qui montaient la double partie de l'escalier à vis, tandis qu'il descendait l'autre ; il s'arrêta, on s'arrêta ; il remonta, il lui sembla qu'on descendait ; il savait qu'on ne pouvait rien voir entre les jours de l'architecture, et se décida à sortir, impatienté de ce jeu, mais très inquiet. Il eût voulu pouvoir se tenir à la porte d'entrée pour voir qui paraîtrait. Mais à peine eut-il soulevé la tapisserie qui donnait sur la salle des gardes, qu'une foule de courtisans qui l'attendait l'entoura, et l'obligea de s'éloigner pour donner les ordres de sa charge ou de recevoir des respects, des confidences, des sollicitations, des présentations, des recom-

mandations, des embrassades, et ce torrent de relations graduelles¹ qui entourent un favori, et pour lesquelles il faut une attention présente et toujours soutenue, car une distraction peut causer de grands malheurs. Il oublia ainsi à peu près cette
5 petite circonstance qui pouvait n'être qu'imaginaire, et, se livrant aux douceurs d'une sorte d'apothéose² continuelle, monta à cheval dans la grande cour, servi par de nobles pages, et entouré des plus brillants gentilshommes.

Bientôt MONSIEUR arriva suivi des siens, et une heure ne
10 s'était pas écoulée, que le Roi parut, pâle, languissant et appuyé sur quatre hommes. Cinq-Mars, mettant pied à terre, l'aida à monter dans une sorte de petite voiture fort basse, que l'on appelait *brouette*, et dont Louis XIII conduisait lui-même les chevaux très dociles et très paisibles. Les piqueurs à pied,
15 aux portières, tenaient les chiens en laisse ; au bruit du cor, des centaines de jeunes gens montèrent à cheval, et tout partit pour le rendez-vous de la chasse.

C'était à une ferme nommée l'Ormage³ que le Roi l'avait fixé, et toute la cour, accoutumée à ses usages, se répandit dans les
20 allées du parc, tandis que le Roi suivait lentement un sentier isolé ayant à sa portière le grand Écuyer et quatre personnages auxquels il avait fait signe de s'approcher.

L'aspect de cette partie de plaisir était sinistre : l'approche de l'hiver avait fait tomber presque toutes les feuilles des
25 grands chênes du parc, et les branches noires se détachaient sur un ciel gris comme les branches de candélabres funèbres ; un léger brouillard semblait annoncer une pluie prochaine ; à travers le bois éclairci et les tristes rameaux, on voyait passer lentement les pesants carrosses de la cour, remplis de femmes
30 vêtues de noir uniformément, et condamnées à attendre le résultat d'une chasse qu'elles ne voyaient pas ; les meutes donnaient des *voix* éloignées,⁴ et le cor se faisait entendre quelquefois comme un soupir ; un vent froid et piquant obligeait chacun à se couvrir ; et quelques femmes, mettant sur leur

visage un voile ou un masque de velours noir pour se préserver de l'air que n'arrêtaient pas les rideaux de léurs carrosses (car ils n'avaient point de glaces encore), semblaient porter le costume que nous appelons *domino*.¹

Tout était languissant et triste. Seulement quelques groupes 5 de jeunes gens, emportés par la chasse, traversaient comme le vent l'extrémité d'une allée en jetant des cris ou donnant du cor ; puis tout retombait dans le silence, comme, après la fusée du feu d'artifice, le ciel paraît plus sombre.

Dans un sentier parallèle à celui que suivait lentement le Roi, 10 s'étaient réunis quelques courtisans enveloppés dans leurs manteaux. Paraissant s'occuper fort peu du chevreuil, ils marchaient à cheval à la hauteur de la brouette du Roi, et ne la perdaient pas de vue. Ils parlaient à demi-voix.

— C'est bien, Fontrailles, c'est bien ; victoire ! Le Roi lui 15 prend le bras à tout moment. Voyez-vous comme il lui sourit ? Voilà M. le Grand qui descend de cheval et monte sur le siège à côté de lui. Allons, allons, le vieux matois est perdu cette fois !

— Ah ! ce n'est rien encore que cela ! n'avez-vous pas vu 20 comme le Roi a touché la main à MONSIEUR ? Il vous a fait signe, Montrésor ; Gondi, regardez donc.

— Eh ! regardez ! c'est bien aisé à dire ; mais je n'y vois pas avec mes yeux, moi ; je n'ai que ceux de la foi et les vôtres. Eh bien, qu'est-ce qu'ils font ? Je voudrais bien ne 25 pas avoir la vue si basse. Racontez-moi cela, qu'est-ce qu'ils font ?

Montrésor reprit :

— Voici le Roi qui se penche à l'oreille du duc de Bouillon et qui lui parle. . . . Il parle encore, il gesticule, il ne cesse 30 pas. Oh ! il va être ministre.

— Il sera ministre, dit Fontrailles.

— Il sera ministre, dit le comte du Lude.

— Ah ! ce n'est pas douteux, reprit Montrésor.

— J'espère que celui-là me donnera un régiment, et j'épouserai ma cousine ! s'écria Olivier d'Entraigues d'un ton de page.

L'abbé de Gondi, en ricanant et regardant au ciel, se mit à
5 chanter un air de chasse :

Les étourneaux ont le vent bon,
Ton ton, ton ton, ton taine, ton ton.

. . . Je crois, messieurs, que vous y voyez plus trouble que moi,¹ ou qu'il se fait des miracles dans l'an de grâce 1642 ; car
10 M. de Bouillon n'est pas plus près d'être premier ministre que moi, quand le Roi l'embrasserait. Il a de grandes qualités, mais il ne parviendra pas, parce qu'il est tout d'une pièce ; cependant j'en fais grand cas pour sa vaste et sottre ville de Sedan ; c'est un foyer,² c'est un bon foyer pour nous.

15 Montrésor et les autres étaient trop attentifs à tous les gestes du prince pour répondre, et ils continuèrent :

— Voilà M. le Grand qui prend les rênes des chevaux et qui conduit.

L'abbé reprit sur le même air :

20 Si vous conduisez ma brouette,
Ne versez pas, beau postillon,
Ton ton, ton ton, ton taine, ton ton.

— Ah ! l'abbé, vos chansons me rendront fou ! dit Fontailles ; vous avez donc des airs pour tous les événements de
25 la vie ?

— Je vous fournirai aussi des événements qui iront sur tous les airs, reprit Gondi.

— Ma foi, l'air de ceux-ci me plaît, répondit Fontailles plus bas ; je ne serai pas obligé par MONSIEUR de porter à Madrid
30 son diable de traité, et je n'en suis point fâché ; c'est une commission assez scabreuse : les Pyrénées ne se passent point si facilement qu'il le croit, et le Cardinal est sur la route.

— Ah ! ah ! ah ! s'écria Montrésor.

— Ah ! ah ! dit Olivier.

— Eh bien, quoi ? ah ! ah ! dit Gondi ; qu'avez-vous donc découvert de si beau ?

— Ma foi, pour le coup, le Roi a touché la main de MONSIEUR ; Dieu soit loué, messieurs ! Nous voilà défaits du Cardinal : le vieux sanglier est forcé.¹ Qui se chargera de l'expédier ? Il faut le jeter dans la mer.

— C'est trop beau pour lui, dit Olivier ; il faut le juger.

— Certainement, dit l'abbé ; comment donc ! nous ne manquerons pas de chefs d'accusation contre un insolent qui a osé congédier un page ; n'est-il pas vrai ?

Puis, arrêtant son cheval et laissant marcher Olivier et Montrésor, il se pencha du côté de M. du Lude, qui parlait à deux personnages plus sérieux, et dit :

— En vérité, je suis tenté de mettre mon valet de chambre aussi dans le secret ; on n'a jamais vu traiter une conjuration aussi légèrement. Les grandes entreprises veulent du mystère ; celle-ci serait admirable si l'on s'en donnait la peine. Notre partie est plus belle qu'aucune que j'aie lue dans l'histoire ; il y aurait là de quoi renverser trois royaumes si l'on voulait, et les étourderies gêteraient tout. C'est vraiment dommage ; j'en aurais un regret mortel. Par goût, je suis porté à ces sortes d'affaires, et je suis attaché de cœur à celle-ci, qui a de la grandeur ; vraiment, on ne peut pas le nier. N'est-ce pas, d'Ambijoux ? n'est-il pas vrai, Montmort ?

Pendant ces discours, plusieurs grands et pesants carrosses, à six et quatre chevaux, suivaient la même allée à deux cents pas de ces messieurs ; les rideaux étaient ouverts du côté gauche pour voir le Roi. Dans le premier était la Reine : elle était seule dans le fond, vêtue de noir et voilée. Sur le devant était la maréchale d'Effiat, et aux pieds de la Reine était placée la princesse Marie. Assise de côté, sur un tabouret, sa robe et ses pieds sortaient de la voiture et étaient appuyés sur un

marchepied doré, car il n'y avait point de portières, comme nous l'avons déjà dit ; elle cherchait à voir aussi, à travers les arbres, les gestes du Roi, et se penchait souvent, importunée du passage continu des chevaux du prince Palatin¹ et de sa
5 suite.

Ce prince du Nord était envoyé par le Roi de Pologne pour négocier de grandes affaires en apparence, mais, au fond, pour préparer la duchesse de Mantoue à épouser le vieux roi² Uladislas VI, et il déployait à la cour de France tout le luxe de la
10 sienne, appelée alors *barbare* et *scythe* à Paris, et justifiait ces noms par des costumes étranges et orientaux. Le Palatin de Posnanie³ était fort beau, et portait, ainsi que les gens de sa suite, une barbe longue, épaisse, la tête rasée à la turque, et couverte d'un bonnet fourré, une veste courte et enrichie de
15 diamants et de rubis ; son cheval était peint en rouge et chargé de plumes. Il avait à sa suite une compagnie de gardes polonais habillés de rouge et de jaune, portant de grands manteaux à manches longues qu'ils laissaient pendre négligemment sur l'épaule. Les seigneurs polonais qui l'escortaient étaient vêtus
20 de brocart d'or et d'argent, et l'on voyait flotter derrière leur tête rasée une seule mèche de cheveux qui leur donnait un aspect asiatique et tartare aussi inconnu de la cour de Louis XIII que celui des Moscovites. Les femmes trouvaient tout cela un peu sauvage et assez effrayant.

25 Marie de Gonzague était importunée des saluts profonds et des grâces orientales de cet étranger et de sa suite. Toutes les fois qu'il passait devant elle, il se croyait obligé de lui adresser un compliment à moitié français, où il mêlait gauchement quelques mots d'espérance et de loyauté. Elle ne trouva
30 d'autre moyen de s'en défaire que de porter plusieurs fois son mouchoir à son nez en disant assez haut à la Reine :

— En vérité, madame, ces messieurs ont une odeur sur eux qui fait mal au cœur.

— Il faudra bien raffermir votre cœur, cependant, et vous

accoutumer à eux, répondit Anne d'Autriche un peu sèchement.

Puis tout à coup, craignant de l'avoir affligée :

— Vous vous y accoutumerez comme nous, continua-t-elle avec gaieté ; et vous savez qu'en fait d'odeurs je suis fort difficile. M. Mazarin m'a dit l'autre jour que ma punition en purgatoire serait d'en respirer de mauvaises et de coucher dans des draps de toile de Hollande. 5

Malgré quelques mots enjoués, la Reine fut cependant fort grave, et retomba dans le silence. S'enfonçant dans son carrosse, enveloppée de sa mante, et ne prenant en apparence aucun intérêt à tout ce qui se passait autour d'elle, elle se laissait aller au balancement de la voiture. Marie, toujours occupée du Roi, parlait à demi-voix à la maréchale d'Effiat ; toutes deux cherchaient à se donner des espérances qu'elles n'avaient pas, et se trompaient par amitié. 15

— Madame, je vous félicite ; M. le Grand est assis près du Roi ; jamais on n'a été si loin, disait Marie.

Puis elle se taisait longtemps, et la voiture roulait tristement sur des feuilles mortes et desséchées. 20

— Oui, je le vois avec une grande joie ; le Roi est si bon ! répondait la maréchale.

Et elle soupirait profondément.

Un long et morne silence succéda encore ; toutes deux se regardèrent et se trouvèrent mutuellement les yeux en larmes. 25 Elles n'osèrent plus se parler, et Marie, baissant la tête, ne vit plus que la terre brune et humide qui fuyait sous les roues. Une triste rêverie occupait son âme ; et, quoiqu'elle eût sous les yeux le spectacle de la première cour de l'Europe aux pieds de celui qu'elle aimait, tout lui faisait peur, et de noirs sentiments la troublaient involontairement. 30

Tout à coup un cheval passa devant elle comme le vent ; elle leva les yeux, et eut le temps de voir le visage de Cinq-Mars. Il ne la regardait pas ; il était pâle comme un cadavre,

et ses yeux se cachaient sous ses sourcils froncés et l'ombre de son chapeau abaissé. Elle le suivit du regard en tremblant ; elle le vit s'arrêter au milieu du groupe des cavaliers qui précédaient les voitures, et qui le reçurent le chapeau bas. Un moment après, il s'enfonça dans un taillis avec l'un d'entre eux, 5 la regarda de loin, et la suivit des yeux jusqu'à ce que la voiture fût passée ; puis il lui sembla qu'il donnait à cet homme un rouleau de papiers en disparaissant dans le bois. Le brouillard qui tombait l'empêcha de le voir plus loin. C'était une 10 de ces brumes si fréquentes aux bords de la Loire. Le soleil parut d'abord comme une petite lune sanglante, enveloppée dans un linceul déchiré, et se cacha en une demi-heure sous un voile si épais, que Marie distinguait à peine les premiers chevaux du carrosse, et que les hommes qui passaient à quelques 15 pas de lui semblaient des ombres grisâtres. Cette vapeur glacée devint une pluie pénétrante et en même temps un nuage d'une odeur fétide. La Reine fit asseoir la belle princesse près d'elle et voulut rentrer ; on retourna vers Chambord en silence et au pas.¹ Bientôt on entendit les cors qui sonnaient le retour 20 et rappelaient les meutes égarées ; des chasseurs passaient rapidement près de la voiture, cherchant leur chemin dans le brouillard et s'appelant à haute voix. Marie ne voyait souvent que la tête d'un cheval ou un corps sombre sortant de la triste vapeur des bois, et cherchait en vain à distinguer quelques 25 paroles. Cependant son cœur battit ; on appelait M. de Cinq-Mars : *Le Roi demande M. le Grand*, répétait-on ; *où peut être allé M. le grand Écuyer ?* Une voix dit en passant près d'elle : *Il s'est perdu tout à l'heure.* Et ces paroles bien simples la firent frissonner, car son esprit affligé leur donnait un sens ter- 30 rible. Cette pensée la suivit jusqu'au château et dans ses appartements, où elle courut s'enfermer. Bientôt elle entendit le bruit de la rentrée du Roi et de MONSIEUR, puis, dans la forêt, quelques coups de fusil dont on ne voyait pas la lumière. Elle regardait en vain aux étroits vitraux ; ils semblaient tendus 35 au dehors d'un drap blanc qui ôtait le jour.

Cependant à l'extrémité de la forêt, vers Montfrault, s'étaient égarés deux cavaliers ; fatigués de chercher la route du château dans la monotone similitude des arbres et des sentiers, ils allaient s'arrêter près d'un étang, lorsque huit ou dix hommes environ, sortant des taillis, se jetèrent sur eux, et, avant qu'ils eussent le temps de s'armer, se pendirent à leurs jambes, à leurs bras et à la bride de leurs chevaux, de manière à les tenir immobiles. En même temps une voix rauque, partant du brouillard, s'écria :

— Êtes-vous Royalistes ou Cardinalistes ? Criez : Vive le Grand ! ou vous êtes morts. 10

— Vils coquins ! répondit le premier cavalier en cherchant à ouvrir les fontes¹ de ses pistolets, je vous ferai pendre pour abuser de mon nom !

— *Dios el Señor !*² cria la même voix. 15

Aussitôt tous ces hommes lâchèrent leur proie et s'enfuirent dans les bois ; un éclat de rire sauvage retentit, et un homme seul s'approcha de Cinq-Mars.

— *Amigo,*³ ne me reconnaissez-vous pas ? C'est une plaisanterie de Jacques, le capitaine espagnol. 20

Fontrailles se rapprocha et dit tout bas au grand Écuyer :

— Monsieur, voilà un gaillard entreprenant ; je vous conseille de l'employer ; il ne faut rien négliger.

— Écoutez-moi, reprit Jacques de Laubardemont, et parlons vite. Je ne suis pas un faiseur de phrases comme mon père, moi. Je me souviens que vous m'avez rendu quelques bons offices, et dernièrement encore vous m'avez été utile, comme vous l'êtes toujours, sans le savoir ; car j'ai un peu réparé ma fortune dans vos petites émeutes. Si vous voulez, je puis vous rendre un important service ; je commande quelques braves. 30

— Quels services ? dit Cinq-Mars ; nous verrons.

— Je commence par un avis. Ce matin, pendant que vous descendiez de chez le Roi par un côté de l'escalier, le père Joseph y montait par l'autre.

— O ciel ! voilà donc le secret de son changement subit et inexplicable ! Se peut-il ? un Roi de France ! et il nous a laissés lui confier tous nos projets !

— Eh bien ! voilà tout ! vous ne me dites rien ? Vous savez
5 que j'ai une vieille affaire à démêler avec le capucin.

— Que m'importe ?

Et il baissa la tête, absorbé dans une rêverie profonde.

— Cela vous importe beaucoup, puisque, si vous dites un mot, je vous déferai de lui avant trente-six heures d'ici, quoi-
10 qu'il soit à présent bien près de Paris. Nous pourrions y ajouter le Cardinal, si l'on voulait.

— Laissez-moi : je ne veux point de poignards, dit Cinq-Mars.

— Ah ! oui, je vous comprends, reprit Jacques, vous avez
15 raison : vous aimez mieux qu'on le dépêche à coups d'épée. C'est juste, il en vaut là peine, on doit cela au rang. Il convient mieux que ce soient des grands seigneurs qui s'en chargent, et que celui qui l'expédiera soit en passe d'être maréchal. Moi je suis sans prétention ; il ne faut pas avoir
20 trop d'orgueil, quelque mérite qu'on puisse avoir dans sa profession : je ne dois pas toucher au Cardinal, c'est un morceau du Roi.

— Ni à d'autres, dit le grand Écuyer.

— Ah ! laissez-nous le capucin, reprit en insistant le capi-
25 taine Jacques.

— Si vous refusez cette offre, vous avez tort, dit Fontrailles ; on n'en fait pas d'autres tous les jours. Vitry a commencé sur Concini, et on l'a fait maréchal. Nous voyons des gens fort bien en cour qui ont tué leurs ennemis de leur propre main
30 dans les rues de Paris, et vous hésitez à vous défaire d'un misérable ! Richelieu a bien ses coquins, il faut que vous ayez les vôtres ; je ne conçois pas vos scrupules.

— Ne le tourmentez pas, lui dit Jacques brusquement ; je connais cela, j'ai pensé comme lui étant enfant, avant de rai-

sonner. Je n'aurais pas tué seulement un moine ; mais je vais lui parler, moi.

Puis, se tournant du côté de Cinq-Mars :

— Écoutez : quand on conspire, c'est qu'on veut la mort ou tout au moins la perte de quelqu'un . . . Hein? 5

Et il fit une pause.

— Or, dans ce cas-là, on est brouillé avec le bon Dieu et d'accord avec le diable . . . Hein?

Secundo, comme on dit à la Sorbonne,¹ il n'en coûte pas plus, quand on est damné, de l'être pour beaucoup que pour 10 peu . . . Hein?

Ergo, il est indifférent d'en tuer mille ou d'en tuer un. Je vous défie de répondre à cela.

— On ne peut pas mieux dire, docteur en estoc,² répondit Fontrailles en riant à demi, et je vois que vous serez un bon 15 compagnon de voyage. Je vous mène avec moi en Espagne, si vous voulez.

— Je sais bien que vous y allez porter le traité, reprit Jacques, et je vous conduirai dans les Pyrénées par des chemins inconnus aux hommes ; mais je n'en aurai pas moins un chagrin 20 mortel de n'avoir pas tordu le cou, avant de partir, à ce vieux bouc³ que nous laissons en arrière, comme un cavalier au milieu d'un jeu d'échecs. Encore une fois, monseigneur, continua-t-il d'un air de componction en s'adressant de nouveau à Cinq-Mars, si vous avez de la religion, ne vous y refusez plus ; 25 et souvenez-vous des paroles de nos pères théologiens, Hurtado de Mendoza⁴ et Sanchez,⁵ qui ont prouvé qu'on peut tuer en cachette son ennemi, puisque l'on évite par ce moyen deux péchés : celui d'exposer sa vie, et celui de se battre en duel. C'est d'après ce grand principe consolateur que j'ai toujours agi. 30

— Laissez-moi, laissez-moi, dit encore Cinq-Mars d'une voix étouffée par la fureur ; je pense à d'autres choses.

— A quoi de plus important ? dit Fontrailles ; cela peut être d'un grand poids dans la balance de nos destins.

— Je cherche combien y pèse le cœur d'un Roi, reprit Cinq-Mars.

— Vous m'épouvantez moi-même, répondit le gentilhomme ; nous n'en demandons pas tant.¹

5 — Je n'en dis pas tant non plus que vous croyez,² monsieur, continua d'Effiat d'une voix sévère ; ils se plaignent quand un sujet les trahit : c'est à quoi je songe. Eh bien, la guerre ! la guerre ! Guerres civiles, guerres étrangères, que vos fureurs s'allument ! puisque je tiens la flamme, je vais l'attacher aux
10 mines. Périssent l'Etat, périssent vingt royaumes s'il le faut ! il ne doit pas arriver des malheurs³ ordinaires lorsque le Roi trahit le sujet. Écoutez-moi.

Et il emmena Fontrailles à quelques pas.

— Je ne vous avais chargé que de préparer notre retraite et
15 nos secours en cas d'abandon de la part du Roi. Tout à l'heure je l'avais pressenti à cause de ses amitiés forcées, et je m'étais décidé à vous faire partir, parce qu'il a fini sa conversation par nous annoncer son départ pour Perpignan. Je craignais Narbonne ; je vois à présent qu'il y va se rendre comme prisonnier
20 au Cardinal. Partez, et partez sur-le-champ. J'ajoute aux lettres que je vous ai données le traité que voici ; il est sous des noms supposés, mais voici la contre-lettre⁴ ; elle est signée de MONSIEUR, du duc de Bouillon et de moi. Le comte-duc d'Olivarès ne désire que cela. Voici encore des *blancs* du duc
25 d'Orléans que vous remplirez comme vous le voudrez. Partez, dans un mois je vous attends à Perpignan, et je ferai ouvrir Sedan aux dix-sept mille Espagnols sortis de Flandre.

Puis marchant vers l'aventurier qui l'attendait :

— Pour vous, mon brave, puisque vous voulez faire le *capitan*,⁵ je vous charge d'escorter ce gentilhomme jusqu'à Madrid ;
30 vous en serez récompensé largement.

Jacques, frisant sa moustache, lui répondit :

— Vous n'êtes pas dégoûté en m'employant ! vous faites preuve de tact et de bon goût. Savez-vous que la grande reine

Christine de Suède¹ m'a fait demander, et voulait m'avoir près d'elle en qualité d'homme de confiance? Elle a été élevée au son du canon² par le *Lion du Nord*, Gustave-Adolphe,³ son père. Elle aime l'odeur de la poudre et les hommes courageux : mais je n'ai pas voulu la servir parce qu'elle est huguote et que j'ai de certains principes, moi, dont je ne m'écarte pas. Ainsi, par exemple, je vous jure ici, par saint Jacques, de faire passer monsieur par les ports des Pyrénées à Oloron aussi sûrement que dans ces bois et de le défendre contre le diable s'il le faut, ainsi que vos papiers, que nous vous rapporterons sans une tache ni une déchirure. Pour les récompenses, je n'en veux point ; je les trouve toujours dans l'action même. D'ailleurs, je ne reçois jamais d'argent, car je suis gentilhomme. Les Laubardemont sont très anciens et très bons.

— Adieu donc, noble homme, dit Cinq-Mars, partez.

Après avoir serré la main à Fontrailles, il s'enfonça en gémissant dans les bois pour retourner au château de Chambord.

CHAPITRE XX.

LA LECTURE.

A short time after this, a reception took place at the house of Marion de Lorme at Paris. About thirty guests were assembled, some of whom were then obscure folks who are now very celebrated, and some were great celebrities who are now very obscure. In a corner the young Corneille conversed with Molière and Milton, while the others crowded round Scudéry who was displaying to an excited and admiring company a "Carte de Tendre" or Map of Love-land. Milton was afterwards requested by the hostess to read to them some portions of an original poem; translations of the selected parts had been prepared; these were distributed, and the recitation began. The sublime thoughts of the earlier parts of *Paradise Lost* were interrupted by the arrival of other guests, and a buzz of hostile criticism arose. Corneille, Molière, and an officer approached to congrat-

ulate the poet, who then passed on to the description of Eden. This was again disturbed by critical exclamations and the arrival of De Thou. The reading was resumed, but the account of the defeat of the armies of Satan was so offensive to the hearers that they rose from their seats and left the poet alone with his three former admirers and De Thou. A long conversation ensued, in which the officer reveals himself as René Descartes, and which was broken by the arrival of ladies and music for a dance. Thereupon De Thou was making his escape, but was caught on the staircase by the Abbé de Gondi. In a state of high excitement, the Abbé led him by a secret passage to a large room which was full of men who were taking an oath in the presence of Cinq-Mars.

Cinq-Mars, when he saw his friend enter, rushed up and tried to persuade him to leave the room. But De Thou, thinking that his sudden departure would create a bad impression, refused to go, and so the proceedings went on. Cinq-Mars delivered an impassioned speech on the objects and prospects of the conspiracy, and enlarged on the illegal and cruel acts of which Richelieu had been guilty, — his personal ambition, the misery of the country, and the humiliation of church and parliaments. Their war-cry would be "Le Roi et la Paix." The speech aroused great enthusiasm, when suddenly a folded paper struck the ceiling and fell at the feet of Cinq-Mars. On it was written a punning prophecy of the fate of Cinq-Mars and De Thou.¹ This untoward incident damped the ardour of the assembly, and to rouse them again Cinq-Mars said that any one who wished to do so was quite free to withdraw from the conspiracy; he had followers numerous and brave enough. This offer was unanimously rejected, and the spirit of the meeting was restored. With a few stirring words Cinq-Mars then dismissed them, to join the dance which had already begun, and the sounds of which could be plainly heard.

¹ A CINQ MARCS.

Quand bonnet rouge passera par la fenêtre,
A quarante onces on coupera la tête,
Et tout finira.

A "marc" was a weight equal to eight ounces.

CHAPITRE XXI.

LE CONFSSIONAL.

At eight o'clock on the next night, Cinq-Mars and Marie de Gonzaga met by appointment at the church of St. Eustache. He was accompanied only by the faithful Grandchamp, she by a single waiting-woman. The church door was found unlocked, and as this was the sign agreed upon to show that the Abbé Guillet had arrived, the lovers entered the confessional, kneeling one on each side of the lattice, while the servants kept watch outside the church. To Cinq-Mars this interview was momentous; it was to put Marie's faith in him to a supreme test. He had doubted the depth of her love; often she had seemed little more than a child, and when, by her first words of alarm at the trifling risks she ran in meeting him thus, she showed how little she realized the risks which he was running for her sake, he spoke so bitterly that she burst into tears. He then told her how the king had betrayed him and how desperate was his enterprise; and by the hands of the priest he gave back to her their betrothal ring, refusing to keep it unless she gave it him a second time. Marie then entreated him to postpone his schemes and wait for the return of royal favour. But Cinq-Mars detailed to her what had happened at Chambord, and especially how the vile spy, Joseph, had held an interview with the king in the Cabinet du Lys. He told her that then he played his last card, and signed the Spanish treaty; she besought him to tear it up, to recall it. When he assured her that it was impossible, and that all was ready for war, she in turn reproached him as a rebel. At last he conjured her to abandon him to his fate. "I cannot do it," she replied, "for I am your wife, whatever may betide." Cinq-Mars, hearing these words, bids the abbé bless "this second union, the union of devotion, more noble than that of love." But, without a word, the priest opened the door of the confessional and walked quickly out of the church.

Cinq-Mars followed him into the darkness and, passing round the church, found the old Abbé Guillet outside. A party of men had set on him, bound his hands, gagged his mouth, taken the church key from him, and held him prisoner for two hours. The key, said he, was given by them to Father Joseph. "Fly!" cried Marie, "you are a ruined man!"

CHAPITRE XXII.

L'ORAGE.

About two months later, two travellers were passing at dead of night along a precipitous track, which descended the French slopes of the snow-bound Pyrenees. They were closely pursued, and as their pursuers gained on them, it became certain that they could not both escape together. "Give me," said one, "your precious document, and save yourself if you can. I am dressed as a smuggler and can so find a refuge." A musket ball which struck the snow at their feet hastened their parting; the one followed the downward path, the other made his way along the face of the mountain, till he reached a rough hut. He pushed open the door and saw a pale, emaciated girl huddled up in one corner. Pushing open a second door, he found a man smoking and drinking, and recognized with surprise an old acquaintance, Houmain, who had been one of Grandier's judges. In the course of their conversation, Houmain, who gradually grew more intoxicated, told him how he had invested the five hundred piastres, which he received for his services at Loudun, in his trade of smuggling; that Laubardemont, with whom he struck up a friendship at the time of the trial, had since brought his niece to him for a servant; and that he was then pursuing on the mountains, with the help of the band of smugglers, two rogues who had in their pockets a paper worth sixty thousand Spanish soldiers. Hearing this, Jacques de Laubardemont took advantage of a fearful peal of thunder to try to escape. Just as he reached the door, the girl opened it, and with a cry "The judge!" fell lifeless on the ground. He was face to face with his father and a band of armed men.

"Let me pass," said he in a low tone, "and I will not say that she was your niece and that I am your son." "Give me the treaty," replied the father, "and you shall go." With one rush, Jacques burst through the crazy planks of the hut and plunged over a precipice outside. Amid the flashes of lightning he was seen slowly sinking through a mass of snow. He was only a few feet from the hut. "I am sinking," he cried; "save me and you shall have the treaty." "Give it me, and I will hold you out a musket," answered his father. He threw it into the hut, and Laubardemont seized it, but made no effort to keep his word. Jacques cried out, "Wretch, you have deceived me, do you hear? my father!" and disappeared beneath the white mass of snow.

CHAPITRE XXIII.

L'ABSENCE.

The same storm which had swept over the Pyrenees travelled northwards to St. Germain.

Marie de Gonzaga was looking out sadly towards the south, "the quarter whence storms came," as the Queen reminded her. At that moment the Prince Palatine, the envoy of the King of Poland, rode beneath the window with his brilliant suite, and saluted the Queen and the Princess. This incident gave rise to a conversation in which the Queen urged the hopelessness of Marie's attachment to Cinq-Mars and the gratitude which the house of Gonzaga owed to Richelieu for having rescued Mantua from Austria; she showed that, as Monsieur had deserted and betrayed the conspirators, success was impossible and ruin certain, and endeavoured to convince Marie that she was not really in love at all, that hers was only the transient passion of a girl of eighteen, such as most women of high rank have to live down before they settle into their true position. She asserted that Marie was not so indissolubly bound to Cinq-Mars as she imagined, and insinuated that perhaps after all she was rather the instrument than the object of Cinq-Mars's ambition. "Even then," Marie cried, "I should love him; as long as he lives, I shall be his alone." "And as long as I live," replied the Queen, "I shall oppose the union." In a short time Mazarin, the Prince Palatine, and some of the Queen's ladies joined them, and the Queen was showing them a diamond coronet just received from Paris, which the King had prepared for the future Queen of Poland. "Diamonds go best with black hair," said the Queen, "let me try them on you, Marie; they suit you to perfection," she continued. "One might fancy the coronet was made for the princess," said Mazarin. "I would shed all my blood if it could remain on that forehead," added the Prince Palatine. Marie smiled almost involuntarily, then blushed and left the room. There was a general laugh, in which the Queen joined; and then, giving her hand to the Polish envoy for him to kiss, she also retired to write a letter.

CHAPITRE XXIV.

LE TRAVAIL.

Un soir, devant Perpignan,¹ il se passa une chose inaccoutumée. Il était dix heures, et tout dormait. Les opérations lentes et presque suspendues du siège avaient engourdi le camp et la ville. Chez les Espagnols on s'occupait peu des Français, toutes les communications étant libres vers la Catalogne, comme en temps de paix ; et dans l'armée française tous les esprits étaient travaillés par cette secrète inquiétude qui annonce les grands événements. Cependant tout était calme en apparence ; on n'entendait que le bruit des pas mesurés des sentinelles. On ne voyait, dans la nuit sombre, que la petite lumière rouge de la mèche toujours fumante de leurs fusils, lorsque tout à coup les trompettes des Mousquetaires, des Cheval-légers et des Gens d'armes sonnèrent presque en même temps le *boute-selle*² et à cheval. Tous les factionnaires crièrent aux armes, et on vit les sergents de bataille, portant des flambeaux, aller de tente en tente, une longue pique à la main, pour réveiller les soldats, les ranger en ligne et les compter. De longs pelotons marchaient dans un sombre silence, circulaient dans les rues du camp et venaient prendre leur place de bataille ; on entendait le choc des bottes pesantes et le bruit du trot des escadrons, annonçant que la cavalerie faisait les mêmes dispositions. Après une demi-heure de mouvements, les bruits cessèrent, les flambeaux s'éteignirent et tout rentra dans le calme ; seulement l'armée était debout.

Des flambeaux intérieurs faisaient briller comme une étoile l'une des dernières tentes du camp ; on distinguait, en approchant, cette petite pyramide blanche et transparente ; sur sa toile se dessinaient deux ombres qui allaient et venaient.

Dehors, plusieurs hommes à cheval attendaient ; dedans étaient de Thou et Cinq-Mars.

A voir ainsi levé et armé à cette heure le pieux et sage de Thou, on l'aurait pris pour un des chefs de la révolte. Mais en examinant de plus près sa contenance sévère et ses regards 5 mornes, on aurait compris bientôt qu'il la blâmait et s'y laissait conduire et compromettre par une résolution extraordinaire qui l'aidait à surmonter l'horreur qu'il avait de l'entreprise en elle-même. Depuis le jour où Henri d'Effiat lui avait ouvert son cœur et confié tout son secret, il avait vu clairement que 10 toute remontrance était inutile auprès d'un jeune homme aussi fortement résolu. Il avait même compris plus que M. de Cinq-Mars ne lui avait dit, il avait vu dans l'union secrète de son ami avec la princesse Marie un de ces liens d'amour dont les fautes mystérieuses et fréquentes, les abandons voluptueux et 15 involontaires, ne peuvent être trop tôt épurés par les publiques bénédictions. Il avait compris ce supplice impossible à supporter plus longtemps d'un amant,¹ maître adoré de cette jeune personne, et qui chaque jour était condamné à paraître devant elle en étranger et à recevoir les confidences politiques des 20 mariages que l'on préparait pour elle. Le jour où il avait reçu son entière confession, il avait tout tenté pour empêcher Cinq-Mars d'aller dans ses projets jusqu'à l'alliance étrangère. Il avait évoqué les plus graves souvenirs et les meilleurs sentiments, sans autre résultat que de rendre plus rude vis-à-vis de 25 lui la résolution invincible de son ami. Cinq-Mars, on s'en souvient, lui avait dit durement : *Eh ! vous ai-je prié de prendre part à la conjuration ?* et lui, il n'avait voulu promettre que de ne pas le dénoncer, et il avait rassemblé toutes ses forces contre l'amitié pour dire : *N'attendez rien de plus de ma part si vous 30 signez ce traité.* Cependant Cinq-Mars avait signé le traité, et de Thou était encore là, près de lui.

L'habitude de discuter familièrement les projets de son ami les lui avait peut-être rendus moins odieux ; son mépris pour

les vices du Cardinal-Duc, son indignation de l'asservissement des Parlements, auxquels tenait sa famille,¹ et de la corruption de la justice ; les noms puissants et surtout les nobles caractères des personnages qui dirigeaient l'entreprise, tout avait contribué à adoucir sa première et douloureuse impression. Ayant une fois promis le secret à M. de Cinq-Mars, il se considérait comme pouvant accepter en détail toutes les confidences secondaires ; et, depuis l'événement fortuit qui l'avait compromis chez Marion de Lorme parmi les conjurés, il se regardait
5 comme lié par l'honneur avec eux, et engagé à un silence inviolable. Depuis ce temps il avait vu MONSIEUR, le duc de Bouillon et Fontrailles ; ils s'étaient accoutumés à parler devant lui sans crainte, et lui à les entendre sans colère. A présent les dangers de son ami l'entraînaient dans leur tourbillon
10 comme un aimant invincible. Il souffrait dans sa conscience ; mais il suivait Cinq-Mars partout où il allait, sans vouloir, par délicatesse excessive, hasarder désormais une seule réflexion qui eût pu ressembler à une crainte personnelle. Il avait donné sa vie tacitement, et eût jugé indigne de tous deux de faire
15 signe de la vouloir reprendre.

Le grand Écuyer était couvert de sa cuirasse, armé, et chaussé de larges bottes. Un énorme pistolet était posé sur sa table, entre deux flambeaux, avec sa mèche allumée ; une montre pesante² dans sa boîte de cuivre devant le pistolet. De Thou,
25 couvert d'un manteau noir, se tenait immobile, les bras croisés ; Cinq-Mars se promenait les bras derrière le dos, regardant de temps à autre l'aiguille trop lente à son gré ; il entr'ouvrit sa tente et regarda le ciel, puis revint :

— Je ne vois pas mon étoile en haut, dit-il, mais n'importe !
30 elle est là, dans mon cœur.

— Le temps est sombre, dit de Thou.

— Dites que le temps s'avance. Il marche, mon ami, il marche ; encore vingt minutes, et tout sera fait. L'armée attend le coup de pistolet pour commencer.

De Thou tenait à la main un crucifix d'ivoire, et portait ses regards tantôt sur la croix, tantôt au ciel.

— Voici l'heure, disait-il, d'accomplir le sacrifice ; je ne me repens pas, mais que la coupe du péché a d'amertume pour mes lèvres ! J'avais voué mes jours à l'innocence et aux travaux de l'esprit, et me voici prêt à commettre le crime et à saisir l'épée. 5

Mais, prenant avec force la main de Cinq-Mars :

— C'est pour vous, c'est pour vous, ajouta-t-il avec l'élan d'un cœur aveuglément dévoué ; je m'applaudis de mes erreurs si elles tournent à votre gloire, je ne vois que votre bonheur dans ma faute. Pardonnez-moi un moment de retour vers les idées habituelles de toute ma vie. 10

Cinq-Mars le regardait fixement, et une larme coulait lentement sur sa joue. 15

— Vertueux ami, dit-il, puisse votre faute ne retomber que sur ma tête ! Mais espérons que Dieu, qui pardonne à ceux qui aiment, sera pour nous ; car nous sommes criminels : moi par amour, et vous par amitié.

Mais tout à coup, regardant la montre, il prit le long pistolet dans ses mains, et considéra la mèche fumante d'un air farouche. Ses longs cheveux tombaient sur son visage comme la crinière d'un jeune lion. 20

— Ne te consume pas, s'écria-t-il, brûle lentement ! Tu vas allumer un incendie que toutes les vagues de l'Océan ne sauraient éteindre ; la flamme va bientôt éclairer la moitié d'un monde, et il se peut qu'on aille jusqu'au bois des trônes. Brûle lentement, flamme précieuse, les vents qui t'agiteront sont violents et redoutables : l'amour et la haine. Conserve-toi, ton explosion va retentir au loin, et trouvera des échos dans la chaumière du pauvre et dans le palais du roi. Brûle, brûle, flamme chétive, tu es pour moi le sceptre et la foudre. 25 30

De Thou, tenant toujours la petite croix d'ivoire, disait à voix basse :

— Seigneur, pardonnez-nous le sang qui sera versé ; nous combattrons le méchant et l'impie !

Puis, élevant la voix :

— Mon ami, la cause de la vertu triomphera, dit-il, elle
5 triomphera seule. C'est Dieu qui a permis que le traité coupable ne nous parvint pas : ce qui faisait le crime est anéanti, sans doute ; nous combattrons sans l'étranger, et peut-être même ne combattrons-nous pas ; Dieu changera le cœur du Roi.

10 — Voici l'heure, voici l'heure ! dit Cinq-Mars les yeux attachés sur la montre avec une sorte de rage joyeuse : encore quelques minutes, et les Cardinalistes du camp seront écrasés ; nous marcherons sur Narbonne, il est là . . . Donnez ce pistolet.

15 A ces mots il ouvrit brusquement sa tente et prit la mèche du pistolet.

— Courrier de Paris ! courrier de la cour ! cria une voix au dehors.

Et un homme couvert de sueur, haletant de fatigue, se jeta
20 en bas de son cheval, entra, et remit une petite lettre à Cinq-Mars.

— De la Reine, Monseigneur, dit-il.

Cinq-Mars pâlit, et lut :

“ MONSIEUR LE MARQUIS DE CINQ-MARS,

25 “ Je vous fais cette lettre pour vous conjurer et prier de rendre à ses devoirs notre bien-aimée fille adoptive et amie, la princesse Marie de Gonzague, que votre affection détourne seule du royaume de Pologne à elle offert. J'ai sondé son âme ; elle est bien jeune encore, et *j'ai lieu de croire* qu'elle
30 accepterait la couronne avec *moins d'efforts et de douleur que vous ne le pensez peut-être.*

“ C'est pour elle que vous avez entrepris une guerre qui va

mettre à feu et à sang mon beau et cher pays de France ; je vous conjure et supplie d'agir en gentilhomme, et de délier noblement la duchesse de Mantoue des promesses qu'elle aura pu vous faire. Rendez ainsi le repos à son âme et la paix à notre cher pays. 5

“ La reine, qui se jette à vos pieds, s'il le faut.

“ ANNE.”

Cinq-Mars remit avec calme le pistolet sur la table ; son premier mouvement avait fait tourner le canon contre lui-même ! cependant il le remit, et, saisissant vite un crayon, 10 écrivit sur le revers de la même lettre :

“ MADAME,

“ Marie de Gonzague étant ma femme, ne peut être reine de Pologne qu'après ma mort ; je meurs.

“ CINQ-MARS.” 15

Et comme s'il n'eût pas voulu se donner un instant de réflexion, la mettant de force dans la main du courrier :

— A cheval ! à cheval ! lui dit-il d'un ton furieux : si tu demeures un instant de plus, tu es mort.

Il le vit partir et rentra. 20

Seul avec son ami, il resta un instant debout mais pâle, mais l'œil fixe et regardant la terre comme un insensé. Il se sentit chanceler.

— De Thou ! s'écria-t-il.

— Que voulez-vous, ami, cher ami ? je suis près de vous. 25 Vous venez d'être grand, bien grand ! sublime !

— De Thou ! cria-t-il encore d'une voix étouffée.

Et il tomba la face contre terre, comme tombe un arbre déraciné.

De Thou épouvanté releva son ami, le sang ruisselait par ses 30 narines et ses oreilles ; il l'aurait cru mort si des torrents de

larmes n'eussent coulé de ses yeux ; c'était le seul signe de sa vie : mais tout à coup il rouvrit ses paupières, regarda autour de lui, et, avec une force de tête extraordinaire, reprit toutes ses pensées et la puissance de sa volonté.

5 — Je suis en présence des hommes, dit-il, il faut en finir avec eux. Mon ami, il est onze heures et demie ; l'heure du signal est passée ; donnez pour moi l'ordre de rentrer dans les quartiers ; c'était une fausse alerte que j'expliquerai ce soir même.

10 De Thou avait déjà senti l'importance de cet ordre : il sortit et revint sur-le-champ ; il retrouva Cinq-Mars assis calme, et cherchant à faire disparaître le sang de son visage.

— De Thou, dit-il en le regardant fixement, retirez-vous, vous me gênez.

15 — Je ne vous quitte pas, répondit celui-ci.

— Fuyez, vous dis-je, les Pyrénées ne sont pas loin. Je ne sais plus parler longtemps, même pour vous ; mais si vous restez avec moi, vous mourrez, je vous en avertis.

— Je reste, dit encore de Thou.

20 — Que Dieu vous préserve donc ! reprit Cinq-Mars, car je n'y pourrai rien, ce moment passé. Je vous laisse ici. Appelez Fontrailles¹ et tous les conjurés, distribuez-leur ces passe-ports, qu'ils s'enfuient sur-le-champ ; dites-leur que tout est manqué et que je les remercie. Pour vous, encore une fois, partez avec
25 eux, je vous le demande ; mais, quoi que vous fassiez, sur votre vie, ne me suivez pas. Je vous jure de ne point me frapper moi-même.

A ces mots, serrant la main de son ami sans le regarder, il s'élança brusquement hors de sa tente.

30 Cependant à quelques lieues de là se tenaient d'autres discours. A Narbonne, dans le même cabinet où nous vîmes autrefois Richelieu régler avec Joseph les intérêts de l'État, étaient encore assis ces deux hommes, à peu près les mêmes ; le ministre, cependant, fort vieilli par trois ans de souffrances,

et le capucin aussi effrayé du résultat de ses voyages que son maître était tranquille.

Le Cardinal, assis dans sa chaise longue et les jambes liées et entourées d'étoffes chaudes et fourrées, tenait sur ses genoux trois jeunes chats qui se roulaient et se culbutaient sur sa robe rouge ; de temps en temps il en prenait un, et le plaçait sur les autres pour perpétuer leurs jeux ; il riait en les regardant ; sur ses pieds était couchée leur mère, comme un énorme manchon et une fourrure vivante. 5

Joseph, assis près de lui, renouvelait le récit de tout ce qu'il avait entendu dans le confessionnal ; pâlisant encore du danger qu'il avait couru d'être découvert ou tué par Jacques,¹ il finit par ces paroles : 10

— Enfin, monseigneur, je ne puis m'empêcher d'être troublé jusqu'au fond du cœur, lorsque je me rappelle les périls qui menaçaient et menacent encore votre Éminence. Des spadassins s'offraient pour vous poignarder ; je vois en France toute la cour soulevée contre vous, la moitié de l'armée, et deux provinces ; à l'étranger, l'Espagne et l'Autriche prêtes à fournir des troupes ; partout des pièges ou des combats, des poignards ou des canons ! . . . 20

Le Cardinal bâilla trois fois sans cesser son jeu, et dit :

— C'est un bien joli animal qu'un chat ! c'est un tigre de salon : quelle souplesse ! quelle finesse extraordinaire ! Voyez ce petit jaune qui fait semblant de dormir pour que l'autre rayé ne prenne pas garde à lui, et tombe sur son frère ; et celui-là, comme il le déchire ! voyez comme il lui enfonce ses griffes dans le côté ! Il le tuerait, je crois, il le mangerait, s'il était plus fort ! C'est très plaisant ; quels jolis animaux ! 25

Il toussa, éternua assez longtemps, puis reprit : 30

— Messire Joseph, je vous ai fait dire de ne me parler d'affaires qu'après mon souper ; j'ai faim maintenant, et ce n'est pas mon heure ; mon médecin Chicot m'a recommandé la régularité, et j'ai ma douleur au côté. Voici quelle sera ma

soirée, ajouta-t-il en regardant l'horloge : à neuf heures, nous réglerons les affaires de M. le Grand ; à dix, je me ferai porter autour du jardin pour prendre l'air au clair de la lune ; ensuite je dormirai une heure ou deux ; à minuit, le Roi viendra, et à quatre heures vous pourrez repasser pour prendre les divers ordres d'arrestations, condamnations ou autres que j'aurai à vous donner pour les provinces, Paris ou les armées de Sa Majesté.

Richelieu dit tout ceci avec le même son de voix et une prononciation uniforme, altérée seulement par l'affaiblissement de sa poitrine et la perte de plusieurs dents.

Il était sept heures du soir ; le capucin se retira. Le Cardinal soupa avec la plus grande tranquillité, et quand l'horloge frappa huit heures et demie, il fit appeler Joseph, et lui dit lorsqu'il fut assis près de la table :

— Voilà donc tout ce qu'ils ont pu faire contre moi pendant plus de deux années ! Ce sont de pauvres gens, en vérité ! Le duc de Bouillon-même, que je croyais assez capable, se perd tout à fait dans mon esprit par ce trait ; je l'ai suivi des yeux, et, je te le demande, a-t-il fait un pas digne d'un véritable homme d'État ? Le Roi, MONSIEUR, et tous les autres, n'ont fait que se monter la tête¹ ensemble contre moi, et ne m'ont seulement pas enlevé un homme. Il n'y a que ce petit Cinq-Mars qui ait de la suite dans les idées² ; tout ce qu'il a fait était conduit d'une manière surprenante : il faut lui rendre justice, il avait des dispositions ; j'en aurais fait mon élève sans la roideur de son caractère ; mais il m'a rompu en visière,³ j'en suis bien fâché pour lui. Je les ai tous laissés nager plus de deux ans en pleine eau ; à présent tirons le filet.

— Il en est temps, monseigneur, dit Joseph, qui souvent frémissait involontairement en parlant ; savez-vous que de Perpignan à Narbonne le trajet est court ? savez-vous que, si vous avez ici une forte armée, vos troupes du camp sont faibles et incertaines ? que cette jeune noblesse est furieuse, et que le Roi n'est pas sûr ?

Le Cardinal regarda l'horloge.

— Il n'est encore que huit heures et demie, monsieur Joseph ; je vous ai déjà dit que je ne m'occuperais de cette affaire qu'à neuf heures. En attendant, comme il faut que justice se fasse, vous allez écrire ce que j'ai à vous dicter, car j'ai la mémoire fort bonne. Il reste encore au monde, je le vois sur mes notes, 5 quatre des juges d'Urbain Grandier ; c'était un homme d'un vrai génie que cet Urbain Grandier (ajouta-t-il avec méchanceté ; Joseph mordit ses lèvres) ; tous ses autres juges sont morts misérablement ; il reste Houmain, qui sera pendu comme contrebandier ; nous pouvons le laisser tranquille : mais voici 10 cet horrible Lactance,¹ qui vit en paix avec Barré et Mignon. Prenez une plume et écrivez à M. l'évêque de Poitiers :

“ MONSEIGNEUR,

“ Le bon plaisir de sa Majesté est que les pères Barré et Mignon soient remplacés dans leurs cures, et envoyés dans le 15 plus court délai dans la ville de Lyon, ainsi que le père Lactance, capucin, pour y être traduits devant un tribunal spécial, comme prévenus² de quelques criminelles intentions envers l'État.”

Joseph écrivait aussi froidement qu'un Turc fait tomber une 20 tête au geste de son maître.

Le Cardinal lui dit en signant la lettre :

— Je vous ferai savoir comment je veux qu'ils disparaissent ; car il est important d'effacer toutes les traces de cet ancien 25 procès. La Providence m'a bien servi en enlevant tous ces hommes ; j'achève son ouvrage. Voici tout ce qu'en saura la postérité.

Et il lut au capucin cette page de ses Mémoires où il raconte la possession et les sortilèges du magicien.

Pendant sa lente lecture, Joseph ne pouvait s'empêcher de 30 regarder l'horloge.

— Il te tarde d'en venir à M. le Grand, dit enfin le Cardinal ; eh bien, pour te faire plaisir, passons-y. Tu crois donc que je

n'ai pas mes raisons pour être tranquille? Tu crois que j'ai laissé aller ces pauvres conspirateurs trop loin? Non. Voici de petits papiers qui te rassureraient si tu les connaissais. D'abord, dans ce rouleau de bois creux, est le traité avec
5 l'Espagne,¹ saisi à Oloron. - Je suis très satisfait de Laubarde-
mont : c'est un habile homme !

Le feu d'une féroce jalousie brilla sous les épais sourcils de Joseph.

— Ah ! monseigneur, dit-il, ignore à quel homme il l'a arra-
10 ché ; il est vrai qu'il l'a laissé mourir, et sous ce rapport on n'a
pas à se plaindre ; mais enfin il était l'agent de la conjuration :
c'était son fils.

— Dites-vous la vérité? dit le Cardinal d'un air sévère ; oui,
car vous n'oserez pas mentir avec moi. Comment l'avez-vous
15 su ?

— Par les gens de sa suite, monseigneur ; voici leurs rapports ;
ils comparaitront.

Le Cardinal examina ces papiers nouveaux et ajouta :

— Donc nous allons l'employer encore à juger nos conjurés,
20 et ensuite vous en ferez ce que vous voudrez, je vous le donne.

Joseph, joyeux, reprit ses précieuses dénonciations² et con-
tinua :

— Son Éminence parle de juger des hommes encore armés
et à cheval?

— Ils n'y sont pas tous. Lis cette lettre de MONSIEUR à
25 Chavigny ; il demande grâce, il en a assez. Il n'osait même
pas s'adresser à moi le premier jour, et n'élevait pas sa prière
plus haut que les genoux d'un de mes serviteurs.*

* COPIE TEXTUELLE DE LA CORRESPONDANCE DE MONSIEUR ET DU CAR-
30 DINAL DE RICHELIEU.

A Monsieur de Chavigny.

“ Monsieur de Chavigny,

“ Encore que je croie que vous n'êtes pas satisfait de moy, et que véri-
tablement vous en ayez sujet, je ne laisse pas de vous prier de travailler à

Mais le lendemain il a repris courage et m'a envoyé celle-ci à moi-même,* et une troisième pour le Roi.

Son projet l'étouffait, il n'a pas pu le garder. Mais on ne m'apaise pas à si peu de frais, il me faut une confession détaillée, ou bien je le chasserai du royaume. Je lui ai fait écrire ce matin.†

Quant au magnifique et puissant duc de Bouillon, seigneur souverain de Sedan et général en chef des armées d'Italie, il vient d'être saisi par ses officiers au milieu de ses soldats, et

mon accommodement avec son Éminence, et d'attendre cet effet de la véritable affection que vous avez pour moy, qui, je crois, sera encore plus grande que votre colère. Vous sçavez le besoin que j'ai que vous me tiriez de la peine où je suis. Vous l'avez déjà fait deux fois auprès de Son Éminence. Je vous jure que ce sera la dernière fois que je vous donnerai de pareils employs.

"GASTON D'ORLÉANS."

**A Son Excellence le Cardinal-Duc.*

"Mon cousin,

"Ce mesconnoissant M. le Grand est homme du monde le plus coupable de vous avoir dépleu; les grâces qu'il reçoit de Sa Majesté m'ont toujours fait garder de lui et de tous ses artifices; mais c'est pour vous, mon Cousin, que je conserve mon estime et mon amitié toute entière. . . . Je suis touché d'un véritable repentir d'avoir encore manqué à la fidélité que je dois au Roy, monseigneur, et je prends Dieu à témoin de la sincérité avec laquelle je serai toute ma vie le plus fidèle de vos amis, et avec la mesme passion que je suis,

"Mon Cousin,

"Votre affectionné Cousin,

"GASTON."

†*Réponse du Cardinal.*

"Monsieur,

"Puisque Dieu veut que les hommes aient recours à une ingénue et entière confession pour être absous de leurs fautes en ce monde, je vous enseigne le chemin que vous devez tenir pour vous tirer de peine. Votre Altesse a bien commencé, c'est à elle d'achever. C'est tout ce que je puis vous dire."

s'était caché dans une botte de paille.¹ Il reste donc encore seulement mes deux jeunes voisins. Ils s'imaginèrent avoir le camp tout entier à leurs ordres, et il ne leur demeure attaché que les Compagnies rouges ; tout le reste, étant à MONSIEUR, n'agira pas, et mes régiments les arrêteront. Cependant, j'ai permis qu'on eût l'air de leur obéir. S'ils donnent le signal à onze heures et demie, ils seront arrêtés aux premiers pas, sinon le Roi me les livrera ce soir. . . . N'ouvre pas tes yeux étonnés ; il va me les livrer, te dis-je, entre minuit et une heure. Vous voyez que tout s'est fait sans vous, Joseph ; nous nous en passons fort bien,² et, pendant ce temps-là, je ne vois pas que nous ayons reçu de grands services de vous ; vous nous négligez.

— Ah ! monseigneur, si vous saviez ce qu'il m'a fallu de peines pour découvrir le chemin des messagers du traité ! Je ne l'ai su qu'en risquant ma vie entre ces deux jeunes gens . . .

Ici le Cardinal se mit à rire d'un air moqueur du fond de son fauteuil.

— Tu devais être bien ridicule et avoir bien peur dans cette boîte, Joseph, et je pense que c'est la première fois de ta vie que tu aies entendu parler d'amour. Aimes-tu ce langage-là, père Joseph ? et, dis-moi, le comprends-tu bien clairement ? Je ne crois pas que tu t'en fasses une idée très belle.

Richelieu, les bras croisés, regardait avec plaisir son capucin interdit, et poursuivit du ton persifleur d'un grand seigneur qu'il prenait quelquefois, se plaisant à faire passer les plus nobles expressions par les lèvres les plus impures :

— Voyons, Joseph, fais-moi une définition de l'amour selon tes idées. Qu'est-ce que cela peut être ? car, enfin, tu vois que cela existe ailleurs que dans les romans. Ce bon jeune homme n'a fait toutes ces petites conjurations que par amour. Tu l'as entendu toi-même de tes oreilles indignes. Voyons, qu'est-ce que l'amour ? Moi, d'abord, je n'en sais rien.

Cet homme fut anéanti et regarda le parquet avec l'œil stupide de quelque animal ignoble. Après avoir cherché longtemps, il répondit enfin d'une voix traînante et nasillarde :

— Ce doit être quelque fièvre maligne qui égare le cerveau ; mais, en vérité, monseigneur, je vous avoue que je n'y avais jamais réfléchi jusqu'ici, et j'ai toujours été embarrassé pour parler à une femme ; je voudrais qu'on pût les retrancher de la société, car je ne vois pas à quoi elles servent, si ce n'est à faire décou- 5
vrir des secrets, comme la petite duchesse¹ ou comme Marion de Lorme,² que je ne puis trop recommander à Votre Éminence. Elle a pensé à tout, et a jeté avec beaucoup d'adresse notre petite prophétie³ au milieu de ces conspirateurs. Nous n'avons pas manqué le *merveilleux*, cette fois, comme pour le siège 10
d'Hesdin⁴ ; il ne s'agira plus que de trouver une fenêtre par laquelle vous passerez le jour de l'exécution.

— Voilà encore de vos sottises, monsieur ? dit le Cardinal ; vous me rendrez aussi ridicule que vous, si vous continuez. Je suis trop fort pour me servir du ciel, que cela ne vous arrive 15
plus. Ne vous occupez que des gens que je vous donne : je vous ai fait votre part tout à l'heure. Quand le grand Écuyer sera pris, vous le ferez juger et exécuter à Lyon. Je ne veux plus m'en mêler, cette affaire est trop petite pour moi : c'est un caillou sous mes pieds, auquel je n'aurais pas dû penser si 20
longtemps.

Joseph se tut. Il ne pouvait comprendre cet homme qui, entouré d'ennemis armés, parlait de l'avenir comme d'un présent à sa disposition, et du présent comme d'un passé qu'il ne craignait plus. Il ne savait s'il devait le croire fou ou pro- 25
phète, inférieur ou supérieur à l'humanité.

Sa surprise redoubla lorsque Chavigny entra précipitamment, et, heurtant ses bottes fortes contre le tabouret du Cardinal, de manière à courir les risques de tomber, s'écria d'un air fort troublé : 30

— Monseigneur, un de vos domestiques arrive de Perpignan, et il a vu le camp en rumeur et vos ennemis à cheval. . . .

— Ils mettront pied à terre, monsieur, répondit Richelieu en replaçant son tabouret ; vous me paraissez manquer de calme.

— Mais . . . mais . . . monseigneur, ne faut-il pas avertir M. de Fabert ?

— Laissez-le dormir, et allez vous coucher vous-même, ainsi que Joseph.

5 — Monseigneur, une autre chose extraordinaire : le Roi vient.

— En effet, c'est extraordinaire, dit le ministre en regardant l'horloge ; je ne l'attendais que dans deux heures. Sortez tous deux.

10 Bientôt on entendit un bruit de bottes et d'armes qui annonçait l'arrivée du prince. On ouvrit les deux battants ; les gardes du Cardinal frappèrent trois fois leurs piques sur le parquet, et le Roi parut.¹

Il marchait en s'appuyant sur une canne de jonc d'un côté, 15 et de l'autre sur l'épaule de son confesseur, le père Sirmond,² qui se retira et le laissa avec le Cardinal. Celui-ci s'était levé avec la plus grande peine et ne put faire un pas au devant du Roi, parce que ses jambes malades étaient enveloppées. Il fit le geste d'aider le prince à s'asseoir près du feu, en face de lui.

20 Louis XIII tomba dans un grand fauteuil garni d'oreillers, demanda et but un verre d'élixir³ préparé pour le fortifier contre les évanouissements fréquents que lui causait sa maladie de langueur, fit un geste pour éloigner tout le monde, et seul avec Richelieu, lui parla d'une voix languissante :

25 — Je m'en vais, mon cher Cardinal ; je sens que je m'en vais à Dieu : je m'affaiblis de jour en jour, ni l'été ni l'air du Midi ne m'ont rendu mes forces.

— Je précéderai Votre Majesté, répondit le ministre ; la mort a déjà conquis mes jambes, vous le voyez ; mais tant qu'il me 30 restera la tête pour penser et la main pour écrire, je serai bon pour votre service.

— Et je suis sûr que votre intention était d'ajouter : le cœur pour m'aimer, dit le Roi.

— Votre Majesté en peut-elle douter ? répondit le Cardinal

en fronçant le sourcil et se mordant les lèvres par l'impatience que lui donnait ce début.

— Quelquefois j'en doute, répondit le prince ; tenez, j'ai besoin de vous parler à cœur ouvert, et de me plaindre de vous à vous-même. Il y a deux choses que j'ai sur la conscience 5 depuis trois ans : jamais je ne vous en ai parlé, mais je vous en voulais en secret, et même, si quelque chose eût été capable de me faire consentir à des propositions contraires à vos intérêts, c'eût été ce souvenir.

C'était là de cette sorte de franchise propre aux caractères 10 faibles, qui se dédommagent ainsi, en inquiétant leur dominateur, du mal qu'ils n'osent pas lui faire complètement, et se vengent de la sujétion par une controverse puérile. Richelieu reconnut à ces paroles qu'il avait couru un grand danger ; mais il vit en même temps le besoin de confesser, pour ainsi dire, 15 toute sa rancune ; et, pour faciliter l'explosion de ces importants aveux, il accumula les protestations qu'il croyait les plus propres à impatienter le Roi.

— Non, non, s'écria enfin celui-ci, je ne croirai rien tant que vous ne m'aurez pas expliqué ces deux choses qui me reviennent 20 toujours à l'esprit, et dont on me parlait dernièrement encore, et que je ne puis justifier par aucun raisonnement ; je veux dire le procès d'Urbain Grandier, dont je ne fus jamais bien instruit, et les motifs de votre haine pour ma malheureuse mère et même contre sa cendre. 25

— N'est-ce que cela, Sire ? dit Richelieu. Sont-ce là mes seules fautes ? Elles sont faciles à expliquer. La première affaire devait être soustraite aux regards de Votre Majesté par ses détails horribles et dégoûtants d'iniquité. Il y eut, certes, un art qui ne peut être regardé comme coupable à nommer 30 *magic* des crimes dont le nom¹ révolte la conscience, dont le récit eût révélé à l'audience de dangereux mystères ; ce fut une pieuse ruse, pour dérober aux yeux des peuples ces infamies. . . .

— Assez, c'en est assez, Cardinal, dit Louis XIII, détournant

la tête et baissant les yeux, je n'ai pas besoin d'entendre davantage ; je vous conçois, ces détails m'offenseraient ; j'approuve vos motifs, c'est bon. On ne m'avait pas dit cela ; on m'avait caché ces choses affreuses. Vous êtes-vous assuré des preuves
5 de ces crimes ?

— Je les eus toutes entre les mains, Sire ; et quant à la glorieuse Reine Marie de Médicis je suis étonné que Votre Majesté oublie combien je lui fus attaché. Oui, je ne crains pas de l'avouer, c'est à elle que je dus toute mon élévation ;
10 elle daigna la première jeter les yeux sur l'évêque de Luçon,¹ qui n'avait alors que vingt-deux ans, pour l'approcher d'elle. Combien j'ai souffert lorsqu'elle me força de la combattre dans l'intérêt de Votre Majesté. Mais, comme ce sacrifice fut fait pour vous, je n'en eus et n'en aurai jamais aucun scrupule.

15 * — Vous, à la bonne heure ; mais moi, dit le prince avec amertume.

— Eh ! Sire, s'écria le Cardinal, le Fils de Dieu² lui-même vous en donna l'exemple ; c'est sur le modèle de toutes les perfections que nous réglâmes nos avis ; et si les monuments
20 dus aux précieux restes de votre mère ne sont pas encore élevés, Dieu m'est témoin que ce fut dans la crainte d'affliger votre cœur et de vous rappeler sa mort que nous en retardâmes les travaux. Mais béni soit ce jour où il m'est permis de vous en parler ! je dirai moi-même la première messe à Saint-Denis,³
25 quand nous l'y verrons déposée, si la Providence m'en laisse la force.

Ici le Roi prit un visage un peu plus affable, mais toujours froid, et le Cardinal, jugeant qu'il n'irait pas plus loin pour ce soir dans la persuasion, se résolut tout à coup à faire la plus
30 puissante des diversions et à attaquer l'ennemi en face. Continuant donc à regarder fixement le Roi, il dit froidement :

— Est-ce donc pour cela que vous avez permis ma mort ?

— Moi ? dit le Roi, on vous a trompé ; j'ai bien entendu

parler de conjuration, et je voulais vous en dire quelque chose ; mais je n'ai rien ordonné contre vous.

— Ce n'est pas ce que disent les conjurés, Sire ; cependant j'en dois croire Votre Majesté, et je suis bien aise pour elle que l'on se soit trompé. Mais quels avis daignez-vous me 5 donner ?

— Je . . . voulais vous dire franchement entre nous que vous feriez bien de prendre garde à MONSIEUR. . . .

— Ah ! Sire, je ne puis le croire à présent, car voici une lettre qu'il vient de m'envoyer pour vous, et il semblerait avoir été 10 coupable envers Votre Majesté même.

Le Roi, étonné, lut :

“ MONSEIGNEUR,

“ Je suis au désespoir d'avoir encore manqué à la fidélité que je dois à Votre Majesté ; je la supplie très humblement d'agréer 15 que je lui en demande un million de pardons, avec un compliment¹ de soumission et de repentance.

“ Votre très humble sujet,

“ GASTON.”

— Qu'est-ce que cela veut dire ? s'écria Louis ; osaient-ils 20 s'armer contre moi-même aussi ?

— *Aussi !* dit tout bas le Cardinal, se mordant les lèvres ; puis il reprit : — Oui, Sire, aussi ; c'est ce que me ferait croire jusqu'à un certain point ce petit rouleau de papiers.

Et il tirait, en parlant, un parchemin roulé d'un morceau de 25 bois de sureau creux, et le déployait sous les yeux du Roi.

— C'est tout simplement un traité² avec l'Espagne, auquel, par exemple, je ne crois pas que Votre Majesté ait souscrit. Vous pouvez en voir les vingt articles bien en règle. Tout est prévu, la place de sûreté, le nombre des troupes, les secours 30 d'hommes et d'argent.

— Les traîtres ! s'écria Louis agité, il faut les faire saisir :

mon frère renonce et se repent ; mais faites arrêter le duc de Bouillon. . . .

— Oui, Sire.

— Ce sera difficile au milieu de son armée d'Italie.

5 — Je réponds de son arrestation sur ma tête, Sire : mais ne reste-t-il pas un autre nom ?

— Lequel ? . . . quoi ? . . . Cinq-Mars ? dit le Roi en balbutiant.

— Précisément, Sire, dit le Cardinal.

10 — Je le vois bien . . . mais je crois que l'on pourrait . . .

— Écoutez-moi, dit tout à coup Richelieu d'une voix tonnante, il faut que tout finisse aujourd'hui. Votre favori est à cheval à la tête de son parti ; choisissez entre lui et moi. Livrez l'enfant à l'homme ou l'homme à l'enfant, il n'y a pas de
15 milieu.

— Eh ! que voulez-vous donc si je vous favorise ? dit le Roi.

— Sa tête et celle de son confident.

— Jamais . . . c'est impossible ! reprit le Roi avec horreur et tombant dans la même irrésolution où il était avec Cinq-
20 Mars contre Richelieu. Il est mon ami aussi bien que vous ; mon cœur souffre de l'idée de sa mort. Pourquoi aussi n'étiez-vous pas d'accord tous les deux ? pourquoi cette division ? C'est ce qui l'a amené jusque-là. Vous avez fait mon désespoir : vous et lui, vous me rendez le plus malheureux des
25 hommes !

With these words the King hid his head in his hands and wept. Richelieu, however, did not relent, but accused the King of faithlessness in not revealing the plot, emphasized the treason of Cinq-Mars towards France, and finally told Louis that if he himself resigned his office, Louis would soon find himself King of little more than the Île de France. The King, at length, was stung into declaring that he henceforth would reign alone, and Richelieu was carried into another apartment. Louis began a survey of the multifarious state papers in the room, but was soon interrupted by a secretary, who wished for orders about the revolution in Portugal and the disturbances in Catalonia, and next by Chavigny bringing news of the outbreak

of civil war in England, and the critical position of Louis' sister and brother-in-law. Chavigny retired: the King was again alone; his spirit, weakened like his body, sank under the thought of his responsibilities, and he had scarcely time to summon Richelieu ere he fell back in a swoon. When he came to himself, he was alone with the Cardinal.

L'impassible ministre avait fait poser sa chaise longue contre le fauteuil du Roi, comme le siège d'un médecin près du lit de son malade, et fixait ses yeux étincelants et scrutateurs sur le visage pâle de Louis. Sitôt qu'il put l'entendre, il reprit d'une voix sombre son terrible dialogue :

— Vous m'avez rappelé, dit-il, que me voulez-vous? 5

Louis, renversé sur l'oreiller, entr'ouvrit les yeux et le regarda, puis se hâta de les refermer. Cette tête décharnée, armée de deux yeux flamboyants et terminée par une barbe aiguë et blanchâtre; cette calotte et ces vêtements de la couleur du 10 sang et des flammes, tout lui représentait un esprit infernal.

— Régné, dit-il d'une voix faible.

— Mais me livrez-vous Cinq-Mars et de Thou? poursuivit l'implacable ministre en s'approchant pour lire dans les yeux éteints du prince, comme un avide héritier poursuit jusque dans 15 la tombe les dernières lueurs de la volonté d'un mourant.

— Régné, répéta le Roi en détournant la tête.

— Signez donc, reprit Richelieu, ce papier porte : " Ceci est ma volonté, de les prendre morts ou vifs."

Louis, toujours la tête renversée sur le dossier du fauteuil, 20 laissa tomber sa main sur le papier fatal, et signa.

— Laissez-moi, par pitié ! je meurs ! dit-il.

— Ce n'est pas tout encore, continua celui qu'on appelle le grand politique ; je ne suis pas sûr de vous ; il me faut dorénavant des garanties et des gages. Signez encore ceci, et je 25 vous quitte.

" Quand le Roi ira voir le Cardinal, les gardes de celui-ci ne quitteront pas les armes ; et quand le Cardinal ira chez le Roi, ses gardes partageront le poste avec ceux de Sa Majesté."

De plus :

“ Sa Majesté s'engage à remettre les deux Princes ses fils en otage entre les mains du Cardinal, comme garantie de la bonne foi de son attachement.”

5 — Mes enfants ! s'écria Louis relevant sa tête, vous osez . . .

— Aimez-vous mieux que je me retire ? dit Richelieu.

Le Roi signa.

— Est-ce donc fini ? dit-il avec un profond gémissement.

10 Ce n'était pas fini : une autre douleur lui était réservée.

La porte s'ouvrit brusquement, et l'on vit entrer Cinq-Mars.¹ Ce fut, cette fois, le Cardinal qui trembla.

— Que voulez-vous, monsieur ? dit-il en saisissant la sonnette pour appeler.

15 Le grand Écuyer était d'une pâleur égale à celle du Roi ; et, sans daigner répondre à Richelieu, il s'avança d'un air calme vers Louis XIII. Celui-ci le regarda comme regarde un homme qui vient de recevoir sa sentence de mort.

— Vous devez trouver, Sire, quelque difficulté à me faire
20 arrêter, car j'ai vingt mille hommes à moi, dit Henri d'Effiat avec la voix la plus douce.

— Hélas ! Cinq-Mars, dit Louis douloureusement, est-ce toi qui as fait de telles choses ?

— Oui, Sire, et c'est moi aussi qui vous apporte mon épée,
25 car vous venez sans doute de me livrer, dit-il en la détachant et la posant aux pieds du Roi, qui baissa les yeux sans répondre.

Cinq-Mars sourit avec tristesse et sans amertume, parce qu'il n'appartenait déjà plus à la terre. Ensuite, regardant Richelieu
30 avec mépris :

— Je me rends parce que je veux mourir, dit-il ; mais je ne suis pas vaincu.

Le Cardinal serra les poings par fureur ; mais il se contraignit.

— Et quels sont vos complices ? dit-il.

Cinq-Mars regarda Louis XIII fixement et entr'ouvrit les lèvres pour parler. . . . Le Roi baissa la tête et souffrit en cet instant un supplice inconnu à tous les hommes.

— Je n'en ai point, dit enfin Cinq-Mars, ayant pitié du 5 prince.

Et il sortit de l'appartement.

Il s'arrêta dès la première galerie, où tous les gentilshommes et Fabert se levèrent en le voyant. Il marcha droit à celui-ci et lui dit : 10

— Monsieur, donnez ordre à ces gentilshommes de m'arrêter.

Tous se regardèrent sans oser l'approcher.

— Oui, monsieur, je suis votre prisonnier . . . oui, messieurs, je suis sans épée, et, je vous le répète, prisonnier du Roi. 15

— Je ne sais ce que je vois, dit le général ; vous êtes deux qui venez vous rendre, et je n'ai l'ordre d'arrêter personne.

— Deux ? dit Cinq-Mars, ce ne peut être que M. de Thou ; hélas ! à ce dévouement je le devine.

— Eh ! ne t'avais-je pas aussi deviné ? s'écria celui-ci en se 20 montrant et se jetant dans ses bras.

CHAPITRE XXV.

LES PRISONNIERS.

Parmi ces vieux châteaux dont la France se dépouille à regret chaque année, comme des fleurons de sa couronne, il y en avait un d'un aspect sombre et sauvage sur la rive gauche de la Saône. Il semblait une sentinelle formidable placée à l'une des 25 portes de Lyon, et tenait son nom de l'énorme rocher de Pierre-Encise, qui s'élève à pic comme une sorte de pyramide

naturelle, et dont la cime, recourbée sur la route et penchée jusque sur le fleuve, se réunissait jadis, dit-on, à d'autres roches que l'on voit sur la rive opposée, formant comme l'arche naturelle d'un pont ; mais le temps, les eaux et la main des hommes
5 n'ont laissé debout que le vieil amas de granit qui servait de piédestal à la forteresse, détruite aujourd'hui. Les archevêques de Lyon l'avaient élevée autrefois, comme seigneurs temporels de la ville, et y faisaient leur résidence ; de puis, elle devint place de guerre, et, sous Louis XIII, une prison d'État. Une
10 seule tour colossale, où le jour ne pouvait pénétrer que par trois longues meurtrières, dominait l'édifice ; et quelques bâtiments irréguliers l'entouraient de leurs épaisses murailles, dont les lignes et les angles suivaient les formes de la roche immense et perpendiculaire.

15 Ce fut là que le Cardinal de Richelieu, avare de sa proie, voulut bientôt incarcérer et conduire lui-même ses jeunes ennemis. Laissant Louis le précéder à Paris, il les enleva de Narbonne, les traînant à sa suite pour orner son dernier triomphe, et venant prendre le Rhône à Tarascon, presque à son embouchure, comme pour prolonger ce plaisir de la vengeance que
20 les hommes ont osé nommer celui des dieux ; étalant aux yeux des deux rives le luxe de sa haine, il remonta le fleuve avec lenteur sur des barques à rames dorées et pavoisées¹ de ses armoiries et de ses couleurs, couché dans la première, et remor-
25 quant ses deux victimes² dans la seconde, au bout d'une longue chaîne.

Souvent le soir, lorsque la chaleur était passée, les deux nacelles étaient dépouillées de leur tente, et l'on voyait dans l'une Richelieu, pâle et décharné, assis sur la poupe ; dans celle
30 qui suivait, les deux jeunes prisonniers, debout, le front calme, appuyés l'un sur l'autre, et regardant s'écouler les flots rapides du fleuve. Jadis les soldats de César, qui campèrent sur ces mêmes bords, eussent cru voir l'inflexible batelier des enfers conduisant les ombres amies de Castor et Pollux : des chrétiens

n'eurent pas même l'audace de réfléchir et d'y voir un prêtre menant ses deux ennemis au bourreau : c'était le premier ministre qui passait.

En effet, il passa, les laissant en garde à cette ville même où les conjurés avaient proposé de le faire périr. Il aimait à se jouer ainsi, en face, de la destinée, et à planter un trophée où elle avait voulu mettre sa tombe. 5

“ Il se faisait tirer, dit un journal manuscrit de cette année, contre-mont la rivière du Rhône, dans un bateau où l'on avait bâti une chambre de bois, tapissée de velours rouge cramoisi à feuellages, le fond étant d'or. Dans le même bateau, il y avait une antichambre de même façon ; à la proue et à l'arrière du bateau, il y avait quantité de soldats de ses gardes portant la casaque écarlate, en broderie d'or, d'argent et de soie, ainsi que beaucoup de seigneurs de marque. Son Éminence était dans un lit garni de taffetas de pourpre. Monseigneur le Cardinal Bigny¹ et messeigneurs les évêques de Nantes et de Chartres² y étaient avec quantité d'abbés et de gentilshommes en d'autres bateaux. Au-devant du sien, une frégate³ faisait la découverte des passages, et après montait un autre bateau chargé d'arquebusiers et d'officiers pour les commander. Lorsqu'on abordait en quelque île, on mettait des soldats en icelle, pour voir s'il y avait des gens suspects ; et n'y en rencontrant point, ils en gardaient les bords, jusques à ce que deux bateaux qui suivaient eussent passé ; ils étaient remplis de noblesse et de soldats bien armés. 20 25

“ En après venait le bateau de Son Éminence, à la queue duquel était attaché un petit bateau dans lequel étaient MM. de Thou et de Cinq-Mars, gardés par un exempt⁵ des gardes du Roi et douze gardes de Son Éminence. Après les bateaux venaient trois barques où étaient les hardes et la vaisselle d'argent de Son Éminence, avec plusieurs gentilshommes et soldats. 30

“ Sur le bord du Rhône, en Dauphiné, marchaient deux

compagnies du cheval-légers, et autant sur le bord du côté du Languedoc et Vivarais ;¹ il y avait un très beau régiment de gens de pied qui entrait dans les villes où Son Éminence devait entrer ou coucher. Il y avait plaisir d'ouïr les trompettes qui
 5 jouaient en Dauphiné avec les réponses de celles du Vivarais, et les redits² des échos de nos rochers ; on eût dit que tout jouait à mieux faire.”³

Au milieu d'une nuit du mois de septembre 1642, tandis que tout semblait sommeiller dans l'inexpugnable tour des prison-
 10 niers, la porte de leur première chambre tourna sans bruit sur ses gonds, et sur le seuil parut un homme vêtu d'une robe brune ceinte d'une corde, ses pieds chaussés de sandales, et un paquet de grosses clefs à la main : c'était Joseph.⁴ Il regarda avec précaution sans avancer, et contempla en silence l'ap-
 15 partement du grand Écuyer. D'épais tapis, de larges et splendides tentures voilaient les murs de la prison ; un lit de damas rouge était préparé, mais le captif n'y était pas ; assis près d'une haute cheminée, dans un grand fauteuil, vêtu d'une longue robe grise de la forme de celle des prêtres, la tête
 20 baissée, les yeux fixés sur une petite croix d'or, à la lueur tremblante d'une lampe, il était absorbé par une méditation si profonde, que le capucin eut le loisir d'approcher jusqu'à lui et de se placer debout face à face du prisonnier avant qu'il s'en aperçût. Enfin il leva la tête et s'écria :

25 — Que viens-tu faire ici, misérable ?

— Jeune homme, vous êtes emporté, répondit d'une voix très basse le mystérieux vîsiteur ; deux mois de prison auraient pu vous calmer. Je viens pour vous dire d'importantes choses : écoutez-moi ; j'ai beaucoup pensé à vous, et je ne vous hais
 30 pas tant que vous croyez. Les moments sont précieux : je vous dirai tout en peu de mots. Dans deux heures on va venir

vous interroger, vous juger et vous mettre à mort avec votre ami : cela ne peut manquer parce qu'il faut que tout se termine le même jour.

— Je le sais, dit Cinq-Mars, et j'y compte.

— Eh bien ! je puis encore vous tirer d'affaire, car j'ai beaucoup réfléchi, comme je vous l'ai dit, et je viens vous proposer des choses qui vous seront agréables. Le Cardinal n'a pas six mois à vivre ; ne faisons pas les mystérieux, entre nous il faut être franc : vous voyez où je vous ai amené pour lui, et vous pouvez juger par là du point où je le conduirai pour vous si vous voulez ; nous pouvons lui retrancher ces six mois qui lui restent. Le Roi vous aime et vous rappellera près de lui avec transport quand il vous saura vivant ; vous êtes jeune, vous serez longtemps heureux et puissant ; vous me protégerez, vous me ferez cardinal.

L'étonnement rendit muet le jeune prisonnier, qui ne pouvait comprendre un tel langage et semblait avoir de la peine à y descendre de la hauteur de ses méditations. Tout ce qu'il put dire fut :

— Votre bienfaiteur ! Richelieu !

Le capucin sourit et poursuivit tout bas en se rapprochant de lui :

— Il n'y a point de bienfaits en politique, il y a des intérêts, voilà tout. Un homme employé par un ministre ne doit pas être plus reconnaissant qu'un cheval monté par un écuyer ne l'est d'être préféré aux autres. Mon allure¹ lui a convenu, j'en suis bien aise. A présent, il me convient de le jeter à terre.

Oui, cet homme n'aime que lui-même ; il m'a trompé, je le vois bien, en reculant toujours mon élévation ; mais, encore une fois, j'ai des moyens sûrs de vous faire évader sans bruit ; je peux tout ici. Je ferai mettre, à la place des hommes sur lesquels il compte, d'autres hommes qu'il destinait à la mort, et qui sont ici près, dans la tour du Nord, la tour des oubli-

ettes,¹ qui s'avance là-bas au-dessus de l'eau. Ses créatures iront remplacer ces gens-là. J'envoie un médecin, un empirique² qui m'appartient, au glorieux Cardinal, que les plus savants de Paris ont abandonné ; si vous vous entendez avec
5 moi, il lui portera un remède universel et éternel.

— Retire-toi, dit Cinq-Mars, retire-toi, religieux infernal ! aucun homme n'est semblable à toi ; tu n'es pas un homme ! tu marches d'un pas furtif et silencieux dans les ténèbres, tu traverses les murailles pour présider à des crimes secrets ; tu
10 te places entre les cœurs des amants pour les séparer éternellement. Qui es-tu ? tu ressembles à l'âme tourmentée d'un damné.

— Romanesque enfant ! dit Joseph ; vous auriez eu de grandes qualités sans vos idées fausses. Il n'y a peut-être ni
15 damnation ni âme. Si celles des morts revenaient se plaindre, j'en aurais mille autour de moi, et je n'en ai jamais vu, même en songe.

— Monstre ! dit Cinq-Mars à demi-voix.

— Voilà encore des mots, reprit Joseph ; il n'y a point de
20 monstre ni d'homme vertueux. Vous et M. de Thou, qui vous piquez de ce que vous nommez vertu, vous avez manqué de causer la mort de cent mille hommes peut-être, en masse et au grand jour, pour rien, tandis que Richelieu et moi nous en avons fait périr beaucoup moins, en détail, et la nuit, pour
25 fonder un grand pouvoir. Quand on veut rester pur, il ne faut point se mêler d'agir sur les hommes, ou plutôt ce qu'il y a de plus raisonnable est de voir ce qui est, et de se dire comme moi : Il est possible que l'âme n'existe pas : nous sommes les fils du hasard ; mais, relativement aux autres hommes, nous
30 avons des passions qu'il faut satisfaire.

— Je respire ! s'écria Cinq-Mars, il ne croit pas en Dieu !

Joseph poursuivit :

— Or, Richelieu, vous et moi, sommes nés ambitieux ; il fallait donc tout sacrifier à cette idée !

— Malheureux ! ne me confondez pas avec vous !

— C'est la vérité pure cependant, reprit le capucin ; et seulement vous voyez à présent que notre système valait mieux que le vôtre.

— Misérable ! c'était par amour . . .

5

— Non ! non ! non ! non ! . . . Ce n'est point cela. Voici encore des mots ; vous l'avez cru peut-être vous-même, mais c'était pour vous ; je vous ai entendu parler à cette jeune fille, vous ne pensiez qu'à vous-mêmes tous les deux ; vous ne vous aimiez ni l'un ni l'autre ; elle ne songeait qu'à son rang, et vous à votre ambition. C'est pour s'entendre dire qu'on est parfait et se voir adorer qu'on veut être aimé, c'est encore et toujours là le saint égoïsme qui est mon Dieu.

10

— Cruel serpent ! dit Cinq-Mars, n'était-ce pas assez de nous faire mourir ? pourquoi viens-tu jeter tes venins sur la vie que tu nous ôtes ? quel démon t'a enseigné ton horrible analyse des cœurs ?

15

— La haine de tout ce qui m'est supérieur, dit Joseph avec un rire bas et faux, et le désir de fouler aux pieds tous ceux que je hais, m'ont rendu ambitieux et ingénieux à trouver le côté faible de vos rêves. Il y a un ver qui rampe au cœur de tous ces beaux fruits.

20

— Grand Dieu ! l'entends-tu ! s'écria Cinq-Mars, se levant et étendant ses bras vers le ciel.

La solitude de sa prison, les pieuses conversations de son ami, et surtout la présence de la mort, qui vient comme la lumière d'un astre inconnu donner d'autres couleurs à tous les objets accoutumés de nos regards ; les méditations de l'éternité, et (le dirons-nous ?) de grands efforts pour changer ses regrets déchirants en espérances immortelles et pour diriger vers Dieu toute cette force d'aimer qui l'avait égaré sur la terre ; tout avait fait en lui-même une étrange révolution ; et, semblable à ces épis que mûrit subitement un seul coup de soleil, son âme avait acquis de plus vives lumières, exaltée par l'influence mystérieuse de la mort.

25

30

35

— Grand Dieu ! répéta-t-il, si celui-ci et son maître sont des hommes, suis-je un homme aussi ? Contemple, contemple deux ambitions réunies, l'une égoïste et sanglante, l'autre dévouée et sans tache ; la leur soufflée par la haine, la nôtre
5 inspirée par l'amour. Regarde, Seigneur, regarde, juge et pardonne. Pardonne, car nous fûmes bien criminels de marcher un seul jour dans la même voie à laquelle on ne donne qu'un nom sur la terre, quel que soit le but où elle conduise.

Joseph l'interrompit durement en frappant du pied.

10 — Quand vous aurez fini votre prière, dit-il, vous m'apprendrez si vous voulez m'aider, et je vous sauverai à l'instant.

— Jamais, scélérat impur, jamais, dit Henri d'Effiat, je ne m'associerai à toi et à un assassinat ! Je l'ai refusé quand j'étais puissant, et sur toi-même.¹

15 — Vous avez eu tort : vous seriez maître à présent.

— Eh ! quel bonheur aurais-je de mon pouvoir, partagé qu'il serait avec une femme qui ne me comprit pas, m'aima faiblement et me préféra une couronne ? Après son abandon je n'ai pas voulu devoir ce qu'on nomme l'Autorité à la victoire ; juge
20 si je la recevrai du crime !

— Inconcevable folie ! dit le capucin en riant.

— Tout avec elle, rien sans elle : c'était là toute mon âme.

— C'est par entêtement et par vanité que vous persistez ; c'est impossible ! reprit Joseph : ce n'est pas dans la nature.

25 — Toi qui veux nier le dévouement, reprit Cinq-Mars, comprends-tu du moins celui de mon ami ?

— Il n'existe pas davantage ; il a voulu vous suivre parce que . . .

Ici le capucin, un peu embarrassé, chercha un instant.

30 — Parce que . . . parce que . . . il vous a formé, vous êtes son œuvre. . . . Il tient à vous par amour-propre d'auteur. . . . Il était habitué à vous sermoner, et il sent qu'il ne trouverait plus d'élève si docile à l'écouter et à l'applaudir. . . . La coutume constante lui a persuadé que sa vie tenait à la

vôtre . . . c'est quelque chose comme cela . . . il vous accompagne par routine. . . . D'ailleurs ce n'est pas fini . . . nous verrons la suite et l'interrogatoire ; il niera sûrement qu'il ait su la conjuration.

— Il ne niera pas ! s'écria impétueusement Cinq-Mars. 5

— Il la savait donc ? vous l'avouez, dit Joseph triomphant ; vous n'en aviez pas encore dit si long.¹

— O ciel ! qu'ai-je fait ? soupira Cinq-Mars en se cachant la tête.

— Calmez-vous : il est sauvé malgré cet aveu, si vous acceptez mon offre. 10

D'Effiat fut quelque temps sans répondre . . . le capucin poursuivit :

— Sauvez votre ami . . . la faveur du Roi vous attend, et peut-être l'amour égaré un moment . . . 15

— Homme, ou qui que tu sois, si tu as quelque chose en toi de semblable à un cœur, répondit le prisonnier, sauve-le ; c'est le plus pur des êtres créés. Mais fais-le emporter loin d'ici pendant son sommeil, car, s'il s'éveille, tu ne le pourras pas. 20

— A quoi cela me serait-il bon ? dit en riant le capucin ; c'est vous et votre faveur qu'il me faut.

L'impétueux Cinq-Mars se leva, et, saisissant le bras de Joseph, qu'il regardait d'un air terrible :

— Je l'abaissais en te priant pour lui : viens, scélérat ! dit-il 25 en soulevant une tapisserie qui séparait l'appartement de son ami du sien ; viens et doute du dévouement et de l'immortalité des âmes. . . . Compare l'inquiétude de ton triomphe au calme de notre défaite, la bassesse de ton règne à la grandeur de notre captivité, et ta veille sanglante au sommeil du 30 juste.

Une lampe solitaire éclairait de Thou. Ce jeune homme était à genoux encore devant un prie-Dieu surmonté d'un vaste crucifix d'ébène ; il semblait s'être endormi en priant ; sa tête,

penchée en arrière, était élevée encore vers la croix ; ses lèvres souriaient d'un sourire calme et divin, et son corps affaissé reposait sur le tapis et le coussin du siège.

— Jésus ! comme il dort ! dit le capucin stupéfait, mêlant par
5 oubli à ses affreux propos le nom céleste qu'il prononçait habituellement chaque jour.

Puis, tout à coup, il se retira brusquement, en portant la main à ses yeux, comme ébloui par une vision du ciel. . . .

— Brou . . . brr . . . brr . . . dit-il en secouant la tête et
10 se passant la main sur le visage. . . . Tout cela est un enfantillage : cela me gagnerait¹ si j'y pensais. . . . Ces idées-là peuvent être bonnes, comme l'opium pour calmer. . . .

Mais il ne s'agit pas de cela : dites oui ou non.

— Non, dit Cinq-Mars, le jetant à la porte par l'épaule, je
15 ne veux point de la vie et ne me repens pas d'avoir perdu une seconde fois de Thou, car il n'en aurait pas voulu au prix d'un assassinat ; et quand il s'est livré à Narbonne, ce n'était pas pour reculer à Lyon.

— Réveillez-le donc, car voici les juges, dit d'une voix aigre
20 et riante le capucin furieux.

En ce moment entrèrent, à la lueur des flambeaux et précédés par un détachement de garde écossaise,² quatorze juges vêtus de leurs longues robes, et dont on distinguait mal les traits. Il se rangèrent et s'assirent en silence à droite et à
25 gauche de la vaste chambre ; c'étaient les commissaires délégués par le Cardinal-Duc pour cette sombre et solennelle affaire. Tous hommes sûrs et de *confiance* pour le Cardinal de Richelieu, qui, de Tarascon, les avait choisis et inscrits. Il avait voulu que le chancelier Séguier³ vînt à Lyon lui-même,
30 *pour éviter*, dit-il dans les instructions ou ordres qu'il envoie au Roi Louis XIII par Chavigny, "*pour éviter toutes les accroches⁴ qui arriveront s'il n'y est point*. M. Marillac,⁵ ajoutait-il, fut à Nantes au procès de Chalais. M. de Château-Neuf,⁶ à Toulouse, à la mort de M. de Montmorency ; et M. de Bellière,⁷

à Paris, au procès de M. de Biron.¹ L'autorité et l'intelligence qu'ont ces messieurs des formes de justice est tout à fait nécessaire."

Le chancelier Séguier vint donc à la hâte ; mais en ce moment on annonça qu'il avait ordre de ne point paraître, de 5
 peur d'être influencé par le souvenir de son ancienne amitié pour le prisonnier, qu'il ne vit que seul à seul. Les commissaires et lui avaient d'abord, et rapidement, reçu les lâches dépositions du duc d'Orléans, à Villefranche,² en Beaujolais,³ puis à Vivey, à deux lieues de Lyon, où ce triste prince avait 10
 eu ordre de se rendre, tout suppliant et tremblant au milieu de ses gens, qu'on lui laissait par pitié, bien surveillé par les Gardes françaises et suisses. Le Cardinal avait fait dicter à Gaston son rôle et ses réponses mot pour mot ; et, moyennant cette docilité, on l'avait exempté en forme des confrontations 15
 trop pénibles avec MM. de Cinq-Mars et de Thou. Ensuite le chancelier et les commissaires avaient préparé M. de Bouillon, et, forts de leur travail préliminaire, venaient tomber de tout leur poids sur les deux jeunes coupables que l'on ne voulait pas sauver. — L'histoire ne nous a conservé que les 20
 noms des conseillers d'État qui accompagnèrent Pierre Séguier, mais non ceux des autres commissaires, dont il est seulement dit qu'ils étaient six du Parlement de Grenoble⁴ et deux présidents. Le rapporteur conseiller⁵ d'État Laubardemont, qui les avait dirigés en tout, était à leur tête. Joseph leur parla sou- 25
 vent à l'oreille avec une politesse révérencieuse, tout en regardant en dessous Laubardemont avec une ironie féroce.

Il fut convenu que le fauteuil servirait de sellette,⁶ et l'on se tut pour écouter la réponse du prisonnier.

Il parla d'une voix douce et calme. 30

— Dites à M. le chancelier que j'aurais le droit d'en appeler au Parlement de Paris et de récuser mes juges, parce qu'il y a parmi eux deux de mes ennemis, et à leur tête un de mes amis, M. Séguier lui-même, que j'ai conservé dans sa charge ; mais

je vous épargnerai bien des peines, Messieurs, en me reconnaissant coupable de toute la conjuration, par moi seul conçue et ordonnée. Ma volonté est de mourir. Je n'ai donc rien à ajouter pour moi ; mais, si vous voulez être justes, vous laissez la vie à celui que le Roi même a nommé le plus honnête homme de France, et qui ne meurt que pour moi.

— Qu'on l'introduise, dit Laubardemont.

Deux gardes entrèrent chez M. de Thou, et l'amènèrent.

Il entra et salua gravement avec un sourire angélique sur les lèvres, et embrassant Cinq-Mars :

— Voici donc enfin le jour de notre gloire ! dit-il ; nous allons gagner le ciel et le bonheur éternel.

— Nous apprenons, monsieur, dit Laubardemont, nous apprenons par la bouche même de M. de Cinq-Mars, que vous avez su la conjuration.

De Thou répondit à l'instant et sans aucun trouble, toujours avec un demi-sourire et les yeux baissés :

— Messieurs, j'ai passé ma vie à étudier les lois humaines, et je sais que le témoignage d'un accusé ne peut condamner l'autre. Je pourrais répéter aussi ce que j'ai déjà dit, que l'on ne m'aurait pas cru si j'avais dénoncé sans preuve le frère du Roi. Vous voyez donc que ma vie et ma mort sont entre vos mains. Pourtant, lorsque j'ai bien envisagé l'une et l'autre, j'ai connu clairement que, de quelque vie que je puisse jamais jouir, elle ne pourrait être que malheureuse après la perte de M. de Cinq-Mars ; j'avoue donc et confesse que j'ai su sa conspiration ; j'ai fait mon possible pour l'en détourner. — Il m'a cru son ami unique et fidèle, et je ne l'ai pas voulu trahir ; c'est pourquoi je me condamne par les lois qu'a rapportées mon père lui-même, qui me pardonne, j'espère.

A ces mots, les deux amis se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

Cinq-Mars s'écriait :

— Ami ! ami ! que je regrette ta mort que j'ai causée ! Je t'ai trahi deux fois, mais tu sauras comment.

Mais de Thou, l'embrassant et le consolant, répondait en levant les yeux en haut :

— Ah ! que nous sommes heureux de finir de la sorte ! Humainement parlant, je pourrais me plaindre de vous, monsieur, mais Dieu sait combien je vous aime !¹ Qu'avons-nous 5 fait qui nous mérite la grâce du martyr et le bonheur de mourir ensemble ?

Les juges n'étaient pas préparés à cette douceur, et se regardaient avec surprise.

— Ah ! si l'on me donnait seulement une pertuisane,² dit 10 une voix enrouée (c'était le vieux Grandchamp, qui s'était glissé dans la chambre, et dont les yeux étaient rouges de fureur), je déferais bien monseigneur de tous ces hommes noirs ! disait-il.

Deux halbardiers vinrent se mettre auprès de lui en silence ; 15 il se tut, et, pour se consoler, se mit à une fenêtre du côté de la rivière où le soleil ne se montrait pas encore, et il sembla ne plus faire attention à ce qui se passait dans la chambre.

Cependant Laubardemont, craignant que les juges ne vinsent à s'attendrir, dit à haute voix : 20

— Actuellement, d'après l'ordre de monseigneur le Cardinal, on va mettre ces deux messieurs à la gêne,³ c'est-à-dire à la question⁴ ordinaire et extraordinaire.

Cinq-Mars rentra dans son caractère par indignation,⁵ et, croisant les bras, fit, vers Laubardemont et Joseph, deux pas 25 qui les épouvantèrent. Le premier porta involontairement la main à son front.

— Sommes-nous ici à Loudun ? s'écria le prisonnier.

Mais de Thou, s'approchant, lui prit la main et la serra ; il se tut, et reprit d'un ton calme en regardant les juges : 30

— Messieurs, cela me semble bien rude ; un homme de mon âge et de ma condition ne devrait pas être sujet à toutes ces formalités. J'ai tout dit et je dirai tout encore. Je prends la mort à gré et de grand cœur : la question n'est donc point néces-

saire. Ce n'est point à des âmes comme les nôtres que l'on peut arracher des secrets par les souffrances du corps. Nous sommes devenus prisonniers par notre volonté et à l'heure marquée par nous-mêmes ; nous avons dit seulement ce qu'il
 5 vous fallait pour nous faire mourir, vous ne sauriez rien de plus ; nous avons ce que nous voulons.

— Que faites-vous, ami ? interrompit de Thou. . . . Il se trompe, messieurs ; nous ne refusons pas le martyre que Dieu nous offre, nous le demandons.

10 — Mais, disait Cinq-Mars, qu'avez-vous besoin de ces tortures infâmes pour conquérir le ciel ? vous, martyr déjà, martyr volontaire de l'amitié ! Messieurs, moi seul je puis avoir d'importants secrets : c'est le chef d'une conjuration qui la connaît ; mettez-moi seul à la question si nous devons être ici
 15 traités comme les plus vils malfaiteurs.

— Par charité, messieurs, reprenait de Thou, ne me privez pas des mêmes douleurs que lui ; je ne l'ai pas suivi si loin pour l'abandonner à cette heure précieuse, et ne pas faire tous mes efforts pour l'accompagner jusque dans le ciel.

20 Pendant ce débat, il s'en était engagé un autre entre Laubardemont et Joseph ; celui-ci, craignant que la douleur n'arrachât le récit de son entretien, n'était pas d'avis de¹ donner la question ; l'autre, ne trouvant pas son triomphe complété par la mort, l'exigeait impérieusement. Les juges entouraient et
 25 écoutaient ces deux ministres secrets du grand ministre ; cependant, plusieurs choses leur ayant fait soupçonner que le crédit du capucin était plus puissant que celui du juge, ils penchaient pour lui, et se décidèrent à l'humanité quand il finit par ces paroles prononcées à voix basse :

30 — Je connais leurs secrets ; nous n'avons pas besoin de les savoir, parce qu'ils sont inutiles et qu'ils vont trop haut. M. le Grand n'a à dénoncer que le Roi, et l'autre la Reine² ; c'est ce qu'il vaut mieux ignorer. D'ailleurs, ils ne parleraient pas ; je les connais, ils se tairaient, l'un par orgueil, l'autre par

piété. Laissons-les : la torture les blessera ; ils seront défigurés et ne pourront plus marcher ; cela gâtera toute la cérémonie ; il faut les conserver pour paraître.

Cette dernière considération prévalut : les juges se retirèrent pour aller délibérer avec le chancelier. En sortant, Joseph dit 5 à Laubardemont :

— Je vous ai laissé assez de plaisir ici : maintenant vous allez avoir encore celui de délibérer, et vous irez interroger trois prévenus dans la tour du Nord.

C'étaient les trois juges d'Urbain Grandier. 10

Il dit, rit aux éclats ; et sortit le dernier, poussant devant lui le maître des requêtes¹ ébahi.

A peine le sombre tribunal eut-il défilé, que Grandchamp, délivré de ses deux estafiers,² se précipita vers son maître, et, lui saisissant la main, lui dit : 15

— Au nom du ciel, venez sur la terrasse, monseigneur, je vous montrerai quelque chose ; au nom de votre mère, venez . . .

Mais la porte s'ouvrit au vieil abbé Quillet presque dans le même instant. 20

— Mes enfants ! mes pauvres enfants ! criait le vieillard en pleurant ; hélas ! pourquoi ne m'a-t-on permis d'entrer qu'aujourd'hui ? Cher Henri, votre mère, votre frère, votre sœur, sont ici cachés . . .

— Taisez-vous, monsieur l'abbé, disait Grandchamp ; venez 25 sur la terrasse, monseigneur.

Mais le vieux prêtre retenait son élève en l'embrassant.

— Nous espérons, nous espérons beaucoup la grâce.

— Je la refuserais, dit Cinq-Mars.

— Nous n'espérons que les grâces de Dieu, reprit de Thou. 30

— Taisez-vous, interrompit encore Grandchamp, les juges viennent.

En effet, la porte s'ouvrit encore à la sinistre procession, où Joseph et Laubardemont manquaient.

— Messieurs, s'écria le bon abbé s'adressant aux commissaires, je suis heureux de vous dire que je viens de Paris, que personne ne doute de la grâce de tous les conjurés. J'ai vu, chez Sa Majesté, MONSIEUR lui-même, et quant au duc de
5 Bouillon, son interrogatoire n'est pas défav¹ . . .

— Silence ! dit M. de Ceton,² lieutenant des Gardes écossaises.

Et les quatorze commissaires rentrèrent et se rangèrent de nouveau dans la chambre.

M. de Thou, entendant que l'on appelait le greffier criminel³
10 du présidial⁴ de Lyon pour prononcer l'arrêt, laissa éclater involontairement un de ces transports de joie religieuse qui ne se virent jamais que dans les martyrs et les saints aux approches de la mort ; et s'avançant au devant de cet homme, il s'écria :

— *Quam speciosi⁵ pedes evangelizantium pacem, evangelizan-*
15 *tium bona !*

Puis, prenant la main de Cinq-Mars, il se mit à genoux et tête nue pour entendre l'arrêt, ainsi qu'il était ordonné. D'Effiat demeura debout, mais on n'osa le contraindre.

L'arrêt leur fut prononcé en ces mots :

20 “ Entre le procureur général du Roi, demandeur en cas de crime de lèse-majesté, d'une part ;

“ Et messire Henry d'Effiat de Cinq-Mars, grand Écuyer de France, âgé de vingt-deux ans : et François-Auguste de Thou, âgé de trente-cinq ans, conseiller du Roi en ses conseils ; pri-
25 sonniers au château de Pierre-Encise de Lyon, défenseurs et accusés, d'autre part ;

“ Vu le procès⁶ extraordinairement fait à la requête dudit procureur général du Roi, à l'encontre desdits d'Effiat et de Thou, informations, interrogations, confessions, dénégations et
30 confrontations, et copies reconnues⁷ du traité fait avec l'Espagne ; considérant, la chambre déléguée :⁸

“ 1° Que celui qui attente à la personne des ministres des princes, est regardé par les lois anciennes et constitutions des Empereurs comme criminel de lèse-Majesté ;

“ 2° Que la troisième ordonnance du roi Louis XI¹ porte peine de mort contre quiconque ne révèle pas une conjuration contre l'État ;

“ Les commissaires députés par sa Majesté ont déclaré lesdits d'Effiat et de Thou atteints et convaincus de crime de lèse-majesté, savoir : 5

“ Ledit d'Effiat de Cinq-Mars pour les conspirations et entreprises, ligues et traités faits par lui avec les étrangers contre l'État ;

“ Et ledit de Thou,² pour avoir eu connaissance desdites 10 entreprises ;

“ Pour réparation desquels crimes, les ont privés de tous honneurs et dignités, et les ont condamnés et condamnent à avoir la tête tranchée sur un échafaud, qui, pour cet effet, sera dressé en la place des Terreaux de cette ville ; 15

“ Ont déclaré et déclarent tous et un chacun de leur biens, meubles et immeubles, acquis et confisqués au Roi ; et iceux³ par eux tenus immédiatement de la couronne, réunis au domaine d'icelle⁴ ; sur iceux préalablement prise la somme de 60,000 livres applicables à œuvres pies.”⁵ 20

Après la prononciation de l'arrêt, M. de Thou dit⁶ à haute voix :

— Dieu soit béni ! Dieu soit loué !

— La mort ne m'a jamais fait peur, dit froidement Cinq-Mars. 25

Ce fut alors que, suivant les formes, M. de Ceton, le lieutenant des Gardes écossaises, vieillard de soixante-six ans, déclara avec émotion qu'il remettait les prisonniers entre les mains du sieur Thomé, prévôt des marchands du Lyonnais, prit congé d'eux, et ensuite tous les gardes du corps, silencieux 30 et les larmes aux yeux.

— Ne pleurez point, leur disait Cinq-Mars, les larmes sont inutiles ; mais plutôt priez Dieu pour nous, et assurez-vous que je ne crains pas la mort.

Il leur serrait la main, et de Thou les embrassait. Après quoi ces gentilshommes sortirent les yeux humides de larmes et se couvrant le visage de leurs manteaux.

— Les cruels ! dit l'abbé Quillet, pour trouver des armes
5 contre eux, il leur a fallu fouiller dans l'arsenal des tyrans. Pourquoi me laisser entrer en ce moment ?

— Comme confesseur,¹ monsieur, dit à voix basse un commissaire ; car, depuis deux mois, aucun étranger n'a eu permission d'entrer ici. . . .

10 Dès que les grandes portes furent refermées et les portières abaissées :

— Sur la terrasse, au nom du ciel ! s'écria encore Grand-champ. Et il y entraîna son maître et de Thou. Le vieux gouverneur les suivit en boitant.

15 — Que nous veux-tu dans un moment semblable ? dit Cinq-Mars avec une gravité pleine d'indulgence.

— Regardez les chaînes² de la ville, dit le fidèle domestique.

Le soleil naissant colorait le ciel depuis un instant à peine. Il paraissait à l'horizon une ligne éclatante et jaune, sur laquelle
20 les montagnes découpaient durement leurs formes d'un bleu foncé ; les vagues de la Saône et les chaînes de la ville, tendues d'un bord à l'autre, étaient encore voilées par une légère vapeur qui s'élevait aussi de Lyon, et déroba à l'œil le toit des maisons. Les premiers jets de la lumière matinale ne colo-
25 raient encore que les points les plus élevés du magnifique paysage. Dans la cité, les clochers de l'hôtel de ville et de Saint-Nizier, sur les collines environnantes, les monastères des Carmes et de Sainte-Marie, et la forteressé entière de Pierre-Encise, étaient dorés de tous les feux de l'aurore. On enten-
30 dait le bruit des carillons joyeux des villages. Les murs seuls de la prison étaient silencieux.

— Eh bien, dit Cinq-Mars, que nous faut-il voir ? est-ce la beauté des plaines ou la richesse des villes ? est-ce la paix de ces villages ? Ah ! mes amis, il y a partout là des passions et des douleurs comme celles qui nous ont amenés ici !

Le vieil abbé et Grandchamp se penchèrent sur le parapet de la terrasse pour regarder du côté de la rivière. 5

— Le brouillard est trop épais : on ne voit rien encore, dit l'abbé.

— Que notre dernier soleil est lent à paraître ! disait de Thou. 10

— N'apercevez-vous pas en bas, au pied des rochers, sur l'autre rive, une petite maison blanche entre la porte d'Halincourt et le boulevard Saint-Jean ? dit l'abbé.

— Je ne vois rien, répondit Cinq-Mars, qu'un amas de murailles grisâtres. 15

— Ce maudit brouillard est épais ! reprenait Grandchamp toujours penché en avant comme un marin qui s'appuie sur la dernière planche d'une jetée pour apercevoir une voile à l'horizon.

— Chut ! dit l'abbé, on parle près de nous. 20

En effet, un murmure confus, sourd et inexplicable, se faisait entendre dans une petite tourelle adossée à la plateforme de la terrasse. Comme elle n'était guère plus grande qu'un colombier, les prisonniers l'avaient à peine remarquée jusque-là. 25

— Vient-on déjà nous chercher, dit Cinq-Mars.

— Bah ! bah ! répondit Grandchamp, ne vous occupez pas de cela ; c'est la tour des oubliettes. Il y a deux mois que je rôde autour du fort, et j'ai vu tomber du monde de là dans l'eau, au moins une fois par semaine. Pensons à notre affaire : 30 je vois une lumière à la fenêtre là-bas.

Une invincible curiosité entraîna cependant les deux prisonniers à jeter un regard sur la tourelle, malgré l'horreur de leur situation. Elle s'avavançait, en effet, en dehors du rocher à pic

et au-dessus d'un gouffre rempli d'une eau verte bouillonnante, sorte de source inutile,¹ qu'un bras égaré de la Saône formait entre les rocs à une profondeur effrayante. On y voyait tourner rapidement la roue d'un moulin abandonné depuis longtemps.

5 On entendit trois fois un craquement semblable à celui d'un pont-levis qui s'abaîsserait et se relèverait tout à coup comme par ressort en frappant contre la pierre des murs : et trois fois on vit quelque chose de noir tomber dans l'eau et la faire re-jaillir en écume à une grande hauteur.

10 — Miséricorde ! seraient-ce des hommes ? s'écria l'abbé en se signant.

— J'ai cru voir des robes brunes qui tourbillonnaient en l'air, dit Grandchamp ; ce sont des amis du Cardinal.

Un cri terrible partit de la tour avec un jurement impie.

15 La lourde trappe gémit une quatrième fois. L'eau verte reçut avec bruit un fardeau qui fit crier² l'énorme roue du moulin, un de ses larges rayons fut brisé et un homme embarrassé dans les poutres vermoulues parut hors de l'écume, qu'il colorait d'un sang noir, tourna deux fois en criant, et

20 s'engloutit. C'était Laubardemont.³

Pénétré d'une profonde horreur, Cinq-Mars recula.

— Il y a une Providence, dit Grandchamp : Urbain Grandier l'avait ajourné à trois ans.⁴ Allons, allons, le temps est précieux ; messieurs, ne restez pas là immobiles ; qui que ce soit,

25 lui ou non, je n'en serais pas étonné, car ces coquins-là se mangent eux-mêmes comme les rats. Mais tâchons de leur enlever leur meilleur morceau. Vive Dieu ! je vois le signal ! nous sommes sauvés ; tout est prêt ; accourez de ce côté-ci, monsieur l'abbé. Voilà le mouchoir blanc à la fenêtre ; nos

30 amis sont préparés.

L'abbé saisit aussitôt la main de chacun des deux amis, et les entraîna du côté de la terrasse où ils avaient d'abord attaché leurs regards.

— Écoutez-moi tous deux, leur dit-il : apprenez qu'aucun

des conjurés n'a voulu de la retraite que vous leur assuriez ; ils sont tous accourus à Lyon, travestis et en grand nombre ; ils ont versé dans la ville assez d'or pour n'être pas trahis ; ils veulent tenter un coup de main pour vous délivrer. Le moment choisi est celui où l'on vous conduira au supplice ; le signal sera votre 5 chapeau que vous mettrez sur votre tête quand il faudra commencer.

Le bon abbé, moitié pleurant, moitié souriant par espoir, raconta que, lors de l'arrestation de son élève, il était accouru à Paris ; qu'un tel secret enveloppait toutes les actions du Cardinal, que personne n'y savait le lieu de la détention du grand 10 Écuyer ; beaucoup le disaient exilé ; et, lorsque l'on avait su l'accommodement de MONSIEUR et du duc de Bouillon avec le Roi, on n'avait plus douté que la vie des autres ne fût assurée, et l'on avait cessé de parler de cette affaire, qui compromettait 15 peu de personnes, n'ayant pas eu d'exécution. On s'était même en quelque sorte réjoui dans Paris de voir la ville de Sedan et son territoire ajoutés au royaume,¹ en échange des lettres d'*abolition*² accordées à M. de Bouillon reconnu innocent, comme MONSIEUR ; que le résultat de tous les arrange- 20 ments avait fait admirer l'habileté du Cardinal et sa clémence envers les conspirateurs, qui, disait-on, avaient voulu sa mort. On faisait même courir le bruit qu'il avait fait évader Cinq-Mars et de Thou, s'occupant généreusement de leur retraite en pays étranger, après les avoir fait arrêter courageusement au 25 milieu du camp de Perpignan.

A cet endroit du récit, Cinq-Mars ne put s'empêcher d'oublier sa résignation ; et, serrant la main de son ami :

— *Arrêter !* s'écria-t-il ; faut-il renoncer même à l'honneur de nous être livrés volontairement ? Faut-il tout sacrifier, 30 jusqu'à l'opinion de la postérité ?

— C'était encore là une vanité, reprit de Thou en mettant le doigt sur sa bouche ; mais chut ! écoutons l'abbé jusqu'au bout.

Le gouverneur, ne doutant pas que le calme de ces deux

jeunes gens ne vint de la joie qu'ils ressentaient de voir leur fuite assurée, et voyant que le soleil avait à peine encore dissipé les vapeurs du matin, se livra sans contrainte à ce plaisir involontaire qu'éprouvent les vieillards en racontant des événements nouveaux, ceux mêmes qui doivent affliger. Il leur dit toutes ses peines infructueuses pour découvrir la retraite de son élève, ignorée de la cour et de la ville, où l'on n'osait pas même prononcer son nom dans les asiles les plus secrets. Il n'avait appris l'emprisonnement à Pierre-Encise que par la Reine elle-même, qui avait daigné le faire venir et le charger d'en avertir la maréchale d'Effiat et tous les conjurés, afin qu'ils tentassent un effort désespéré pour délivrer leur jeune chef. Anne d'Autriche avait même osé envoyer beaucoup de gentilshommes d'Auvergne et de la Touraine à Lyon pour aider à ce dernier coup.

— La bonne Reine ! dit-il, elle pleurait beaucoup lorsque je la vis, et disait qu'elle donnerait tout ce qu'elle possède pour vous sauver ; elle se faisait beaucoup de reproches d'une lettre, je ne sais quelle lettre. Elle parlait du salut de la France, mais ne s'expliquait pas. Elle me dit qu'elle vous admirait et vous conjurait de vous sauver, ne fût-ce que par pitié pour elle, à qui vous laisseriez des remords éternels.

— N'a-t-elle rien dit de plus, interrompit de Thou, qui soutenait Cinq-Mars pâlisant.

— Rien de plus, dit le vieillard.

— Et personne ne vous a parlé de moi ? répondit le grand Écuyer.

— Personne, dit l'abbé.

— Encore, si elle m'eût écrit ! dit Henri à demi-voix.

— Souvenez-vous donc, mon père, que vous êtes envoyé ici comme confesseur, reprit de Thou.

Cependant le vieux Grandchamp, aux genoux de Cinq-Mars et le tirant par ses habits de l'autre côté de la terrasse, lui criait d'une voix entrecoupée :

— Monseigneur . . . mon maître . . . mon bon maître . . . les voyez-vous? les voilà . . . ce sont eux, ce sont elles . . . elles toutes.

— Eh ! qui donc, mon vieil ami? disait son maître.

— Qui? grand Dieu ! regardez cette fenêtre, ne les reconnaissez-vous pas? Votre mère, vos sœurs, votre frère ! 5

En effet, le jour entièrement venu lui fit voir dans l'éloignement des femmes qui agitaient des mouchoirs blancs : l'une d'elles, vêtue de noir, étendait ses bras vers la prison, se retirait de la fenêtre comme pour reprendre des forces, puis, 10 soutenue par les autres, reparaisait et ouvrait les bras, ou posait la main sur son cœur.

Cinq-Mars reconnut sa mère et sa famille, et ses forces le quittèrent un moment. Il pencha la tête sur le sein de son ami, et pleura. 15

— Combien de fois me faudra-t-il donc mourir? dit-il.

Puis, répondant du haut de la tour par un geste de sa main à ceux de sa famille :

— Descendons vite, mon père, répondit-il au vieil abbé ; vous allez me dire au tribunal de la pénitence,¹ et devant Dieu, 20 si le reste de ma vie vaut encore que je fasse verser du sang pour la conquérir.²

Ce fut alors que Cinq-Mars dit à Dieu ce que lui seul et Marie de Mantoue ont connu de leurs secrètes et malheureuses amours. “ Il remit à son confesseur, dit le P. Daniel, un portrait d'une grande dame tout entouré de diamants, lesquels 25 durent être vendus, pour l'argent être employé en œuvres pieuses.”

Pour M. de Thou, après s'être aussi confessé, il écrivit une lettre : “Après quoi (selon le récit de son confesseur) il me 30 dit : *Voilà la dernière pensée que je veux avoir pour ce monde : partons en paradis.*³ Et, se promenant dans la chambre à grands pas, il récitait à haute voix le psaume *Miserere⁴ mei, Deus*, etc., avec une ardeur d'esprit incroyable et des tressaille-

ments de tout son corps si violents qu'on eust dit qu'il ne touchoit pas la terre et qu'il alloit sortir de luy-mesme. Les gardes étoient muets à ce spectacle, qui les faisoit tous frémir de respect et d'horreur."

5 Cependant tout était calme le 12 du même mois de septembre 1642 dans la ville de Lyon, lorsque, au grand étonnement de ses habitants, on vit arriver dès le point du jour, par toutes ses portes, des troupes d'infanterie et de cavalerie que l'on savait campées et cantonnées fort loin de là. Les Gardes
10 françaises et suisses, les régiments de Pompadour, les Gens d'armes de Maurevert et les Carabins¹ de La Roque, tous défilèrent en silence ; la cavalerie, portant le mousquet appuyé sur le pommeau de la selle, vint se ranger autour du château de Pierre-Encise ; l'infanterie forma la haie sur les bords de la
15 Saône, depuis la porte du fort jusqu'à la place des Terreaux. C'était le lieu ordinaire des exécutions.

Quatre compagnies des bourgeois de Lyon, que l'on appelle *Pennonnage*, faisant environ onze ou douze cents hommes,
20 furent rangées, dit le journal de Montrésor, au milieu de la place des Terreaux, en sorte qu'elles enfermoient un espace d'environ quatre-vingts pas de chaque côté, dans lequel on ne laissoit entrer personne, sinon ceux qui étoient nécessaires.

"Au milieu de cet espace fut dressé un échafaud de sept pieds de haut et environ neuf pieds en quarré,² au milieu
25 duquel, un peu plus sur le devant, s'élevoit un poteau de la hauteur de trois pieds ou environ, devant lequel on coucha un bloc de la hauteur d'un demi-pied, si que la principale façade ou le devant de l'échafaud regardoit vers la boucherie des Terreaux, du côté de la Saône ; contre lequel échafaud on
30 dressa une petite échelle de huit échelons du côté de Dames de Saint-Pierre."

Rien n'avait transpiré dans la ville sur le nom des prisonniers, les murs inaccessibles de la forteresse ne laissaient rien sortir ni rien pénétrer que dans la nuit, et les cachots profonds avaient quelquefois renfermé le père et le fils durant des années entières, à quatre pieds l'un de l'autre, sans qu'ils s'en doutassent. La surprise fut extrême à cet appareil éclatant, et la foule accourut, ne sachant s'il s'agissait d'une fête ou d'un supplice. 5

Ce même secret qu'avaient gardé les agents du ministre avait été aussi soigneusement caché par les conjurés, car leur tête en répondait. 10

Montrésor, Fontrailles, le baron de Beauvau, Olivier d'Entraigues, Gondi, le comte du Lude et l'avocat Fournier, déguisés en soldats, en ouvriers et en baladins, armés de poignards sous leurs habits, avaient jeté et partagé dans la foule plus de cinq cents gentilshommes et domestiques déguisés comme eux ; des chevaux étaient préparés sur la route d'Italie, et des barques sur le Rhône avaient été payées d'avance. Le jeune marquis d'Effiat, frère aîné de Cinq-Mars, habillé en chartreux,¹ parcourait la foule, allait et venait sans cesse de la place des Terreaux à la petite maison où sa mère et sa sœur étaient enfermées avec la présidente de Pontac, sœur du malheureux de Thou. Il les rassurait, leur donnait un peu d'espérance, et revenait trouver les conjurés et s'assurer que chacun d'eux était disposé à l'action. 25

Chaque soldat formant la haie avait à ses côtés un homme prêt à le poignarder.

La foule innombrable entassée derrière la ligne des gardes les poussait en avant, débordait leur alignement, et leur faisait perdre du terrain. Ambrosio,² domestique espagnol, qu'avait conservé Cinq-Mars, s'était chargé du capitaine des piquiers, et, déguisé en musicien catalan, avait entamé une dispute avec lui, feignant de ne pas vouloir cesser de jouer de la vielle.³ Chacun était à son poste. 30

L'abbé de Gondi, Olivier d'Entraigues et le marquis d'Effiat étaient au milieu d'un groupe de poissardes et d'écaillères qui se disputaient et jetaient de grands cris. Elles disaient des injures à l'une d'elles, plus jeune et plus timide que ses mâles
5 compagnes. Le frère de Cinq-Mars approcha pour écouter leur querelle.

— Eh ! pourquoi, disait-elle aux autres, voulez-vous que Jean Le Roux, qui est un honnête homme, aille couper la tête à deux chrétiens, parce qu'il est boucher de son état?
10 Tant que je serai sa femme, je ne le souffrirai pas, j'aimerais mieux . . .

— Eh bien, tu as tort, répondaient ses compagnes ; qu'est-ce que cela te fait que la viande qu'il coupe se mange ou ne se mange pas ? Il n'en est pas moins vrai que tu aurais cent
15 écus¹ pour faire habiller tes trois enfants à neuf. T'es trop heureuse d'être *l'épouse* d'un boucher. Profite donc, ma mignonne, de ce que Dieu t'envoie par la grâce de Son Éminence.

— Laissez-moi tranquille, reprenait la première, je ne veux
20 pas accepter. J'ai vu ces beaux jeunes gens à la fenêtre, ils ont l'air doux comme des agneaux.

— Eh bien, est-ce qu'on ne tue pas tes agneaux et tes veaux ? reprenait la femme Le Bon. Qu'il arrive donc du bonheur à une petite femme comme ça ! Quelle pitié ! quand c'est de la
25 part du révérend capucin, encore !

— Que la gaieté du peuple est horrible ! s'écria Olivier d'Entraigues étourdiment.

Toutes ces femmes l'entendirent, et commencèrent à murmurer contre lui.

30 — *Du peuple !* disaient-elles ; et d'où est donc ce petit maçon avec ce plâtre sur ses habits ?

— Ah ! interrompit une autre, tu ne vois pas que c'est quelque gentilhomme déguisé ? Regarde ses mains blanches ; ça n'a jamais travaillé.

35 — Oui, oui, c'est quelque petit conspirateur dameret ? j'ai

bien envie d'aller chercher M. le Chevalier du Guet¹ pour le faire arrêter.

L'abbé de Gondi sentit tout le danger de cette situation, et, se jetant d'un air de colère sur Olivier, avec toutes les manières d'un menuisier dont il avait pris le costume et le tablier, il s'écria en le saisissant au collet :

— Vous avez raison : c'est un petit drôle qui ne travaille jamais. Depuis deux ans que mon père l'a mis en apprentissage, il n'a fait que peigner ses cheveux blonds pour plaire aux petites filles. Allons, rentre à la maison !

Et, lui donnant des coups de latte, il lui fit percer la foule et revint se placer sur un autre point de la haie.

Ils virent avec satisfaction tous leurs amis à leur poste, et prêts à jouer des couteaux, selon leur propre expression. Le peuple, en se pressant autour d'eux, les favorisait sans le vouloir. Il survint près de l'abbé une troupe de jeunes demoiselles vêtues de blanc et voilées ; elles allaient à l'église pour communier, et les religieuses qui les conduisaient, croyant comme tout le peuple que ce cortège était destiné à rendre les honneurs à quelque grand personnage, leur permirent de monter sur de larges pierres de taille² accumulées derrière les soldats. Là elles se groupèrent avec la grâce de cet âge, comme vingt belles statues sur un seul piédestal. On eût dit ces vestales que l'antiquité conviait aux sanglants spectacles des gladiateurs. Elles se parlaient à l'oreille en regardant autour d'elles, riaient et rougissaient ensemble, comme font les enfants.

L'abbé de Gondi vit avec humeur qu'Olivier allait encore oublier son rôle de conspirateur et son costume de maçon pour leur lancer des œillades et prendre un maintien trop élégant et des gestes trop civilisés pour l'état qu'on devait lui supposer : il commençait déjà à s'approcher d'elles en bouclant ses cheveux avec ses doigts, lorsque Fontrailles et Montrésor survinrent par bonheur sous un habit de soldats suisses ; un groupe de gentilshommes, déguisés en mariniers, les suivait

avec des bâtons ferrés à la main ; ils avaient sur le visage une pâleur qui n'annonçait rien de bon. On entendit une marche sonnée par des trompettes.

— Restons ici, dit l'un d'eux à sa suite ; c'est ici.

5 L'air sombre et le silence de ces spectateurs contrastaient singulièrement avec les regards enjoués et curieux des jeunes filles et leurs propos enfantins.

— Ah ! le beau cortège ! criaient-elles : voilà au moins cinq cents hommes avec des cuirasses et des habits rouges, sur de
10 beaux chevaux ; ils ont des plumes jaunes sur leurs grands chapeaux. — Ce sont des étrangers, des Catalans, dit un garde-française. — Qui conduisent-ils donc ? — Ah ! voici un beau carrosse doré ! mais il n'y a personne dedans.

— Ah ! je vois trois hommes à pied : où vont-ils ?

15 — A la mort ! dit Fontrailles d'une voix sinistre qui fit taire toutes les voix. On n'entendit plus que les pas lents des chevaux, qui s'arrêtèrent tout à coup par un de ces retards qui arrivent dans la marche de tout cortège. On vit alors un douloureux et singulier spectacle. Un vieillard à la tête
20 tonsurée marchait avec peine en sanglotant, soutenu par deux jeunes gens d'une figure intéressante et charmante, qui se donnaient une main derrière ses épaules voûtées, tandis que de l'autre chacun d'eux tenait l'un de ses bras. Celui qui marchait à sa gauche était vêtu de noir ; il était grave et baissait les
25 yeux. L'autre, beaucoup plus jeune, était revêtu d'une parure éclatante : un pourpoint de drap de Hollande,¹ couvert de larges dentelles d'or et portant des manches bouffantes et brodées, le couvrait du cou à la ceinture, habillement assez semblable au corset des femmes ; le reste de ses vêtements en
30 velours noir brodé de palmes d'argent, des bottines grisâtres à talons rouges, où s'attachaient des éperons d'or ; un manteau d'écarlate chargé de boutons d'or, tout rehaussait la grâce de sa taille élégante et souple. Il saluait à droite et à gauche de la haie avec un sourire mélancolique.

Un vieux domestique, avec les moustaches et une barbe blanches, suivait, le front baissé, tenant en main deux chevaux de bataille caparaçonnés.¹

Les jeunes demoiselles se taisaient ; mais elles ne purent retenir leurs sanglots en les voyant. 5

— C'est donc ce pauvre vieillard qu'on mène à la mort ? s'écrièrent-elles ; ses enfants le soutiennent.

— A genoux ! mesdames, dit une religieuse, et priez pour lui.

— A genoux ! cria Gondi, et prions que Dieu les sauve. 10

Tous les conjurés répétèrent : — A genoux ! à genoux ! et donnèrent l'exemple au peuple, qui les imita en silence.

— Nous pouvons mieux voir ses mouvements à présent, dit tout bas Gondi à Montrésor : levez-vous ; que fait-il ?

— Il est arrêté et parle de notre côté en nous saluant ; je 15 crois qu'il nous reconnaît.

Toutes les maisons, les fenêtres, les murailles, les toits, les échafauds dressés, tout ce qui avait vue sur la place était chargé de personnes de toute condition et de tout âge.

Le silence le plus profond régnait sur la foule immense ; on 20 eût entendu les ailes du moucheron des fleuves, le souffle du moindre vent, le passage des grains de poussière qu'il soulève ; mais l'air était calme, le soleil brillant, le ciel bleu. Tout le peuple écoutait. On était proche de la place des Terreaux ; on entendit des coups de marteau sur des planches, puis la 25 voix de Cinq-Mars.

Un jeune chartreux avança sa tête pâle entre deux gardes ; tous les conjurés se levèrent au-dessus du peuple à genoux, chacun d'eux portant la main à sa ceinture ou dans son sein et serrant de près le soldat qu'il devait poignarder. 30

— Que fait-il ? dit le chartreux ; a-t-il son chapeau sur la tête ?

— Il jette son chapeau à terre loin de lui, dit paisiblement l'arquebusier qu'il interrogeait.

CHAPITRE XXVI.

LA FÊTE.

On the same day, at Paris, Richelieu gave a magnificent *fête* to the king and court to celebrate the opening of the Palais-Cardinal. Pomp and splendour reigned everywhere. The tragedy of "Mirame," * the work of Richelieu himself, was performed in the private theatre of the palace ; and, while the distinguished guests occupied the boxes, the populace of Paris crowded the pit. But the performance excited no enthusiasm, and drew no applause from the crowd. The Cardinal was deeply mortified, and his chagrin was made the keener by the storms of applause which rose from the crowd when Corneille was casually noticed among the spectators. At the close of the tragedy the Cardinal was conveyed in his chair from the theatre through a large window ; and a hundred voices proclaimed the fulfilment of the prophecy † that had spread confusion among the conspirators at the house of Marion de Lorme. He then held a reception in more than royal state and dignity, where princes, nobles, marshals, and ambassadors vied in doing him homage.

Tandis que Richelieu¹ ballottait ainsi dans ses mains puissantes les plus grandes et les moindres choses de l'Europe, au milieu d'une fête bruyante dans son magnifique palais, on avertissait la Reine au Louvre que l'heure était venue de se rendre
 5 chez le Cardinal, où le Roi l'attendait après la tragédie. La sérieuse Anne² d'Autriche n'assistait à aucun spectacle ; mais elle n'avait pu refuser la fête du premier ministre. Elle était dans son oratoire,³ prête à partir et couverte de perles, sa parure favorite ; debout près d'une grande glace avec Marie
 10 de Mantoue, elle se plaisait à terminer la toilette de la jeune princesse, qui, vêtue d'une longue robe rose, contemplait elle-même avec attention, mais un peu d'ennui et d'un air boudeur, l'ensemble de sa toilette.

* See note 2 on page 61.

† See Chapter XX.

La Reine considérait son propre ouvrage dans Marie, et, plus troublée qu'elle, songeait avec crainte au moment où cesserait cette éphémère tranquillité, malgré la profonde connaissance qu'elle avait du caractère sensible mais léger de Marie. Depuis la conversation de Saint-Germain, depuis la lettre fatale, elle n'avait pas quitté un seul instant la jeune princesse, et avait donné tous ses soins à conduire son esprit dans la voie qu'elle avait tracée d'avance ; car le trait le plus prononcé du caractère d'Anne d'Autriche était une invincible obstination dans ses calculs, auxquels elle eût voulu soumettre tous les événements et toutes les passions avec une exactitude géométrique, et c'est sans doute à cet esprit positif et sans mobilité que l'on doit attribuer tous les malheurs de sa régence.¹ La sinistre réponse de Cinq-Mars, son arrestation, son jugement, tout avait été caché à la princesse Marie, dont la faute première, il est vrai, avait été un mouvement d'amour-propre et un instant d'oubli. Cependant la Reine était bonne, et s'était amèrement repentie de sa précipitation à écrire de si décisives paroles, dont les conséquences avaient été si graves, et tous ses efforts avaient tendu à en atténuer les suites. En envisageant son action dans ses rapports avec le bonheur de la France, elle s'applaudissait d'avoir étouffé ainsi tout à coup le germe d'une guerre civile qui eût ébranlé l'État jusque dans ses fondements ; mais lorsqu'elle s'approchait de sa jeune amie et considérait cet être charmant qu'elle brisait dans sa fleur, et qu'un vieillard² sur un trône ne dédommagerait pas de la perte qu'elle avait faite pour toujours ; quand elle songeait à l'entier dévouement, à cette totale abnégation de soi-même qu'elle venait de voir dans un jeune homme de vingt-deux ans, d'un si grand caractère et presque maître du royaume, elle plaignait Marie, et admirait du fond de l'âme l'homme qu'elle avait si mal jugé.

Elle aurait voulu du moins faire connaître tout ce qu'il valait à celle qu'il avait tant aimée, et qui ne le savait pas ; mais elle

espérait encore en ce moment que tous les conjurés, réunis à Lyon, parviendraient à le sauver, et, une fois le sachant en pays étranger, elle pourrait alors tout dire à sa chère Marie.

Quant à celle-ci, elle avait d'abord redouté la guerre ; mais, 5 entourée de gens de la Reine, qui n'avaient laissé parvenir jusqu'à elle que des nouvelles dictées par cette princesse, elle avait su ou cru savoir que la conjuration n'avait pas eu d'exécution ; que le Roi et le Cardinal étaient d'abord revenus à Paris presque ensemble ; que MONSIEUR, éloigné quelque temps, 10 avait reparu à la cour ; que le duc de Bouillon, moyennant la cession de Sedan, était aussi rentré en grâce ; et que si le grand Écuyer ne paraissait pas encore, le motif en était la haine plus prononcée du Cardinal contre lui et la grande part qu'il avait dans la conjuration. Mais le simple bon sens et le sentiment 15 naturel de la justice disaient assez que, n'ayant agi que sous les ordres du frère du Roi, son pardon devait suivre celui du prince. Tout avait donc calmé l'inquiétude première de son cœur, tandis que rien n'avait adouci une sorte de ressentiment orgueilleux qu'elle avait contre Cinq-Mars, assez indifférent 20 pour ne pas lui faire savoir le lieu de sa retraite, ignoré de la Reine même et de toute la cour, tandis qu'elle n'avait songé qu'à lui, disait-elle. Depuis deux mois, d'ailleurs, les bals et les carrousels¹ s'étaient si rapidement succédé, et tant de *devoirs* impérieux l'avaient entraînée, qu'il lui restait à peine, pour 25 s'attrister et se plaindre, le temps de sa toilette, où elle était presque seule. Elle commençait bien chaque soir cette réflexion générale sur l'ingratitude et l'inconstance des hommes, pensée profonde et nouvelle, qui ne manque jamais d'occuper la tête d'une jeune personne à l'âge du premier amour ; mais 30 le sommeil ne lui permettait jamais de l'achever ; et la fatigue de la danse fermait ses grands yeux noirs avant que ses idées eussent trouvé le temps de se classer dans sa mémoire et de lui présenter des images bien nettes du passé. Dès son réveil, elle se voyait entourée des jeunes princesses de la cour, et à

peine en état de paraître, elle était forcée de passer chez la Reine, où l'attendaient les éternels, mais moins désagréables hommages du prince Palatin ; les Polonais avaient eu le temps d'apprendre à la cour de France cette réserve mystérieuse et ce silence éloquent qui plaisent tant aux femmes, parce qu'ils 5 accroissent l'importance des secrets toujours cachés, et rehaussent les êtres que l'on respecte assez pour ne pas oser même souffrir en leur présence. On regardait Marie comme accordée au roi Uladislas ; et elle-même, il faut le confesser, s'était si bien faite à cette idée, que le trône de Pologne occupé par une 10 autre reine lui eût paru une chose monstrueuse : elle ne voyait pas avec bonheur le moment d'y monter, mais avait cependant pris possession des hommages qu'on lui rendait d'avance. Aussi, sans se l'avouer à elle-même, exagérait-elle beaucoup les prétendus torts de Cinq-Mars que la Reine lui avait dévoilés à 15 Saint-Germain.

— Vous êtes fraîche comme les roses de ce bouquet, dit la Reine ; allons, ma chère enfant, êtes-vous prête ? Quel est ce petit air boudeur ? Venez, que je referme cette boucle d'oreilles. . . . N'aimez-vous pas ces topazes ? Voulez-vous 20 une autre parure ?

— Oh ! non, madame, je pense que je ne devrais pas me parer, car personne ne sait mieux que vous combien je suis malheureuse. Les hommes sont bien cruels envers nous ! Je réfléchis encore à tout ce que vous m'avez dit, et tout m'est 25 bien prouvé actuellement. Oui, il est bien vrai qu'il ne m'aimait pas ; car enfin, s'il m'avait aimée, d'abord il eût renoncé à une entreprise qui me faisait tant de peine, comme je le lui avais dit ; je me rappelle même, ce qui est bien plus fort, ajouta-t-elle d'un air important et même solennel, que je 30 lui dis qu'il serait rebelle ; oui, madame, *rebelle*, je le lui dis à Saint-Eustache. Mais je vois que Votre Majesté avait bien raison : je suis bien malheureuse ! il avait plus d'ambition que d'amour.

Ici une larme de dépit s'échappa de ses yeux et roula vite et seule sur sa joue, comme une perle sur une rose.

— Oui, c'est bien certain . . . continua-t-elle en attachant ses bracelets ; et la plus grande preuve, c'est que depuis deux
5 mois qu'il a renoncé à son entreprise (comme vous m'avez dit que vous l'aviez fait sauver), il aurait bien pu me faire savoir où il s'est retiré. Et moi, pendant ce temps-là, je pleurais, j'implorais toute votre puissance en sa faveur ; je mendiais un mot qui m'apprît une de ses actions ; je ne pensais qu'à lui ;
10 et encore à présent je refuse tous les jours le trône de Pologne, parce que je veux prouver jusqu'à la fin que je suis constante, que vous-même ne pouvez me faire manquer à mon attachement, bien plus sérieux que le sien, et que nous valons mieux que les hommes ; mais du moins, je crois que je puis bien aller
15 ce soir à cette fête, puisque ce n'est pas un bal.

— Oui, oui, ma chère enfant, venez vite, dit la Reine, voulant faire cesser ce langage enfantin qui l'affligeait, et dont elle avait causé les erreurs ingénues ; venez, vous verrez l'union qui règne entre les princes et le Cardinal, et nous apprendrons
20 peut-être quelques bonnes nouvelles.

Elles partirent.

Lorsque les deux princesses entrèrent dans les longues galeries du Palais-Cardinal, elles furent reçues et saluées froidement par le Roi et le ministre, qui, entourés et pressés par une
25 foule de courtisans silencieux, jouaient aux échecs sur une table étroite et basse. Toutes les femmes qui entrèrent avec la Reine, ou après elle, se répandirent dans les appartements, et bientôt une musique fort douce s'éleva dans l'une des salles, comme un accompagnement à mille conversations particulières qui s'en-
30 gagèrent autour des tables de jeu.

Après de la Reine passèrent, en saluant, deux jeunes et nouveaux mariés, l'heureux Chabot¹ et la belle duchesse de Rohan ; ils semblaient éviter la foule et chercher à l'écart le moment de se parler d'eux-mêmes. Tout le monde les ac-

cueillait en souriant et les voyait avec envie : leur félicité se lisait sur le visage des autres autant que sur le leur.

Marie les suivit des yeux : — Ils sont heureux pourtant, dit-elle à la Reine, se rappelant le blâme que l'on avait voulu jeter sur eux.¹

5

Mais, sans lui répondre, Anne d'Autriche craignant que, dans la foule, un mot inconsideré ne vînt apprendre quelque funeste événement à sa jeune amie, se plaça derrière le Roi avec elle. Bientôt MONSIEUR, le prince Palatin et le duc de Bouillon² vinrent lui parler d'un air libre et enjoué. Cependant le second, 10 jetant sur Marie un regard sévère et scrutateur, lui dit : "Madame la princesse, vous êtes ce soir d'une beauté et d'une gaieté *surprenantes*."

Elle fut interdite de ces paroles, et de le voir s'éloigner d'un air sombre ; elle parla au duc d'Orléans, qui ne répondit pas et 15 sembla ne pas entendre. Marie regarda la Reine, et crut remarquer de la pâleur et de l'inquiétude sur ses traits. Cependant personne n'osait approcher le Cardinal-Duc, qui méditait lentement ses coups d'échecs ; Mazarin seul, appuyé sur le bras de son fauteuil et suivant les coups avec une atten- 20 tion servile, faisait des gestes d'admiration toutes les fois que le Cardinal avait joué. L'application sembla dissiper un moment le nuage qui couvrait le front du ministre : il venait d'avancer une *tour* qui mettait le *roi* de Louis XIII dans cette fausse position qu'on nomme *Pat*,³ situation où ce roi d'ébène, 25 sans être attaqué personnellement, ne peut cependant ni reculer ni avancer dans aucun sens. Le Cardinal, levant les yeux, regarda son adversaire, et se mit à sourire d'un côté des lèvres seulement, ne pouvant peut-être s'interdire un secret rapprochement.⁴ Puis, en voyant les yeux éteints et la figure mourante 30 du prince, il se pencha à l'oreille de Mazarin, et lui dit :

— Je crois, ma foi, qu'il partira avant moi ; il est bien changé.

En même temps, il lui prit une longue et violente toux ;

souvent il sentait en lui cette douleur aiguë et persévérante ; à cet avertissement sinistre il porta à sa bouche un mouchoir qu'il en retira sanglant ; mais, pour le cacher, il le jeta sous la table, et sourit en regardant sévèrement autour de lui, comme
5 pour défendre l'inquiétude.

Louis XIII, parfaitement insensible,¹ ne fit pas le plus léger mouvement, et rangea ses pièces pour une autre partie avec une main décharnée et tremblante. Ces deux mourants semblaient tirer au sort leur dernière heure.

10 En cet instant une horloge sonna minuit. Le Roi leva la tête :

— Ah ! ah ! dit-il froidement, ce matin, à la même heure, M. le Grand, notre cher ami, a passé un mauvais moment.

Un cri perçant partit auprès de lui ; il frémit et se jeta de
15 l'autre côté, renversant le jeu. Marie de Mantoue, sans connaissance, était dans les bras de la Reine ; celle-ci, pleurant amèrement, dit à l'oreille du Roi :

— Ah ! Sire, vous avez une hache à deux tranchants !

Elle donnait ensuite des soins et des baisers maternels à la
20 jeune princesse, qui, entourée de toutes les femmes de la cour, ne revint de son évanouissement que pour verser des torrents de larmes. Sitôt qu'elle rouvrit les yeux :

— Hélas ! oui, mon enfant, lui dit Anne d'Autriche, ma pauvre enfant, vous êtes reine de Pologne.²

The last scene of the life of Cinq-Mars is told in the following letter, which is supposed to have been written by Montrésor, and read to Milton by Corneille in the streets of Paris a few nights after the *fête* at the Palais-Cardinal. They stood to read the letter under a lamp suspended from the newly erected statue * of Henri IV on the Pont-Neuf, a little apart from the boisterous and exciting buffoonery of the populace; and then, with a conversation in which the policy of Richelieu was adversely criticised, and a comparison with Cromwell suggested, the book is brought to a close.

* Melted down and converted into cannon about 1792; the present statue (on the same site) was erected by Louis XVIII in 1818.

“ . . . C'est par l'une de ces imprévoyances qui empêchent l'accomplissement des plus généreuses entreprises que nous n'avons pu sauver MM. de Cinq-Mars et de Thou. Nous eussions dû penser que, préparés à la mort par de longues méditations, ils refuseraient nos secours ; mais cette idée ne vint à aucun de nous ; dans la précipitation de nos mesures, nous fîmes encore la faute de nous trop disséminer dans la foule, ce qui nous ôta le moyen de prendre une résolution subite. J'étais placé, pour mon malheur, près de l'échafaud, et je vis s'avancer jusqu'au pied nos malheureux amis, qui soutenaient le pauvre abbé Quillet, destiné à voir mourir son élève, qu'il avait vu naître. Il sanglotait et n'avait que la force de baiser les mains des deux amis. Nous nous avançâmes tous, prêts à nous élancer sur les gardes au signal convenu ; mais je vis avec douleur M. de Cinq-Mars jeter son chapeau loin de lui d'un air de dédain. On avait remarqué notre mouvement, et la garde catalane fut doublée autour de l'échafaud. Je ne pouvais plus voir ; mais j'entendais pleurer. Après les trois coups de trompette ordinaires, le greffier criminel de Lyon, étant à cheval assez près de l'échafaud, lut l'arrêt de mort que ni l'un ni l'autre n'écoutèrent. M. de Thou dit à M. de Cinq-Mars :

“ — Eh bien ! cher ami, qui mourra le premier ? Vous souvient-il de saint Gervais et de saint Protais ?¹

“ — Ce sera celui que vous jugerez à propos, répondit Cinq-Mars.

“ Le second confesseur, prenant la parole, dit à M. de Thou : — Vous êtes le plus âgé.

“ — Il est vrai, dit M. de Thou, qui, s'adressant à M. le Grand, lui dit : — Vous êtes le plus généreux, vous voulez bien me montrer le chemin de la gloire du ciel ?

“ — Hélas ! dit Cinq-Mars, je vous ai ouvert celui du précipice ; mais précipitons-nous dans la mort généreusement, et nous surgirons dans la gloire et le bonheur du ciel.

“Après quoi il l’embrassa et monta l’échafaud avec une adresse et une légèreté merveilleuses. Il fit un tour sur l’échafaud, et considéra haut et bas toute cette grande assemblée, d’un visage assuré et qui ne témoignait aucune peur, et
5 d’un maintien grave et gracieux ; puis il fit un autre tour, saluant le peuple de tous côtés, sans paraître reconnaître aucun de nous, mais avec une face majestueuse et charmante ; puis il se mit à genoux, levant les yeux au ciel, adorant Dieu et lui recommandant sa fin : comme il baisait le crucifix, le père
10 cria au peuple de prier Dieu pour lui, et M. le Grand, ouvrant les bras, joignant les mains, tenant toujours son crucifix, fit la même demande au peuple. Puis il s’alla jeter de bonne grâce à genoux devant le bloc, embrassa le poteau, mit le cou dessus, leva les yeux au ciel, et demanda au confesseur : — Mon père,
15 serai-je bien ainsi ? Puis, tandis que l’on coupait ses cheveux, il éleva les yeux au ciel et dit en soupirant : — Mon Dieu, qu’est-ce que ce monde ? mon Dieu, je vous offre mon supplice en satisfaction de mes péchés.

“ — Qu’attends-tu ? que fais-tu là ? dit-il ensuite à l’exécuteur qui était là et n’avait pas encore tiré son couperet d’un méchant sac qu’il avait apporté. Son confesseur, s’étant
20 approché, lui donna une médaille¹ ; et lui, d’une tranquillité d’esprit incroyable, pria le père de tenir le crucifix devant ses yeux, qu’il ne voulut point avoir bandés. J’aperçus les deux
25 mains tremblantes du vieil abbé Quillet, qui élevait le crucifix. En ce moment, une voix claire et pure comme celle d’un ange entonna l’*Ave, maris stella*.² Dans le silence universel, je reconnus la voix de M. de Thou, qui attendait au pied de l’échafaud ; le peuple répéta le chant sacré. M. de Cinq-Mars embrassa
30 plus étroitement le poteau, et je vis s’élever une hache faite à la façon des haches d’Angleterre. Un cri effroyable du peuple, jeté de la place, des fenêtres et des tours, m’avertit qu’elle était retombée et que la tête avait roulé jusqu’à terre ; j’eus encore la force, heureusement, de penser à son âme et de

commencer une prière pour lui ; je la mêlai avec celle que j'entendais prononcer à haute voix par notre malheureux et pieux ami de Thou. Je me relevai, et le vis s'élaner sur l'échafaud avec tant de promptitude, qu'on eût dit qu'il volait.¹ Le père et lui récitèrent les psaumes ; il les disait avec une ardeur de séraphin, comme si son âme eût emporté son corps vers le ciel ; puis, s'agenouillant, il baisa le sang de Cinq-Mars, comme celui d'un martyr, et devint plus martyr lui-même. Je ne sais si Dieu voulut lui accorder cette grâce ; mais je vis avec horreur le bourreau, effrayé sans doute du premier coup qu'il avait porté, le frapper sur le haut de la tête, où le malheureux jeune homme porta la main ; le peuple poussa un long gémissement, et s'avança contre le bourreau : ce misérable, tout troublé, lui porta un second coup, qui ne fit encore que l'écorcher et l'abattre sur le théâtre, où l'exécuteur se roula sur lui pour l'achever. Un événement étrange effrayait le peuple autant que l'horrible spectacle. Le vieux domestique de M. de Cinq-Mars, tenant son cheval comme à un convoi funèbre, s'était arrêté au pied de l'échafaud, et, semblable à un homme paralysé, regarda son maître jusqu'à la fin, puis, tout à coup, comme frappé de la même hache, tomba mort sous le coup qui avait fait tomber la tête.

“Je vous écris à la hâte ces tristes détails à bord d'une galère de Gênes, où Fontrailles, Gondi, d'Entraigues, Beauvau, du Lude, moi et tous les conjurés, sommes retirés. Nous allons en Angleterre attendre que le temps ait délivré la France du tyran que nous n'avons pu détruire. J'abandonne pour toujours le service du lâche prince qui nous a trahis.

“MONTRÉSOR.”

* * * * *

FIN DE CINQ-MARS.

NOTES.



CHAPTER I.

Page 1. 1 **Touraine.** De Vigny was himself a native of Touraine.

2 **chèvre-feuille**, *Honeysuckle* (Lat. *caprifolium*, "goat-leaf"), is so called because the plant climbs like a goat.

3 **l'étranger.** A boast not applicable after 1871.

Page 2. 1 **nourricière**, *nurturing, fertile.*

2 **Chambord**, about twelve miles from Blois, was built by Francis I. After it ceased to be a royal residence, it was the home of Marshal Saxe, of Stanislaus, king of Poland, and of Marshal Berthier, till it came again into the possession of the Bourbons.

3 **Chanteloup.** This magnificent *château*, situated a few miles from Amboise, and celebrated as the retreat of Choiseul, minister of Louis XV, was demolished in 1830. The pagoda still remains.

4 **Chaumont**, about half-way between Blois and Amboise, is still one of the most striking of the old *châteaux* of Touraine.

5 **les élèvent**, *give them height.*

Page 3. 1 **le chapeau du roi Henri.** At Ivry the king's helmet was surmounted by a towering white plume, as Macaulay's well-known ballad reminds us

2 **se**, *on each other*, often strengthened by *Pun à l'autre.*

3 **de la duchesse de Mantoue.** See note on the House of Gonzala, p. xxiii.

4 **Allemagne.** 5 **Luzzelstein.** Luzzelstein was in Lorraine, which then formed part of the German Empire. Though Lorraine was seized by Louis XIV in 1678, it had to be restored in 1697. France did not get firm hold of it till 1735, when Francis, afterwards husband of Maria Theresa, and emperor, exchanged it for Tuscany. It was given to Stanislaus, ex-king of

Poland, for his life, and France had a reversionary right to it after his death; when that event happened in 1766, it was finally incorporated with France; but a portion of it was resumed by Germany in 1871.

Page 4. 1 **service.** The whole set of plates which are handed and removed at the same time; *course*.

2 **vendredi.** The superstition that attaches ill-luck to Friday is doubtless due to its being the day of the Crucifixion.

3 **saint Gervais et saint Protais,** commemorated on June 19, *not* 13. These saints are said to be the proto-martyrs of Milan, and to have been beheaded in the persecutions under Nero or Domitian. They were twin brothers. Their remains were discovered by St. Ambrose, and many miracles were wrought by their relics. See p. 89.

4 **chapelet.** The "chapelet" is a "collier," and has five sets of ten "Aves" each; after every tenth bead is a larger bead, at which a "Pater noster" is said. The rosary, on the other hand, consists of fifteen sets of ten "Aves" each, being three times as long.

5 **maitre d'hôtel.** The upper servant in a large establishment, whose business is to look after everything which concerns the table.

Page 5. 1 **demoiselle de compagnie,** *lady companion*.

2 **le signe entier.** The sign of the cross, made with the fingers of the right hand from the forehead to the chest, and then from the left shoulder to the right.

3 **il se présente.** "Il" is often used impersonally before a verb which is followed by its real subject, even when the subject is neither masculine nor singular.

4 **que le bien . . . rougeur,** *that goodness even blushes for itself*.

Page 6. 1 **dé,** from "datum," that which is thrown on the table (*dé*, "thimble," from "digitale"), — *a die*; so "tenir le dé," to hold the dice in the hand as if just about to play; and to hold the lead in conversation, monopolizing it.

2 **maréchal de Bassompierre,** born 1579. He fought in 1602 in Savoy, and in 1603 in Hungary against the Turks under Marshal Rosworm, general of Rudolph II. He was a friend of Henri IV, and after various services became in 1622 Marshal of France. He was also sent on embassies to Spain, Switzerland, and England. Under Louis XIII he was arrested and sent to the Bastille February 23, 1631. He was twelve years in prison, and was not released until Richelieu's death. Hence he could not have been present on this occasion. On his release Louis asked him his age. "Fifty,"

he replied; the king looking surprised, he said, "Sire, I have cut out the ten years spent in the Bastille because I have not employed them in Your Majesty's service." He died in 1646.

3 **fraise**. A double collar with round plaits; *a ruff*.

4 "**tailladées**." A "taillade" is a deep slit or notch made in anything; *slashed*.

5 **les Orientaux**. The unchanging East has probably, whether in Japan, China, or Hindostan, undergone more changes in the years since De Vigny wrote than in the thousands of years before.

6 **corbleu**. A euphemism for "corps de Dieu."

7 **feu**. Notice the effect of the order on the meaning of "feu." "Feu le roi" would imply that the king was dead and no other had succeeded to the throne; "le feu roi" implies that a successor existed.

8 **petit vassal**. Used loosely as opposed to "grands vassaux," the great feudal chieftains who held their fiefs direct from the king.

9 **la devise**. Perhaps the motto, or often some figure emblematic of the person depicted in the portrait.

10 **Puy-Laurens**. A confidant of Gaston, Duke of Orleans, who was instrumental in bringing about the reconciliation of Gaston with the king and cardinal in 1634; *v. Hist. Introd., p. xix*.

11 **fait éprouver**, *caused*.

Page 7. 1 **Mémoires**, called by Bassompierre *Le Journal de ma Vie*. They cover the years from 1598 to 1631, and were published at Cologne in 1665.

2 **réserve**, *reticence, shyness*.

3 **écuyer**. To illustrate the duty of the squire waiting at table as cup-bearer, cf. Châteaubriand, *Génie*, IV, V, 4. "Le service de l'écuyer consistait, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, à donner à laver aux convives." Quoted in Littré.

4 **duc de Guise**. Charles of Lorraine, born 1571, a distinguished soldier; but as he had taken the side of the queen-mother in the intrigues of the court, he had been compelled by Richelieu to leave the kingdom. He withdrew to Florence with his family in 1631, and died near Siena in 1640. "The other day" is not to be taken too literally.

5 **qu'il y fallait . . . grand homme**, *that the hand of the great man (viz. Henri IV) was wanted for that*.

6 **il me semble . . . hautement**; "he even seems to me to have granted you everything you wanted for your friends, she added soothingly, trying to bring him back into a laudatory strain, and to divert him from the tone of discontent which he had adopted so loudly."

Page 8. 1 *corps et bien*, *person and property*.

2 **Bestein**. "Betstein" or "Bettstein" (as the marshal calls himself in his *Memoirs*) is the German form of "Bassompierre." The marshal was born in Lorraine; the family was descended from the Counts of Ravensberg and closely connected with the house of Cleves. Many towns in Alsace and Lorraine had, and indeed have, two names, German and French, of which one is a sort of translation of the other (*e.g.* Thionville and Diedenhofen).

3 **mordieu**. Often softened further into "morbleu" for "mort de Dieu."

4 **mon frère**. Jean, who quarrelled with Henri IV in 1603, and took service with the king of Spain; he was killed at the siege of Ostend in 1604.

5 **mon neveu**. Anne François, the favourite nephew, whom the old marshal kept close to his person in peace and war, but who, after his imprisonment, followed the fortunes of the Duke of Lorraine, and gained honour and lost blood in his service. *V. Memoirs of Bassompierre*, Vol. I, p. 36.

6 **l'ordre de Saint-Michel**, instituted by Louis XI, originally for thirty-six knights, afterwards extended to three hundred. Their grand festival was celebrated on Michaelmas Day, at first at Mont St. Michel, afterwards at Vincennes.

7 **sont sujets . . . siennes**, *are subjects from affection; for God made us by birth just as really lords of our lands as the king is of his*. In the time of the early kings of the house of Capet, the king himself actually was only *primus inter pares*, of no more illustrious origin, of no larger territorial possessions; the nobles were his "comites" (or counts), his "companions," and "pares" or "equals." The Dukes of Normandy, Brittany, Burgundy, and Aquitaine, and the Counts of Flanders, Champagne, Vermandois, thought themselves at least the equals of the Dukes of France, who had attained the royal dignity. A little later the peers of France were twelve in number: six spiritual, Archbishop and Duke of Rheims, Bishop and Dukes of Langres and Laôn, Bishops and Counts of Beauvais, Noyon, and Châlons; and six temporal, Dukes of Burgundy, Normandy, and Aquitaine, and Counts of Flanders, Toulouse, and Champagne. The later peerage of France dates from the fourteenth century. Finally no nobility became more absolutely slaves of their king than the French "noblesse."

8 **évasées**, *wide*. Cf. Littré. "Évaser: élargir un orifice ou une ouverture; *e.g.* il faut évaser davantage le tuyau."

Page 9. 1 **fut**, *went to*. Good French, though seldom used now.

2 **pairs**. Cf. note on p. 8, 7.

3 **Suisses**. The raising of mercenaries in Switzerland was first systematized by Louis XI in 1474, and the victories of Granson and Morat in 1476 and Nanci in 1477 enhanced their reputation for courage. By a treaty in 1521

the French king was authorized to raise from 6000 to 16,000 men in the confederation, on condition of paying them fitting wages, as well as "pension" of 3000 francs annually to each member of the confederation. The services of the Swiss guards continued till the Revolution, and their heroism at the Tuileries on August 10, 1792, is famous. As they were foreigners and unconnected with the factions of the country, they could be more fully trusted. Cf. Goldsmith's *Traveller* :—

"No product here the barren hills afford,
But man and steel, the soldier and his sword."

And *Hamlet*, V, Sc. 4, where the king exclaims :—

"Where are my Switzers? Let them guard the door."

4 **un habit**. The outer robe alone, with its pearls, cost 230,000 francs of our money; the sword, with its diamonds, 100,000 francs.

5 **pour le coup**, *this time, at least*.

6 **sa couronne fermée**. Up to the middle of the fourteenth century, the royal crown of France had, like the coronet of a marquis, three fleurs-de-lis, separated by a wide interval. Next, three pearls were placed between the fleurs-de-lis. Towards the end of the fifteenth century, five fleurs-de-lis were placed on it, as in a ducal coronet. Charles VII (1422–1461) is said to have been the first who had a "couronne fermée" or with a complete circlet; but the usage was not then adopted; and Francis I was the first king who used this shape habitually.

Page 10. 1 **de leur propre être**, *by the mere fact of their existence*.

2 **Prince ne daigne**. The saying in full is, "Roi je ne puis; Prince je ne daigne; Rohan suis." The title of "Prince de Léon" was, however, borne at this time and for many generations by the Rohan family. Cf. notes 6, p. 67, and 1, p. 102.

3 **relevait**, *emphasized, pointed out, brought into relief*. Cf. p. 31, l. 17.

4 **M. de Montmorency**. For his revolt, *v.* Introduction, p. xviii.

5 **la grande propriété**, *great land-owners*. Abstract for concrete.

6 **où l'on sollicite**, *for asking favours*.

Page 11. 1 **les grands noms . . . mais**, *great names will begin by ennobling degrading duties, but*, etc. Can you verify this from history?

2 **d'or**. Dependent on "colorait," not on "gazons."

3 **voiles latines**, *lateen sails*; very large triangular sails, common on the feluccas and other ships which are employed in the Mediterranean. The English spelling follows the pronunciation of the French feminine; literally, "Latin," *i.e.* "Roman sails."

4 **le duc de Bouillon**. Frederic Maurice de la Tour d'Auvergne was

born at Sedan in 1605. His father was Henri de la Tour d'Auvergne, a foremost Huguenot and friend of Henri IV; he obtained Sedan and Bouillon by his marriage in 1591 with the heiress of the house of De La Marck (cf. "The Wild Boar of the Ardennes" in *Quentin Durward*); and he married secondly Isabella, daughter of William the Silent, Prince of Orange. The young duc de Bouillon learned the art of war under his uncle, Maurice, Prince of Orange, and defended Maestricht against the Spaniards in 1634. Next year he joined the French service. From discontent with Richelieu, he joined the attempt of the Count of Soissons in 1641. After the death of the Count in the combat of La Marfée, being abandoned by the Spanish general, he retired to Sedan. There he made his peace with the king, and was in 1642 named lieutenant-general of the army of Italy. When his complicity in Cinq-Mars' plot was known, he was arrested at Casale, and imprisoned in the Château of Pierre-Encise at Lyon; but as the Duchess of Bouillon threw herself into Sedan and threatened to give it up to the Spaniards, he was set at liberty. For a time he commanded the troops of the Pope; but he returned to France in 1650, and was one of the leaders of the Fronde. In 1651 he gave up Sedan to the king in exchange for various fiefs in France, and died in 1652. He was the elder brother of the great Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne). Sedan was a great centre of Huguenots, who worked in iron there, and was at one time the seat of a Protestant university. In 1870 it became again famous.

5 **quand**, with conditional, is not *when*, but *even if*; often strengthened by "même."

Page 12. 1 **Rosworm.** *V.* note 2, p. 6.

2 **la duchesse de Beaufort.** Gabrielle d'Estrées, the best loved of the mistresses of Henri IV, was created Duchess of Beaufort. She died, aged twenty-eight, in 1599, not without suspicion of poison. Lovely and lovable, she made fewer enemies than any other who has held so difficult a position.

3 **me gagner**, to win of or from me. Dative.

4 **portugaises.** This word is the one actually used by Bassompierre in his *Memoirs*; and he does not tell the value of a "portugaise"; but the wealth and commerce of Portugal in the sixteenth century before the period of the "Spanish Captivity" (1580-1640), when it was subject to Spain, was so great that the coinage was extensively circulated beyond its own borders.

Page 18. 1 **jusqu'à mon amour.** *V.* next note.

2 **s'il se pouvait**, etc., if it were possible to do more than to give up *Mlle. de Montmorency*. This lady, who was born 1594, was the intended wife of Bassompierre, when, at the age of fifteen, the amorous monarch fell in love

with her. The match with Bassompierre was broken off, and she married the Prince de Condé. Her husband, discovering the passion of the king, removed her first from court, and then to Brussels; and gossip said that the Princess de Condé was the real cause of the war, for which Henry was preparing when he met his death. Then she returned to France; showed her devotion to her husband by sharing his imprisonment in the Bastille for more than two years; was left a widow in 1643, and died in 1650. She was the sister of the maréchal de Montmorency, who was executed at Toulouse, and mother of the great Condé.

3 **le duc de Guise.** *V.* note, p. 7, l. 10.

Page 14. 1 **sortie**, *outburst.* The word "sally" is used similarly in a double sense in English.

2 **tout au duc**, *devoted to the Duke.*

3 **affecta de**, *made a point of.* Cf. note, p. 31, l. 24.

Page 15. 1 **pour**, *for*; *i.e.* in consideration of.

2 **relevait**, *noticed.*

3 **Marot**, Clement, born about 1596; patronized by Marguerite d'Angoulême, sister of Francis I, accompanied the king to Italy, and was wounded and taken prisoner at Pavia. Soon after his return to France, he fell under suspicion of heresy and, after various troubles, left France in 1535. He spent some years at Ferrara and Venice, and returned to France in 1539. He published there his famous translations of the Psalms, which are said to have done more than anything else to spread the Reformation in France. The Sorbonne condemned the book, and in 1543 he fled to Geneva. Too Protestant for France, he was too freethinking for the city of Calvin, and he fled to Turin, where he died in 1544. His influence on French literature was very great, and in the ode, the madrigal, the epigram, he has never been surpassed.

4 **Adieu vous dy**, *i.e.* "adieu je vous dis."

5 **tabourin.** Diminutive of "tabour," an old form of "tambour"; *a little drum.* Cf. the English words "tabor," "tabret."

Page 16. 1 **brodé**, *decorated*; *i.e.* in a fine uniform covered with lace.

2 **démêlèrent**, *distinguished the words.*

3 **treize à table.** The notion of the ill-luck of thirteen is probably founded on the Last Supper of Christ with the Twelve Apostles.

4 **Homère.** Andromache smiles amid her tears when Hector, before setting forth for the fight, places her child in her arms (*Iliad*, VI, 484). Cf. also Shelley, *Adonais*, stanza xxxiv: —

"All stood aloof, and at his partial moan
Smiled through their tears."

Page 17. 1 *après avoir . . . écuries*, after having wound in and out of the pointed arches of the staircases, and rambled through courtyards and stables. **ogive.** A pointed arch, derived from Low Latin "augiva," from "augeo," "to increase"; because the "ogive" goes on increasing, while the arch so formed increases the strength of the vault. (Brachet.)

Page 18. 1 *offusque*, to obscure, throw into the background, so to eclipse, or throw into the shade.

2 *que ne l'ai-je fait dans Paris!* why did I not do so in Paris, etc. Henri IV, who had for some time been a prey to increasing melancholy and depression, was on the point of leaving Paris to join the army raised for the invasion of the Low Countries. On May 14, 1610, he started, accompanied by five lords, to pay a visit to Sully; a "block" of carriages stopped him in the "Rue de la Féronnerie," when a man, named Ravailac, climbed up on to the carriage wheel, and stabbed him twice in the heart. The king died immediately.

3 *c'est le cœur navré de douleur*, it is with a heart torn with grief. Notice the preposition, which is required in English, though not in French.

4 *c'est à quoi je pensais*, that was the very subject of my thoughts.

Page 19. 1 *étourdi d'Henri*, madcap Henry. For this common idiom, cf. such phrases as "an imp of a boy," "that fool of a man," and, in this book, "ce magicien d'Urbain," "ce furet de Gondi," "le vieux radoteur de Bassompierre."

2 *touchez-là*, give me your hand.

Page 20. 1 *c'est de peur . . . Bastille*, but it is from fear lest he should be led to do wrong that he begs him to remain a few days in the Bastille. The third person used in addressing the marshal is somewhat confusing. The "few days" were extended to twelve years; but the twelve years were from 1631 to 1643, and not, as De Vigny would lead us to believe, from 1639 to 1651. *V.* note 2, p. 6.

2 *une masse noire . . . transparent*, a black mass which was scarcely visible on the background of a sky which was itself but little brighter.

Page 21. 1 *mon père fut renversé.* *V.* note on "House of Gonzaga," p. xxiii.

Page 22. 1 *L'amour . . . cœur*, Love has poured ambition into my heart, etc. This line gives the key to the whole of the subsequent story.

2 *les clochers de Saint-Gatien.* These towers of Tours Cathedral are 205 feet high, and date from about 1500 A.D. The distance of Chaumont from Tours is about twenty-five miles. The road runs through the very picturesque town of Amboise.

3 **cité**. Here used for "ville," probably to avoid the ill sounding conjunction of "vieille ville," but also giving its usual notion of individual dignity and importance, as distinguished from the mere agglomeration of houses suggested by "ville."

4 **Loudun**, a town about forty-five miles from Tours; it stands on a hill 320 feet high, and is still very picturesque. It was of considerable importance before the wars of the League, and a treaty was signed there (May 6, 1616); its castle was dismantled in the time of Richelieu, and the repression of Protestantism was its ruin. Its population was more than 12,000 before the revocation of the Edict of Nantes, and is now less than 5000; and when the Huguenots fled, land was to be had in the neighbourhood for a song. The Carmelite convent, the scene of Urbain Grandier's trial, is now occupied by the "Brethren of Christian Doctrine"; Sainte-Croix, the church of which he was "curé," is used as a market.

CHAPTER II.

Page 23. 1 **désordonné**, *lawless*.

2 **lui**, *i.e.* "le clergé."

3 **il nous . . . aujourd'hui**, *it has come down to us what it is to-day*.

Page 24. 1 **capucin**. A reformed branch of the great Franciscan order, dating from 1525, and received into France under Charles IX. Matthew da Bassi saw in a vision that St. Francis wore a long pointed hood ("cappuccio," Italian for a hood; "cappuccino," diminutive, "a little-hooded fellow"). He began to wear one of the revealed shape; his example was followed by others, and a new community arose. The Pope recognized them, and the new order spread rapidly, numbering 15,000 members in 1619. They had a great reputation as convicts of heretics and heathen.

2 **récollet**. Also a reformed branch of the Franciscans; called "récollet" from a yearning after "récollection," or "devotional meditation." They obtained leave from Pope Clement VII in 1531 to retire to special convents, where they could observe the rule of their founder in all its strictness.

3 **Urulines**, founded at Brescia in 1537. Gregory XIII in 1572 declared it a religious order under the rule of St. Augustine, and at one time it embraced between 15,000 and 20,000 nuns.

4 **le démon**. Cf. note 4, p. 37.

5 **des Carmes**. Friars of one of the four mendicant orders; their full name was "Friars of the order of our Lady of Mount Carmel." The order began in Syria about the eleventh century. They claimed to have been

founded by Elijah; their more authentic history dates from 1209. St. Louis introduced them into France.

6 le révérend père Lactance. He was a Capuchin friar, and (as stated p. 55, l. 9) with his own hand set fire to the pile of fagots at Grandier's execution. He was seized with an attack of demonopathy (a sort of mental disease, under the influence of which the patient imagined himself possessed by evil spirits), and died just a month after Grandier.

7 la calotte, skull-cap.

8 Laubardemont, born of good family, was appointed in 1632 "intendant" (an official not unlike the modern "prefêt") of Anjou, Maine, and Touraine. In November, 1633, he was named president of the commission for the trial of Urbain Grandier. After the trial he was withdrawn from his office of "intendant," that he might settle at Paris, and be ready at any moment for any service for which Richelieu might require him. After the cardinal's death, he fell into obscurity, and died May, 1663, aged sixty-three. He was execrated by all his contemporaries. It is said that he had a son who was killed in 1651, among a band of robbers, of which he was a member, when attacking a carriage by night in the streets of Paris. De Vigny's account of his death (p. 192) is fictitious.

9 un Miserere. The first word of the Latin version of the Fifty-first Psalm is "miserere"; this psalm is the one most commonly appointed for penitential purposes.

Page 25. 1 ce magicien d'Urbain. Cf. note, p. 19, l. 12.

2 sainte Geneviève, patron saint of Paris; early distinguished for sanctity and austerity of life. She predicted the invasion of the Huns under Attila; comforted the inhabitants of Paris by assuring them that the threatened attack upon their city would come to naught, a prediction justified by events. She died about 500 A.D.

3 en fumant sa pipe. When did tobacco become common in France? In 1629 its use for the first time attracted government attention, and it was found to be imported in large enough quantities to warrant the imposition of a duty.

4 tous les assistants, all those who were present.

5 cela faisait peine de la voir, it was painful to see her. "Cela" might be used in modern conversational French to anticipate the real subject of the impersonal verb.

Page 26. 1 il est sorti . . . des roses. "Des roses" is the real subject of the verb.

2 des roses . . . que, flame-coloured roses, which smelt so strongly of sulphur that.

3 **M. le lieutenant-criminel.** The word "lieutenant," which simply means any one who takes the place of a chief and exercises his authority in his absence, was commonly used in civil, as it is still in military or naval affairs. Just as the "lieutenant-civil" took cognizance of civil causes, so did the "lieutenant-criminel" of criminal causes.

4 **sabbat.** The word "Sabbath" was insultingly transferred from its proper meaning to the nightly assembly of witches, the Church and popular opinion ranking Jews and sorcerers together; hence it was applied to any disorderly noise and uproar.

5 **par le temps qu'il fait.** Lit. "[to judge] by the weather which there is"; *in a time like this.*

Page 27. 1 **patrons, employers.** The regular word used by a workman when speaking of his master.

2 **le pouvoir, the powers that be, the government.**

3 **il se rapetisse à l'infini, he belittles himself to any extent; i.e.** goes any length in his mock humility, for the purpose of elevating his interlocutor to an absurd and unreal superiority.

4 **tout prend, his whole self assumes, or his whole manner is characterized by a treacherous and alarming something which, etc.**

5 **sans se découvrir, without uncovering his head.**

Page 28. 1 **forcer un . . . lièvre.** Here, *to run down*; when used of a larger quarry, "to bring to bay."

2 **Ma fine, upon my word;** an expression common in "patois," perhaps corrupted from "ma foi."

3 **comte du Lude.** Probably Henri, son of the Comte du Lude, who had been tutor to the Duc d'Orléans, married one of the Schomburgs, and died 1619. The royal favourite Luynes was a page in his household.

4 **queuquefois, "quelquefois."** "L" often passed into "u," as in the next word.

5 **iceux.** "Ecce-hic" became "ici"; "ecce-hoc" became "iço," "ço," and "çe"; "ecce-illos" became "iceux" in Old French, and "ceux" in modern French.

6 **on veut nous jouer, to play us a trick.**

7 **M. Fournier.** Several men of this name rose to eminence in law and literature in the sixteenth and seventeenth centuries; but this individual cannot be further identified.

8 **il s'est démis . . . roi, he resigned his office as attorney to the crown.**

9 **passionné, impassioned, not "passionate" (emporté).**

Page 29. 1, 2, 4 **almerions, apprinsent, savons.** Provincial forms or uses which do not need explanation.

3 **pa' l' temps qui court**, *as things go, in these days.* V. note 5, p. 26.

5 **se remuer**, *to bestir themselves.*

6 **Ne nous remuons pas**, *Let us make no stir.*

7 **les ligueux.** The "League" was formed in 1576 by the Catholics to prevent the accession of Henri IV. It lasted till 1593, when Henri publicly embraced Romanism. **faisient.** Provincial for "faisaient."

8 **béarnais.** Béarn was a small province just north of the Pyrenees, about forty-five miles long by thirty-five miles broad. Pau, its capital, is very nearly in its centre. It formed a considerable part of the French kingdom of Navarre, and now is included in the department of the Basses Pyrénées.

9 **de pénitents gris.** Confraternities of "penitents" in Italy and the south of France, who bury the bodies of criminals and assist at other interments. There are penitents "black," "white," "blue," "gray," according to the colour of their robes.

Page 30. 1 **présidial.** A local tribunal, inferior only to the provincial "Parlement," now, of course, abolished.

2 **destituer**, *to get him deprived (sc. of his benefice) a year ago.*

Page 31. 1 **le jeûne**, *fasting* (Lat. jejunium). Cf. déjeuner, "to break one's fast."

2 **La supérieure des Ursulines.** "Jeanne de Belfiel, fille du Baron de Cose." V. p. 41.

3 **affectait**, *assumed, put on.* V. note 3, p. 14.

4 **d'avoir joué le ciel**, *for having played a trick on heaven.* Cf. p. 28, l. 9.

Page 32. 1 **Basile.** St. Basil was born in 315, one of a family of saints in Cappadocia; as bishop of Cesarea in Cappadocia, he resisted the Emperor Valens, who favoured Arianism; he died, worn out by austerity and disease, in 379. His face, as shown in sacred art, is thin and worn.

2 **maître des requêtes.** Their duty was originally to receive and advise on petitions presented to the king; and, next, they were empowered to answer and adjudicate upon them. But under Richelieu their functions were much more important. They were members both of the "conseil" and the "Parlement," with both judicial and administrative powers, especially in matters of finance.

3 **chefs** (Lat. capita), *heads.*

4 **icelul.** Cf. on "iceux," note 5, p. 28.

5 **prétendue**, *so called; i.e. "which claimed to be."*

Page 33. 1 **bailli.** A law officer of the crown, of high rank; sometimes a judge who administered justice in the name of the feudal lord.

2 **échevin.** Originally a municipal magistrate; later, like a "bailli," a judge nominated by a feudal lord to administer justice to his vassals.

CHAPTER IV.

Page 36. 1 **l'estrade, platform, dais;** also a "country," "district," from Lat. strata, "a paved road."

2 **Le prévenu, The accused.**

3 **enragé, mad** ("rage" from Lat. rabies), not "angry."

4 **impassible, impassive;** i.e. "showing no sign of emotion."

5 **aubes, albs;** i.e. "short surplices"; derived from Lat. albus, "white," in this as well as in its commoner meaning, "dawn."

6 **tribune.** A raised pew or "box" in a church, reserved for some one of special importance, like the royal seats in some court chapels.

7 **en donnait, communicated itself.**

Page 37. 1 **mise en accusation, indictment.**

2 **La minute, The original, the first draft.**

3 **rapporteur.** The judge whose duty it was to draw up a report of an accusation or plea; often, like a "juge d'instruction," he collected evidence and questioned the accused.

4 **Séraphins, (Page 38) 1 Trônes, 2 principautés.** The ecclesiastical hierarchy, according to Dionysius (falsely identified with the Areopagite of Acts xviii. 34), was arranged in three triads; the names of the nine orders were obtained by combining with the four obvious ones five more taken from Ephesians i. 21 and Colossians i. 16; viz.: —

1. {	Seraphim. Cherubim. Thrones.	2. {	Dominations. Authorities. Powers.	3. {	Principalities. Archangels. Angels.
------	------------------------------------	------	---	------	---

The demons, or fallen angels, are still classified each according to the original order before his fall.

3 **le nombre . . . infini.** Very possibly, for Johannes Wierus, in his *Pseudomonarchia Dæmonum* (published in the sixteenth century), says that there are in hell 6666 legions, each composed of 6666 demons, making a total of more than 44,000,000.

4 **barbarismes.** A barbarism is a fault in the use of words or inflections; e.g. "disez" for "dites."

5 **solécismes**. A solecism is a fault in syntax or construction. The Greek colonists at Soloi in Cilicia (or, as some say, at Soloi in Cyprus) are said to have spoken a very corrupt Greek in consequence of their intercourse with the natives, and so gave rise to the word "solecism."

Page 39. 1 **sortir**, *recover from his swoon*.

Page 40. 1 **l'apporta sur tes lèvres**, *brought him (sc. ton Dieu) to thy lips; i.e. by the Real Presence in the Sacrament*.

Page 41. 1 **tout fut si troublé**, *the confusion was so great*.

2 **tribunes**, *i.e. those who were inside them*.

Page 42. 1 **Obmutesce, Satanas!** *Hold thy peace, Satan!*

2 **exaltation**, *excitement*.

3 **sœurs laïes**. The "sœurs converses," or lay sisters, were not admitted to sing in the choir, and had not taken the same holy vows as the rest, but performed various menial offices in the convent.

Page 43. 1 **docteurs de Sorbonne**. The "Sorbonne" is the name formerly borne by the faculty of Theology in Paris; but since the beginning of this century it is applied to the "académie" with its three faculties of Theology, Science, and Literature. The Sorbonne in the sixteenth, seventeenth, and eighteenth centuries was a most powerful body, with great political influence. Richelieu in 1629 ordered the reconstruction of its buildings; he lies buried in its church, and bequeathed his library to its guardianship.

Page 45. 1 **en**, *on that account, for that*. Genitive of cause.

2 **se couvrant**, *putting on their hats*.

CHAPTER V.

Page 46. 1 **se doutât**, *suspect*, as in l. 21.

2 **comme . . . continue**, *as an air played on trumpets rings clear above the accompanying bass*.

3 **qui les travaillaient**, *who worked upon them or on their feelings*.

4 **au premier**, *at the mercy of the first*.

Page 47. 1 **les dessus**, *the upper notes, treble*, in a musical sense; so "premier, second dessus": "first, second treble."

2 **je m'en applaudis**, *I congratulate myself upon it*.

3 **Vade retro, Satanas!** *Get thee behind me, Satan!* Mark viii. 33.

Page 48. 1 **la boue . . . l'âme**, *the clay gets the mastery over the spirit*.

Page 49. 1 *la question, torture.* The "question" was either "preparatory," during or before the trial of a prisoner; or "definitive," after his condemnation to death, to extort fuller confession; again, the "question definitive" was either ordinary or extraordinary; *i.e.* of less or greater severity.

Page 50. 1 *Deus stetit.* The first words of Psalm 82 in the Vulgate translation; another reading in the second clause is "Deos dijudicat" for "Deus dijudicat"; compare the Bible and Prayer Book versions. The Psalm is one that would be naturally used on the occasion of a solemn trial, being an appeal for justice on behalf of the poor and oppressed.

2 *crier.* Often used of things; to *creak, grate,* etc., like hinges, axles, locks, etc.

Page 51. 1 *le tintement . . . l'agonie, the prolonged clanging of the bells which announced the execution with the reiterated strokes of the death-knell.* Cf. "un agonisant," "a dying man," not "a man in great pain." The tolling of the passing-bell is properly to call for prayers for the dying man.

2 *péristyle.* A range of columns, here forming the porch of the church.

Page 53. 1 *je t'ajourne.* "I put you off" for three years; *I give you three years more.* Laubardemont did not die till 1653. The account of his death in chap. XXV. is pure romance.

2 *prévaricateur, unjust.* "Prévariquer" is "manquer à son devoir, à ses obligations" (Littré); and the first duty of a judge is justice.

3 *des (en les), in the persons of certain,* etc.

4 *séculiers.* The original declaration runs, "et autres séculières mentionnées au procès."

Page 55. 1 *le foyer.* Here used very loosely; *fire.*

CHAPTER VII.

Page 57. 1 *Narbonne,* a very ancient town, about eight miles from the Mediterranean, was once the capital of the Roman province of Gallia Narbonensis. It was strongly fortified by Louis XIII, who pulled down for that purpose all vestiges of the Roman and of the Arab occupation. The Archbishop's palace, the scene of the events of this chapter, is now the Hotel de Ville, and has recently been partially rebuilt by M. Viollet-le-Duc.

2 *ogive.* *V.* note 1, p. 17.

3 *grêle.* From Lat. *gracilis,* "thin," "slender"; of a voice, "thin," "shrill."

Page 58. 1 **un croissant . . . reins**, a cushion of feathers supports the small of the back. "Croissant," anything shaped like the crescent moon.

2 **déborde tellement**, projects so far beyond.

3 **effilée**, thin.

4 **Lavater** (1741-1801), forgotten as theologian and preacher, but remembered as author of a work on physiognomy and its relation to character. Born, lived, and died at Zurich, having received a wound while endeavouring to appease the soldiery at the taking of the town by the French.

5 **la méchanceté à n'en pouvoir douter**, malignity beyond possibility of doubt.

6 **pincée**, compressed.

7 **royale**. The tuft of hair on the chin, which has been called in modern times an "imperial," from the Emperor Napoleon III. It got the name "royale" probably from the fact that Louis XIII, himself clean shaven, enforced the same habit upon his officers, and left them only this tuft of hair.

8 **virgule**, comma; from Lat. *virgula*, a "wand" or "rod."

9 **ce vieillard**. Richelieu was barely fifty-four years old at this time.

10 **pages**. Cinq-Mars had himself been one of Richelieu's pages, and none of them were of lower rank than sons of marquises or counts; just as a century before the young Thomas More served in the house of Cardinal Morton (cf. note 3, p. 28). The pages of a nobleman were not only fed and maintained by him, but he looked after their interests and pushed their fortunes in the world; in return, they followed him devotedly, and did his bidding blindly; so that they were often a source of strength to him, and of danger to the safety of the public and the welfare of the state.

11 **cadets gentilshommes**, the younger sons of the nobility. "Cadet," derived from "capitellum," diminutive of "caput"; so the eldest son being the first "head" of the family, the younger sons were "little heads."

12 **rédiageaient**, were drawing up, writing in full. A little different from the modern sense of "rédacteur," an "editor" (N.B. "éditeur" is "publisher").

Page 59. 1 **au net, mettre**, to make a fair copy; to write out clean and correctly from a "brouillon," or "rough copy."

2 **à son grand regret**, very reluctantly.

3 **manège**, trick. A metaphor from horsemanship. "Manège" often means a "riding-school."

4 **don Juan de Bragança**. When, at the end of her "sixty years' captivity," Portugal revolted in 1640 against Philip IV of Spain, Don John of Bragança, a distant cousin of the reigning sovereign, was elected to the

throne. He died in 1656, and his daughter, Catherine, married Charles II of England. Richelieu was a warm supporter of the new government; indeed, the success of the revolution was greatly furthered by the co-operation of a French fleet.

Page 60. 1 **capucin.** *V.* note 1, p. 24.

2 **louches**, *squinting.* From Lat. *luscus*, "one-eyed."

3 **l'ordre de Saint-François.** The rule of the Franciscan order, or Grey Friars, as established by St. Francis (1182-1226), the blameless and gentle saint of Assisi, was austere and ascetic in the extreme; and numerous struggles, for or against its relaxation, gave rise to various divisions in the order. *V.* notes 1, 2, p. 24.

4 **se bouchant le nez**, *holding their noses.* "Boucher" is "to stop up an opening"; from "bouche," "mouth."

5 **au mouvement qui se faisait**, *by the commotion or stir which was made.*

Page 61. 1 **Joseph** (François Leclerc du Tremblay), Père, was born at Paris (1577) of a good family; for his father was Venetian ambassador, and his mother was a "de la Fayette." He was distinguished in his studies; he travelled, and then embraced the profession of arms. But at the age of twenty-two, he suddenly became a capuchin, and devoted himself specially to opposing the Calvinists and the reform of the monastic houses. Richelieu saw his talents, and took him into confidential service, when he was about forty years old. In turn, politician, missionary, courtier, diplomatist, he was employed by the cardinal in all his most important and difficult enterprises, and obtained the nickname of "l'éminence grise." His devotion to Richelieu was absolute; in his service it was said of him that he retained nothing of the priest but the dress, and nothing of the Christian but the name. Yet the cardinal was not without jealousy of his servant, who, being of a stronger constitution than his master, had perhaps cherished the hope of succeeding him. Hence occasional fits of coolness occurred between them; and during one of these, the capuchin fell ill. Richelieu, however, had the invalid conveyed to his own house at Rueil, and tended him with the greatest care. Père Joseph died December 18, 1638; Richelieu's comment on the event was, "I have lost my right arm," or, according to other accounts, "je perds ma consolation et ma secours, mon confident et mon ami." He was buried with the greatest pomp; the Parlement was present in full state, and the funeral oration was pronounced by the Bishop of Lisieux. Père Joseph never obtained the coveted object of his ambition, the cardinal's hat, though Louis XIII and two successive French ambassadors asked for it on his behalf.

That De Vigny should make him survive his death by four years is one of his most daring violations of historical accuracy.

2 **mes tragédies d'Europe et de Mirame.** That the great cardinal was ambitious of fame as a dramatic author is certain; but it is by no means easy to estimate the exact proportion of the work which is to be assigned to Richelieu himself, and which, on the other hand, was due to his five "collaborateurs," Colletet, Boisrobert, L'Étoile, Rotrou, and Corneille, who constituted what was called "la Brigade du Cardinal." Corneille broke loose from this association; and hence, perhaps, the hostility which his former colleagues showed towards *Le Cid*. In *Mirame*, however, Desmarets was the chief "collaborateur"; and when this play, brought out at a huge expense (*v. chap. XXVI*), could not, owing to the absolute indifference of the audience, get a "run" of more than two nights, Richelieu consoled himself by remarking philosophically to Desmarets, "Well! Frenchmen never had taste." They undoubtedly showed it, all the same, in their indifference to Richelieu's plays. *Mirame* is said to have been full of allusions to the attachment which was supposed to exist between Anne of Austria and the Duke of Buckingham. Nor is it in his theological treatises (*L'Instruction du Chrétien* and *La Méthode la plus facile et assurée de convertir ceux qui sont séparés de l'Église*) that we find Richelieu as an author at his best; for the *Succincte Narration des Grandes Actions du Roi*, in which he records for the judgment of posterity the facts which will be the best justification of his policy and his work, is a splendid piece of composition; and though he availed himself of the labours of others for the collection of materials, he reserved to himself the satisfaction of reducing them to literary form.

Page 62. 1 ces œuvres immortelles. We must not be misled by De Vigny into supposing that Father Joseph was an abject flatterer of the cardinal; *e.g.* when the Spaniards were at Corbie, and Richelieu thought of retiring from Paris, Joseph called him plainly "une poule mouillée," and urged him to take the bolder line which led to signal success.

2 **Boisrobert.** A great friend of Richelieu, for whom his conversation had a great charm. He suggested to the cardinal the notion of the Academy, and was one of its first members. He was an ecclesiastic of great wealth and most unecclesiastical tastes, devoted to gambling, eating, and drinking.

3 **Claveret.** A dramatic author, known as at first the friend, and afterwards the enemy, of Corneille.

4 **Colletet.** A dramatic poet of some merit, much patronized by Richelieu, and one of the first members of the Academy. He died in great poverty.

4 **Corneille** (1606-1684), Pierre, soon gave up the bar for the drama.

His first play, *Mélite*, appeared in 1629; and for a short time he was one of Richelieu's "five poets." The triumphant success of *Le Cid* (1636), "perhaps the most epoch-making play in all literature," was followed quickly by *Horace* and *Cinna*. Corneille continued to produce plays till 1674, though his later pieces are said to bear signs of failing power. During the next ten years he was often in great destitution in spite of his fame; and he died, "as poor as Job," to use his own phrase, in 1684.

6 **Mairet**. The first French poet who composed works worthy of the name of tragedy; patronized first by the Duc de Montmorency, and afterwards by Richelieu. *Sophonisbe* is the most celebrated of his dramas; and it was not without great chagrin that he saw his plays eclipsed and driven from the stage by those of Corneille.

7 **me les**. "Me" dative of remoter object; "les," accusative of nearer object.

8 **Méthode des controverses**; 9 **Perfection du chrétien**. *V.* note 2, p. 61.

10 **donner de l'humeur**, to irritate, to put out of temper.

11 **mademoiselle d'Hautefort**. Marie d'Hautefort, a country-bred orphan, was taken to Paris when thirteen or fourteen years old, and excited so much interest by her beauty that Marie dei Medici soon chose her as one of her maids of honour. Louis XIII formed a romantic attachment for her, and, on the exile of the queen-mother, she was made one of Anne of Austria's maids of honour, to whom she soon became sincerely attached. The position was a difficult one for a young girl of seventeen. She was loved by the king, though only in a purely platonic and pious way; but she felt no affection for him, whose perpetual talk about hounds and hawks wearied her when alone with him. On the other hand, she really loved the queen, for whom the king had no affection at all. Hence she disliked Richelieu; and when he failed to win her over by marks of distinguished favour, he involved her in disgrace and got her dismissed from the court. The queen recalled her to court after Louis' death, but soon dismissed her again for speaking too freely of Mazarin. In 1646 she became the second wife of Charles, Duc de Schomberg, who took Perpignan in 1642, and was himself son of the victor of Castelnaudari; and she died in 1691, aged seventy-five.

12 **mademoiselle de La Fayette**. Louise Angélique de La Fayette was pushed forward at court to supplant Mademoiselle d'Hautefort. She became a maid of honour when seventeen, and, though not more attractive than Mademoiselle d'Hautefort, had a more tender and gentle disposition. The attentions which Louis XIII paid her, at first out of pique, led to as sincere a love as his nature was capable of; and as she really returned his love, they

were united in a brotherly and sisterly attachment. But she took just the same line as her predecessor, reconciliation with the queen and rupture with Richelieu. The cardinal, failing to gain her over to his interests, sowed religious scruples in the lovers' hearts, and in other ways gradually broke the connection between them; so that Mademoiselle de La Fayette took the veil, and devoted herself to a religious life. She died in 1665, leaving behind her a high reputation for a virtue and self-sacrifice not too common in that age.

Page 63. 1 **de Cologne.** Cf. Historical Introduction, p. xvii.

2 **Monsieur.** Gaston, Duc d'Orléans. "Monsieur" was a title given to the next brother of the reigning monarch.

3 **Caussin,** Nicolas, was born at Troyes in 1583, and after joining the Jesuits in 1607, became a most popular teacher of "belles-lettres." The fame of his teaching as well as of his simple, candid disposition reached Richelieu, who appointed him confessor to the king with the express intention that he should induce Louis to break off his connection with Mademoiselle de La Fayette. In this Caussin carried out the cardinal's wishes successfully; but soon he began to intrigue for the cardinal's dismissal. His reasons for attempting this were that Richelieu allied himself with the Turks and heretics, crushed the people with taxes, and did not support the authority of the Holy See. Louis, who owed his confessor a grudge for having induced him to let Mademoiselle de La Fayette leave the court, proposed to him that he should prove these grievances in the cardinal's own presence. The result of the conference is easily foreseen. It was another triumph for Richelieu, and Caussin, after having held his office for only nine months, was banished to Brittany. He was not allowed to return to Paris till after Louis' death, and he died there in 1651. His story has been told at length because it gives one more very characteristic illustration of the utter untrustworthiness of the feeble nature of Louis XIII, and of the manner in which his advisers had to suffer for acts to which the king had given his free consent. His dismissal took place in December, 1637, and not, as De Vigny makes out, in the summer of 1639.

4 **bien fait et spirituel,** *good looking and clever.*

5 **père Sirmond** (1559-1651). A Jesuit father, of enormous learning, especially as a patristic scholar and church historian. He became confessor to the king after Caussin in 1637; and, devoid of ambition or love of intrigue, he was very glad when his service as royal confessor ceased, and he could return to his literary labours, though at that time over eighty years old.

Page 64. 1 **ces devoirs.** This document is perfectly genuine, and was laid before Louis by Père Joseph some years earlier. There were fifteen articles, of which four are omitted here; viz.:—

1. A Prince ought to have a council of State.
13. A Prince ought to anticipate calamity by forethought.
14. He is not to be blamed for using just severity.
15. He ought never to allow his kingdom to be governed by women and favourites.

2 **sur**. Notice the different point of view in the English idiom and the French; we say "from" and "off"; the French, "on." Cf. p. 75, l. 30, "prenant sur la table."

Page 65. 1, 2 **puissance, pouvoir**. Notice the difference in meaning between the two; "pouvoir" here resembles "potestas" in Latin, power as constitutional or legal. Cf. note 2, p. 27.

3 **que de . . . cesse**, *how I have toiled to fix this inconstant ray upon my own star!* The brightness of his own star depended entirely on its catching the ever-varying and fitful ray that shone from the royal power of Louis. Richelieu used to complain that the few square feet of the royal closet gave him more trouble than all the world beside.

4 **je ne comprends rien à cette homme**, *I can make nothing out of that man.*

5 **Mais employer . . . enterprises?** *But if so much thought is expended merely in maintaining one's equilibrium, what genius is left for active operations?*

6 **Qu'ai-je affaire**, *What use is it?* more literally, "what business is it of mine?" etc.

Page 66. 1 **la jeune Reine**. Anne of Austria was born September 22, 1601, so that she was now very nearly thirty-eight.

2 **sa correspondance découverte**. In August, 1637, Séguier, the Chancellor, was sent to inspect the papers kept by the queen in her private apartments at the convent of Val de Grâce; but warning of the visit had somehow been received, and little of an incriminating nature was discovered.

3 **l'interrogatoire**. On August 17, 1627, Anne of Austria had a private interview with Richelieu, in which, impelled by terror lest information should reach him from some other quarter, she made a full confession of her recent intrigues with Spain and other peccadilloes, although only a day or two before she had sworn publicly on the Holy Eucharist that she was wholly innocent of such offences. The confession was reduced to writing and taken to the king; but he insisted, as a condition of forgiveness, that it should be presented to him in her own handwriting, and when the queen had submitted to this additional humiliation, she received from him a pardon, which was, however, more formal than real.

4 **madrigal**. From the use of the word in music, it is applied to a short poem, embodying some ingenious conceit or well-turned gallantry; and it is extended further to any pretty compliment to a lady.

5 **son Buckingham**. The passion of Anne of Austria for the handsome and fascinating George Villiers, Duke of Buckingham, was one of the current court scandals of the time. It was supposed to date from his embassy to Paris to arrange the match between Charles I and Henrietta Maria, sister of Louis XIII. However slight its foundation in fact, it certainly intensified the jealousy with which the king regarded his queen, and strengthened his estrangement from her. Compare note 2 on *Mirame*, p. 61.

6 **le duc de Bouillon**. *V.* note 4, p. 11.

7 **au comte de Soissons**. The Comte de Soissons, a prince of the blood, and grand-master of France, joined the Duc de Bouillon in a revolt against Louis XIII and the cardinal, and was killed by a mysterious pistol-shot at the battle of La Marfée, July 6, 1641 (cf. note. 2, p. 104). De Vigny antedates this event by two years.

8 **leur expédition d'Amiens**. Early in 1637, the Duke of Orleans and the Count of Soissons formed a plan to assassinate Richelieu at a castle near Amiens. Richelieu was duly separated from his attendants, and surrounded by four gentlemen, who only waited for the signal to give the fatal blow. Gaston's courage failed him, and he ran away upstairs. The assassins dared not strike; and Richelieu, understanding the state of affairs, with a polite bow, calmly entered his coach and drove away. The two princes then fled from France.

9 **Concini**. Assassinated by the Marshal de Vitry, April 24, 1617. *V.* Historical Introduction, p. xii.

10 **Fête-Dieu**. A feast in honour of the Blessed Sacrament.

11 **coupe-jarret, cut-throat**. Literally, "one who hamstringing an animal." "Coupe-gorge," the literal word for a "cut-throat," means a "den of thieves," or "dangerous locality."

12 **Chavigny**. Léon de Bouthilier, Comte de Chavigny et de Busençais, was introduced into the royal council when only twenty-four years old. Like his father, he was greatly trusted by Richelieu, especially in foreign and financial affairs, and gained the nickname of "the cardinal's jackal." After the death of Richelieu, his influence waned. Mazarin feared his rivalry; Anne of Austria slighted him. He died in 1652 at the age of forty-four.

13 **de Gondi** (1614-1679), Jean François Paul, known in his later days as Cardinal de Retz. He was son of Philippe Emmanuel de Gondi, a man distinguished in arms and in politics, but best known by his friendship with St. Vincent de Paul. While holding the office of general of the galleys at

Marseilles, he seconded all the efforts of his saintly friend for the improvement of the condition of the condemned criminals; and after the death of his wife, he himself became an ecclesiastic. He very nearly became a cardinal; he had the refusal of the position of prime minister of France, and died in 1662. His son, the future cardinal, was by nature more inclined to the military profession than the ecclesiastical; and in spite of the teachings of his tutor, St. Vincent de Paul, he did all he could in the way of flirting and duelling to show his true vocation. But at the same time he entered vigorously into his theological studies and the disputes of the Sorbonne. He went to Rome, and there won admiration for his learning; and on his return to France, he made a most favourable impression, when he preached his first sermon before the court at the age of twenty-two. It is said that his first opposition to Richelieu arose from rivalry in a love affair (*v. p. 67, l. 20, il a osé me disputer madame de La Meilleraie*); he certainly became involved in intrigue against him, a fact which prevented him from gaining the main object of his ambition till after the cardinal's death. For it was not till 1643 that he became, by the appointment of Anne of Austria, coadjutor to his uncle, the archbishop of Paris (*cf. p. 67, l. 1, la reine veut le faire coadjuteur absolument*), with the promise of succession to the see when it fell vacant. He immediately made political capital out of his position, cultivated the parochial 'curés,' gave away large sums in alms, and got great influence with the populace. De Vigny has unduly prolonged the period of his duelling escapades, and also somewhat anticipated the time of his influence with the Paris mob (*chap. 14*) for the sake of effect. Afterwards he was the animating spirit of the Fronde; he obtained the cardinal's hat almost by accident, fell into disgrace, was two years imprisoned at Vincennes, wandered about Europe for some time, and at last in 1662 was again received into favour by Louis XIV. Though he held many appointments of very great value, his debts were enormous; he went into retirement to pay them off, and died 1679. He was small, ugly, near-sighted; so he is called *p. 96, l. 2, "ce furet de Gondi"*; and he is made to complain of his bad sight, *p. 137, l. 23 seq.*

Page 67. 1 Histoire de Fiesque. Fiesco was a nobleman who conspired against the Doria family at Genoa, and was drowned in attempting to execute his designs in 1547, aged twenty-three. Gondi's manuscript work fell into Richelieu's hands. The author, barely seventeen years old, defends conspiracy and political assassination. The work was obviously aimed against the cardinal. "Voilà," exclaimed Richelieu, "un dangereux esprit."

2 m'en répond. Literally, "answers to me for it"; so *convinces me of it.*

3 me disputer, to be my rival with. *V. note 13, p. 66.*

4 **prestolet.** A term of reproach or scorn; *priestling*.

5 **cuistre.** Originally a "cook," then a "college servant," then a "pedant." (Brachet.)

6 **Rohan, Henri de, Duc de Rohan and Prince de Léon,** leader of the Huguenots, and the most illustrious of his illustrious house, was born 1579. He was greatly attached to Henri IV, who showed him great favour, made him a duke in 1603, and chose him a wife, Marguerite, daughter of the great Sully, whom he married in 1605. The assassination of the king was a blow to his hopes; and as he could not hold his own at court with the queen mother, Marie dei Medici, he joined the party of Condé, and after his successful defence of Montauban against the king, became the real chief of the Protestant party. In waging the wars and framing the treaties which alternated for some years between the Huguenots and the crown, he took a prominent part, and the factiousness and defections of other leaders only made his genius and honesty more conspicuous. After the peace of 1629, he withdrew to Venice; but in 1631, in consequence of a most flattering letter from the king, he assumed the command of the French forces in the Valtelline. Both here and in managing Swiss affairs generally he was most successful; but his Protestant sympathies were thought dangerous, and his residence at Geneva was forbidden. He then took service with Bernhard of Saxe-Weimar, and receiving a mortal wound at Rheinfelden, he died some weeks later in April, 1638. His daughter, Marguerite, who had been promised to Bernhard, carried the honours of the house of Rohan into the Chabot family. His *Memoires* have much interest, and are written with great ability. Voltaire's estimate of him is worth recording:—

" Avec tous les talents le ciel l'avait fait naitre;
Il agit en héros; en sage il écrivit;
Il fut même un grand homme en combattant son maître,
Et plus grand lorsqu'il le servit."

Page 68. 1 **Rheinfeld.** A Protestant victory in the Thirty Years' War, February 28, 1638.

2 **nos dupes de Versailles.** On the "Day of Dupes." *V.* Historical Introduction, p. xvii.

3 **Le vieux . . . quitte,** *The old dotard, Bassompierre, shall be let off with.* *V.* note 2, p. 6.

4 **Marillac,** Michel de, Chancellor and keeper of the seals. He was born in 1563, and presided at the trial of Chalais in 1626, but was involved in the "Day of Dupes" in 1630, and still further affected by the disgrace of his brother the Marshal de Marillac. He died in prison August 7, 1632, three months after his brother's execution. This passage about Marillac seems a

very unnecessary anachronism, introduced solely to deepen the impression of Richelieu's vindictiveness.

5 **je le lui ferai bien rendre**, *I will surely make him give it up.*

6 **les signalements . . . suit**, *the descriptions of the rioters who are being pursued.*

Page 69. 1 **je te vois venir**, *you are coming to that, I see.*

2 **Le maréchal d'Estrées**. Louis-Annibal, brother of Gabrielle d'Estrées (*v.* note 2, p. 12), was a bishop at twenty-one, but resigned his see two years later. He became marshal of France: was ambassador to Rome; later on was created a duke. He married his third wife at the age of ninety-three, and died four years later (1670).

CHAPTER VIII.

Page 71. 1 **votre voyage en Touraine**. In chap. I, de Launay was a guest of Madame d'Effiat at the château of Chaumont.

Page 72. 1 **vous êtes . . . Rochepot**, *you are ten minutes slow by the watch of Cardinal de la Valette, who has just shaken hands with Rochepot.* This seems to mean that the cardinal had got ten minutes start of him in changing sides and deserting the cardinal; whereas, really, the cardinal was just dying in Italy at this time, and could not have been present, as De Vigny represents. Cf. Talleyrand's remark, when some one called Marmont a traitor in 1814: "his watch only went faster than the others."

cardinal de la Valette. Louis de Nogaret, born 1593, son of the Duc d'Épernon, became archbishop of Toulouse. He attached himself at first to the queen mother, afterwards to Richelieu. He gave Richelieu the advice which brought him success on the "Day of Dupes," telling him to follow the king to Versailles, and not leave the court. His father, indignant at his son's devotion to Richelieu, called him the "cardinal-valet." In 1635, being ambitious of military glory, he was put in command of 24,000 men to co-operate with Duke Bernhard of Saxe-Weimar. The campaign opened successfully; but the cardinal's commissariat was badly managed; his army was half-starved, and beat a disastrous retreat. In 1637 he again entered Germany with 18,000 men, De Thou acting as his "intendant." In 1638 he was transferred to command the army of Italy, and gained some successes, but died at Rivoli, September, 1639.

2 **un appel**. A passion for duelling raged among the young nobles of France during the early part of the seventeenth century. It was reckoned in 1609 that four thousand gentlemen had been killed in duels during the six-

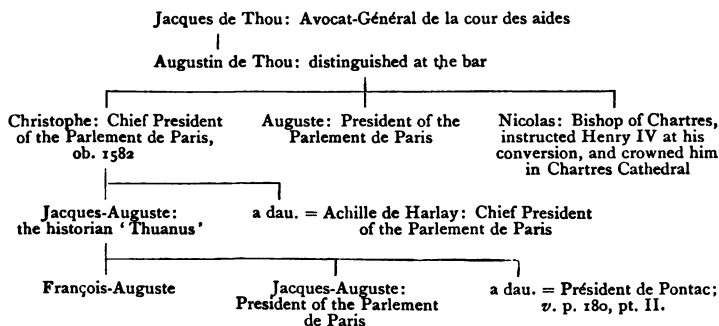
teen previous years; and in February, 1626, an edict was published, by which duelling was absolutely forbidden. Any one who fought a duel was to be punished by three years' banishment and confiscation of a third of his property; and if he killed his adversary, his punishment was death. Richelieu, though his eldest brother had been killed in a duel, enforced the edict rather from a wish to suppress the nobility than from dislike of the practice. The execution of the Count de Bouteville created a great sensation. He was one of the Montmorency family; but his crime was flagrant, as he had boasted of his intention to defy the edict; no entreaties could move Richelieu, and he was executed (1627). In this noted duel, as in the duel described in this chapter, and other duels of the time, the two seconds, often the best friends in the world, fought as well as the principals; and it was one of the seconds of Bouteville's adversary who had been killed. But the evil grew again; the edict was seldom applied, and duelling was now practically unpunished. Cf. Victor Hugo's *Marion Delorme*, especially Act 2, Sc. 1, where, among many others, Gondi is mentioned as a duellist.

3 du Saint-Esprit. An order of knighthood instituted by Henry III in 1573. It was so called because he was born on Whitsunday, 1550; elected king of Poland on Whitsunday, 1573; and succeeded to the French throne on Whitsunday, 1574; and it was to consist of a hundred knights, exclusive of the sovereign, who was Grand-Master of the order. The cross that hung from the collar bore the figure of a dove descending from heaven with outstretched wings; and when a man was knight of both orders, St. Michael and le Saint-Esprit, the cross ordinarily worn was to have the figure of St. Michael on one side and that of a dove upon the other.

4 propos, conversation.

Page 78. 1 de Thou, François-Auguste, was sprung from a family of distinction in the Orleanais, and his ancestors for some generations (*v. note*) had been distinguished in the legal profession. His father, a celebrated historian, Jacques Auguste de Thou (known sometimes by the Latinized form of his name "Thuanus," which appears on the title-page of his *magnum opus*, "*Historiæ Sui Temporis*"), was born in 1553. In 1587 he became one of the presidents of the Parliament of Paris, and in 1593, Grand-Master of the royal library. Here he began his history, which consists of 138 books. De Thou was much disappointed that he was not appointed 'premier' on the resignation of his brother-in-law, de Harlay; he died in 1617. His history is remarkably fair and accurate, especially in the treatment of Protestantism, which is natural enough in a writer who had so great a share in drawing up the terms of the Edict of Nantes.

His ill-fated eldest son was born about 1607. He made rapid progress in science and scholarship, and was only nineteen when he was admitted one of the counsellors to the Parliament of Paris. To perfect his education, he travelled widely, even as far as Constantinople, and lost no opportunity of cultivating the friendship of the learned. On his return he was named "counsellor of state," and employed in various posts of confidence. When the Duchess of Chevreuse was banished, he became the medium of communication between her and the queen. But as some of the correspondence fell into the hands of Richelieu, he became suspected by the cardinal, and could never regain his confidence. Hence it is said he was the more ready to ally himself with the schemes of Cinq-Mars, though he disapproved most strongly of the Spanish treaty. The rest of his life is told in our story.



2 je suis . . . venant, I am entirely and against all comers at your service.

3 le duc de Beaufort, son of César de Vendôme, and grandson of Henry IV and Gabrielle d'Estrées (*v. note 2, p. 12*), born in 1616. He was greatly trusted by the queen, and after the discovery of Cinq-Mars' plot, he retired to England till Richelieu's death. On his return he became leader of the cabal of the "Importants," and made himself disliked by the queen by his defiance of Mazarin. Consequently he spent six years (from 1643 to 1649) in the château of Vincennes. He made his escape, joined the Fronde, and became a leader of the populace of Paris. After this he served against the Algerian pirates, and was at last killed about 1670, helping the Venetians against the Turks in Crete. All through his life he was rash rather than brave, and notoriously devoid of common sense.

4 tierce, quarte et octave. Terms expressing various positions in fencing.

Page 74. 1 **jeter . . . aux orties**, *to throw to the nettles* ("orties," from Lat. *urtica*). "Jeter le froc aux orties," a familiar phrase for renouncing the clerical profession. The metaphor is also extended to giving up other professions. Cf. Marmontel, "c'est de jeter tous les deux aux orties; vous ce rabat, elle ce collet rond." (Littré.)

2 **dessous**, *inside it*.

3 **Mazarin**, Jules, born at Rome, 1602. After giving proofs of high diplomatic ability in the service of the Pope, he accepted Richelieu's offer of employment in France, and after a successful mission to Savoy, he was made cardinal in 1641. After Richelieu's death, he became supreme minister, and to everyone's surprise, he retained the same position under Anne of Austria. His foreign policy was triumphantly successful; at home his faults excited and his ability quelled the revolts of the Fronde. Personally, he was passionately loved by, if not actually married to, the queen. He acquired immense wealth, married his nieces and heiresses into the highest houses of France and Italy, and died 1661.

Page 75. 1 **sur**. Cf. note 2, p. 64.

Page 76. 1 **son costume**. Louis XIII was not fond of sumptuous dress; he often refused to wear what Cinq-Mars, as Grand-Master of the wardrobe, ordered for him, and rebuked him for his extravagance.

2 **bottes à l'écuycère**, *riding-boots*.

3 **cheville du pied**, *ankle-bone*. "Cheville" is, literally, a "pin" or "peg," from "clavicula"; so that "clavicule" the "collar-bone," is a doublet of "cheville"; which would naturally have been "cléville," had not euphony caused dissimilation, so that "h" was substituted for "l."

4 **les**, *i.e.* "les dentelles," with which they were lined ("doublées").

Page 77. 1 **les écouelles**. Scrofula used to be called the king's evil, because it was supposed to be curable by the royal touch. The custom of "touching" for it began in England with Edward the Confessor, and ended with Queen Anne.

2 **qu'il se croyait**, *with which he credited himself*.

Page 78. 1 **Fabert**, born at Metz, 1599; a thorough soldier who rose by his merits and bravery; his exploits were so wonderful as to seem almost superhuman. At the siege of Perpignan, Fabert was charged with the duty of giving the king every morning a report of the progress of the siege. In 1654 he was made marshal of France and governor of Sedan, then ceded to France. He died there in 1662, having preserved all his life a noble reputation for honesty, straightforwardness, and unselfishness.

2 **elle**, *sc.* "votre Majesté."

3 **d'Important**. *V.* note 3, p. 73.

Page 80. 1 **attendit** . . . **prince**, *waited with an icy look, which was the only power left to him, a negative or passive power, which, in a king, is very great.*

2 **le Palais-Cardinal**, erected by Richelieu in 1636 opposite the Louvre; it was tenanted, after Louis and Richelieu were both dead, by Anne of Austria with her two sons, and thenceforward called the Palais-Royal. It was afterwards given by Louis XIV to his brother, the Duke of Orleans, and continued to belong to the house of Orleans till the Revolution. Philippe Egalité, to recruit his finances, surrounded the garden with houses, which he let for shops, etc. The state apartments were sacked during the Revolution of 1848, and the entire south wing was destroyed by fire by the Communists in 1871.

3 **de mes deniers**. A phrase of mock humility in Richelieu's mouth; the "denier" was the smallest copper coin of the time, twelve "deniers" being equal to one "sol"; one hundred and twenty would make a modern "franc."

Page 81. 1 **l'éloignement**, *distant coolness, coldness.*

2 **qui allait** . . . **arracher**, *which penetrated to the depths of his heart, and uprooted the anger which it found there.*

Page 82. 1 **le duc d'Angoulême**. Charles de Valois, illegitimate son of Charles IX, brave and witty, but notorious for avarice. A story, equally characteristic of the man and of the time, was as follows: his servants asked him for their wages; he replied, "Get them for yourselves; the hotel d'Angoulême is placed where four streets cross; you are admirably situated; make the most of it, if you like" (a direct incentive to highway robbery).

2 **le duc d'Halluin (Schomberg)**. Charles, Duc de Schomberg, was son of Henri, Duc de Schomberg, who defeated the English on the Isle of Rhé, and won the battle of Castelnaudari; he died in 1632. His son, Charles, born in 1601, also a distinguished soldier, married first Anne, Duchesse d'Halluin, and consequently got that title; and secondly, Marie de Hautefort, the favourite of the king. *V.* note 11, p. 62.

3 **le maréchal de Châtillon**. Charles Gaspard de Coligny, grandson of the Admiral, who was killed in the massacre of St. Bartholomew's Day, was born 1584, made marshal in 1622, recovered Corbie in 1634, was defeated at La Marfée by the Count of Soissons, and died 1646.

4 **madrigal**. "Phrase"; *v.* note 4, p. 66.

5 **Fabert**. *V.* note 1, p. 78.

6 **M. de Montrésor** was early attached to the service of Gaston, Duke of Orleans, and succeeded Puy-Laurens as his confidential favourite. He was for ever intriguing against Richelieu, and was to have assassinated him at Compiègne, on the occasion mentioned p. 66, l. 21, etc. When Gaston made his peace with the cardinal, Montrésor had to retire to his country estate for five or six years. It was against his better judgment that he entered into Cinq-Mars' conspiracy, and when he was a second time deserted by Gaston, he fled to England. After Richelieu's death, he returned to France, but fell into disgrace with Mazarin, and consequently spent more than a year inside the walls of the Bastille and the Château de Vincennes. He was involved in the Fronde, and died 1663.

7 **curée, quarry**; one of many English hunting-terms taken from the French. "Curée" is from late Lat. *corata* (from "cor"), the entrails, etc., of the stag thrown to the dogs. (Brachet.)

Page 83. 1 **n'y tenant pas**, *changing his mind, impatient.*

2 **la Reine-mère**, etc. The death of Marie dei Medici took place July 3, 1642, so that De Vigny has introduced it two years before its date for the sake of effect.

CHAPTER XVI.

Page 92. 1 **L'Hospital** (1507-1573), Michel de, in his position as Chancellor of France from 1560 to 1568, was distinguished by his toleration and love of liberty. Under his influence the Parlement of Paris protected heretics against the Inquisition by the Edict of Romorantin, and refused to sanction the publication of the acts of the Council of Trent. For a time he had considerable influence with Charles IX, but lost it on the renewal of the religious wars.

2 **Montaigne** (1533-1592), the greatest of French, perhaps of all, essayists. He was delicate all his life, and very carefully educated. He had no necessity to work for his living, and spent his life chiefly in writing and study. His first two books of essays appeared in 1580; the third, in which the essays are much longer, in 1588. They became immensely popular, so that Montaigne's influence on literature has been very great. Firstly, as to literary *form*, he invented the essay; his *style* has been studied by all the great prose writers of France; but his chief influence is derived from his sceptical attitude both towards life itself and the varieties of belief on questions of religion and morals. His death, however, was that of a devout Catholic.

3 **de Thou**. *V.* note 1, p. 73.

4 **Descartes**, born in 1596 of a noble family in Touraine; a sickly child and

youth, he devoted himself to study, but became a soldier in 1616 that he might see more of the world, and study mankind as well. He fought as a volunteer in Dutch and in Bavarian service; he was at the battle of Prague in 1620, and in Hungary later. At the age of thirty-three he retired to Holland, and remained there in retirement for eight years; even his friends did not know the place of his residence. The results of this period of seclusion astonished the world. His *Discourse on Method* brought him European fame. It was published in 1637, and followed in 1641 by his *Meditations*. Queen Christina of Sweden invited him to Stockholm that he might instruct her personally in his philosophy. He accepted her invitation in 1649, but the climate of Sweden was too severe for his delicate frame, and he died of inflammation of the lungs in February, 1650. His motto well expressed his life, "Qui bene latuit bene vixit." As he visited France only three times (in 1644, 1647, and 1649) during the twenty years from 1629 to 1649, he could not really have been present at the house of Marion Delorme as described in this chapter.

5 **Grotius** (1583-1645), born at Delft, early distinguished as scholar and lawyer, rose soon to eminence in Dutch politics; but siding with Oldenbarnevelt against Prince Maurice of Nassau in favour of toleration in the theological struggle of 1618, he was arrested and condemned to perpetual imprisonment. In captivity he devoted himself to literature; but in 1621 his wife devised means for his escape in a large box, which was supposed to be filled with books. He took refuge in France, passed through a period of great poverty, but afterwards gained influential friends, among whom was the young de Thou. His great work, *De Iure Belli et Pacis*, was composed in France and published in 1625; but the widely spread fame of the author did not obtain his recall from exile. He therefore took service under the crown of Sweden as ambassador to the court of France. Hence he was probably resident in Paris during the events of this story. He demanded his recall in 1645 and went to Stockholm. But the climate and the life did not suit him, and he died on his journey thence at Rostock in August, 1645.

Page 98. 1 sur. *V.* note 2, p. 64.

2 **sainte Barbe**. Commemorated on December 4. She was martyred, according to the usual story, at Nicomedia, but more probably at Heliopolis in Egypt, about 300 A.D. It is said that when her own father, after torturing her, was about to strike off her head, a flash of lightning struck him dead. Hence her aid was invoked in thunderstorms, and by a natural transition she became the patron saint of artillery and gunners; hence on a French ship 'la sainte Barbe' means the place where artillery or stores are kept, and sometimes is used loosely for the powder magazine.

Page 94. 1 *se gardait bien de mettre.* Lit. "kept himself from putting"; *refrained.*

2 **M. Fournier.** *V.* p. 28, l. 10.

3 **de notre parlement.** "Parlement," in the early days of the French monarchy, meant the assembly of the great men of the realm, and in this sense the word crossed the Channel and became the English "parliament." In later French history, it means a court of supreme judicature, which, beside deciding cases as a court of final appeal over the country included in its jurisdiction, had to verify and register the edicts of the king, a function which gave these courts considerable political importance. There were sixteen of them in the several provinces, and of them the Parlement of Paris was the most influential. In its various courts were fourteen presidents and seventy-three counsellors, and its remonstrance against, or refusal to register, a royal edict was always a weighty protest, though not sufficient to nullify a measure entirely. In fact, it was a body that was very strong under a weak king, but weak under a strong one. Just before this time, Richelieu, weary of its perpetual opposition, had published the famous declaration of 1641, which set forth the necessity of upholding the authority of the crown, and prohibited "the sovereign courts," under the severest penalties, from interfering with questions of politics or of administration.

4 **les chambres . . . l' Arsenal.** Instanced as places for secret examinations and illegal trials.

5 **Clovis** (or Hlodovig), chief of the Salian Franks, and founder of the Merovingian dynasty, defeated the Romans at Soissons at the age of twenty. His reign is dated 486-511 A.D., and among the Frankish institutions he introduced into Gaul, the "hundred-court" may, perhaps, be regarded as the prototype of the French "parlements."

6 **par trop blessés.** "Par" is from Lat. *per*, which is used in composition to mark excess or intensity; *e.g.* "perhorridus," "pergratus." This particle "par" was separable in Old French; *e.g.* "tant par est sage" for "tant il est pargage"; so the phrase "par trop blessés" is equivalent to "trop par-blessés."

Page 95. 1 *il n'était . . . extrémité,* *he stood on the extreme edge of the stream of life.*

2 **s'entendre aux,** *be well acquainted with.* Cf. "se connaître à."

3 **M. le Grand,** *sc. Écuyer.* Cinq-Mars had been appointed to this high office, which gave him the charge of the royal stables, kennels, etc.

4 **Marion Delorme** was the mistress of Cinq-Mars; and it was said that he was secretly married to her. But the Maréchale d'Effiat, the mother of

Cinq-Mars, had, two or three years before this time, obtained a decree forbidding the two to meet; so that Cinq-Mars' intimacy with her had come to an end before this. In the days of the "Fronde," her house was the rendezvous of malcontent nobles, as De Vigny makes it at this time.

Page 96. 1 ce furet de Gondi. Referring to his personal appearance and especially his short-sighted eyes. His "drôles" were the dregs of the mob of the capital, with whom he had much influence from the fact that his uncle was archbishop of Paris.

2 capitán. This, the Spanish, form of the word came to have in French the meaning of *swaggerer, bully*. Jacques de Laubardemont (*v. chap. XIII*) is meant.

3 à tue-tête, *at the top of their voices; i.e. so loud as to split or kill the head (tuer la tête).*

4 Ambrosio. The soldier taken prisoner at Perpignan (*v. chap. IX*).

5 sans aveu. Originally a man who is not regularly "avoué" to any feudal lord as his vassal; so a man without settled home or employment; a *vagabond*.

6 ce que Cinq-Mars . . . se réjouir, *what Cinq-Mars could have to do with the people, who had seemed to him to be only making merry.*

Page 97. 1 en Italie. Whither he had fled for safety at the time of Grandier's death.

2 croisée, *window-recess.* "Croisée" was originally a participle agreeing with "fenêtre," a "fenêtre croisée" being divided into four compartments by mullion and transom. (Brachet.)

Page 98. 1 Charybde en Scylla. These were two rocks between Italy and Sicily. In the one nearer Italy was a cave, and in it dwelt a six-headed monster called Scylla; on the other, Charybdis had her abode under a fig-tree, and thrice a day she swallowed down the waters of the sea, and thrice threw them up again. They typified proverbially the danger of falling into one extreme while attempting to avoid the opposite. Cf. the saying, "Incidit in Scyllam, qui vult vitare Charybdim."

2 injurieux, *insulting.*

Page 99. 1 c't amour, *this dear fellow.*

CHAPTER XVII.

Page 100. 1 **Cher de Thou . . . cœur.** The fate of de Thou does not seem to have extorted so much pity from his contemporaries as it has from posterity. They saw his weaknesses. Not content with his rank, as sprung from the "noblesse" of the "robe," he wished to be regarded as an equal by the highest of the old nobility. He was notoriously irresolute and unpractical; was said to stand for an hour on his doorstep before he could make up his mind which way to turn for his walk. Yet he was restless and excitable, so that Cinq-Mars nicknamed him "Son Inquiétude." Lastly, he wished to be ranked among the accepted admirers of the Princesse de Guéménée, and this probably led him into intrigues and situations for which he was unfitted.

Page 101. 1 **par le haut, at the top.**

2 **doña Stephaniea.** The queen's Spanish waiting-woman.

3 **Mme de Motteville,** in her early childhood, was attached to the queen's household, but was removed from it by Richelieu's orders about 1631; she lived in retirement in Normandy, and married in 1640 the Seigneur de Motteville, a distinguished official advanced in years. After Louis XIII's death, Anne of Austria recalled her to court, and she never left the queen again. Sweet, gentle, faithful, and candid, with the haughtiness as well as the delicacy of the noblewoman, she devoted her later years to writing her *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*. De Vigny, then, is not historically accurate in making her appear at court at this time.

Page 102. 1, 3 **la princesse de Guéménée, Mlle de Montbazon.** The titles of "Prince de Guéménée" and "Duc de Montbazon" were both borne at this time by members of the great house of Rohan.

2 **la duchesse de Chevreuse.** The beautiful and witty mistress of intrigue, Marie de Rohan-Montbazon, was born in 1600, and married in 1617 the Duc de Luynes (*v.* Historical Introduction, p. xiii). After his death, she married Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. She became closely attached to Anne of Austria, and consequently drew upon herself Richelieu's dislike. Gossip says that she rejected his overtures of love, and it is certain that she invented the most outrageous nicknames for him. Hence she was sent into exile, and retired to England. She was, consequently, not at court at this time when De Vigny introduces her; but she returned after the cardinal's death, and, factious and intriguing as ever, became a leading spirit of the Fronde.

4 **Vendôme.** The house of Vendôme was descended from Henri IV and Gabrielle d'Estrées. The Duc de Beaufort, therefore, belonged to it.

5 **elle veillait à, she kept an eye on.**

6 à s'asseoir, etc. This was an assertion of her higher rank.

Page 103. 1 **de dix-neuf ans.** As Marie was born about 1612, this estimate of her age is more polite than accurate.

2 **aux autres assistants,** *the others who were present.*

3 **C'est . . . Bouillon,** *the least thing we can do is to listen to M. de Bouillon.*

Page 104. 1 **le baron de Beauvau.** The house of Beauvau was of great importance in Lorraine, and claimed cousinship with the royal house of France itself. Henri de Beauvau, who is mentioned here, had been chosen as tutor to the young Charles of Lorraine; his father and his son also were both distinguished in war and in politics.

2 **de la Marfée.** At the wood of la Marfée near Sedan, on July 6, 1641, the royal army under Marshal Châtillon was defeated by a superior force under the Duc de Bouillon; the royal cavalry, who had probably a secret understanding with the insurgents, fled at the first onset; but as the Comte de Soissons got a bullet through his brain while in pursuit of the fugitives, the insurgents, deprived of their real leader, derived no benefit from the victory. The Duc de Bouillon made his peace with Louis, and was soon restored to favour and to high command.

Page 105. 1 **monseigneur.** The little dauphin, afterwards Louis XIV, to whom this speech was ostensibly addressed.

Page 106. 1 **qu' . . . il en vienne,** *may there come others.*

Page 107. 1 **mais sautez le fossé.** At Castelnaudari (September, 1632), Gaston shewed great cowardice and ran away, throwing down his arms and saying that "he would not engage any more in that kind of pastime."

Page 108. 1 **Sa langueur est toute morale,** *His weakness is purely mental.*

2 **l'emportent.** There are several idiomatic phrases in which "le" is used without any special reference; e.g. "il le prend bien haut," "he talks big." The use of "it" in English is similar in such phrases as "to go it," "to catch it."

Page 109. 1 **que** resumes the previous "parce que."

2 **que . . . n'eusse,** *unless.*

3 **du géant de l'Arioste.** Ariosto (1474-1533), a great Italian poet, whose best-known work, the *Orlando Furioso*, in forty cantos, was so popular that sixty editions of it were published in the sixteenth century alone. Angoulaefre, a giant twelve cubits high, was slain by Roland in single combat at Fronsac.

Page 110. 1 **sans qu'il s'en doute.** "Il," *i.e.* "le peuple"; "se douter," *suspect.*

2 **M. de Beaufort** (*v.* note 3, p. 73). This is an anticipation of the days of the Fronde, when the Duc de Beaufort was the idol of the mob, and called the "roi des halles." He aped the language and manners of the populace, and took a house in one of the lowest quarters of the town.

3 **le comte-duc de San-Lucar.** Gaspard de Guzman, Duque de Olivarez, born 1587, became prime minister of Spain under Philip IV in 1621, disgraced and exiled in 1643, and died 1645.

Page 111. 1 **petite-fille de Charles-Quint.** Really great-granddaughter, for her father Philip III was son of Philip II.

Page 112. 1 **défaite**, an *excuse* or *pretext* for backing out of or shirking some enterprise.

2 **on est très fort avec lui.** "On" is less blunt and self-assertive than the first person would have been. So it is sometimes put for the second person; *e.g.* "et vous, qu'on se retire."

Page 113. 1 **Tudieu!** An adjuration common in Molière and other old writers of comedy; it is a euphemism for "tue Dieu."

2 **elle . . . l'œil**, *you are a little smitten with her.*

3 **on . . . pâté.** So the celebrated dwarf, Jeffery Hudson, was presented by the Duchess of Buckingham to Henrietta Maria as he stepped out of a pie at a banquet. Up till the age of thirty, he was only eighteen inches high. Court dwarfs were the successors of court fools, and the king of Denmark is said to have made a prime minister of his dwarf in order to get at plain truths, which an ordinary man would not dare to utter.

CHAPTER XVIII.

Page 115. 1 **ces moments**, *i.e.* those moments in which he felt happiness at having concealed his designs from de Thou.

2, 3 **J'étais . . . détruire**, *the fact that you thought me happy gave happiness to me; and this illusion (sc. of my fancied happiness) made you happy; I am only wrong in coming to-day to destroy it.*

Page 116. 1 **l'esprit**, *intelligence, intellect.*

2 **A rien . . . cause**, *It is useless, except, however, that we may meet ruin with our eyes open.*

3 **je sais . . . gage.** A severe estimate of the great French nobles who opposed Richelieu, but historically true.

Page 117. 1 *je le suis ambitieux*. The redundant "le" is very awkward, but is perhaps intended to add emphasis to the clause.

2 *vous raisonnez . . . l'erreur, with you chaos can be reasoned on, flame can be weighed, and error calculated.*

Page 118. 1 *sur les rangs*. Our English colloquial idiom would be *in the running*, or it may mean *on the same level*.

Page 119. 1 *pourquoi m'aimer*. An elliptical use of the infinitive common in exclamations, like "que faire?" "que dire?"

2 *qu'il y va de partager, that it is a question of the dismemberment.*

Page 120. 1 *une page*. A page which the editor has failed to verify in spite of careful search.

2 *Mémoires*. The *Mémoires* of de Thou were distinct from his *History of his own Time*, and were published in 1620, three years after his death.

3 *il prit . . . sur lui, he forced himself, he managed.*

CHAPTER XIX.

Page 121. 1, 2 *souffrances affectées, hypocrite agonie*. These phrases are grossly unjust. Richelieu's life had for years been one long struggle against, and triumph over, the infirmities of a body which his active intellect had prematurely "fretted to decay," and the prolonged "agonie" was destined to close within the year. For meaning of "agonie," cf. note I, p. 51.

Page 122. 1 *parvenu*. This epithet too, true enough of Mazarin and others, is unjust when used of Richelieu; not that it is ever a reproach in the eyes of sensible men.

2 *aimant . . . royauté, delighting to counterfeit wretchedness or persecution for the sake of a respite from royalty.*

Charles-Quint. The Emperor Charles V, finding his vigour diminished by labour and anxiety, gout and age, and also by the most extraordinary excesses at table, transferred in 1554 to Philip II the crown of Naples and the government of the Netherlands; he also virtually abdicated the imperial dignity (though Ferdinand did not formally succeed till 1558), and in 1556 he resigned the crown of Spain. In February, 1557, he settled at the monastery of Juste in Estremadura, and stayed there till his death in September, 1558. Though he devoted much time to religious exercises, he lived in a house specially built for his reception, kept up his interest in contemporary events, and was no less of a "gourmand" than before; so that his life at Juste was not that of either a recluse or an ascetic.

4 **la fit descendre**. Charles caused a funeral service to be performed for himself, and attended it as one of the spectators. He held, like the others, a waxen taper in his hand, which he delivered to the officiating priest as a token of his wish to commit his soul to God. The story as told by Robertson, how he came in his shroud and simulated death in his coffin, was shut up alone in the church, and was seized with a fever in consequence, is discredited by later historians.

Page 124. 1 **arrondis** . . . **l'air**, rising circularly on broad walls or shooting into the air.

2 **tapis**, hangings.

trou ressort d'acier - steel spring.

3 **le Primaticcio**. Primaticcio was born at Bologna and studied at Mantua; he was sent by the Marquis of Mantua to decorate the château of Fontainebleau. Architect as well as painter, he enjoyed the favour of four successive French monarchs, and died at Paris in a good old age (1570).

4 **François 1er** reigned from 1515 to 1547, a typical Renaissance monarch, brilliant and brave, a patron of art and literature, but selfish and mean in his aims and ideals, shallow and extravagant, and far inferior to his great rival Charles V.

5 **Sa salamandre**. A salamander is a small amphibious reptile, like a lizard; it was supposed to be able to live in fire, because when put into fire, it secretes a sort of glue which protects it for a short time against the flame. Francis I used as his motto with this emblem, "j'y vis et je l'éteins."

Page 125. 1 **Diane de Poitiers**, favourite of Francis I, had even greater power in France during the reign of his son Henri II (1547-1552). The crescent was symbolical of Diana, as the moon-goddess.

2 **lanterne** . . . **à jour**. The term "lantern" is applied to an erection like a drum or cage at the top of a dome or other building, usually to give light, but here forming a "cabinet à jour," or small room open to the air.

3 **qu'il composait lui-même**. Louis XIII, besides having considerable skill and taste in painting, was an excellent musician. A correctly written four-part song, composed by him, has been published. He wrote also some hunting tunes, and set to music some of the Psalms.

Page 126. 1 **emphatique**, exaggerated; used very often in a bad sense.

2 **Rondin** had his head cut off for his political writings.

3 **lèse-majesté**. "Læsa majestas," a phrase in Latin legal authors. To the crime of "lèse-majesté," or high treason, Richelieu gave a very wide meaning. To speak too freely of the government, to make an assembly, whether

secret or public, without permission, even to try to supplant the first minister, was to be guilty of it.

4 **faux-monnayeur**. The crime of coining false money was very rife at this time, and was scarcely condemned by the public opinion of the nobles. The Duc d'Angoulême (cf. note 1, page 82) was known to be an accomplice in it, and did not deny it even to the king. The Duc de Roannez was condemned to death for it; so, perhaps, was this Marquis de Coucy.

5 **les Croquants** were disaffected peasants, who, maddened by over-taxation and misery, rose in revolt three several times, in 1594, 1624, and 1637; of course the mobs of half-armed peasants were always put down by royal troops; but the last revolt had ended with an amnesty and not with a massacre. The name comes, according to d'Aubigné, from *Croc*, a village in Limousin, or, according to de Thou, from the cry of the insurgents, "aux croquants," *i.e.* those who "crushed," "crunched," or "devoured" the poor.

Page 127. 1 **hobereau**. Properly, a "small falcon" (cf. hobby-hawk); so a small country squire who tyrannises over his peasants.

2 **à moi** emphasises the "ma"; *my fault indeed*.

Page 128. 1 **Celle-ci . . . véritables**, *It had nothing to do with the real subject of these reproaches*. "Celle-ci" must refer to "colère," understood from the plural in the clause before.

2 **Salut** is the ceremony of the Benediction of the Blessed Sacrament, and a hymn is generally sung meanwhile.

3 **l'Angelus** is a memorial of the Incarnation, said three times a day, morning, noon, and night. It consists of three Hail-Marys and the collect for the Annunciation (as in the Book of Common Prayer), and is said in the vernacular.

Page 129. 1 **Des Barreaux** (1602-1673). A literary "dilettante," of an easy pleasure-loving disposition, and intimate with many of the best writers of the time.

2 **Barneveldt**. A great Dutch statesman, who, by his wise and energetic administration, contributed largely to his country's success against Spain. After the truce of 1609, Prince Maurice and Barneveldt became heads of opposing factions, and in 1619 Barneveldt was most unjustly beheaded at the Hague.

3 **John Milton**. Milton's foreign journey, during which he stayed in Paris and was entertained by Grotius, was earlier than this. He returned to England in August, 1639.

Page 180. 1 **l'Académie éminente**. The French Academy sprang from a private society of nine men of letters, who met once a week for literary

conversation and criticism. Boisrobert became a member, and so Richelieu heard of it. His proposal, that they should be enrolled as a public body, was not at all palatable to the members, but could not be resisted. Their charter dates from January, 1635, and the number of Academicians was fixed at forty.

2 **Du Ryer.** Elected to the Academy in 1646 in preference to his competitor, Corneille, a voluminous playwright and translator of the classics.

3 **Cornelle.** *V.* note 5, p. 62. *Cinna* appeared in 1640. The "jeune homme" was now thirty-six years old.

4 **le cardinal de la Valette.** *V.* note 1, p. 72.

5 **Fontrailles,** Louis, Marquis de, was a kinsman of Cinq-Mars, and though deformed in person, had sense and courage. Disguised as a Capuchin, he took the treaty between Cinq-Mars and Spain to Madrid, and brought it back safely to the Duc d'Orléans at Chambord. Immediately afterwards he fled to England. When Cinq-Mars urged him not to abandon France, he replied, "Pour vous, Monsieur, vous serez encore d'assez belle taille quand on vous aura ôté la tête de dessus les épaules, mais en vérité je suis trop petit pour cela." He returned to France after Richelieu's death, and died in 1677.

6, 7 **Mairet, Colletet.** *V.* notes 6, 4, p. 62.

8 **Desmarets,** Jean. Well known in literary circles long before the cardinal took him directly under his protection; he was forty years old when his first piece appeared in 1636. He wrote most of *Mirame* for the opening of the theatre which Richelieu had constructed in his palace (*v.* chap. xxvi). Richelieu had given the idea of it to Desmarets, and was supposed to have himself written some of the scenes. Desmarets subsequently became a religious enthusiast, and died, aged eighty, in 1676.

9 **Faret,** a second-rate author, drew up the first statutes of the Academy, and was one of its original members.

10 **Doujat.** An eminent linguist and writer on legal and historical subjects; admitted to the Academy in 1650, and died, aged seventy-nine, in 1688.

11 **Charpentier** (1620-1702). A voluminous author, here somewhat antedated, as he was not admitted to the Academy till 1651, and his *Cyropédie* did not appear till 1659.

12 **Giry.** A great translator of the classical authors, and one of the original members of the Academy.

13 **Baro** had been secretary to D'Urfé, and after his death, composed the fifth part of *Astrée* from his notes. Richelieu would scarcely consent to his name being one of the original Academicians on account of his intimacy with the Duchesse de Chevreuse.

14 **raccommodons-nous, touchez là,** let us make it up and shake hands.

15 **Baradas**. One single year, 1626, saw the rise and fall of this favourite. For six months Louis overwhelmed him with favours and honours; but as he incurred the enmity of Richelieu, in less time than that he lost them all; so that "la fortune de Baradas" became a proverbial phrase for great wealth lost as quickly as it was acquired.

Page 131. 1 **Charles IX**, whose reign is blackened by the massacre of St. Bartholomew's Day, was passionately fond of the chase. He used to delight in displaying his physical strength by striking off the head of his quarry at a single blow. He died in 1574, aged twenty-four, and his book, *La Chasse Royale*, was published in 1625.

2 **qu'il ne faut . . . le nez**, to make a dog really useful in the leash he must neither be rated (scolded) nor struck; and to make him learn to tell a scent truly, he must not be allowed to pass or slip by cross-tracks or any by-paths without nosing them. "Se rabattre"; "un limier se rabat lorsqu'il donne quelque connaissance à celui qui le mène." Littré; in English, "to set."

Page 133. 1 **le vice**, *sc.* the rule of Richelieu.

2 **d'abandon**, *freedom, absence of constraint.*

3 **saint Louis**. Louis IX (1226-1270) reigned from fifteen to fifty-nine years of age; died in his camp before Tunis, the best of the French kings, and not unworthy of his canonisation.

3 **Charlotte de Bourbon**, daughter of Louis, Duc de Montpensier, was the third wife of William the Silent, Prince of Orange; her daughter, Isabella, married Henri, Duc de Bouillon, and became the mother of this duke and of the great Turenne.

4 **reine**. No actual daughter of the house "de la Marck" married a king of France.

5 **mestres-de-camp et les colonels**. The "mestre-de-camp" was the chief officer of a regiment, corresponding to a modern colonel; the "colonel" of those days was an officer of much higher rank, more like a modern general of division.

Page 135. 1 **depuis deux ans**. All this sentence is untrue. *V.* note 2, p. 83.

2 **Il a exilé jusqu'à sa cendre**. The remains of Marie dei Medici were buried in Cologne cathedral, but during the regency of Anne of Austria, were transferred to the abbey-church of St. Denis.

Page 136. 1 **relations graduelles**, *graduated attentions*. From the distant "respects" to the familiar "embrassades."

2 **d'apothéose**, *deification*. The elevation of a man to the dignity of a god, as of the Roman Emperor, after death.

3 **l'Ormage**, *i.e.* "The Elms," as the name of a house.

4 **donnaient des voix éloignées**, *gave tongue in the distance*.

Page 187. 1 **domino**. A long cloak of black silk with a hood worn usually for a disguise; originally the black-hooded robe of a "master" ("dominus") or priest.

Page 188. 1 **vous y . . . moi**, *there your sight is dimmer than mine*.

2 **foyer**, *focus*, or *centre of operations*.

Page 189. 1 **forcé**, *brought to bay*, *v. note 1*, p. 28.

Page 140. 1 **du prince Palatin**. The meanings of the word "Palatine" have diverged on two lines: 1, as a title of dignity given to those who had any office in a royal palace; so it was applied in Hungary to the viceroy, and in Poland to the governor of a province; 2, as applied to a lord who had a palace for the administration of justice; hence it gets the idea of independent jurisdiction, as the Count Palatine of the Rhine or the English counties palatine of Durham or Chester.

2 **le vieux roi**. He was about fifty years old.

3 **Posnanie**. The westernmost province of the kingdom of Poland; its capital was Posen.

Page 142. 1 **au pas**, *at a walk, at a foot's pace*.

Page 148. 1 **fontes**, *holsters*. Leather cases fixed in front of the saddle.

2 **Dios el Señor!** Spanish. *God the Lord*.

3 **Amigo**. Spanish. *Friend*.

Page 145. 1 **la Sorbonne**. *V. note 1*, p. 43.

2 **docteur en estoc**, *Master of Arts of Fencing, Doctor of Fence*. "Estoc," from its original meaning of "stock" or "root," was used for a long sword, and then for the point of a sword (cf. in chap. 9, *frapper d'estoc et de taille*, "thrust and cut"). The phrase is used here in imitation of a university degree, with humorous reference to the style of Jacques' argument.

3 **bouc**. Used contemptuously of any one objectionable.

4 **Hurtado de Mendoza**. The statesman and author of this name is better known than the "père théologien."

5 **Sanchez**. A Jesuit and casuist of Cordova (1551-1610).

Page 146. 1 **nous . . . tant**, *we do not ask so much about it*.

2 **Je . . . croyez**, *I did not mean so much as you think*.

3 **des malheurs**. The real subject of the verb.

4 **la contre-lettre.** The *key* to the assumed names; a "contre-lettre" is usually a secret act which annuls or modifies the provisions of a public one.

5 **faire le capitain.** Here merely to *distinguish yourself*. *V.* note 2, p. 96.

Page 147. 1 Christine de Suède. This very able and very eccentric sovereign was born in December, 1626, and came to the throne on the death of Gustavus Adolphus, when only five years old. Hence she was but fifteen years old at the time when Jacques is made to speak of her as "la grande reine," and she did not assume the royal power till her eighteenth birthday. For some years she ruled excellently with the help of Oxenstiern, and the peace of Westphalia in 1648 was both glorious and profitable to Sweden. An interval of bad government followed, and then came a revival of her better days, when the court of Sweden was the resort of all that was most eminent in philosophy and literature (*v.* note 4, p. 92 Descartes). But in 1654, when the turbulent nobles set all other classes against them, and threw the kingdom into confusion, she resigned her power, and was succeeded by her cousin, Charles IV. She turned Roman Catholic, and was absent from Sweden for some years, spending much time in France, where her eccentric and unconventional manners excited much astonishment. In 1660, on Charles' death, she returned to Sweden, and made some overtures for the resumption of her power; but these were ill-received, and she retired to Rome, where she died in 1689.

2 **au son du canon.** Gustavus Adolphus took her with him, when she was only two years old, to the fortress of Calmar; and when the commandant hesitated to fire the guns for fear of frightening the child, the king said, "Fire away; she is a soldier's daughter, and must get used to the sound."

3 **Gustave-Adolphe,** the greatest of the Swedish kings, was born 1594; he came to the throne at the age of sixteen; after suppressing revolts and waging successful wars with Poland and the Empire, in 1630 he entered Germany as the head of the Protestant League; in 1631 he concluded a six years' treaty with France, for Richelieu supported the Protestants warmly in opposition to the house of Austria; and after two years of brilliant fighting, he fell in the hour of victory at Lützen, where the redoubtable Wallenstein was defeated on November 16, 1632.

CHAPTER XXIV.

Page 152. 1 Perpignan. The king, with Richelieu and Cinq-Mars, had left Paris with the intention of going to Perpignan. On the journey he treated Richelieu with disdain and Cinq-Mars with the greatest favour. At

Brèare, on the Loire, about ninety miles from Paris, a halt was made for a few days, and here Cinq-Mars designed the assassination of the cardinal. But shortly before the time fixed, Cinq-Mars' nose began to bleed, and the omen was regarded as so unlucky that the project was postponed. Richelieu, however, became very ill with an abscess on his left lung, which caused him frightful agony. His life was despaired of, but the king and Cinq-Mars pushed on to Perpignan, and left Richelieu to his fate. He recovered, however, well enough to reach Narbonne; but when the king returned to Narbonne, Richelieu, incapable of bearing any strain, fell back to Tarascon, where he had to take to his bed. Hence De Vigny is taking liberties with history when he makes Cinq-Mars in the camp at Perpignan instead of with the king at Narbonne, and represents the cardinal at Narbonne instead of Tarascon. Other points in this chapter, where romance diverges from fact, will be pointed out as they occur.

2 **boute-selle.** "Bouter" is properly to "put," "set," "push," like English "butt." So "bout" is that part of anything which pushes (cf. "butt-end"); "bouton" is that which pushes out or makes knobs on plants, and so a piece of wood or metal like a bud; "boutoir" is a buttress which pushes back a wall; and "boute-selle" is a signal to cavalry to set themselves in the saddle. (Brachet.) The English cry "boot, saddle" (as in the title and chorus of Browning's *Cavalier Tunes III*, "Boot, saddle, to horse, and away") is doubtless a corruption of it.

Page 153. 1 **d'un amant.** Dependent on "supplice."

Page 154. 1 **auxquels . . . famille.** Cf. pedigree in note 1, p. 73.

2 **une montre pesante.** If Cinq-Mars' watch was massive, it was not that the watch-makers of those days could not make smaller. Henrietta Maria had one which was set, like a stone, in a finger-ring, and was complete in every way, even striking the hours.

Page 158. 1 **Fontrailles** was already safe out of France, at Brussels.

Page 159. 1 **tué par Jacques.** Cf. p. 144, l. 9, an offer of which he had heard in the confessional, chap. xxi.

Page 160. 1 **n'ont . . . la tête,** *have gone no farther than over-exciting themselves, or have done nothing but work themselves up into a rage.*

2 **qui ait . . . idées,** *whose ideas have any coherence.*

3 **il m'a rompu en visière.** Properly, "to break a lance against one's visor," the part of the helmet that covers the face; so to "tell a man something insulting or defamatory to his face."

Page 161. 1 **Lactance.** For his real end, *v.* note 6, p. 24.

2 **prévenus,** *accused.*

Page 162. 1 le traité avec l'Espagne. Richelieu had not the original treaty, which Gaston is said to have burnt; but a courier from Paris brought a packet to him as he lay ill at Tarascon, which, to his intense delight, contained an exact copy of it. The mystery of its arrival has never been quite cleared up, but probably the queen sent it. Her policy towards Cinq-Mars' plot had been dubious and half hearted. She wished to profit by it, but to run no risks. Hence she countenanced it as a conspiracy of nobles against Richelieu, but shrank back in abhorrence, probably genuine, from the Spanish treaty. Since she had become a mother, her views had altered; she had no desire to exalt Monsieur or to dismember France to the injury of her son the Dauphin. After the king left Paris, she had an interview with the Spanish envoy, in which he told her the details of the treaty, and was much astonished at her strong disavowal of any complicity therewith. He then left a copy of it with her, and it seems probable that this copy was sent to Richelieu. We know that she wrote warmly congratulating Richelieu, with whom she had now been reconciled, on the "propitious termination of the conspiracy."

2 dénonciations, i.e. the documents.

Page 164. 1 s'était caché dans une botte de paille. The Duc de Bouillon was arrested at Casale by an officer sent for that special purpose, and confined in the citadel of that town till he was removed to Lyons after the death of Cinq-Mars. That he tried to hide under a truss of straw is literally true of Cinq-Mars (*v.* note 1, p. 172), and so is probably a fiction as to Bouillon.

2 nous nous en passons fort bien, we are very well contented with it all.

Page 165. 1 la petite duchesse, i.e. the Duchess of Chevreuse. There seems to be no foundation in the insinuation of treachery against her. She was generous and enthusiastic, and yet too shrewd to let out secrets through impulsive indiscretion.

2 Marion Delorme. If the scandal of the time (which is, however, self-contradictory) is to be credited, this recommendation was quite superfluous, as Richelieu was already on terms of intimacy with Marion Delorme. The suggestion of treachery on her part seems wholly unfounded, and is contradicted by her subsequent action at the time of the Fronde.

3 notre petite prophétie. V. chap. XX.

4 le siège d'Hesdin. A town on the Canche in the Pas de Calais. It was a very strong fortress, protected on all sides by marshes. When it was besieged in 1638, a nun prophesied that the king would be successful against it, but Prince Thomas raised the siege, and the prediction was falsified.

Page 166. 1 **le Roi parut.** The interview between the king and the cardinal took place at a hamlet near Tarascon. Both were prostrated with sickness; but as the cardinal was the greater invalid, the king had to incur the additional humiliation of going to visit him. The king's state of mind was pitiable; compassion for his favourite and friend, remorse for his share in the plot, reluctance to place himself once again under Richelieu's thumb, — all these combined with his physical weakness to reduce him to the deepest dejection. The interview ended, as in De Vigny's romance, in the complete triumph of Richelieu, and absolute power was given him over the lives of the prisoners. The king had previously, before leaving Narbonne, been induced by Chavigny to issue warrants for the arrest of the conspirators. The order for the arrest of Cinq-Mars he gave with his own hand, and with tears streaming from his eyes, to the captain of the guard at Narbonne.

2 **le père Sirmond.** *V.* note 5, p. 63.

3 **d'élixir.** Like many other chemical terms, of Eastern origin; it represents the Arabic "al-aksir," "the quint-essence."

Page 167. 1 **Il y eut . . . nom,** *There was certainly a trick, which cannot be regarded as blameworthy, in giving the name of magic to crimes the very name of which, etc.*

Page 168. 1 **l'évêque de Luçon,** *i.e.* Richelieu himself.

2 **le Fils de Dieu.** A comparison actually used by Richelieu.

3 **Saint-Denis.** The magnificent abbey-church, erected in honour of St. Dionysius the Areopagite (St. Denis), who is said to have suffered martyrdom on Montmartre, was the customary burial-place of the kings of France. The church stands a few miles north of Paris, in the town to which it has given its name. *V.* note 2, p. 135.

Page 169. 1 **compliment,** *humble expression.*

2 **un traité.** The copy of the treaty had been previously sent to Louis by the cardinal, who despatched Chavigny with it and with letters insisting on Cinq-Mars' arrest. Cinq-Mars is said to have tried to effect his assassination before he could get an interview with the king, but to have been too late.

Page 172. 1 **l'on vit entrer Cinq-Mars.** History unfortunately tells the story of his arrest very differently. Cinq-Mars received warning that a warrant was issued against him. First he tried to get access to the king, but in vain. The royal apartment was strictly guarded. Then he mounted his horse, and tried to escape from the town, but the gates were closed. He then alighted and crept through bye-streets to the house of a gunsmith, with whose daughter he had made acquaintance. The soldiers had just searched

the house, so Cinq-Mars hid himself in the stable under some trusses of hay. The gunsmith returned, discovered the fugitive, and gave information. A party of soldiers soon dragged him out, put him in a coach, and took him to the citadel of Montpellier.

CHAPTER XXV.

Page 174. 1 dorées et pavoisées. "Dorées" agrees with "rames," and "pavoisées" with "barques." "Pavoiser" is properly "to set up emblazoned shields," and later, "to dress with flags."

2 ses deux victimes. Cinq-Mars was taken first to Pierre Encise under an escort of 600 cavalry; de Thou was brought up the Rhone, as here represented, in a boat attached to Richelieu's as far as Valence; thence he too was transferred to Pierre Encise. Other accounts say that de Thou arrived there on September 3d, and Cinq-Mars on September 4th.

Page 175. 1 le Cardinal Bigny. There is no cardinal of this name in the list of cardinals in the *Trésor de Chronologie*.

2 les évêques de Nantes et de Chartres. The Bishop of Nantes at this time was one of the Beauvau family (*v.* note 1, p. 104), Gabriel de Beauvau de Rivarenes, who occupied the see from 1636 to 1667. But the see of Chartres was vacant, for its bishop had been translated in November, 1641, to Reims, and his successor was not installed till July, 1643. Lescot, however, Richelieu's confessor, was bishop-designate; and he probably is meant rather than Léonor d'Étampes-Valençay, the ex-bishop, an equally staunch supporter of the cardinal, who had, even in opposition to the Cardinal de la Rochefoucauld and almost all the bishops, maintained with Richelieu the right of the crown to tax the clergy.

3 frégate. A small boat rowed with oars, used specially in the Mediterranean, sometimes decked, more often open. So the little "Squirrel" of ten tons, in which Sir Humphrey Gilbert was lost, was called in contemporary narratives a frigate.

4 icelle. "Ecce-ille," contracted into "eccille," became "icil" in Old French, and then "icel"; "icelle" is the feminine of this form, and still survives in some legal phrases. Cf. p. 28, l. 7, "iceux," and note.

5 exempt. A subordinate officer below a lieutenant, often detached for special duties, and so "exempt" from regular service; so an "exempt" of the Guards had to carry "lettres de cachet" or arrest men of rank. So cavalry officers were detached to command squadrons of horse-police; and hence its sense of "police officer" in modern French.

Page 176. 1 Vivarais. Now the department of the Ardèche.

2 **redits**. Almost obsolete; "redite" was always more common in the sense of "repetition"; "redits" used to be often joined with "dits" in the sense of "wearisome gossip." Cf. "ces dits et redits de commères." (Rousseau.)

3 **jouait à mieux faire**, *were trying to outplay one another*.

3 **Joseph**. Not the dead Capuchin, but De Lauson, a "maître des requêtes," much employed by Richelieu, was entrusted with the task of interrogating Cinq-Mars.

Page 177. 1 **Mon allure**, *my paces*; keeping the metaphor of a horse, which is carried on to the next line.

Page 178. 1 **oubliettes**. A deep opening covered with a trap-door, into which men were precipitated when it was wished to get rid of them secretly. They are common in many old French castles, and seem to have been introduced in the fourteenth century.

2 **empirique**, *empiric, quack*. The word gets this sense from a fancied opposition between merely practical and genuinely scientific knowledge, between skill founded on experience (*ἐμπειρία*) and on theory.

Page 180. 1 **sur toi-même**, *with reference to yourself, in your own case*. V. p. 144, l. 12.

Page 181. 1 **vous . . . long**, *you had never admitted so much before*.

Page 182. 1 **cela me gagnerait**, *that might get the better of me*.

2 **garde écossaise**. The Scotch guard was first formed under Charles VII. Quentin Durward has made it familiar to us as it existed under Louis XI. By the time of Francis I, the so-called Scotch company had none but Frenchmen in its ranks.

3 **Ségulier**, born 1588, became chancellor in 1635; though he attained this dignity by Richelieu's choice, and contemporary satires call him "le valet de Richelieu," he was no mere tool in his hands, but capable of taking his own line. In the reign of Louis XIV he had great influence till his death in 1672.

4 **accroches**, *hitches*.

5 **M. Marillac**. These names are quoted as precedents for the Chancellor presiding in important trials for treason. As to Marillac himself, *v.* note 4, p. 68.

6 **M. de Château-Neuf**, as Chancellor, presided at the trial of Montmorency in 1632; in the next year he was deprived of his office, and imprisoned in the castle of Angoulême, where he remained for ten years. In 1650 he was again made keeper of the seals, and he died in 1653.

7 **M. de Bellèvre**, after a long and distinguished career as lawyer and diplomatist, was made Chancellor in 1599; he retained the office till 1605, and died in 1607, aged seventy-eight.

Page 188. 1 **M. de Biron**. The well-known trial of the Duc de Biron for conspiracy took place in 1602, in the reign of Henri IV, before the Parliament of Paris, and the Chancellor presided at it.

2 **Villefranche**. A small town eighteen miles north of Lyons, just west of the river Saône.

3 **Beaujolais**. An old province of France bounded on the south by the Lyonnaise and on the north by Burgundy. It was about twenty-five miles in length by twenty in breadth. Its capital was the small town of Beaujeu. The name is still familiar, as applied to a common Burgundy wine.

4 **Grenoble**. An important town on the Isère, now the capital of the department of the Isère, and anciently capital of Dauphiny. The parlement of the province of Dauphiny held its sessions at Grenoble, and was one of the fifteen provincial parlements. *V.* note 3, p. 94.

5 **Le rapporteur conseiller**. The counsellor whose duty it was to draw up the formal report of the trial.

6 **sellette**. Properly "a small wooden seat on which those who were accused of grave crimes were made to sit during their examination."

Page 185. 1 **Humainement . . . aime**. *V.* note 6, p. 189.

2 **pertuisane**. The *partisan* differed from the "halberd" in having its iron head, eighteen or nineteen inches long, twice as long as that of the halberd. It was pointed at the top, and at one side had another point, and at the other a curved, crescent-shaped edge.

3 **gêne**. This sense of torture is the original sense of the word in French. It is contracted from "gehenné," which is used in the Bible for the place of torment in a future world by adaptation from its original sense, "the valley of Hinnom," outside Jerusalem, where the Jews burnt their children in honour of Moloch and other idols. In Old French "gehenné" was itself used in the sense of torture; e.g. "Ilz les emprisonnaient, ilz leur donnaient la gehenné." (Amyot, quoted in Littré.)

4 **question**. *V.* note 1, p. 49. Cinq-Mars, though condemned to the "question ordinaire et extraordinaire," was not tortured, but, by the command of the king, was taken into the torture-chamber, and on making affirmation with uplifted hand that he had nothing more to confess, led back again to his cell. He had already begun to take off his doublet for the torture.

5 **Cinq-Mars . . . indignation**, *Indignation brought Cinq-Mars to himself again.*

Page 186. 1 *d'avis de*, *in favour of*. Lit. "of opinion."

2 *l'autre la Reine*. *V.* note 1, p. 73, where it has been stated that de Thou was the agent in secret correspondence between the Duchess of Chreuse and the queen.

Page 186. 1 *maître des requêtes*. Cf. note 2, p. 32.

2 *estafiers*, *an armed attendant*. Now it is used for any tall lackey.

Page 188. 1 *défav.* The unfinished word is, of course, "désfavorable."

2 *M. de Céton*. The name intended is doubtless "Seton."

3 *greffier criminel*, *i.e.* the registrar or clerk for criminal cases.

4 *présidial*. *V.* note 1, p. 30.

5 *Quam speciosi*, etc. Quoted from the Vulgate version of Rom. x. 15. The Vulgate version of the original passage in Isa. lii. 7 is "Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem."

6 *Vu le procès*, *Having considered the accusation*.

7 *reconnues*, *attested*.

8 *la chambre déléguée*, *by the report of the committee appointed*. The phrase is incomplete.

Page 189. 1 *Louis XI*, an able but unscrupulous sovereign, reigned from 1461 to 1483. The statute in question was a product of his worst days and is dated 1477. It had quite fallen into disuse, but was exhumed by Laubardemont, when Séguier declared that he found no ground for condemning de Thou.

2 *le dit de Thou*. Two judges, however, refused to concur in the sentence of death against de Thou; viz. de Sauteneau and de Miromesme; let us find space at any rate for their names, "honoris causâ."

3, 4 *iceux, d'icelle*, *sc.* "la couronne." *V.* note 5, p. 28; note 4, p. 175.

5 *pies*. The adjective "pie" for "pieux" is especially common in this phrase, "œuvres pies."

6 *M. de Thou dit*. On hearing the sentence, de Thou said to Cinq-Mars, "Eh bien, Monsieur, humainement je pourrais me plaindre de vous; vous m'avez accusé; vous me faites mourir; mais Dieu sait combien je vous aime. Mourons, Monsieur, mourons courageusement, et gagnons le Paradis."

Page 190. 1 *confesseur*. The confessor of Cinq-Mars was really Père Malavalette.

2 *chaînes*. Massive chains, stretched across the stream at night, prevented any enemy from entering the town by water as effectively as the closed gates prevented entrance by land.

Page 192. 1 **sorte de source inutile**, a kind of unused sluice.

2 **crier**. *V.* note 2, p. 50.

3 **Laubardemont**. This gruesome incident is entirely devoid of foundation in fact. *V.* note 8, p. 24.

4 **Urbain . . . ans**. *V.* p. 53, l. 14.

Page 198. 1 **la ville . . . royaume**. Sedan had belonged for two centuries to the great house of La Marck; the second prince of the family of La Tour d'Auvergne had thus to surrender it, and Mazarin was sent, on behalf of the king, to take it over from the Duchess of Bouillon. But this surrender seems to have been conditional on the duke receiving certain fiefs in France by way of compensation, and not to have been finally accomplished till 1651. Since that time it has formed an integral part of France, but the picturesque little town of Bouillon, six miles north of it, with the land round it that formed its duchy, belongs to Belgium.

2 **lettres d'abolition**. An ancient law term, meaning the pardon granted to a criminal by the sovereign in virtue of his absolute power.

Page 195. 1 **au tribunal de la pénitence**, in the confessor's judgment-seat. Lit. "of penance."

2 **le reste . . . conquérir**, if what remains of my life is valuable enough for me to purchase it at the price of bloodshed.

3 **partons en paradis**, let us set out for paradise.

4 **psaume, Miserere**. Psalm 51. *V.* note 9, p. 24.

Page 196. 1 **Gens d'armes . . . Carabins**. The "gendarme" was much the superior of the "cheval-léger," as the latter was of the "carabin." The first represented three persons, "maître, écuyer, valet," of whom the two latter, lightly armed and less well mounted, were, nevertheless, useful enough in action. The "cheval-léger" had one mounted servant, while the carabin served alone.

2 **quarré**. Usually "carré"; from Lat. quadratus.

Page 197. 1 **chartreux**. The Carthusians were a branch of the Benedictines, founded by Bruno of Cologne, who fixed their abode in 1084 at the Grand Chartreuse, among the mountains of Dauphiné (cf. the Charterhouse).

2 **Ambrosio**. *V.* chap. XIII.

3 **la vielle**. In modern French, a "hurdy-gurdy"; but in older French, an instrument like a violin in shape, and played with a bow; a "viol."

Page 198. 1 **cent écus**. The regular executioner had broken his leg only a few days before; hence another had to be provided from the dregs of the populace. He got one hundred crowns for his services, and Cinq-Mars

presented him with a "relève-moustache" (a sort of instrument for curling the moustache ends) set in diamonds.

2 **damaret** (diminutive of "dame"), *effeminate, foppish*.

Page 199. 1 **M. le Chevalier du Guet**, *the master of the watch*. "Guet," a word of Teutonic origin, from the same root as "watch"; for "gu" and "w," cf. "guerre" and "war," "guichet" and "wicket," etc.

2 **pierres de taille**, *blocks of freestone*.

Page 200. 1 **drap de Hollande**. At this period Holland was still so far ahead of other countries in its cloth manufactures that even the English broadcloths were sent across there to be dyed.

Page 201. 1 **caparaçonnés**, *caparisoned; i.e.* with a rich cloth, or housings, thrown over them; from Spanish "caparazon," augmented from the mediæval Latin "caparo" (French, "chaperon"), and so from "capa" (English, "cape").

Page 202. 1 **Richelieu**. As a matter of history, the cardinal did not leave the neighbourhood of Lyons till after Cinq-Mars' execution, and wrote to the king from Lyons, on September 14, "Sire, your enemies are dead, and Perpignan is yours." Marshal de la Meilleraye had so opportunely captured the great fortress.

2 **La sérieuse Anne**. She had certainly attended ballets and other entertainments at the Palais-Cardinal during the previous summer, even when the king had not been present, and she had apparently enjoyed herself very much.

3 **oratoire**. An *oratory* or small room fitted up for the purpose of private prayer and devotion.

Page 203. 1 **les malheurs de la régence**. The troubles of the regency are to be attributed far more to the factiousness and frivolity of the French nobles joined with the financial exactions of Mazarin than to the obstinate and inflexible disposition of Anne of Austria.

2 **qu'un vieillard**. *V.* note 2, p. 140.

Page 204. 1 **carrousels**, *tilting matches*. A word of doubtful origin, and not connected with the English "carousal" and "carouse," which come from the German "garaus," *i.e.* to drink the cup "quite out."

Page 206. 1 **Chabot**, Henri de, though sprung from an old and distinguished family, was at first so poor that he had to borrow clothes and linen from a friendly "maître des requêtes" before he could go to a ball. He is said to have owed his success to his proficiency in dancing the "coranto."

His marriage with Marguerite, heiress of Henri de Rohan, added enormously to his wealth and importance.

Page 207. 1 *le blâme que l'on avait . . . eux.* Because she had married for love and beneath her own rank.

2 *le duc de Bouillon.* He was not in Paris at all, but in the prison of Pierre Encise; he was set at liberty on September 16, four days after this.

3 *Pat, stale-mate;* where a player has only his king to play, and cannot move it without putting it in check, the game is drawn. But does not such a conclusion to the game imply a clumsiness of which Richelieu would scarcely have been guilty?

4 *rapprochement, comparison.*

Page 208. 1 *parfaitement insensible,* "without shewing the slightest emotion." The king's conduct and speeches about Cinq-Mars had been most heartless. He had called him a great, fat, lazy, wicked boy, who never said a "Pater," and whose idleness "le faisait vomir." When the king passed through Lyons on his return from the South to Paris, Cinq-Mars sent him a piteous request for a personal interview. The king was engaged in making toffee with sugar and treacle over a stove. "No," he cried; "the soul of Cinq-Mars is as black as the bottom of this pan; I will grant him no audience." But there is probably no truth in the often-told story that at the hour of his execution, Louis took out his watch, and exclaimed, "M. le Grand fait actuellement une vilaine grimace."

2 *reine de Pologne.* *V.* note on Gonzaga family. Marie was for a short time heart-broken at Cinq-Mars' execution, and retired to her ancestral palace at Nevers to get over her sorrow in private.

Page 209. 1 *saint Gervais . . . saint Protais.* *V.* note 2, p. 4, and chap. XIII.

Page 210. 1 *une médaille, a medallion.* Probably with an image of Christ, or the Virgin, or both, impressed on it.

2 *Ave, maris stella.* The first verse of this hymn to the Virgin is, —

"Ave, maris stella,
Dei mater alma,
Atque semper Virgo,
Felix cæliporta."

The hymn, which has been frequently translated into English, is wrongly attributed to St. Bernard, for it is found in a manuscript of the ninth century.

Page 211. 1 *qu'il volait.* More credible accounts say that de Thou lost his courage, and was terrified at the scaffold.

Contes de Fées:

Classic French Fairy Tales, with Notes and Vocabulary by EDWARD S. JOYNES, Professor of Modern Languages in the University of South Carolina. Paper. 155 pages. Introduction price, 35 cents. By mail, 40 cents.

A SELECTION of the most familiar and favorite Fairy Tales, from the French of PERRAULT, MME. D'AULNOY, etc. An easy and charming text, edited for beginners of any age, also, especially, as an introduction to *sight reading* for more advanced students.

The editor's experience and skill as a teacher of French are notably shown in the helpful and stimulating notes, and especially in the vocabulary and the English exercises based on the text.

Pierre et Camille.

By ALFRED DE MUSSET. Edited, with notes, by O. B. SUPER, Ph. D., Professor in Dickinson College, Pa. Paper. 65 pages. Price, 20 cents.

THIS beautiful and touching story is one of the best in the whole range of De Musset's prose writings, and is entirely free from all those objectional features which render many stories unsuitable for the class-room. Pierre and Camille were deaf-mutes, pupils of the celebrated Abbé de l'Epée, who was one of the first to try and teach such unfortunates, and the story thus becomes historically interesting. The style is pure and the language simple.

Sandeau's Mlle. de la Seiglière.

Edited by F. M. WARREN, Professor of Modern Languages in Adelbert College, Cleveland, O. 158 pages. Paper. Introduction price, 30 cents. Price by mail, 35 cents.

THIS edition of a text-book, now recommended in the requirements for the New England colleges, is prepared with the demands of rapid reading in mind. The notes lay especial stress on the social and historical setting, and, while furnishing abundant translations, endeavor to keep before the student the literary excellences of this popular comedy. In the Introduction has been gathered what is essential to the understanding of Sandeau's life and works, together with a comparison of the plot and treatment of subject in both novel and play.

Jules Luquiens, *Assoc. Prof. Mod. Langs., Mass. Institute Technology*: Not speaking of the outward features of the book, which are excellent, I must say that Dr. Warren's work strikes me as a model specimen of editorial tact and care.

Historiettes Modernes, Volume I.

An intermediate Reader with etymological, historical, and explanatory notes, selected and annotated by C. FONTAINE, B. L., L. D., Professor of French in Mt. Vernon Seminary, Washington, D. C. 160 pages. Cloth. Price by mail, 65 cents. Introduction price, 60 cents.

THIRTEEN short, pure, and unusually interesting stories, for early reading. As they were all first published in 1887, they are emphatically modern French. In his choice of selections the author was ever influenced by a desire to produce such as dealt with the every-day occurrences of life, thus affording teachers as well as students the best material for varied topics of conversation. The notes are very full and are well calculated to lead the student to a knowledge of the spirit and idioms of the French language.

Alcée Fortier, *Prof. of French, Tulane Univ., New Orleans*: J'ai lu votre livre avec beaucoup de plaisir; votre choix d'histoires est très-bien fait, et je tâcherai de trouver moyen de m'en servir dans mon cours.

J. H. Westcott, *Prof. of French, Princeton Coll., N. J.*: The *Historiettes Modernes* please me very much. We want a great deal more of this living French prose, small unities, as distinguished from extracts.

Historiettes Modernes, Volume II.

An intermediate Reader with etymological, historical, and explanatory notes, selected and annotated by C. FONTAINE, B. L., L. D., Professor of French in Mt. Vernon Seminary, Washington, D. C. 164 pages. Cloth. Price by mail, 65 cents. Introduction price, 60 cents.

THE purpose and plan of this volume is the same as that of Volume I. It contains fifteen new French stories of every-day life for easy reading, representing the following authors: André Theuriet, Jean Rameau, Jean Richepin, Guy de Maupassant, Paul Perret, Emmanuel Arène, Erckmann-Chatrain, Jules Simon, C. H. Nutter, F. Beissier, and J. Lemaître. Short biographical sketches in French are prefixed to the stories of the various authors.

B. L. Bowen, *Professor of French, Ohio State University*: I have introduced the book, and find the selections even more attractive than the first volume. I am sure it will prove a most satisfactory book for second year work. (Oct. 7, 1890.)

Mills Whittlesey, *Modern Language Master, Lawrenceville School, N. J.*: These stories need no commendation of mine. They will be used by every teacher who sees them. There is not an objectionable word or phrase in either volume. (July 10, 1890.)

Victor Hugo's Hernani.

Edited by JOHN E. MATZKE, Professor of French in Indiana University, Bloomington. 228 pages. Cloth. Introduction price, 70 cents. Price by mail, 80 cents.

NO literary production of the first half of the present century forms as convenient a point of departure for the study of the Romantic movement in France as Victor Hugo's *Hernani*. This drama embodies both the excellences and the faults of the French romanticists, and the literary feud, which is inaugurated, was equal to the famous quarrel about the Cid in the seventeenth century.

This edition is to meet the wants of college students. It contains an introduction intended to show the true position of the play in the history of the French drama, and the notes furnish the information necessary to a correct appreciation of the text.

Wm. K. Gillett, *Prof. of French, University of City of New York*: I am greatly pleased with it. I shall undoubtedly use it in my class room before the close of the year. The introduction adds much to the value of the work.

Arthur G. Canfield, *Prof. of French, State University, Kansas*: I am very glad to see that the needs of those students who are after the literary meaning and value of the play have been attended to.

Mérimée's Colomba.

Edited by JOHN A. FONTAINE, Professor of French in the University of Mississippi. 195 pages. Cloth. Price by mail, 70 cents. Introduction price, 60 cents. Paper. Price by mail, 40 cents. Introduction price, 35 cents.

IN Mérimée's *Colomba* the student is presented with a very fine specimen of the XIXth century French prose, as it is found in the best *Contes* and *Nouvelles*. Mérimée's style is that of a careful writer aiming at artistic perfection within the bounds of simplicity and elegance. The sentence is classically constructed, and nothing obstructs the lucidity of either diction or thought. Moreover, the composition of *Colomba* is symmetrically planned, all the characters are well delineated, and the vivid and realistic manner in which the story of the Corsican vendetta is told cannot fail to win the reader's interest.

T. Logie, *Prof. of French in Williams College, in Modern Language Notes*: It is refreshing to have an edition of one of the masterpieces of fiction — Mérimée's *Colomba* — annotated by Dr. Fontaine. . . . These notes are excellent.

E. S. Joynes, *Prof. of French, South Carolina College*: There is little room for any criticisms other than unqualified praise. The notes show scholarship, good taste and skill in an unusual degree.

Champfleury's Le Violon de Faïence.

With notes by CLOVIS BÉVENOT, Mason College, England. Paper. 118 pages. Introduction price, 25 cents. Mailing price, 30 cents.

A VERY clever story in French of to-day which exhibits in a very amusing way an exaggerated picture of the results of a mania for making collections. It is in every way appropriate and entertaining for class-room work. It is suited for advanced school reading or for second year college reading, and would be usable for sight work.

Beaumarchais' Le Barbier de Séville.

Comedy in four acts, with introduction and notes by I. H. B. SPIERS, Assistant Master William Penn Charter School, Philadelphia. Paper. 118 pages. Introduction price, 25 cents. Mailing price, 30 cents.

BEAUMARCHAIS' masterpiece is endowed in the highest degree with that paramount requisite of all dramatic works, — interest. From the first line to the last it is instinct with life and movement and places the author in the front rank among comic writers. The play contains many scenes of delightful humor, and the language is carefully studied and felicitously adapted to the several characters. It is suited for second year college students or for advanced school classes.

De Vigny's Cinq Mars.

Abbreviated and edited with notes by C. SANKEY, Professor of Modern Languages, Harrow School, England. Cloth. 292 pages. Introduction price, 80 cents. Mailing price, 90 cents.

THIS is the best, if not the only really historical novel France has. In order to bring it within suitable compass for class use considerable omissions have been necessary, but the substance is given in English. The aim in editing this work for use as a text has been to preserve each of the three excellences which it possesses for such a purpose, — its historical value as a picture of Richelieu and his time, its interest as a romance, and the classical purity of its style. The notes are mainly historical and explanatory, though no points of real difficulty in translation are overlooked.

It is suited for second year reading in college, or for third or fourth year reading in school.

[In press.]

Introduction to Modern French Lyrics.

Edited, with Notes, by B. L. BOWEN, Associate Professor of Romance Languages in Ohio State University, Columbus. 198 pages. Cloth. Introduction price, 60 cents. Price by mail, 70 cents.

THIS book contains about 150 pages of text, followed by copious notes. Its object is to offer to college classes in French a judicious collection, thoroughly annotated, of some of the most characteristic and best known of the modern lyrics of France. The patriotic songs of the Revolution are made the starting point; such as the *Ça ira*, *Marseillaise*, *Chant du Départ*, and other typical poems, which it is thought the average student at present too seldom sees, are especially emphasized. These are followed by selections from Béranger, Victor Hugo, Musset, Gautier and others. The notes, which are preceded by general remarks on the character of the versification, will be full. They are largely etymological in character and aim to introduce the student to the principles underlying the development of the language.

A. Guyot Cameron, *Professor of French, Yale University (in Modern Language Notes)*: The selection for the space is very harmonious. . . . The notes are full without being wearisome, the introductory notices of authors and poems being exceedingly good. . . . We can but

thank the editor for a delightful, original and scholarly addition to our texts of the highest class.

T. F. Crane, *Prof. French, Cornell University*: The selection seems to me good and the work is excellently edited.

Corneille's Polyeucte.

Edited by ALCÉE FORTIER, Professor of the French Language and Literature in Tulane University of Louisiana. Paper. 150 pages. Introduction price, 30 cents. Price by mail, 35 cents.

THIS sublime play placed on the stage the heroism of the Christian martyr. Though not as great as *Le Cid*, *Polyeucte* is a masterpiece — one of the most inspiring of Corneille's works, — one of the most touching in French literature. In this edition the variants are given, as it is thought highly important to follow the workings of a great mind, and to observe to some extent the author at work. The notes are philological, grammatical, explanatory, but chiefly literary. An attempt has been made to explain thoroughly the character of the play, and also to call attention to the points of interest in the other works suggested by the tragedy analyzed.

MODERN LANGUAGES.

BOOKS FOR
BEGINNERS.

GERMAN. — *Sheldon's Short German Grammar.* (Price, 60 cents.)

For those who have studied other languages and wish to learn to read German.

Harris' German Lessons. (Price, 60 cents.)

An Elementary Grammar, adapted for a short course or as introductory.

Foynes-Meissner German Grammar.

Part I., "Shorter German Grammar," 80 cents; complete Grammar, \$1.18.

Foynes' German Reader for Beginners. (Price, 90 cents.)

An introduction to reading; with notes, vocabulary and English Exercises.

Deutsch's Select German Reader. (Price, 90 cents.)

With notes and vocabulary. May be used with or without a grammar.

Boisen's Preparatory German Prose. (Price, 90 cents.)

Excellent selections of prose with full suggestive notes.

Van der Smissen's Grimm's Märchen and Der Taucher. (75 cents.)

In Roman type. With full notes and vocabulary.

Super's Andersen's Märchen. (Price, 80 cents.)

Graded, as far as possible, and with notes and vocabulary.

Faulhaber's One Year Course in German. (Price, 60 cents.)

A brief synopsis of German Grammar, with reading exercises.

FRENCH. — *Edgren's Compendious French Grammar.*

Part I., the essentials of French Grammar, 35 cents. Complete book, \$1.12.

Grandgent's Introduction to French Grammar. (Ready in 1893.)

An Elementary Grammar, adapted for a short course or as introductory.

Grandgent's Materials for French Composition. (12 cents each.)

Pamphlets based on Super's Reader and other texts.

Super's Preparatory French Reader. (Price, 80 cents.)

Graded and interesting reading for school or college. With notes and vocabulary.

Houghton's French by Reading. (Price, \$1.12.)

For home or school. Elementary grammar and reading.

Lyon and de Larpen's French Translation Book. (Price, 60 cents.)

A very easy Reader with English exercises for reproduction.

Foynes' French Fairy Tales. (Price, 35 cents.)

With notes, vocabulary and English exercises based on the text.

ITALIAN. — *Grandgent's Short Italian Grammar.* (Price, 80 cents.)

All the Grammar needed for a short course.

Grandgent's Italian Composition. (Price 60 cents.)

SPANISH. — *Edgren's Short Spanish Grammar.* (Price, 80 cents.)

All the grammar needed for a short course.

Todd's Cervantes' Don Quixote. (In press.)

Twelve chapters with notes and vocabulary.

Ybarra's Practical Method in Spanish. (Price, \$1.20.)

D. C. HEATH & CO., Publishers,

BOSTON, NEW YORK, CHICAGO AND LONDON.

Digitized by Google

FRENCH TEXTS.

Edgren's French Grammar.
Edgren's Grammar, Part I.
Grandgent's Materials for French Composition. Five graded pamphlets.
Kimball's Materials for French Composition.
Storr's Hints on French Syntax, with exercises.
Houghton's French by Reading.
Heath's French Dictionary.
Heath's Fr.-Eng. Dictionary. (Part I. of the above.)
Super's French Reader.
French Fairy Tales.
France's Abeille.
De Musset's Pierre et Camille.
Lamartine's Jeanne d'Arc.
Souvestre's Le Mari de Mme. de Solange.
Souvestre's Un Philosophe sous les Toits.
Souvestre's Les Confessions d'un Ouvrier.
Historiettes Modernes. Vol. I. and Vol. II.
Duc de Beaufort.

Sandeau's Mlle. de la Seiglière.
Mérimée's Colomba.
De Vigny's Le Cachet Rouge.
De Vigny's La Canne de Jonc.
De Vigny's Cinq Mars.
Victor Hugo's La Chute.
Victor Hugo's Bug Jargal.
Victor Hugo's Hernani.
Trois Contes Choisis par Daudet.
Daudet's La Belle-Nivernaise.
Choix d'Extraits de Daudet.
Sept Grands Auteurs de XIX^e Siècle.
Racine's Esther.
French Lyrics.
Corneille's Polyeucte.
Molière's Le Tartuffe.
Molière's Le Médecin Malgré Lui.
Molière's Le Bourgeois Gentilhomme.
Lamartine's Méditations.
Piron's La Métromanie.
Warren's Primer of French Literature.
Histoire de la Littérature Française.
Erckmann-Chatrian's Waterloo.
Sand's La Mare au Diable.
Beaumarchais' Barbier de Séville.
Histoire de la Littérature Française.
Pêcheur d'Islande.

SPANISH.

Edgren's Spanish Grammar.
Ybarra's Practical Method.
Cervantes' Don Quixote.

ITALIAN.

Grandgent's Italian Grammar.
Grandgent's Italian Composition.
Testa's L'Oro e l'Orpello.

Very many other texts are in preparation.

D. C. HEATH & CO., Publishers,

BOSTON, NEW YORK AND CHICAGO.

GERMAN TEXTS.

- Juynes-Meissner Grammar.*
Juynes' Shorter Grammar. (Part I. of the above.)
Harris's German Lessons.
Harris's German Composition.
Sheldon's Short Grammar.
Babbitt's German at Sight.
Faulhaber's One Year Course.
Meissner's German Conversation.
Heath's German Dictionary.
Heath's Ger.-Eng. Dictionary. (Part I. of the above.)
Juynes' German Reader.
Deutsch's Colloquial Reader.
Boisen's Prose Reader.
Grimm's Märchen and Schiller's Der Taucher.
Leander's Träumereien.
Storm's Immensee.
Andersen's Bilderbuch ohne Bilder.
Andersen's Märchen.
Heyse's L' Arrabbiata.
Von Hillern's Höher als die Kirche.
Hauff's Der Zwerg Nase.
Ali Baba.
Onkel und Nichte.
Hauff's Das kalte Herz.
Novelletten-Bibliothek. Vol. I. and Vol. II.
Hoffmann's Historische Erzählungen.
Stifter's Das Haidedorf.
Meyer's Gustav Adolph's Page.
- Chamisso's Peter Schlemihl.*
Jensen's Die braune Erica.
Riehl's Der Fluch der Schönheit.
François' Phosphorus Hollunder.
Freytag's Die Journalisten.
Freytag's Aus dem Staat Friedrichs des Grossen.
Holberg's Niels Klimm.
Eichendorff's Taugenichts.
Lessing's Minna von Barnhelm.
Schiller's Der Taucher.
Schiller's Neffe als Onkel.
Schiller's Jungfrau von Orleans.
Schiller's Der Geisterseher, Part I.
Schiller's Ballads.
Goethe's Dichtung und Wahrheit. Books I. - IV.
Goethe's Sesenheim.
Goethe's Meisterwerke,
Goethe's Hermann und Dorothea.
Goethe's Torquato Tasso.
Goethe's Faust, Part I.
Heine's Die Harzreise.
Heine's Poems.
Gore's German Science Reader.
Hodges' Scientific German.
Wenckebach's Deutsche Literaturgeschichte. Vol. I., with *Musterstücke.*
Wenckebach's Deutsche Literaturgeschichte. Vol. II.
Wenckebach's Meisterwerke des Mittelalters.

Many other texts in preparation.

D. C. HEATH & CO., Publishers,

BOSTON, NEW YORK, AND CHICAGO.

